

armor

n° 154 magazine 9F

Le
combat
des Bretonnes
pour
l'égalité

L'Europe, cathédrale à achever

La Bretagne au 19° SIAL

Les 10 ans de Dastum

**L'automne
d'Yvon Guilloux**

La décentralisation artistique

La «décolonisation» à St-Brieuc

Pierre Mauroy et les entrepreneurs

Diwan : appel au soutien populaire

SPECIAL PAYS DE LORIENT



HYPERMARCHÉ

CONCORDE

Cours de Hazelles
LORIENT

L'AS de L'ECONOMIE
- ACCUEIL
- QUALITÉ
- PRIX

OUVERT TOUS LES JOURS DE 9 H à 20 H
SAMEDI DE 9 H à 19 H 30

EPARGNEZ EFFICACE

" VOS PLACEMENTS MÉRITENT LE MEILLEUR RENDEMENT "



Crédit Mutuel de Bretagne

L'ESPRIT D'EQUIPE. LE SENS DU CONSEIL.

L'agenda d'armor

Sylvie TAILLANDIER
MEDIUM
Etude sérieuse d'après photo récente
retournée à adresser avec enveloppe
limbrée et un chèque de 100 F à
B.P. 26 - 22120 YFFINIAC

SANTE

HUILES ODORANTES
équilibre et santé
Documentaire général contre 5 F
Monastère de Run Meno
Les Sept Saints - 22420 FLOUARET

EBENISTERIE

CHRISTIAN BESRECHEL
Rénovation
Reconstitution
La Brossoinière
22510 St-Trimoel - (42.73.72)

OPTIQUE

UN NOM... UN STYLE...
LUNETTES
CELINE
LE PROVOST
OPTICIENS
6-10, rue de Budapest
NANTES

VOYAGES

François MOAL
Voyages d'Etudes : Milieu Scolaire ou Agricole.
Détente : Comité d'Entreprises, Troisième Age.
Résidence Tour d'Auvergne
Champ de foire 29270 CARHAIX
B.P. 213 - Tél. 16 (99) 93.26.82

AMBULANCES

AMBULANCES LANNIONNAISES
avec infirmière
R. LABBEY
8, allée des Bruyères
LANNION - Tél. 38.75.89

Novembre/Miz Du 1982
N° 154 - 14e année
Prix : 9 lur

armor magazine

En couverture
l'automne vu par Yvon Guilloux
lire en page 271

POLITIQUE * ECONOMIE *
VIE SOCIALE

Pierre Mauroy : Le rôle des entrepreneurs privés est décisif... 4
Les assemblées de Bretagne à la Communauté européenne... 4
Pour un accord européen sur la pêche... 4
Louis Bergeron : L'Europe, cathédrale à achever... Retourner à Messine... 5
Le 1er congrès du POBL... 6
Perceé électorale de l'IRA en Ulster... 6
Collette Dubernal : Les Bretonnes dans le combat pour l'égalité entretien avec A.E. Poilvet et M.C. Tregaro... 7
Denis de Rougemont : Des régions à la paix par l'union de l'Europe... 9
Raymond Leterrie : Trois renvois à Paris car seul le Premier ministre peut agir... 10
André Bergeron : Le syndicalisme ne peut être que ce qu'il est... 13
Le président Belbec'h nous a quittés... 13
Les assises bretonnes de la création d'entreprises... 13
Georges Léaut : Les richesses du 69e salon de l'automobile... 14
1 475 390 F d'aide à l'innovation... 14
Commerce extérieur : en hausse... 15
Le mois de la santé à Rennes... 16
Le Crédit Agricole et les entreprises... 16
Le salon international de l'alimentation... 17
Les perspectives céréales... 18
Au syndicat national des publications régionales... 18
Etiane Deshayes : La "chambre d'hôte", une certaine philosophie de l'accueil... 19
Des randonnées pour vos loisirs... 20
Tal Haoum : Avel mor... 20
Edith Perennou : Ces marais à utiliser... 20
Jean-Yves Le Drian : Des leçons pour l'avenir... 21
Le projet de centrale au charbon... 22
L'évolution de la population en Loire-Atlantique... 22
Nantes-St-Nazaire, un pôle de la France électronique... 22

ARTS ET CULTURES

A. Lavanant : Diwan, déception avec le gouvernement - appel à un soutien populaire... 21
Jacques Lang à St-Brieuc : sous le signe de la décolonisation... 22

sommaire

Herve Huiban : War roudou Sant-Brendan 22
Anne-Edith Poilvet : Les 10 ans de Dastum 23
Le prix des écrivains bretons 1983 24
Une chaîne de télévision en gallois 24
Unvaniezh ar gelennerien war ar brezhoneg 24
Yann Poilvet : Les livres 25
Myrhan : La Bible, de l'Hebreu au breton 25
Marie-Claire Méheux : Yvon Guilloux, peintre des mystères de la nature 27
Daniel Trehic : L'élégance à pinceau moucheté de Jacques Pencau 27
Calendrier des expositions 28
Gildas Thomas : Tal Coat 28
Le VIIe salon du Penthièvre 28
A.G. Hamon : Les trois coups sont frappés... 29
Je vais m'envoler 29
Jacques Dapilly et A.G. Hamon : François Le Bour 29
Yannick Pelletier : Monsieur Fugue, par le théâtre du Totem 30
Les plaideurs, par le théâtre du Manteau 30

M.C. Tregaro : De l'orgue avant toute chose 31
Françoise Guidal-Grossier : Un train peut en cacher un autre... 31
Programmes 32
Anne-Edith Poilvet : Les disques 33
Paul Bocksrath : La Bretagne aux fêtes de Rixensart 33
Jos Philippe : Le GRETAB... pour la recherche archéologique 36
Kristen Tonnelie : L'Opera de Nantes, qualité et variété 61

ET AUSSI

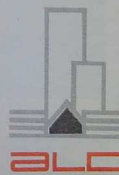
L'agenda d'Armor 2
Daniel Trehic : Le renouveau du sport universitaire 56
Romain Goullaine : Arack Brezh 57
Pascal Poisson... la langue et les jambes ! 57
Le carnet d'Armor 58
Guide 58 et 65
Tro Breiz 58
D. Trehic : Du championnat de France 82 au championnat du monde 83 de montgolfières 62
Armor gastronomie 63
Courrier 65
Les notaires bretons 66
Petites annonces 66

SPECIAL PAYS DE LORIENT



Lire le sommaire détaillé en page 35

ENTREPRISE DE BATIMENT



andré le douairon

«LA BELLEVUE» - ROUTE DE PORT LOUIS
B.P. 115 - 56700 HENNEBONT
Tél. : 36.23.37

politique

Pierre Mauroy : le rôle des entrepreneurs privés est décisif

Le gouvernement fait confiance aux entrepreneurs privés. Leur rôle est décisif dans la phase actuelle. J'ai en effet déjà souvent eu l'occasion d'expliquer que la crise économique ne doit ni nous effrayer ni nous décourager. Elle ne doit pas être vécue comme une fatalité qui s'abat sur nous sans que nous n'y puissions rien. La crise n'est en effet que le reflet d'une période de transition, du passage d'une société dans une autre. L'épreuve qui est imposée à tous les pays est celle d'une nouvelle mutation technologique. La course qui s'est engagée modifiera certainement le classement des pays. Des nations vont surgir aux premiers rangs des pays industrialisés, d'autres perdront du terrain.

Nous avons la ferme volonté de maintenir la France dans les tous premiers rangs. C'est pourquoi nous faisons tout pour réussir l'adaptation du pays aux nouvelles données de la compétition internationale.

Nous utilisons toutes les armes possibles, dont l'intervention directe de l'Etat dans le cas des cinq groupes industriels qui ont été nationalisés. Il s'agit de permettre une réorganisation en profondeur de notre appareil de production. Cha-

que un voit bien que tous les états se trouvent ainsi contraints d'intervenir pour soutenir - d'une manière ou d'une autre et quelles que soient leurs options idéologiques - leurs industries. On l'a vu avant-hier aux Etats-Unis avec Chrysler et hier en Allemagne avec AEG. Et chacun sait bien comment, au Japon, fonctionne un système invisible associant l'Etat et le secteur privé qui permet aux grandes entreprises nippones d'être très entreprenantes en les libérant des contraintes immédiates de rentabilité.

Toute la politique économique mise en œuvre aujourd'hui tend à favoriser la mutation de l'industrie française. Je ne vais pas revenir en détail sur cette politique mais je voudrais en rappeler quelques lignes de force :

1) d'abord débarrasser la France de son excès d'inflation. Nous étions engagés sur la bonne voie dès avant le blocage. Les indices de mai et de juin (0,8 % puis 0,7 %) pouvaient en effet être considérés comme favorables en cette période de l'année. Mais, compte tenu de la déflation massive pratiquée par nos partenaires, ce mouvement était insuffisant. Nous avons donc recouru à un remède draconien qui nous a permis d'accélérer la baisse de notre rythme d'inflation. Car ce n'est qu'en ayant un taux d'inflation comparable à celui de nos principaux partenaires que nous pourrions vendre nos produits, en France comme à l'étranger, donc préserver l'emploi.

2) la relance de l'investissement. Outre l'effort que nous réalisons dans le secteur public en apportant aux entreprises du secteur concurrentiel dix fois plus de capitaux que ne leur en fournissent les actionnaires privés, nous nous attachons à limiter les charges qui pèsent sur les entreprises. Si l'exclusif le financement de l'INVE-DIC qui relève d'un accord entre les partenaires sociaux, le gouvernement reste fidèle à l'engagement que j'ai pris de ne pas augmenter les charges des entreprises d'ici juillet 1983. Nous nous attachons donc, par exemple, à équilibrer la sécurité sociale sans accroître les cotisations.

Nous nous attachons également à alléger les charges financières des entreprises et d'abord grâce à la baisse des taux d'intérêt. Nous sommes déjà pratiquement revenus au niveau du taux de base bancaire qui était de règle à la fin du gouvernement Barre. Je rappelle que la chaque fois que le taux baisse d'un point, c'est huit milliards de moins qui sont à la charge des entreprises. Mais nous envisageons d'aller plus loin encore en instaurant un taux d'intérêt spécifique pour les investissements à l'image de ceux qui existent déjà pour l'agriculture ou le logement. Nous voulons, par ce biais, accélérer la baisse du taux d'intérêt en faveur de l'appareil productif industriel.

Dans le même ordre d'idée, nous avons mis à l'étude une formule destinée à aider les entreprises saines qui, ayant effectué des emprunts à taux fixe avec des intérêts élevés, se trouveraient aujourd'hui en difficulté.

Ces efforts sont d'autant plus nécessaires que nous connaissons tous, ici, l'importance de l'innovation et du développement technologique. C'est par ce biais que passe la sortie de la crise, c'est-à-dire le retour à la croissance.

PIERRE MAUROY
(aux Journées de l'ANVAR le 14 octobre à Nantes).



A dr. Jean-Baptiste Leleuvre, président de la Commission du Plan au Conseil régional, qui dirigeait la délégation bretonne.

UNE DÉLÉGATION DES ASSEMBLÉES DE BRETAGNE REÇUE PAR LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

Une délégation officielle conduite par Jean-Baptiste Leleuvre, président de la Commission du Plan, vice-président du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, et comprenant Jean Rohou, Pierre Bernard, Yves Le Floch, Claude Saunier, François Debbonne, J.L. Le Douarin, Jean Lager, Joseph Martray, Guy Barriolade, Jean Marc Hamon, J. Le Gall, Pierre Le Noél, Michel Guégan et Francis Joly est venue à Bruxelles pour se rendre compte des aides que peut apporter la Communauté Européenne à la Bretagne.

Les interventions de la C.E.E. en faveur de la Bretagne sont souvent méconnues ; elles représentent pourtant 1 330 millions de francs d'aides et 660 millions de francs depuis le début de sa création. Les aides directes ne constituent qu'un "remboursement" d'une participation de l'Etat.

Les principaux secteurs d'opérations sont les suivants : l'agriculture, les infrastructures, l'industrie, la pêche, le social et les télécommunications.

La Bretagne a des besoins spécifiques et elle dispose d'atouts économiques potentiels dont la valorisation contribuera à son développement. Dans une optique européenne, la Bretagne pourra réaliser, grâce aux aides futures, différents programmes : désenclavement, "Bretagne Centrale", "Mer", tourisme intérieur.

Espérons que cette visite officielle aura d'excellentes retombées pour la Bretagne et que la C.E.E. aura été sensibilisée par cette visite et ces projets.

En fin de journée, une réunion intime a réuni la délégation et les Bretons en poste à la Communauté Européenne.

PAUL BOCKSRUTH



A la réception de l'Europe Club à gauche, Pierre Bernard et, derrière lui, Jean Rohou.

ENVOI DES TEXTES
 Les textes doivent impérativement nous parvenir pour le 5 du mois précédant le mois de parution

L'Europe, cathédrale à achever : RETOURNER A MESSINE...

PAR LOUIS BERGERON

1982 : deux commémorations pour les institutions européennes : le 30^e anniversaire du Parlement européen et le 25^e du Traité de Rome, ont été à Bruxelles et à Strasbourg l'occasion d'un large bilan, à la fois critique et constructif.

Un peu d'histoire

18 avril 1951 : Le Traité de Paris crée la C.E.C.A., communauté européenne du charbon et de l'acier. Un premier pas vers la construction de l'Europe est franchi.

10 septembre 1952 : Première réunion à Strasbourg de la CECA. Les ministres réunis demandent à l'Assemblée de préparer un projet de communauté politique européenne.

1953 : L'Assemblée de Strasbourg adopte une véritable constitution européenne qui prévoit un Parlement à deux chambres, un conseil exécutif européen, un Conseil des Ministres et une Cour de Justice.

1954 : En refusant d'adopter le projet de C.E.D. (communauté européenne de défense) la France donne un coup d'arrêt à la construction de l'Europe.

1^{er} juin 1955 : Conférence de Messine. La volonté d'union persiste cependant, et les ministres des affaires étrangères des Dix prennent l'engagement d'établir une Europe unie.

25 mars 1957 : Traité de Rome. Sa signature constitue la C.E.E. (Communauté économique européenne) et l'EURATOM, communauté européenne de l'énergie atomique.

30 mars 1962 : L'Assemblée de Strasbourg décide de s'appeler Parlement Européen, malgré le refus de la France.

Février 1979 : Premières élections européennes au suffrage universel direct. Seule la France

refuse tout découpage régional des circonscriptions.

25 janvier 1982 : Echéa à Bruxelles. En désaccord sur le problème britannique, les Dix renvoient sine die la discussion du projet de restructuration préparé par la Commission des Communautés européennes.

Une certaine déception

Les espoirs et les projets de 1953, qui allaient vers une véritable Constitution de l'Europe, n'ont été que très partiellement réalisés. Ni le Parlement à deux chambres, ni le Conseil exécutif européen n'ont pu voir le jour. La France jacobine, responsable de l'échec de la C.E.D., a même refusé l'appellation de Parlement pour l'Assemblée élue au suffrage universel et constituée par des groupes politiques plurinationaux.

Neanmoins, et malgré ces handicaps, le Parlement européen s'est peu à peu placé dans les conditions de fonctionnement des parlements nationaux et, comme eux, il a cherché à conquérir des prérogatives de plus en plus étendues. Il reste aujourd'hui, malgré ses imperfections et les limites étroites de ses pouvoirs, la seule institution européenne pouvant prétendre à représenter les peuples. Par son élection au suffrage universel en 1979, il a en effet acquis une véritable légitimité démocratique. Par là aussi il aurait dû attendre à une crédibilité et une efficacité qu'il n'a pas suffisamment obtenues jusqu'ici. Les résultats n'ont pas, hélas, été à la mesure de nos espoirs. Car le travail considérable mené par le P.E. ne débouche, sur tous les grands problèmes qu'il aborde, que sur le vote de "résolutions". Il reste pratiquement sans pouvoir réel pour le faire entrer en application.

La responsabilité du conseil

Telles qu'elles ont été mises en place les institutions européennes portaient en germe leur propre inefficacité. Plus qu'aux traités, qui faisaient place à de récentes évolutions des structures, la faute en revient à la Communauté elle-même qui, tout en s'agrandissant, ne s'est pas donnée les moyens politiques de relever les défis de notre époque.

Ei pourtant... Au sommet de Paris en 1974, les chefs d'état et de gouvernements avaient déclaré que "les compétences de l'Assemblée européenne seraient élargies, notamment par l'octroi de certains pouvoirs dans le processus législatif de la communauté". Il n'en a rien été.

L'agrandissement de la communauté ne s'est accompagné ni d'un renforcement des structures, ni d'une meilleure cohésion entre les Etats membres, ni d'une amélioration des rapports entre les trois principales structures de la Communauté : Parlement, Conseil et Commission.

Par la faute du Conseil, qui détient la quasi-totalité du pouvoir exécutif, aucune évolution positive ne s'est produite, au contraire. Loin de coopérer comme le prévoient les traités, le Conseil s'efforce de vider de leur substance les pouvoirs du P.E. Parallèlement, il s'efforce également de rétrécir la marge de manœuvre de la Commission des communautés européennes (composée, rappelons-le, de treize membres désignés d'un commun accord par les gouvernements mais qui doivent agir en toute indépen-

POUR UN ACCORD EUROPÉEN SUR LA PÊCHE

Une proposition de résolution a été présentée au Parlement européen par Sylvie Le Roux, (au nom du Groupe communiste et apparentés) sur la nécessité d'un accord de pêche entre les Etats membres. On y lit notamment :

"Le Parlement européen, devant la rise grave qui affecte le secteur de la pêche (augmentation des coûts, difficultés de marché, concurrence des pays tiers...) ; prenant acte des améliorations apportées à l'organisation des marchés mais considérant que l'absence d'accord rend aléatoire toutes les mesures de conservation et crée un climat d'incertitude et d'inquiétude chez les pêcheurs ; considérant que l'absence d'accord avant le 31 décembre 1982 créait un vide juridique en 1983 en ce qui concerne l'accès aux ressources et constituerait une entrave à l'instauration de relations stables avec les pays tiers ; lance un appel pressant au Conseil pour conclure un accord dans les plus brefs délais en vue de son entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1983 ; insiste sur la nécessité du respect des droits historiques des pêcheurs continentaux concernant l'accès aux zones de pêche ; invite le Conseil à attribuer les quotas de façon équitable et à associer plus étroitement les pêcheurs et leurs organisations au calcul de ces quotas ; invite le Conseil à incorporer un volet social dans la réglementation sur la pêche par une harmonisation vers le haut des régimes sociaux des Dix en application de l'article 117 du Traité".

Sylvie Le Roux a, par ailleurs, écrit à Louis Le Pen, ministre de la Mer, pour lui demander que le gouvernement prenne des initiatives pour accélérer la négociation.

BRETAGNE - EUROPE
 Fédération Bretonne des
 Mémoristes Européens - 1 rue de la
 B.P. 95 - 22400 LAMBALLE



dance de ces gouvernements). Cette commission, selon le président Pieter Dankert, qui, sous la présidence de Walter Holstein, "avait l'ambition de gouverner l'Europe, doit aujourd'hui prendre garde à ne pas voir son rôle réduit à celui de secrétariat du Conseil".

Ainsi s'est peu à peu créé un véritable déséquilibre du système institutionnel de la Communauté Européenne. Malgré les efforts du P.E., il manque trop souvent une concertation véritable entre lui et la Commission Européenne, en amont du processus législatif, et dans la perspective d'influencer celui-ci. Paralyse par sa fragmentation et le mode de décision qu'il s'est donné, le Conseil des Ministres européens n'entend pas le Parlement. Il décide pratiquement seul, prenant à son compte une grande partie du rôle politique que devrait avoir le Parlement et la Commission. Selon Pieter Dankert, le Conseil est devenu "un champ clos où s'affrontent les intérêts nationaux". Pour couronner le tout, "l'accord de Luxembourg" en 1966 a mis en pratique un véritable droit de veto en contradiction avec l'esprit comme avec la lettre des traités. Son usage abusif aboutit à priver toute discussion importante, à légaliser le refus de compromis nécessaires. Il donne la primauté à l'intérêt "national" sur l'intérêt communautaire.

Au total, les Dix se montrent incapables d'envisager l'Europe autrement que comme la somme d'intérêts nationaux contradictoires. Nous sommes bien loin de la volonté politique des Six qui avaient, en 1951, voulu entreprendre la réalisation d'un grand rêve : une Europe unifiée...

Le rôle des médias

On ne peut que déplorer le peu d'échos que la grande presse donne à l'activité du P.E. : quelques lignes lorsque le sujet permet un titre accrocheur, c'est tout. L'audiovisuel et la télévision en particulier ne font pas mieux dans le domaine du silence, voire du mépris. Les médias, par contre, mettent volontiers l'accent sur les difficultés de la Communauté européenne au travers de spectaculaires discussions entre les ministres réunis dans le Conseil - politique agricole, politique monétaire, différends avec les U.S.A., etc...

Trop souvent les progrès accomplis, les succès obtenus, ne connaissent pas le retentissement qu'ils auraient mérité. Le processus d'intégration de l'Europe est ainsi occulté par l'écho donné aux manifestations de crise. C'est la "guerre du mouton", la "guerre du lait", la "guerre du vin". Les citoyens européens, mal informés, parlent même desinformatés, connaissent mieux les inconvénients d'une politique européenne commune que les avantages qu'ils en tirent. Cette politique est, par la force des choses, le résultat de compromis négociés entre les gouvernements. On tend à leur faire admettre que les effets bénéfiques sont l'œuvre de leurs dirigeants et que les échecs ou les insuffisances de ces mêmes gouvernements sont à imputer à Bruxelles, C'est "l'Europe-ailée".

Malgré ces carences de l'information, dans les sondages pratiqués (en 1981, sur un échantillon de 10 000 Européens par la Commission, 74 % étaient favorables au maintien et au développement de la Communauté, ce à la poursuite du processus d'unification. En ce domaine l'opinion publique, celle des citoyens européens que nous sommes, précède souvent l'action des gouvernements, et déplore que, lors d'événements importants et dans les situations de tension mondiale, la Communauté européenne ne soit pas immédiatement en mesure d'exprimer clairement et sans délai une position commune.

Le Parlement européen réagit

"On ne rêve plus guère de l'Europe, on ne construit plus guère l'Europe, et ce qui est plus grave, ce qui a été construit est mal entretenu" déclare Pieter Dankert. Contre ces carences, contre le risque de dégradation que connaît la Communauté, le P.E. s'élève de plus en plus vigoureusement. Il n'admet pas que la coopération politique européenne reste exclusivement intergouvernementale. Il n'admet pas que les gouvernements continuent d'ignorer la seule voie démocratique réellement européenne, celle d'une assemblée élue par tous les citoyens de l'Europe. Il a pour lui une force et une supériorité inaliénables : à la différence des parlements "nationaux", il ne peut avoir au P.E. de majorité qui ait pour tâche première de maintenir un gouvernement au pouvoir.

En adoptant plusieurs résolutions concernant les relations institutionnelles et le processus législatif, les parlementaires européens ont défini deux stratégies complémentaires à mettre en œuvre avant les élections de 1984 :

- D'abord, amener le Conseil à leur accorder un rôle accru dans le cadre des traités existants et à promouvoir des réformes à court et à moyen termes qui seraient exprimées en des déclarations communes. Sur un autre plan, la coopération entre le P.E. et les parlements nationaux est possible : des parlementaires européens pourraient participer, sans droit de vote, aux commissions des parlements nationaux (rapport Diligent).
- D'autre part, préparer un nouveau traité européen à soumettre pour ratification aux parlements nationaux. Une commission du P.E. y travaille depuis février 1982.

Car les traités en vigueur datent de 25 ans, et depuis 25 ans le contexte économique et politique s'est profondément transformé. Le temps est venu de les modifier par de nouvelles négociations entre les états signataires, de revoir les bases mêmes de la construction européenne.

Dans cet esprit, le président du P.E. Pieter Dankert, tout comme Gaston Thorn, président de la Commission, proposent que se tienne avant les élections de 1984 une nouvelle conférence de Messine pour opérer la relance politique indispensable. Lors de l'élection du nouveau président en janvier 1984, la doyenne Louise Weiss avait lancé : "emportée par la passion politique, je suis aurais même suggéré de transformer notre Assemblée en une Constituante appuyée sur une défense commune. Ah ! pardonnez-moi ce fantasme interdit par des textes qui, d'ailleurs, ont fait leur temps, à l'instar de ces 8 000 traités de paix répertoriés depuis l'origine de l'Histoire et laissés en route par leurs signataires..."

Le temps de l'espoir

Reste-t-il aujourd'hui une chance pour que le bel édifice rêvé par ses fondateurs ne soit demain qu'une "cathédrale inachevée", une assemblée chargée d'exercer un contrôle formel sur des décisions qui lui échappent, et de continuer à formuler des propositions sans écho ? Schumann, Spaak, Monnet, de Gasperi sont bien morts ! Et pourtant, il arrive qu'une unanimité se manifeste en des circonstances particulières : soutien à la Pologne, guerre du Liban... Cette unanimité peut se retrouver. Des projets sont dans l'air, celle la proposition française d'"espace social européen", formulée par François Mitterrand et soutenue par le Comité Economique et Social des Dix. Il en est de même pour une véritable politique régionale européenne allant au-delà des seules attributions budgétaires du FEDER.

Et surtout, l'approche des élections européennes

de 1984 peut inciter les gouvernements à orienter leurs politiques "nationales" dans une perspective plus communautaire.

Les propositions du Parlement Européen ne pourront pas toujours être éludées. Il faudra un jour discuter les projets de restructuration préparés par la Commission et que l'échec de Bruxelles a fait renvoyer sine die. Le contexte international devrait y inciter : les difficultés croissantes qu'entraîne pour les états européens la politique américaine démontrent la nécessité d'accroître la cohésion de la Communauté.

Il faut réactualiser les traités, reprendre l'ensemble de la construction européenne dans le cadre d'une large concertation entre les Dix. Il faut retourner à Messine.

LOUIS BERGERON
"Bretagne-Europe"

Dans les mois à venir, "Bretagne-Europe" et les autres mouvements européens ont un rôle à jouer en vue de la préparation des élections de 1984 : un mode de scrutin équitable et représentatif - obtenu des découpages régionaux conformes à la réalité des régions de l'Europe (en particulier le rétablissement de la Bretagne historique) - Informer les citoyens des réalités de l'Europe et de ses possibilités futures. Pour cela nous allons rencontrer le Président Pieter Dankert, Amis-magazine, inviter ses lecteurs au courant des résultats de cet entretien.

LE 1^{er} CONGRES DU POBL

Le 1^{er} Congrès du Parti pour l'Organisation d'une Bretagne Libre se tiendra les 20 et 21 novembre à Saint-Brieuc au Centre du Rocher Martin, 15, rue du Vieux Seminaire.

Le samedi, de 9 h à 12 h : Formalités administratives - Vente de livres et journaux. 12 h - Repas. 14 h : Ouverture officielle - Allocution du président. Interventions. 19 h : Repas.

Le dimanche, 10 h : Allocution du secrétaire général. 12 h - Repas. 15 h - Rencontre avec la presse.

Renseignements et inscriptions : P.O.B.L., BP 518, 22009 St-Brieuc Cedex.

LES ELECTIONS MUNICIPALES

Le gouvernement a fixé aux 6 et 13 mars la date des prochaines élections municipales.

SUCCES DE L'OPPOSITION A BOURGNEUF

Pour remplacer Pierre Leduc (opp.) décédé cet été, Jean-Raymond Audouin (opp.) a été élu conseiller général de Bourgneuf-en-Retz des le premier tour malgré la présence de trois candidats "sans étiquette". On note, par rapport aux élections de mars 1982, une augmentation des abstentions : 64,30 % de votants au lieu de 72,68 et un recul sensible de la gauche : 350 voix au socialiste Sonin contre 839, 114 au communiste Guillaud contre 233.

PERCEE ELECTORALE DE L'IRA EN ULSTER

Le système électoral en Ulster est tel que les catholiques - le tiers de la population - n'ont pu élire que 19 des 78 sièges du parlement régional : 14 au parti social-démocrate travailliste et cinq au Sinn Féin, aile politique de l'IRA. L'élection de ce vote-ci traduit une poussée spectaculaire du mouvement nationaliste et démontre qu'il est approuvé par une partie importante de la population.

Colette Dubernat, déléguée régionale aux droits de la femme : LES BRETONNES DANS LE COMBAT POUR L'EGALITE

"Si l'égalité entre les deux sexes était reconnue ce serait une fameuse brèche dans la bêtise humaine" Louise Michel (1830-1905)

Que ce soit aux Nations Unies en 1975, à la Conférence de Mexico en 1975 ou à Copenhague en 1980, partout on s'est attaché à ce que la femme sorte de cette machine inhumaine de l'apartheid. La France ne devait pas être en reste. D'un Secrétaire d'Etat à la Condition Femmine, nous sommes passés à un "Ministre des Droits de la Femme" à part entière. Nous avons rencontré Colette Dubernat, déléguée régionale aux Droits de la Femme. Elle s'est fait, entre autres, l'écho de communications présentées par son ministre de tutelle Yvette Roudy - relatives à la formation professionnelle et à l'égalité professionnelle entre hommes

A.M. - Voilà un an que votre délégation est installée à Rennes : quel premier bilan peut-on tirer ?

Colette Dubernat - Il faut d'abord savoir que l'on est parti d'une structure très légère, qu'avant que ce poste ne soit créé, il y avait une chargée de mission qui assurait quelques permanences et qui avait très peu de moyens. La condition féminine, c'était du coup par coup, des opérations d'amélioration de la condition des femmes. Le ministère des Droits de la Femme, c'est au contraire sortir de cette condition.

A.M. - Changement d'appellation mais changement de philosophie aussi ?

C.D. - Exactement. Ce que nous souhaitons, c'est faire en sorte que les femmes et les hommes soient égaux et présents à tous les niveaux, politique, économique, social. Vous voyez que de la condition féminine on sort, et le ministère aura fini sa tâche quand elle n'existera plus.

A.M. - Colette Dubernat, vous êtes vous-même déléguée régionale : pouvez-vous nous expliquer comment est organisé ce ministère ?

C.D. - A ce ministère, a correspondu très vite des délégations régionales assumées par des responsables employées à plein temps qui ont des fonctions très précises de conseillers techniques au cabinet du Préfet de Région. Nous avons à la

Les Bretonnes au chômage

Au 1^{er} septembre 1982, on comptait en Bretagne 50 410 femmes demandeurs d'emploi, soit 53,3 % du chiffre total des demandeurs d'emplois (94 607). Si on compare avec les résultats du mois d'avril, on constate une diminution en pourcentage de 0,6 % (écart entre demandeurs hommes et femmes).

Les secteurs les plus demandés sont les suivants :

- bureau ou assimilés : 16 148 • services domestiques : 4 152 • commerce, services
- domestiques : 3 123 • transformation de produits : 2 993 • services sociaux, santé : 2 612.



et femmes. Petite, menue, Colette Dubernat est loin d'être "la femme invisible" tant elle s'exprime avec volonte et efficacité. Elle ne se départit pas de son sourire même si la tâche est rude. Elle affirme que l'on ne peut nier l'importance du rôle économique des femmes dans la société encore trop souvent rangées dans la catégorie "main d'œuvre familiale non productive". Sous la houlette de Colette Dubernat, un réseau se dessine en Bretagne où les femmes vont retrouver la parole. Peu à peu, la rose fait échec à la conspiration du silence.



Femmes au travail (peinture de Mathurin Méheut)

fois une dépendance vis-à-vis du Ministère dont nous devons appliquer la politique et une autonomie puisque nous avons toute liberté pour prendre au niveau régional les initiatives qui peuvent être souhaitables dans le cadre de cette politique.

TROIS SECTEURS PRIVILEGIES

A.M. - Cette politique, quelle est-elle ? Quels en sont les grands axes ?

C.D. - Nous avons choisi de privilégier trois secteurs : l'information, l'emploi et la contraception-santé. C'est en effet à travers l'information qu'on arrivera à faire prendre conscience aux femmes de la nécessité de gagner le combat de leur autonomie, par la formation professionnelle, par leur participation à la vie de la région... L'information et le travail sont les voies obligées de cette prise de conscience. Mais pour cela, il est évident que les femmes doivent maîtriser leur corps ; cela explique l'importance que nous avons donnée à la campagne de contraception. Comme vous le voyez, toutes nos campagnes sont liées.

A.M. - Mais vous ne pouvez pas travailler hors du contexte économique général ?

C.D. - C'est évident : notre politique, qui s'inscrit dans la politique gouvernementale, doit s'articuler avec celle du chômage. Nous savons très bien que nous ne sommes pas directement créateurs d'emplois mais ce que nous voulons, c'est que même au niveau du non-travail, c'est-à-dire du chômage, les chômeuses ne soient pas davantage des femmes que des hommes.

LES FEMMES ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

A.M. - A propos de travail, un projet d'étude sur "le travail des femmes en Bretagne" avait été lancé au mois de mai dernier : où en est-on ?

C.D. - L'idée de cette étude est née après le 8 mars 1982, journée de rassemblement des femmes qui travaillent. Ce jour-là, des femmes de

tous les milieux, de toutes les régions de France, donc de Bretagne, étaient venues à Paris poser un certain nombre de revendications. Nous avons alors senti qu'il ne fallait pas que cette initiative soit sans suite et j'ai eu l'idée de proposer une étude sur le travail des femmes en Bretagne. Peu à peu, l'idée s'est affinée, l'objectif s'est précisé, celui-ci étant d'avoir un outil pour résoudre le problème de la formation professionnelle. Alors, vous me demandez où nous en sommes : nous avons entamé la phase active de cette étude, c'est-à-dire que nous nous sommes données les moyens financiers et techniques pour la réaliser : nous avons fait appel à des chercheurs, des sociologues, des femmes travaillant dans ces secteurs... Toute cette équipe travaille pour aboutir à une synthèse par laquelle nous aurons d'une part une photographie des femmes dans la vie économique bretonne (formation, lieu d'implantation, etc.), d'autre part, des études sur trois secteurs-clés de notre région : la mer, l'agriculture et l'agro-alimentaire. Les différents groupes de travail feront connaître leurs rapports lors d'un colloque que nous organiserons. Ensuite, nous éditerons un document que nous diffuserons.

A.M. - Vous parlez formation professionnelle, quelles mesures avez-vous prises en ce sens ?

C.D. - Pour parler concrètement, j'ai demandé notamment que soient supprimés, dans le cadre de la formation professionnelle, les stages longs de secrétariat. Pourquoi former des femmes pour cette activité alors que chaque année des jeunes sortent des écoles et se retrouvent en chômage ? De nombreux stages d'employés de bureau ont ainsi été supprimés. En compensation, j'ai demandé que, parmi les nouveaux stages que j'on crée, notamment au niveau de l'informatique, qui est un secteur de pointe, 60 % de femmes soient présentes.

Le travail élargi avec les GRETA et l'A.F.P.A. pour voir avec eux quels stages mettre en place pour les femmes ; j'ai notamment proposé que, pour les secrétaires travaillant dans des entreprises qui d'ici quelques temps seront obligées de s'équiper en matériel bureautique, soient organisés des stages de quelques semaines pour les initier aux nouvelles techniques.

Autre débouché pour les femmes : le secteur de l'imprimerie et de la photocomposition qui est appelé à se développer. Une bonne dactylo peut apprendre facilement à se servir d'une photocomposeuse ; pourquoi n'apprendrait-elle pas à utiliser ses bandes pour faire ses montages de textes. Cela n'est pas intéressant pour un imprimeur d'avoir une collaboratrice ainsi polyvalente. J'ai donc demandé qu'au moins à titre expérimental, de telles formations soient enseignées.

Voilà deux exemples de ce qui peut être fait dans ce domaine.

LES MESSAGES POUR L'ÉGALITÉ

A.M. - Information, diffusion : voilà des mots qui reviennent souvent ?

C.D. - Nous nous apercevons en effet que les femmes ne sont pas informées et que nous nous employons à faire en sorte qu'elles le soient. C'est le sens de notre campagne par téléphone que nous avons ouverte sur le plan national le 8 mars dernier. Chaque semaine, grâce à un numéro de téléphone qui s'est régionalisé depuis le 16 septembre (09/54.30.33) les femmes peuvent prendre connaissance, par l'intermédiaire de la voix d'Yvette Roudy, de problèmes les concernant. Ce sont les 450 messages pour

l'égalité". Les thèmes varient avec les semaines. Quant à la diffusion de nos informations, elle se fait par plusieurs moyens : nous utilisons bien sûr les médias (télévision, journaux...) mais nous nous attachons également à utiliser les relais que peuvent être les maires, les centres sociaux... pour faire connaître nos actions. Nous nous apercevons que l'information est beaucoup plus facile dans les villes qu'en campagne et là, la Bretagne n'est pas privilégiée dans la mesure où la dispersion de la population nous pose des problèmes de diffusion.

LE RÔLE DES CENTRES DÉPARTEMENTAUX

A.M. - Vous évoquez les relais : quels sont leurs rôles ?

C.D. - Jusqu'à l'année dernière, il existait en France des Centres d'Information Féminins et Familiaux (des CIFF). Il n'en existait pas en Bretagne, il y avait simplement à Rennes un Centre Rennais d'Information Féminin (le CIRIF) constitué à partir d'associations locales. En prenant son poste, Yvette Roudy, dont la stratégie repose essentiellement sur l'information, a souhaité développer les moyens pour la diffuser et a voulu que les crédits soient en partie utilisés pour mettre en place des structures d'information. Elle a donc favorisé l'extension des CIFF qui ont changé d'appellation pour s'appeler Centres d'Information du Droit des Femmes.

En Bretagne, bien sûr, tout était à faire, étant entendu que sur le plan local, des opérations en

Des stages de formation à la vie municipale

25 % de femmes devront figurer sur les listes des municipales ; ainsi en a décidé la loi. Mais les femmes sont-elles prêtes pour ces postes de responsabilité qui vont leur incomber ? Bien n'est moins sûr.

C'est pour permettre à ces femmes désireuses de participer à la vie de leur commune en toute connaissance de cause que le Ministère des Droits de la Femme a décidé d'accorder une aide à deux associations nationales (l'Union Féminine Citoyenne et Sociale et la Fédération Nationale des Associations Familiales Rurales) pour la réalisation de stages de formation à la vie municipale. Ces cycles, qui ont déjà démarré en Bretagne, abordent divers sujets, tels l'étude d'un programme, d'un budget, les problèmes de gestion...

direction des femmes pouvaient avoir été menées par des associations. Mais sur le plan officiel, il n'y avait rien.

Des centres départementaux se sont donc constitués dans chaque préfecture (à l'exception du Finistère où c'est Brest qui joue le rôle de métropole) - il regroupe des associations déjà existantes comme le Planning Familial, les syndicats... Ils ont pour mission de gérer tous les centres du département car notre but est d'avoir le maximum de centres dont la répartition géographique reste à définir.

A.M. - Au milieu de ces structures qui se créent, quelle est votre fonction, à vous qui représentez pour la Bretagne administrative le Ministère des Droits de la Femme ?

C.D. - Ma fonction est multiple : comme je vous l'ai dit au début de cet entretien, je suis chargée d'appliquer et de faire appliquer une politique ; je veille donc à sa bonne diffusion. Mais j'ai également un rôle de coordination et d'animation ; c'est ainsi que j'ai pris l'initiative de créer un Conseil Technique Régional qui se réunit régulièrement pour débattre différents problèmes que j'ai à traiter dans le cadre de cette délégation. Cette structure, qui n'est pas officielle du tout, regroupe les chargés de mission départementales, les présidentes et trésorières des centres d'information, des femmes intéressées par le travail de la délégation... Bien que ce comité ne soit que consultatif et n'ai aucun pouvoir de décision, il est très important pour moi car il me permet de recueillir de multiples avis et de ne pas travailler isolée. Par ailleurs, une autre structure est en train de se constituer : il s'agit d'une association de gestion pour gérer les crédits que nous recevons des différents ministères et qui sera composée, je l'espère, de représentants des administrations régionales et de représentants des associations départementales. Un autre aspect de ma formation est mon rôle administratif : je fais partie de toutes les réunions de travail qui rassemblent les directions régionales.

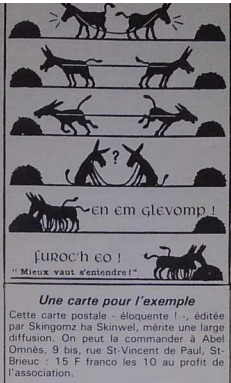
A.M. - Une dernière question : on regrette souvent que les hauts fonctionnaires nommés en Bretagne soient des parachutés : or, vous êtes bretonne, est-ce un hasard ?

C.D. - Je dois vous dire que je n'aurais pas accepté d'aller travailler ailleurs ; j'habite une région dans laquelle je me sens bien et je n'aurais pas voulu la quitter. Par ailleurs, la critique que vous formulez ne peut atteindre le Ministère des Droits de la Femme puisque les 22 délégués que nous sommes sont quasiment toutes originaires de la région où elles ont été nommées.

Le 8 août 1980, Yvette Roudy écrivait dans les colonnes du "Monde" : "Il faudra bien qu'un jour nous soyons partie prenante d'un projet global pour un nouvel ordre économique, social, culturel, pour l'ensemble de l'humanité. Alors le monde sera différent... Mais les femmes veulent-elles vraiment occuper toute la place qui leur revient ? Là est toute la question".

En Bretagne, Colette Dubernat se fait l'avocate de l'indépendance féminine. Finie la liberté par procuration ? En tout cas, ses projets ne manquent pas. Au lieu de dresser un bilan sans cesse resserré des oppressions, elle souffle des actions à réaliser. Sa parole déborde d'autres paroles. La devise, d'une de ses amies, affichée dans son bureau est là pour le lui rappeler : "L'appariens toute entière à la Révolution sociale".

Interview recueillie par ANNE-ÉDITH POILVET et MARIE-CHRISTINE TREGARO



Une carte pour l'exemple

Cette carte postale - échoquette -, éditée par Skirgomez ha Skinwel, mérite une large diffusion. On peut la commander à Abel Omnes, 9 bis, rue St-Vincent de Paul, St-Brieuc. 15 F franco les 10 au profit de l'association.

breizh

magazine de la culture bretonne

Abonnement 1 an 50 F
C.C.P. RENNES 2135-53 V
Le Pneu TREDION - 56250 ELVEN
et chaque mois chez votre libraire

Paul Chapel s'en va
Nous l'avons annoncé les premiers : Paul Chapel, maire de Vannes, se retire et il désigne ses dauphins : Pierre Pavec et Yvonne Sauvet... alors que l'on pensait que celle-ci serait le n°1.

Le 8 août 1980, Yvette Roudy écrivait dans les colonnes du "Monde" : "Il faudra bien qu'un jour nous soyons partie prenante d'un projet global pour un nouvel ordre économique, social, culturel, pour l'ensemble de l'humanité. Alors le monde sera différent... Mais les femmes veulent-elles vraiment occuper toute la place qui leur revient ? Là est toute la question".

En Bretagne, Colette Dubernat se fait l'avocate de l'indépendance féminine. Finie la liberté par procuration ? En tout cas, ses projets ne manquent pas. Au lieu de dresser un bilan sans cesse resserré des oppressions, elle souffle des actions à réaliser. Sa parole déborde d'autres paroles. La devise, d'une de ses amies, affichée dans son bureau est là pour le lui rappeler : "L'appariens toute entière à la Révolution sociale".

Interview recueillie par ANNE-ÉDITH POILVET et MARIE-CHRISTINE TREGARO

Le 8 août 1980, Yvette Roudy écrivait dans les colonnes du "Monde" : "Il faudra bien qu'un jour nous soyons partie prenante d'un projet global pour un nouvel ordre économique, social, culturel, pour l'ensemble de l'humanité. Alors le monde sera différent... Mais les femmes veulent-elles vraiment occuper toute la place qui leur revient ? Là est toute la question".

En Bretagne, Colette Dubernat se fait l'avocate de l'indépendance féminine. Finie la liberté par procuration ? En tout cas, ses projets ne manquent pas. Au lieu de dresser un bilan sans cesse resserré des oppressions, elle souffle des actions à réaliser. Sa parole déborde d'autres paroles. La devise, d'une de ses amies, affichée dans son bureau est là pour le lui rappeler : "L'appariens toute entière à la Révolution sociale".

Interview recueillie par ANNE-ÉDITH POILVET et MARIE-CHRISTINE TREGARO

Des régions à la paix par l'union de l'Europe

PAR DENIS DE ROUEMONT

1. La formule de l'Etat-Nation intégralement centralisé et de souveraineté absolue pose aujourd'hui l'obstacle majeur à toute espèce d'union de l'Europe, c'est-à-dire à la condition préalable de l'établissement d'une paix solide dans le monde de la fin du XXe siècle.

Il faut donc dépasser cette formule, inventée voici près de deux cents ans par les jacobins, réalisée par Napoléon à la faveur de la guerre et en vue de la guerre. Copiée depuis lors par tous les pays du monde (à la seule exception, peut-être, de la Suisse) elle consiste en fait dans la mimique d'un lourd appareil étatique - fonctionnaires, police et armée - sur toutes les composantes de la vie d'une nation : centralisation de l'économie et des structures politiques mais aussi de l'éducation ; uniformisation forcée des cultures et des ethnies dans le carcan de frontières le plus souvent arbitraires ; et enfin, dominant et unifiant le tout, le dogme de la sacrosainte Souveraineté nationale absolue et indivisible. C'est en son nom que, ces jours-ci, deux grands Etats n'hésitent pas à s'affronter par les armes, couvrant le risque non nul de déclencher les réactions en chaîne d'une guerre mondiale et de l'extinction du genre humain, plutôt que de renoncer à des droits théoriques sur un petit troupeau d'ânes déserts.

2. Mais dépasser l'Etat-Nation, né de la guerre et fauteur de guerres, signifie ici et maintenant, le détachement simultané de deux dynamismes contraires quoiqu'en étroite interaction de nos peuples à l'échelle continentale, l'autre à la restauration ou à la création de communautés autonomes à l'échelle régionale.

3. L'Etat-Nation est en crise partielle. Il se voit incapable d'assurer les fonctions qu'il s'était arrogées : défense du territoire et des libertés

populaires, garantie de la monnaie, paix sociale, sécurité de l'emploi, préservation de l'environnement.

Vouloir fonder l'Union de l'Europe sur les Etats-Nations souverains, c'est vouloir un cercle carré. Ce serait tenter de fonder une Amicale des Misanthropes, projet radicalement contradictoire en soi, pour des raisons bien évidentes.

Dénouer le dogme meurtrier de la souveraineté nationale absolue et indivisible, est le premier devoir de tous les citoyens qui se veulent libres et responsables - l'un n'allant pas sans l'autre comme je le repète depuis un peu plus d'un demi-siècle.

4. Il existe une demi-douzaine de définitions de la Région : ethnique (Bretagne, Pays Basque), linguistique (Alsace), culturelle (Occitanie), géographique-écologique (Léman-alpin), économique (Regio basiliensis), historique (Ecosse, Catalogne, etc.). Toutes sont valables. Seule varient les caractères prioritaires, mais tous les autres sont toujours présents, à des degrés inégaux.

La définition que je propose est peut-être la plus compréhensive ou englobante : la région doit être avant tout et après tout, un espace de participation civique, favorisant la formation et le développement d'une communauté réelle et capable d'autonomie.

Elle ne doit pas être un mini-Etat-Nation, ni revendiquer toutes les compétences étatiques, mais seulement celles qui correspondent à la dimension des problèmes qu'elle est le mieux en mesure de gérer. "Ne confiez jamais à une plus grande unité ce qui peut être fait par une plus petite. Ce que la famille peut faire, la municipalité ne doit pas le faire. Ce que la municipalité peut faire, les Etats ne doivent pas le faire. Et ce que les Etats peuvent faire, le gouvernement fédéral ne doit pas le faire" (1) écrivait, dans un raccourci génial, le sénateur américain D. Moynihan.

C'est dire que la région doit être et demeurer "de dimensions modestes", comme le voulait Rousseau, ou en tous cas variable selon les fonctions qu'elle assure. Elle doit être "à la taille de l'homme", de telle manière que chaque citoyen puisse y faire entendre sa voix ; mais aussi, "à la taille de ses problèmes", qui sont "à géométrie variable", comme on vient de le voir, jamais délimités par une frontière d'Etat, qui n'arrête ni les pollutions, ni les microbes, ni les terroristes, ni les capitaux en fuite, mais par les seuls intérêts de sa population. "Une région ne se définit pas, elle se reconnaît" écrivait au XIXe siècle le géographe français Vidal de la Blache.

Reconnaître, animer et promouvoir les Régions constitutives de l'Europe des réalités, les fédérer progressivement - bien souvent à travers les Frontières nationales -, les amener à constituer un Senat des Régions d'Europe, telles sont les étapes obligées de l'avènement d'une Fédération continentale : c'est autant dire de la paix de l'Europe, condition de la paix du Monde.

Ouvrez de longue haleine, direz-vous ?

Il n'y a donc pas une seule minute à perdre.

DENIS DE ROUEMONT

(1) Cité dans : Denis de Rougemont, Rapport au Papeur Européen sur l'état de l'Union de l'Europe 1978, (Groupe L'Espresso), Stock, 1979, p. 124.

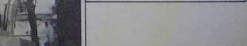


Pour le renouveau du P.C.

Autour d'un groupe de militants retoulés au principe du "centralisme" bureaucratique pratiqué au P.C.F. vient de naître, à Nantes, un "collectif" pour le renouveau du parti communiste. Ses promoteurs affirment leur fidélité aux principes communistes mais veulent que le PC se démocratiser en admettant en son sein tous les communistes dans leur diversité. Et désirent figurer sur les listes d'union de la gauche. Ce qui va soulever bien des problèmes ! (Contact : Patrick Delasalle : (40) 71 20 33).

Un comité de soutien à Claude Champaud

Un comité de soutien s'est constitué à Rennes pour aider la liste que mènera Claude Champaud. Il est présidé par le cardiologue Jean Guisard, ancien doyen de la Faculté de médecine ; on y trouve notamment Jean Rouyer, ancien président du C.E.S., Georges Brandt, Annie Dauloux, Joseph Duault, Jean-Pierre Dagron.



Trois renvois à Paris car seul le Premier Ministre peut agir

Pour la première fois dans l'histoire de l'Établissement Public Régional (EPR), le président du Conseil Régional (CR) a ouvert une session sans allocution liminaire, d'embolie le 29 septembre Raymond Marcellin a donné la parole au premier rapporteur.

Il est vrai que, le Préfet-Commissaire de la République étant désormais absent, le président n'avait pas à exprimer la pensée des "élus" au représentant de l'État, "entre élus" le discours lui paraît inutile. Seulement au fil des dossiers (11) il interviendra quand bon lui semblera.

Pour la première fois les 21 et 22 septembre, Pierre Le Treut, vice-président, représentant officiellement le président du CR, suivit les travaux du Comité Économique et Social (CES) intégralement. Curieusement pourtant il prit place à gauche de René de Foucaud, le siège de droite ne fut occupé que brièvement par le préfet.

Par contre, le représentant de ce dernier, Bernard Coquet, "secrétaire général pour les affaires régionales", avait, derrière le président la présidence sur le "directeur général des services de la région" Guy Barriolade. Le CR évita soigneusement de commettre la bavure.

Une tare : l'art du flou
 Avant toute chose, le président du CES estima que la fin du mandat de deux ans et demi entraînant à solliciter de l'assemblée une reconnaissance de la légitimité du bureau élu le 22 janvier 1980 (2). En effet, jusqu'à la date d'installation du nouveau CES, les membres actuels restent en fonction.

René de Foucaud ayant remis la démission collective du bureau, le doyen d'âge Alphonse Boulbain occupa le fauteuil de présidence. "Sans reconduction notre bureau n'aurait plus d'existence légale, précisait-il, et nos travaux seraient aux aussi en dehors de la légalité. Je propose de le reconduire en bloc".

À la demande de René Loury une suspension de séance fut accordée, personne ne sut trop pourquoi. Puis 85 des 88 votants renouvelèrent leur confiance au bureau et à son président. Il n'y eut qu'une voix contre, un bulletin blanc et un bulletin nul.

Avant rappelés quelques données sur les futurs CES, René de Foucaud ironisa sur la loi "droits et libertés" des collectivités : "lorsqu'on a DES libertés, celles-ci sont énumérées de façon exhaustive, ce qui est le cas, mais, par définition, on n'a pas LA liberté".

Abordant l'ordre du jour de la session, il insista sur une remarque préalable : "vos travaux en commissions ont dû vous montrer à l'évidence que les compétences et les ressources financières des diverses entités territoriales sont si peu définies, que les financements croisés deviennent une obligation. Cette technique, presque toujours favorable au désengagement de l'État, complique les problèmes et les négociations, allonge les délais de réalisation en augmentant les coûts, et ne donne pas de travail immédiat aux entreprises qui sont en train de mourir".



Raymond Leterte

Et de prendre quatre exemples de ce "flou qui, dans la mode féminine, est un art, mais une tare sur le plan administratif et financier", le régime des aides, le plan routier breton, le fonds européen de développement régional (FEDEER), le cas de la Banque de Bretagne.

"A ceux qui seraient tentés de me taxer de désabusement ou de pessimisme, je me contenterai de demander s'ils ne trouvent pas que les fruits n'ont pas, et de très loin, passés la promesse des fleurs".

Il fallait attendre l'après-midi pour entendre une seule réaction : "je n'approuve pas la tonalité triste et désabuseuse du discours du président, protesta calmement Claude Guérolot. Vous parlez du "flou", mais il n'est pas possible d'aller au pas de charge ! Vous évoquez la Banque de Bretagne, mais serions-nous devenus subitement autonomistes et indépendantistes au point de réclamer une autonomie financière ? ... L'essentiel est de ne pas baisser les bras, ni aujourd'hui, ni demain".

René de Foucaud avait remis la démission collective du bureau, le doyen d'âge Alphonse Boulbain occupa le fauteuil de présidence. "Sans reconduction notre bureau n'aurait plus d'existence légale, précisait-il, et nos travaux seraient aux aussi en dehors de la légalité. Je propose de le reconduire en bloc".

À la demande de René Loury une suspension de séance fut accordée, personne ne sut trop pourquoi. Puis 85 des 88 votants renouvelèrent leur confiance au bureau et à son président. Il n'y eut qu'une voix contre, un bulletin blanc et un bulletin nul.

Avant rappelés quelques données sur les futurs CES, René de Foucaud ironisa sur la loi "droits et libertés" des collectivités : "lorsqu'on a DES libertés, celles-ci sont énumérées de façon exhaustive, ce qui est le cas, mais, par définition, on n'a pas LA liberté".

Abordant l'ordre du jour de la session, il insista sur une remarque préalable : "vos travaux en commissions ont dû vous montrer à l'évidence que les compétences et les ressources financières des diverses entités territoriales sont si peu définies, que les financements croisés deviennent une obligation. Cette technique, presque toujours favorable au désengagement de l'État, complique les problèmes et les négociations, allonge les délais de réalisation en augmentant les coûts, et ne donne pas de travail immédiat aux entreprises qui sont en train de mourir".

Abordant l'ordre du jour de la session, il insista sur une remarque préalable : "vos travaux en commissions ont dû vous montrer à l'évidence que les compétences et les ressources financières des diverses entités territoriales sont si peu définies, que les financements croisés deviennent une obligation. Cette technique, presque toujours favorable au désengagement de l'État, complique les problèmes et les négociations, allonge les délais de réalisation en augmentant les coûts, et ne donne pas de travail immédiat aux entreprises qui sont en train de mourir".

Leçon de libéralisme

Premier rapport à l'ordre du jour du CR venait la "mise en conformité avec la loi" du RÈGLEMENT INTÉRIEUR. "Il n'y a rien d'essentiel à modifier", reconnaissait Raymond Marcellin en rendant hommage au premier président, "René Plevin qui l'avait conçu de façon très libérale".

Jean-Michel Boucheron fit seulement trois remarques dont l'une révélait qu'il n'avait pas le règlement intérieur. Il demanda en effet que "le scrutin public puisse être obtenu par un quart des conseillers". Or l'article 42 prévoit parmi les divers modes de votation que "le scrutin public est de droit toutes les fois que le dixième des membres présents à la séance le demande". Raymond Marcellin eut un sourire en coin : "vous êtes moins libéral".

Aux deux autres suggestions, le président répondit prudemment : "les comptes-rendus de séances du bureau ne pourraient-ils pas être adressés à tous les conseillers ?". "J'en parlerai au bureau".

"Ne pourrions-nous pas vous poser des questions écrites, comme cela se pratique au parlement ? vous auriez deux mois pour y répondre". "Tout a fait d'accord, posez moi vos questions et j'espère que l'administration me permettra de vous répondre avant deux mois".

Les débats ne conduisirent à aucune divergence par rapport à la décision modificative prévue dans les rapports signés du président. DM2 présentée dans notre dernière chronique (1). Nous ne retenons ici que quelques réflexions échangées en séance publique.

Au sujet de l'attribution des aides aux usines et ateliers-relais, Ronan Le Prohon s'étonna d'abord que leur examen ait été transféré d'une commission à une autre, suivant ainsi le passage de l'une à l'autre du rapporteur Jean-Charles Cavallé : "je soumettrai ce point au bureau" promit le président.

À Charles Josselin, Raymond Marcellin dit son souhait de voir s'agier au "Bureau industrialisation" les 4 présidents des Conseils Généraux, qui appuient de leurs propres subventions cette politique régionale.

Évoquant l'échec en septembre du contrat avec l'Association Ouest-Atlantique pour l'instruction des dossiers des aides, Charles Josselin insista sur l'intérêt des relais départementaux que constituent les Comités d'Expansion.

Mieux vaudrait un allégement fiscal
 Concernant la Prime d'Aménagement du Territoire (PAT), le Bureau du CR avait tenu une réunion exceptionnelle avant la reprise de la séance plénière le 30 septembre. Il attribua 13,25 MF, les projets primés correspondant à la création de 510 emplois supplémentaires à réaliser dans un délai de trois ans.

Ce n'est qu'au Journal Officiel du 24 septembre que paraissent les décrets relatifs à la Prime Régionale à l'Emploi (PRE) et la Prime Régionale à la Création d'Entreprises (PRCE). Un rapport complémentaire fut distribué en séance, en conclusion duquel le président conseillait de "différer la mise en œuvre de cette action jusqu'à la publication de l'arrêté complémentaire attendu et une réflexion plus approfondie sur les modalités et le coût financier".

Leçon de libéralisme

Premier rapport à l'ordre du jour du CR venait la "mise en conformité avec la loi" du RÈGLEMENT INTÉRIEUR. "Il n'y a rien d'essentiel à modifier", reconnaissait Raymond Marcellin en rendant hommage au premier président, "René Plevin qui l'avait conçu de façon très libérale".

Jean-Michel Boucheron fit seulement trois remarques dont l'une révélait qu'il n'avait pas le règlement intérieur. Il demanda en effet que "le scrutin public puisse être obtenu par un quart des conseillers". Or l'article 42 prévoit parmi les divers modes de votation que "le scrutin public est de droit toutes les fois que le dixième des membres présents à la séance le demande". Raymond Marcellin eut un sourire en coin : "vous êtes moins libéral".

Aux deux autres suggestions, le président répondit prudemment : "les comptes-rendus de séances du bureau ne pourraient-ils pas être adressés à tous les conseillers ?". "J'en parlerai au bureau".

"Ne pourrions-nous pas vous poser des questions écrites, comme cela se pratique au parlement ? vous auriez deux mois pour y répondre". "Tout a fait d'accord, posez moi vos questions et j'espère que l'administration me permettra de vous répondre avant deux mois".

Les débats ne conduisirent à aucune divergence par rapport à la décision modificative prévue dans les rapports signés du président. DM2 présentée dans notre dernière chronique (1). Nous ne retenons ici que quelques réflexions échangées en séance publique.

Au sujet de l'attribution des aides aux usines et ateliers-relais, Ronan Le Prohon s'étonna d'abord que leur examen ait été transféré d'une commission à une autre, suivant ainsi le passage de l'une à l'autre du rapporteur Jean-Charles Cavallé : "je soumettrai ce point au bureau" promit le président.

À Charles Josselin, Raymond Marcellin dit son souhait de voir s'agier au "Bureau industrialisation" les 4 présidents des Conseils Généraux, qui appuient de leurs propres subventions cette politique régionale.

Évoquant l'échec en septembre du contrat avec l'Association Ouest-Atlantique pour l'instruction des dossiers des aides, Charles Josselin insista sur l'intérêt des relais départementaux que constituent les Comités d'Expansion.

Mieux vaudrait un allégement fiscal
 Concernant la Prime d'Aménagement du Territoire (PAT), le Bureau du CR avait tenu une réunion exceptionnelle avant la reprise de la séance plénière le 30 septembre. Il attribua 13,25 MF, les projets primés correspondant à la création de 510 emplois supplémentaires à réaliser dans un délai de trois ans.

Ce n'est qu'au Journal Officiel du 24 septembre que paraissent les décrets relatifs à la Prime Régionale à l'Emploi (PRE) et la Prime Régionale à la Création d'Entreprises (PRCE). Un rapport complémentaire fut distribué en séance, en conclusion duquel le président conseillait de "différer la mise en œuvre de cette action jusqu'à la publication de l'arrêté complémentaire attendu et une réflexion plus approfondie sur les modalités et le coût financier".

Après que Jean-Charles Cavallé eut fait lecture du rapport, Raymond Marcellin en vint tout de suite à des propositions précises : "mettons en place un Groupe de Travail des Primes, soit 6 membres des deux commissions compétentes ; il nous fera part de ses réflexions à notre prochaine réunion les 8 et 9 novembre prochain".

Présent à la séance, René de Foucaud fit savoir au président par message interposé son étonnement que le CES n'ait pas été consulté : "les textes étant parus le 24 ne pouvaient être examinés le 21, répliqua Raymond Marcellin, mais nous saurons le CES avant notre réunion de novembre". Dans sa lettre d'information du 4 octobre, René de Foucaud annonçait une réunion pour le 3 novembre.

Au CR Pierre Méhaignerie fit valoir qu'"une aide fiscale aux entreprises serait préférable aux aides-assistances. Mais il faut faire avec ce qui est, simplifier les dossiers, s'alléger sur ce qui ferait les régions voisines, incorporer le tertiaire sous certaines conditions".

Charles Josselin dit son accord sur "l'allègement fiscal, qui est d'ailleurs annoncé dans le cadre du budget 1983", accord aussi pour "ne pas faire moins que les voisins". Quant au "délai de réflexion, il est important ; peut-être alors pourrait-on instaurer un régime transitoire pour la fin 1982".

"Non, précisait Raymond Marcellin, il nous faut réfléchir vite ; que le groupe de travail fasse ses propositions le 8 novembre".

"Mais notre groupe politique n'est pas représenté dans ce groupe de travail, protesta Félix Leyzour ; je pose la candidature de Louis Le Roux". "Il n'y a aucun inconvénient à ce que M. Le Roux y soit". fit Raymond Marcellin en balayant d'un regard interrogatif les rangs des conseillers. "Nous n'y voyons même que des avantages" conclut en souriant Félix Leyzour.

Le groupe est donc passé de 12 à 14 membres, auxquels ont été associés 12 membres du CES ; il aura tenu plusieurs réunions en un mois.

Est-ce un véritable atout ?
 Le dossier de l'entrée de l'EPR dans le capital de la SDR (1) a provoqué quelques remarques. "Pourquoi, fit Michel Duthoit au CES, ne pas envisager aussi une coopération avec la Banque de Bretagne ?". À quoi le président répliqua sèchement : "la Banque de Bretagne c'est l'État, il n'est donc pas question de coopération".

Tandis que Mathéo Onno ne voyait pas "pourquoi la Banque de Bretagne serait privilégiée", Jean-Luc Le Douarin estimait utile de "multiplier les instruments régionaux". Victor de Cadent et Jean Le Calvez conciliaient les deux points de vue : "il faudrait alors faire appel à toutes les banques".

En conclusion de l'avis transmis au CR, "le CES souhaite que des contacts soient établis avec la Banque de Bretagne pour étudier les modalités de sa contribution à la politique industrielle de la région".

Au CR Jean Giovannelli émit un autre souhait : "qu'à la SDR, les deux sièges d'administrateurs réservés au CR soient attribués l'un à la majorité, l'autre à l'opposition". Adroïtement, Raymond Marcellin esquiva la réponse : "c'est du ressort de la commission des finances".

Dans un autre registre, Marc Bécam interrogea : "notre entrée à la SDR sera-t-elle un atout ? L'État ne risque-t-il pas de se désintéresser pour une part de l'emploi en disant : c'est votre affaire à la Région. Je crains que

l'on en arrive alors au mauvais constat : les régions riches feront plus pour l'emploi, les régions moins riches feront moins pour l'emploi".

"C'est vrai, conclut Raymond Marcellin, il nous faut être très attentifs".

Qui fait quoi ?
 "Les arguments en faveur de l'éclatement de saunons de Brassats, sont trop optimistes, le CES n'est pas favorable", c'était la conclusion du rapporteur Henri Didou, adoptée à l'unanimité par l'assemblée.

Malgré la même appréciation de Claude Saunier et Gilbert Le Bris au CR, les arguments favorables de Jacques de Menou, soutenu par Alphonse Arzel et Ambroise Guellac, prévoyaient : "des expériences de même type ont réussi en Irlande et aux États-Unis où 5 % des smolts lâchés reviennent". Brassats aura 500 000 F.

La présentation du dossier sur l'installation immobilière de l'EPR en l'Hôtel de Bizien, ne donna lieu qu'à une seule remarque au CR, de la part du maire adjoint de Rennes, Michel Philippoteau. Avant de lui donner la parole, Raymond Marcellin tint à remercier la Ville d'avoir renoncé à son droit de préemption, l'immeuble étant en zone d'intervention foncière.

"C'est une excellente réalisation pour le rayonnement de Rennes, commenta l'adjoint ; mais dans votre rapport vous avez omis de compter un crédit correspondant à la taxe due pour toute transformation de logements en bureaux, et il ne saurait être question de dérogation". Le président esquiva : "nos services municipal pour régler cette affaire".

Des locaux, il était aisé de passer au personnel. Yvon Bourges précisait qu'un recrutement était en cours de "haut agents contractuels, dont quatre de haut niveau".

Au CES, Guy Parigot avait posé la question qui intéressait tout le monde : "il y a eu des modifications de structures, des personnes de l'ancienne mission régionale relévent désormais de l'EPR, ne pourrait-on pas avoir un organigramme clair nous permettant de savoir qui fait quoi ?".

Au niveau du CES, affirma René de Foucaud, rien n'est changé : "M. Le Treut pourrait peut-être vous répondre". C'était prématuré, mais Pierre Le Treut promit "d'adresser un organigramme à chaque membre après la session du CR".

Chaque membre des deux assemblées a un effet connu le 2 octobre "l'affiliation et les attributions du personnel". Selon deux grands rubriques : cinq services sous l'autorité du Directeur général d'une part, et d'autre part le Directeur du Cabinet du Président du CR.

Pas de politique la dessous !
 Comme attendu, les deux communications sur la Baïsse d'Ouessant et l'annexe B1 ter (1) donnerent lieu à des "passées" subtiles avant de faire l'unanimité très minut.

"Il ne faut pas perdre de temps ; un nouvel accident souverain de vives protestations, insista Raymond Marcellin pour la baïsse ; seul l'État français peut intervenir au niveau de l'Europe, demandons une audience au Premier Ministre".

Techniquement une telle construction est très délicate, fit valoir Claude Saunier après

Le  **RESEAU TRANSCAP**

31 AGENCES EN FRANCE TRANSPORTS PAR SERVICE INTERVILLES NATIONAL

GESTION DE STOCKS
 TRANSPORTS MARITIMES
 TRANSPORTS AERIENS
 TRANSPORTS INTERNATIONAUX
 21 AGENCES EN AFRIQUE

Votre interlocuteur sur l'Ouest :
 Z. Sud-Est - RENNES
 Rue de la Fréharière
 35111 CESSON SEVIGNE
 Tél. (09) 51 99 31 Tél. 7 700 43

RESEAU TRANSCAP POUR TOUS VOS TRANSPORTS DE 1 kg à 100 t

avoir bien marqué "qu'un nouvel accident avait le même ou le même", laissant entendre que les gouvernements précédents auraient dû agir avec fermeté, "il faut de l'obstination".

"C'est au Premier Ministre d'être obstiné" repart le président. Michel Philipponneau suggère "qu'une délégation mandatée par le CR et les Conseils Généraux aille rencontrer les responsables européens". "C'est recevable et légal" se contenta de faire remarquer Raymond Marcellin, cela regarda le Premier Ministre, il doit convaincre son métier".

Candida, il ajouta "il n'y a pas de politique là-dessous, nous ne prenons parti contre personne", j'ai pressé les gouvernements précédents de la même façon".

Au sujet de l'ANNEXE B ter, il rappela que 4 ou 5 lettres aux ministres étaient restées sans réponse. "Pourtant ce n'est pas avec la SNCF qu'il faut discuter, c'est être pendant d'avance ! Seul le Premier Ministre peut lui imposer nos vues".

A l'unanimité, il fut donc décidé qu'une délégation solliciterait un rendez-vous à l'Hôtel Matignon.

Qui en ferait partie ? Charles Josselin proposa Michel Philipponneau qui connaît particulièrement le dossier, et puis "je suis toujours l'homme de gauche des délégations, il est bon que quelqu'un d'autre en soit". Félix Levoeur rappela de nouveau la volonté de son groupe d'être acteur : "s'il y a délégation, que l'on en fasse partie". Pour le président "la composition de la délégation devra être précisée avec Matignon".

Il ne fut pas question du CES, où cependant Paul Gouverneur avait plaidé pour qu' "en parlant rail, on n'oublie pas les transports routiers".

Mi-octobre, aucune réponse à la demande d'audience n'était arrivée de Matignon ; mais le 19 le Ministre de la Mer Louis Le Pensec annonçait une première tranche de travaux pour la construction de la base en 1983, soit un premier crédit de 50 MF.

Guérilla par correspondance

C'est également un renvoi à la responsabilité du gouvernement qui a marqué le vote du CR pour refuser de financer les COMITÉS LOCAUX DE L'EMERLOI. Il s'agissait de préparer le budget pour 1983 (1).

Quelques jours plus tôt, le CES s'était prononcé en faveur d'une "participation financière forfaitaire", par 17 voix pour, contre 14 et 10 abstentions. Robert Le Jeune se dit d'accord avec le rapport en ce sens de Charles Le Bis. Robert Canedic insista : "ces comités sont complémentaires de l'administration", puis Henri Didou : "ce sont des maillons utiles dans la lutte contre le chômage".

Par contre, André Blayo repart l'argument de Raymond Marcellin dans le rapport d'inspection : "l'Etat n'aide pas, nous n'avons pas à aider". Alain de Couville alla plus loin : "ces comités sont des gadgets, structure impuissante et ruineuse. Mais qu'on ne nous fasse pas dire ce que nous ne disons pas, voter contre une subvention n'est pas être contre l'emploi !". Un autre argument de Christian Morvan ne fut pas plus retenu : "un comité, c'est une chambre de réflexion qui n'a vraiment pas besoin d'un budget, pas plus de l'Etat que de la Région, il ne faut pas se tromper de débat".

Malgré une plaidoirie convaincante de Louis Le Roux au CR, "à partir de l'exemple du comité de Brest, le premier mis en place" (18),

NOUVEAU... LE LIVRE VIII (septembre 1981 à août 1982) DE LA CHRONIQUE DES ASSEMBLÉES RÉGIONALES DE BRETAGNE VIENT DE PARAÎTRE

Franco : 18 F à Armor-Magazine

"réalisation des crédits de promotion des produits de la mer". Au CR, quatre autres voeux furent adoptés : l'un pour faire valoir le projet d'une mini-acierie permettant l'utilisation de la ferraille bretonne ; un autre pour l'inscription de la Bretagne sur la liste des régions européennes "hautement dépendantes de la pêche".

Un troisième voeu souhaitait l'ouverture d'un Bureau annexe d'information des communautés européennes au bénéfice des régions périphériques du grand ouest armoricain. "Il ne faudrait pas, fit remarquer Michel Cointat, que ce bureau nuise à la permanence rennaise de la Conférence des régions périphériques maritimes d'Europe".

Enfin Jacques de Menou fit valoir la nécessaire revalorisation des "crédits de fonctionnement de l'enseignement agricole privé" ; les 5,3 % prévus pour 1983 seront insuffisants ; la liberté doit se payer et-on, ce n'est pas acceptable !". Félix Levoeur rappela qu'il faudrait "aussi penser à l'enseignement agricole public".

Quant à la COMMUNICATION SUR LA PRÉPARATION DU IXème PLAN, elle a donné lieu à un échange sérieux dans les deux assemblées. Le thème sera repris au cours de la session de novembre, le 3 pour le CES, le 8 par le CR.

A la demande de Claude Guérollet, le CES avait de toute façon voté par 22 voix une ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE EXTRAORDINAIRE afin de donner un avis régional sur le plan national et ce : "vers la fin octobre".

La nouvelle rédaction de Michel Rocard sera distribuée, et l'EPR aura un avis à donner sur ce document d'orientation pour le IXème Plan.

Pour préparer le plan régional, 10 groupes se sont mis au travail ; c'est le groupe plan Océan-Bretagne qui s'est réuni le premier le 18 octobre.

Ainsi l'ordre du jour de la quatrième session ordinaire sera très léger. Outre le dossier sur le nouveau régime des primes régionales dont nous avons parlé ci-dessus, il ne comportera que deux communications faisant suite aux voeux sur l'aviculture et l'enseignement agricole privé.

RAYMOND LETERTRE

(1) Chronique n° 36 - Armor-Magazine octobre 1982. (2) Chronique n° 68 - mars 1980 et chronique n° 71 - juin 1980. (3) Chronique n° 93 - juin 1982 "modification considérable". (4) Chronique n° 1 - février 1974. (5) Chronique n° 30 - octobre 1976. (6) Chronique n° 65 - décembre 1979. (7) Chronique n° 87 - février 1980. (8) Chronique n° 87 - décembre 1981. c'est le Premier Ministre qui l'avait "installé", la veille de sa rencontre avec les responsables régionaux à Rennes. (9) Chronique n° 94 - juillet 1982 : "laborieuse unanimité".

**FORUM POUR L'UNITÉ :
11 DÉCEMBRE**

Le CUAB organise à Nantes le 11 décembre un forum pour l'unité destiné à marquer la fin d'une période de grande patience, et à exposer publiquement, plus complètement que cela n'est possible lors des marches pour l'unité, les aspects de son combat pour la réunification de la Bretagne. Il se tiendra dans une grande salle des locaux rénovés de l'ancienne Manufacture de Tabac (à 30 mètres de la gare SNCF, bd de Sialingrad).

Un troisième voeu du CES réclamait la

vie économique et sociale

Le syndicalisme ne peut-être que ce qu'il est

PAR ANDRÉ BERGERON

Le syndicalisme est comme les belles filles. Malgré les années, il est passionnément courtisé par les uns ou les autres. Les partis politiques et les gouvernements ont, de tout temps, rêvé d'en faire leur instrument. Ouvertement ou non, ils ont cherché à en faire l'amplificateur de leurs décisions. C'est vrai depuis qu'il existe. Le vieux débat concernant la place du syndicalisme dans la société démocratique, la nature de ses relations avec le parti socialiste, a été tranché en 1906 au Congrès de l'Indépendance l'avaient alors emporté.

Tout a recommencé au lendemain de la "révolution" soviétique. Il en est résulté la scission de 1921 qui a séparé ceux qui croyaient à la nécessité de l'indépendance du mouvement syndical à l'égard des partis et ceux qui voulaient mettre en application les théories de Lénine sur le syndicalisme "courroie de transmission entre les partis communistes et les masses ouvrières".

On parle aujourd'hui du "pouvoir syndical". Cette expression n'est pas juste dans la mesure où elle suggère que le mouvement syndical pourrait être plus ou moins associé à la direction de

l'Etat. Cette façon de voir est à l'opposé des conceptions de la C.G.T. Force Ouvrière, qui demeure convaincue que le syndicat doit demeurer ce qu'il est, c'est-à-dire le lieu de rassemblement de celles et de ceux qui prennent conscience de la nécessité de défendre ensemble leurs intérêts matériels et moraux.

On ne peut, en effet, être gouvernants et gouvernés. Le Gouvernement doit forcément tenir compte des préoccupations de l'ensemble des catégories qui composent la nation. Le syndicalisme a, lui, en charge les intérêts particuliers des salariés. Cela ne veut naturellement pas dire qu'il s'installe dans l'irresponsabilité, la démagogie et la surenchère, mais qu'il conservera quoiqu'il arrive sa liberté d'appréciation et, éventuellement, d'action.

Si le syndicalisme, selon nous, ne saurait être un pouvoir (au sens politique et institutionnel du terme) ou un contre-pouvoir, il est par la nature des choses un contre-poids.

En effet, la société démocratique ne peut fonctionner que si elle se dote de instruments qui limitent le risque d'erreurs majeures pouvant tout mettre en cause. Le Parlement joue ce rôle. Mais cela n'est pas suffisant surtout lorsqu'un parti détiend, seul, la majorité absolue.

Le syndicalisme, qu'il soit ouvrier, paysan ou autre, révèle les préoccupations des catégories socio-professionnelles dont les gouvernants, pris dans le tourbillon des préoccupations quotidiennes, n'ont pas forcément mesuré la dimension. Et, voici pourquoi les dirigeants de l'Etat, ceux de maintien comme leurs prédécesseurs, doivent admettre comme nécessaire l'indépendance syndicale. Même si cela peut gêner, ils doivent accepter le fait de heurts inévitables, ne serait-ce que parce que, si le syndicalisme ne prenait pas en compte les préoccupations de ceux qu'il représente, les salariés seraient tentés de chercher ailleurs. Et, c'est alors que l'on pourrait glisser vers des situations dites "à l'italienne", situations que personne ne contrôle plus et qui pourraient tout mettre en cause.

ANDRÉ BERGERON
secrétaire général de la CGT-Force Ouvrière

LES ASSIÉS BRETONNES DE LA CRIATION D'ENTREPRISE

Les premières assises régionales de la création d'entreprise se tiendront à la salle omnisports de Rennes du 25 au 27 novembre. Cette initiative vise à faire admettre la création d'entreprises comme un facteur de développement économique et social. Une exposition présentera les jeunes entreprises bretonnes, un inventaire des moyens mis en œuvre pour soutenir les initiatives en matière de création d'entreprises et d'emplois ; un carrefour d'opportunités industrielles dans le but de susciter la création d'entreprises nouvelles ou le développement d'entreprises existantes. Il est également prévu une série de débats liés, aux problèmes de développement ou de maintien de l'activité économique en Bretagne.

➤ Renseignements : Gérard Robert ou Catherine Guéroux au Club des Créateurs d'Entreprises des Côtes-Nord (organisateur, 2 bis, bd Charrier, St-Brieuc, Tél. (06) 78.02.02).



Le président Belbeoc'h nous a quittés

Le président Hyacinthe Belbeoc'h n'est plus. Celui qui fut, dès le premier jour et jusqu'à sa disparition, un ami fidèle de notre magazine, nous a quittés pour rejoindre cet autre monde auquel il croyait profondément et où il aura retrouvé les êtres qui lui furent chers et son prédécesseur, M. de Guébriant, auquel il ressemblait par maints aspects.

Hyacinthe Belbeoc'h était né le 11 août 1900 à Pouldavid et il y est mort. Le nombre fut innombrable des organisations qu'il anima et dont il s'occupa pour certaines jusqu'à ses derniers jours : Office Central des agriculteurs de Bretagne, CMB, Crédit Agricole Mutuel, S.A. HLM d'Armorique, Chambre régionale d'agriculture, CELIB, CODER, etc.

Devant son cercueil, Louis Lichou, son successeur à la présidence du Crédit Mutuel de Bretagne, rendit avec émotion un ultime hommage au grand disparu dont il fut le plus proche collaborateur pendant plus d'un quart de siècle. "Le Président Belbeoc'h était un homme modeste et un homme d'une rare simplicité. Il était la gentillesse, la délicatesse et la bonté même ; il séduisait tous ceux qu'il approchait. Il était l'abnégation personifiée et compatissante, au sens étymologique du terme, aux épreuves que traversaient ses amis, ses collègues, ses collaborateurs ; il partageait les souffrances des autres et aussi leurs joies avec la même sincérité. Ajoutez à cela son intelligence, son dévouement, son désintéressement, la confiance qu'il inspirait, ses qualités de rassembleur d'hommes et vous comprendrez que chacun de ceux qui l'approchaient, le vénéraient et l'aimaient et ont été bouleversés par la nouvelle de sa brutale disparition".

"VILLES RECONSTRUITES... VILLES A CONSTRUIRE"

Le premier colloque international des villes reconstruites, organisé par la ville de Brest avec le concours de l'Institut de géoarchitecture, aura lieu les 26, 27, 28 janvier. Il concerne les villes totalement ou partiellement détruites pour cause de guerre, incendie, catastrophe naturelle. Son objet est de permettre une réflexion commune sur les problèmes spécifiques qui se posent à ces municipalités lors de la conception, de la définition et de l'animation de leur politique urbaine.

La problématique sera abordée au travers de trois thèmes essentiels : la gestion des villes reconstruites ; les villes reconstruites et leur centre ; la perception et l'image des villes reconstruites.



La Foire à la Brocante et aux Antiquités de St-Brieuc en 1981 avait accueilli 105 exposants sur 2 000 m² d'exposition réelle et reçu 13 000 visiteurs.

Pour son édition 1982, elle a pour objectifs de sélectionner la qualité des exposants, des objets et meubles présentés, d'éliminer toutes copies, d'amener un plus grand confort aux exposants, aux visiteurs, de créer des sections homogènes "Brocantes" et "Antiquités", d'instaurer une animation par les exposants, et, bien sûr, d'attirer un plus grand nombre de visiteurs.

Parmi ses caractéristiques : la présence d'un expert qui vérifiera l'authenticité des meubles et objets, le chauffage des locaux, l'ouverture d'un restaurant, le prêt de vitrines aux exposants pour présenter leurs "collections personnelles", l'organisation d'un concours de stands, un budget publicitaire important permettant une large information à la manifestation : affichage - presse - prospectus.

Les richesses du 69ème salon

découvert, pour "Armor-magazine", la nouvelle Audi 100. Elle prend la relève d'un modèle sorti à 1 700 000 exemplaires. Mais avec des arguments nouveaux. Tout d'abord, c'est la voiture N° 1, dans le monde pour l'aérodynamisme, son CX (coefficient de pénétration dans l'air) étant de 0,30. Elle pèse 30 kg de moins. Avec un réservoir non plus de 60 litres mais de 80 litres, elle a une autonomie de 800 à 1 000 km. Autant dire que l'équipe de l'ingénieur Ferdinand Piech a travaillé avec intelligence et efficacité. En effet, la 4 cylindres (1781 cc., 6 cv. fiscaux et 75 réels) consomme 5 litres à 90. La 5 cylindres de 1921 cc. (8 cv. fiscaux, 176 réels) se contente de 5 litres 7. Quant à la 5 cylindres de 2144 cc. (9 cv. fiscaux, 136 réels) elle ne demande pas plus de 6 litres 2. Enfin pour le 1988 cc. (7 cv. fiscaux, 70 cv réels) 5 litres 2 suffit. Pour parvenir à ces valeurs il a fallu, notamment, gagner sur le poids, adopter vitres galbées et plastique. Dotée d'une boîte 4 - E (ou 3 vitesses en automatique), l'Audi 100 est équilibrée, silencieuse, très agréable, rapide pour la 136 cv, qui atteint le 200 sur les autoroutes des heurtes Allemands. C'est une autre approche de l'automobile, même si la 5 cv, modèle de base, manque un peu de nerf. Les Allemands sont allés loin. Et ils n'ont pas tardé à passer du stade expérimental à la série.

Ford : encore

Pour remplacer sa Taunus, Ford n'a pas fait les choses à moitié. La Sierra (à partir de 49 300 F) de 6, 7, 8 et 9 cv. fiscaux : 67 cv. en version diesel et de 75 cv. à 114 en passant par 90

Le meilleur aérodynamisme : Audi 100

C'est sur les routes allemandes des environs de Francfort, de Bad-Soden, très exactement, que nous avons

et 105 selon qu'il s'agit de la 1600 E, de la 1600, de la 2000 ou de la 2300, fera date. Pour l'heure, dans le domaine devenu si important de l'aérodynamisme (0,34) seul Audi a fait mieux.

Mais il s'agit, avec la Sierra, d'une voiture de grande série. Nouveau : un pont arrière rigide qui disparaît au profit de 4 roues indépendantes. A noter que Ford a travaillé en pensant à la maintenance : pour une 1600 ayant couvert 80 000 km à raison de 15 000 par an l'immobilisation pour entretien ne dépassera pas 132 minutes : soit 39 pour cent de moins que la moyenne exigée en Europe.

Après l'Escort, voiture de l'année en 1980, la Sierra sera un événement (marqué par un investissement de 1 milliard 2). Même si la XR3 issue de l'Escort (105 cv., injection K, Jetronic, 186 km/h et de 0 à 100 en 9 secondes 7) poussera la marque vers l'avant-scène.

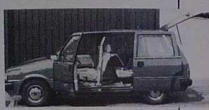
L'éventail de Renault

Rien de révolutionnaire chez Renault dont les regards sont tournés vers... les Etats-Unis depuis le lancement de l'Alliance, cette Renault 9 à l'américaine qui sort à la cadence de 600 véhicules/jour des usines d'American Motors et dont on espère vendre 100 000 exemplaires en un an.

Renault mise gros et ce n'est pas la R.5 Campus (5 000 voitures d'une série spéciale) qui lui prendra la vedette. Dans la même catégorie : la Fuego turbo diesel de 2068 cc., donne pour 175. Au catalogue de la marque, encore, une 5 turbo 2, qui dépasse le 200 (prix : 92 000 F), une 15 GTD automatique, une 15 turbo. Mais on travaille à Boulogne-Billancourt : même si elle continue à se vendre fort bien la 5 devra être remplacée.

Une "petite" Opel

Avec sa Corsa, Opel s'attaque au marché de la petite voiture. Ce marché était de 29,2 % en 1975, pas de 30,3 % en 1979 et de 34,4 % en 1981. Les prévisions étant de 33 % pour 1982 et de 33,2 % en 1983. D'emblée, Opel offre deux solutions : une 2 portes-hayon longue de 3 m 62 et une 2 portes-hayon longue de 3 m



Nissan Prairie



La Toyota Tercel

95. Trois niveaux d'équipement, trois moteurs : 1000 (4 cv./45 cv.), 1200 (6 cv./54 cv.), 1300 (5 cv./69 cv.) pour des vitesses de 140, 152 et 160 km/h. De 29 000 à 38 000 F. Investissements de G.M.-Europe : 2 milliards de dollars. Cette "petite Kadett" n'ose de faire parler d'elle. Même si elle semble arriver un peu tard.

Le Japon par la bande

Bien sûr M. Tomaso, patron d'Innocenti, n'a pas dans ses ambitions de sortir celle qui prend la relève de l'ancienne 90/120 en grande série, même si elle a été revue en ce qui concerne la suspension et si le moteur de la British Leyland a été remplacé par un groupe japonais (de 3 cylindres 1993 cc. = 54 cv. à 6000 - 145 à l'heure avec une boîte à 5 vitesses).

En France, c'est France-Motors, qui distribue déjà Mazda, qui vendra cette 3 portes qui permet à Daihatsu de venir d'entrer. Une façon comme une autre, la firme japonaise n'ayant pu répondre dans l'hexagone Mazda, Toyota, Datsun, Mitsubishi et Honda. C'est, aussi, un aspect de la guerre économique. Même si ses effets seront forcément limités.

GEORGES LEOST



La Garde des Sceaux va mettre de l'ordre dans l'immobilier pénitentiaire soit en désaffectant certains établissements (Brest, Quimper), soit en rénover d'autres (Nantes). On comprend la nécessité quand on voit, par exemple, l'état de la cour de promenade de la maison d'arrêt de Brest au 1^{er} septembre. 102 détenus vivent là, 27 surveillants y travaillent (photo Paul Gorrice).

Commerce extérieur : en hausse

Au 2ème trimestre, les achats ont progressé de 21,3 % (France + 18,7 %) par rapport à leur niveau de l'an passé pour la même période. Les exportations aussi ont augmenté de 21,3 % soit à un rythme très supérieur à celui de l'ensemble de la France (+ 8,8 %). Le taux de couverture s'est établi, comme en 1981, à 112,3 % et l'excédent de la balance commerciale à 560 millions de francs. L'évolution enregistrée pour le premier semestre se traduit donc par une progression de 20,2 % des importations (France + 18,2 %), de 20,8 % des exportations (France + 12,4 %).

Les secteurs excédentaires

Les produits des industries agro-alimentaires ont représenté 39,7 % du total des exportations et dégagé un solde positif de 598 MF dont 2,095

milliards provenant des excédents des ventes de viandes, lait et produits laitiers.

Les ventes concernant l'équipement automobile des ménages ont dépassé les importations de 296,8 MF. Elles ont représenté 11,4 % des exportations, en baisse de quatre points par rapport au 1^{er} trimestre.

Le solde positif du secteur "pièces détachées et matériel utilitaire de transport" a atteint 67,3 MF (contre un solde déficitaire de 100 MF le trimestre précédent).

Les secteurs déficitaires

Il n'est pas possible d'accorder une signification particulière à l'évolution des secteurs "produits énergétiques" et "matières premières minérales".

Par contre, il convient de relever le faible taux de couverture du secteur "biens de consommation" (58 %) : il en résulte un déficit de 145 MF et du secteur "produits chimiques - produits divers" (62,8 %) entraînant un déficit de 141 MF.

Quant au taux de couverture du secteur "métaux" il s'est effondré à 37,2 % (51,2 % le trimestre précédent, 61,4 % un an auparavant). Le solde déficitaire a atteint 97 millions de francs.

CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

22 NOVEMBRE 1982

élections des membres et délégués consulaires au suffrage universel. Les membres sont élus pour 6 ans, renouvelables par moitié tous les 3 ans ; les délégués consulaires, un par canton, ont un mandat de 3 ans.

L'EXPERIENCE MULTITEL EN ILLE-ET-VILAINE

Parallèlement à la diffusion de 300 000 annuaires électroniques en Ile-et-Vilaine, une autre expérience, baptisée MULTITEL, se développe dans ce département.

Dans un avenir sans doute proche, ces 300 000 personnes pourront, grâce à leur terminal, consulter diverses bases de données mises en place par des prestataires de services publics ou privés. Associant la Direction Régionale des Télécommunications et le Crédit Mutuel de Bretagne l'expérience MULTITEL prépare des maintenant cette évolution.

Grâce à leur Mintel, certains sociétés du CMB vont avoir accès à des informations sur les produits et les services qui leur sont proposés, sur les coordonnées d'une Caisse locale, sur les particularités de leur établissement, etc. Mais ils pourront également "se simplifier la banque" en réalisant eux-mêmes et à domicile des opérations bancaires qui nécessitent habituellement un déplacement vers un guichet : consultation du solde de leurs comptes, relevé détaillé de leurs dernières opérations, demande de chèques ou de relevés d'identité bancaire... Ils pourront même effectuer des virements d'un compte à l'autre.

Cette opération qui n'est pas sans rappeler, même si elle reste originale, certaines expériences menées à Venizy, ne concernera dans un premier temps qu'un petit nombre de personnes. Elle pourrait cependant être rapidement étendue à l'ensemble des sociétés du Crédit Mutuel du département équipées d'un annuaire électronique.

**VOUS ETES
ARTISAN, COMMERÇANT
INDUSTRIEL, ou MEMBRE
des PROFESSIONS LIBÉRALES**

Relevant du régime
obligatoire institué par la
loi du 12-7-66

**L'arrêt de
travail est
UN
RISQUE
GRAVE**

Il peut-être provoqué par une MALADIE, un ACCIDENT

**PENSEZ A SES CONSEQUENCES SUR
VOTRE SITUATION ET CELLE DE VOTRE
FAMILLE !**

Quatre Sociétés Mutualistes de Bretagne et la C.N.P.
vous proposent ces garanties et leur expérience
UN EXEMPLE

E3	— Du 11 ^e jour d'arrêt (ou 6 ^e en cas d'accident) au 24 ^e mois inclus = indemnité journalière de — Du 25 ^e mois à 60 ans : rente annuelle de	150	195
		37 500	37 500

Si vous pensez que notre IDÉE N'EST PAS SANS INTERET, téléphonez, écrivez ou venez nous rendre visite :

- RENNES : Société Mutualiste de Prévoyance d'Ille et Vilaine, cours des Alliés, Maison des Métiers - Tél. : 63.32.22
- QUIMPER : Caisse de Prévoyance Sociale du Finistère, 1, rue de Belle-Ile-en-Mer - Tél. : 90.41.90
- VANNES : Caisse de Prévoyance Sociale du Morbihan, 6, avenue de la Marine - Tél. : 63.27.18
- SAINT-BRIEUC : Caisse de Prévoyance Sociale de l'Artisanat et du Commerce, 28 ter, rue du Docteur Rochard - Tél. : 33.28.10

ANVAR : 1.475.390 F d'aides à l'innovation

L'ANVAR vient d'accorder diverses aides à l'innovation pour un montant de 1 475 390 F. Parmi ces aides Sofifa (rue Maurice Le Léon, ZI Port de Pêche, Lorient) pour la mise au point

d'une installation de découpage de tissu de verre ou autres tissus. Technovir (Fen Méné, Guidel) pour la mise au point d'un système de chauffage d'eau et de pré refroidissement du lait économi-

sant l'énergie sur une installation de traite à la ferme. Hervé-Sipec (rue de l'AT, La Gacilly - tél. (99) 08.10.43) pour la mise au point des viandes standardisées pour saisonnières. Association pour la création d'un centre d'expérimentation et de recherche appliquées (Larmor, Plou-Brian) pour l'expérimentation et la mise au point d'un matériel de récolte en mer des algues vertes.

Lancel (37, avenue Aristide Briand, St-Malo) pour la mise au point d'une machine compacte pour fabrication, thermodurcissement et découpage de panneaux béton pour façade de pavillons et d'immeubles. Ouest Electro Technique (Les Champs Blancs, Cesson-Sevigné) pour la mise au point d'un système d'automatisation pour usine de fabrication d'aliments du bétail.

Un concours "innovation"

L'ANVAR et la BNP lancent conjointement, pour la promotion de l'innovation en direction des PMI, un concours innovation jusqu'au 31 janvier 1983. Il se déroulera de la façon suivante :

La BNP informe sa clientèle des termes de ce concours. Les entreprises qui veulent formuler une demande de prime à l'innovation ou d'aide à l'innovation auprès de l'ANVAR les déposent sous pli cacheté à la BNP, laquelle les transmet à la Délégation Régionale de l'ANVAR qui donne le cas échéant son accord à l'octroi de la prime ou de

l'aide à l'innovation.

Les entreprises ayant ainsi bénéficié d'une prime ou d'une aide feront l'objet d'une sélection par un jury, qui déterminera trois entreprises lauréates, qui, outre l'aide de l'ANVAR, recevront un prix de 25 000 F pour la première, 15 000 F pour la seconde et 10 000 F pour la troisième.

En outre, des conditions préférentielles seront éventuellement consenties par la BNP pour le financement du lancement industriel et commercial aux entreprises ayant participé au concours.

Le Crédit Agricole et les entreprises

De récentes modifications ont étendu les responsabilités du Crédit Agricole en matière de financement des entreprises. Certes, il dispose déjà d'une longue expérience dans le financement des coopératives, de l'artisanat et, grâce à ses filiales, dans le domaine des entreprises. Mais cette expérience a été limitée par les contraintes extrêmement dures de l'encadrement du crédit. Il se trouve aujourd'hui devant l'extension d'un marché. Or, sa spécialisation antérieure a généré une organisation administrative adaptée à celle-ci, performante pour les opérations courantes (chèques, virements, domiciliations) mais moins adaptée aux traitements des entreprises notamment dans la gestion de leurs marchés et de leurs treasuries.

Les besoins des entreprises

Les besoins des entreprises se situent à deux niveaux. Au point de vue des financements, il s'agit essentiellement de besoins en crédits à court terme. En ce qui concerne les services, les besoins des petites entreprises portent sur une large gamme de services bancaires courants, tandis que pour celles de taille plus importante les besoins portent sur des services plus élaborés et personnalisés, notamment en matière de commerce extérieur.

L'évolution de la situation des entreprises est préoccupante dans le contexte économique actuel et les Pouvoirs publics ont souhaité que les banques modifient leur attitude par une meilleure approche de leur réalité, la réduction de la précarité du crédit, le resserrement de l'éventail des taux et le développement des capitaux à risque.

Face à ce constat, le Crédit Agricole veut concrétiser sa volonté de contribuer au développement régional et à l'emploi : les caisses régionales souhaitent pouvoir orienter vers les entreprises une partie des ressources qu'elles collectent. Elles peuvent poursuivre dans la voie de la clarification et de la simplification des conditions de tarification. Enfin, elles mettent en place des outils nouveaux dans le domaine des concours en fonds propres et de l'innovation.

Dans ces conditions, une approche nouvelle s'impose. Au plan technique tout d'abord. Il s'agit de privilégier les crédits court terme. L'appréciation du risque à financer ne peut se faire sous le seul angle de la garantie, au sens strict, mais plutôt sous celui de sa valeur économique. Ce risque ne doit pas dans tous les cas reposer sur un seul banquier mais peut être par-

tagé et sa couverture assurée par un mécanisme de fonds commun de Garantie qui existe déjà au Crédit Agricole.

L'organisation de celui-ci doit évoluer. En raison de l'extrême complexité du secteur PME-PMI, le principe de structures d'expertise économique peut être envisagé de façon à conforter les caisses dans leur choix ; de telles structures pourraient se situer à différents niveaux, tout particulièrement au niveau régional. L'avenir imposera aux caisses des liaisons, tant au point de vue politique que financier, plus importantes que celles existantes à ce jour. Cette voie est explorée par le Crédit Agricole par le biais des sociétés financières mises en place dans le cadre du F.D.E.R., ou par des expériences fragmentaires déjà tentées ici ou là. Elle ne peut que s'éclaircir.

Des principes directeurs

Les caractéristiques essentielles du marché amènent à définir un certain nombre de princi-

pes directeurs pour l'organisation des caisses régionales : création d'une fonction de charge d'affaires responsable d'un portefeuille d'entreprises ou d'un secteur géographique ; définition claire des délimitations de responsabilités et de délégations pour répondre au souci de rapidité de décision ; réflexion sur la possibilité de faire appel aux avis d'un Comité technique consultatif auquel pourraient participer des chefs d'entreprises ; renforcement des actions de formation en insistant sur les aspects internationaux.

Conserver sa spécificité de financier de l'agriculture, puis de l'artisanat, assurée dans le domaine complémentaire du financement des PME d'une organisation répondant à cet objectif, animé par un état d'esprit le rendant plus proche des chefs d'entreprises, le Crédit Agricole pourra ainsi renforcer son rôle de banque du développement régional, c'est ce que fait ressortir la synthèse des rapports présentés aux assemblées générales de la Fédération nationale fin octobre à Nancy.

Le salon international de l'alimentation

Des dizaines de milliers de professionnels de haut niveau, de France et de l'étranger, se rendront à Paris du 15 au 20 novembre pour visiter le SIAL.

Le Salon International de l'Alimentation - SIAL - avec le Salon de l'Emballage, celui du MATIC (Équipement du Secteur "Viande") et celui du Génie Industriel Alimentaire - GIA - constituent la *biennale INTERAL*. C'est dans le cadre de cette biennale que, déjà en 1980, 200 000 professionnels français sont venus d'INTERAL, le SIAL vient en tête pour le nombre des exposants et la superficie des présentations, tandis que 35 000 visiteurs étrangers se sont déplacés de 117 pays différents. Au sein d'INTERAL, le SIAL vient en tête pour le nombre des exposants et la superficie des présentations, puisqu'il occupe 100 000 m² de stands, 120 000 m² étant consacrés à l'environnement technique et industriel de l'agro-alimentaire présenté par les 3 autres Salons.

Stimulant pour les entreprises, le SIAL n'a cessé de l'être, comme en témoignent chaque fois le nombre et les efforts croissants des exposants français et étrangers. Ils seront en effet 3 100 au X^e SIAL - 1 750 firmes françaises réparties en 650 stands, et plus de 1 300 sociétés étrangères exposant, soit en stand individuel, soit dans le cadre de l'un des 51 pavillons nationaux (40 en 1980). Confrontation enrichissante de producteurs concurrents et d'acheteurs venant de tous les horizons, le SIAL permet à chaque chef d'entreprise de mieux se situer, de sentir le marché et de se préparer à ses évolutions. Et c'est pourquoi les industries agro-alimentaires de Bretagne y seront massivement présentes.

Facteur de progrès, il réserve une *place privilégiée aux produits nouveaux*. Leur nombre ne cesse de croître, en réponse aux multiples exigences du consommateur, sur la fraîcheur, la variété, les facilités d'utilisation, la qualité, les garanties de toutes sortes.



Pierre Mahégnien, alors ministre de l'Agriculture, au précédent SIAL (1980). À ses côtés, Jean-Luc Le Douarin, le président Louvain, Jean Rouyer (ph. René Petit).

L'innovation alimentaire doit en effet travailler dans des directions parallèles : le cadre quotidien des foyers et celui des collectivités, les préoccupations de diététique et de santé, le besoin de concilier vie moderne et plaisir de la table, tout un secteur s'en trouve dynamisé, depuis le producteur jusqu'au consommateur, en passant par toutes les étapes de la recherche, de la transformation et du conditionnement, du stockage et du transport, de la distribution, chacun à divers titres ayant sa place au SIAL.

A l'heure où aucune nation du monde n'est à l'abri de difficultés économiques, l'information des opérateurs - qu'ils soient du secteur public ou du secteur privé - est une nécessité impérative pour l'orientation de leurs jugements et de leurs décisions au moment de passer des contrats.

Les exposants bretons au Xème SIAL

COTES-DU-NORD

Cehigel - Centrale Laitière de Penthièvre - Cabral S.A. - Elquin S.A. - Les Gavottes - Crépières de Loc-Marx - Laiterie Nouvelle de l'Argentan - Légié - Michel S.A. (Salaisons) - Ouest Salsation - Olivier Distribution - Salomon - Socavi - Soprosor - St-Javen - Stéphan - Unicope - Volailles Dinamoises.

Le mois de la santé à Rennes

VIVRE EN FRANCE POUR VIVRE LIBRE

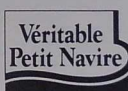
Depuis plusieurs années, en France, comme dans la plupart des pays occidentaux, le système de soins s'est considérablement enrichi de découvertes scientifiques et techniques : cette évolution, qui n'est pas achevée, a jusqu'à présent, pour l'essentiel, profité à la médecine spécialisée et à l'organisation hospitalière. Mais sommes-nous moins malades ? Nous connaissons-nous mieux ? Sommes-nous mieux dans notre peau ? Le Mois d'Information sur la Santé à l'ambis-

tion de promouvoir une éducation qui aidera les Rennais à prendre en charge leur santé. C'est une ambition commune à la ville de Rennes qui finance cette action, aux responsables des associations, des institutions sanitaires et sociales, des écoles de formation, aux professionnels de la santé, aux travailleurs sociaux, aux instituteurs, qui ont préparé ce mois sous la responsabilité de l'Office Sociale et Culturel Rennais. Commencé le 18 octobre, il se poursuit en novembre.

"Rythme de vie de l'enfant", le mercredi 3 novembre à 14 h 30, Ren. contre au Centre Social des Champs Mancaux. **"Médecine de riches chez les pauvres"**, débat à la Maison du Champ de Mars le jeudi 4 à 20 h. **"La mémoire"**, le mardi 9 à 20 h, F.J.T. les Gantelles. **"Apprendre à se décontracter"**, le vendredi 5 à 14 h à la Maison des Squares. **"Fête de la Santé"**, le samedi 6 aux Champs Mancaux, au F.J.T. Gros Mallon de 14 h à 22 h. **"Docteur Dimotou"**, le samedi 6 à 16 h au F.J.T. Gros Mallon. **"Apprendre à tenir son dos"**, lundi 8 à 20 h 30, Carrefour 18 et le 9 à 14 h, Salle FGA (Le Landré). **"Le sommeil de l'enfant"**, le mardi 9 à 14 h Centre Social de Maurepas. **"Alcool, sottise et mal de vivre"**, débat le mardi 9 à 20 h 30 à la Maison du Champ de Mars. **"Médecin - Malade - Comment se parler"**, le vendredi 12 à 20 h 30 à la Maison de Quartier de Villejean. **"Fête de la santé"**, le samedi 13 à Lorient St-Briac, restaurant social 148 rue de Lorient. **"Comment soigner son malade mentaux à Rennes"**, le mardi 16 au Cinéma Le Club à 20 h 30, débat avec la projection du film "Fou à délier". **"Docteur Dimotou"**, le mardi 16 à 14 h 30 au Landré. **"Tra-**

AU PROGRAMME
"voit et Santé" qui est responsable", le mardi 16 à 20 h 30 Champ de Mars. **"Alcoolisme au féminin"**, le mercredi 17 à 20 h 30, M.Q. Villejean. **"Les jeunes et l'alcool"**, le mercredi 17 à 17 h, M.Q. Villejean. **"Docteur Dimotou"**, le jeudi 18 à 20 h 30, F.J.T. Gantelles. **"Rennes sans bruit"**, le 18. **"Pères ouverts à l'école dentaire"**, le vendredi 19. **"Centre intégré de santé"**, le vendredi 19 à 20 h 30, M.Q. Villejean. **"Fête de la santé"**, le samedi 20 à la Maison de Quartier de Ste Therese. **"Exposition dentaire"**, le samedi 20 à 14 h à 20 h. **"Exposition dentaire"**, du 15 au 20, M.J.C. de Cleunay. **"Quelle alimentation"** : débat après film, le 16 à 20 h, M.J.C. Cleunay. **"La prévention - illusion ou avenir de la santé"**, le mardi 22 à 20 h 30, M.Q. Villejean. **"Des handicaps se prennent en charge"**, le mardi 23, Club à 20 h 30 après le film "Le pays du silence et de l'obscurité". **"Gymnastique mamam bébé"**, le mardi 23 à 14 h et 20 h 30, C.S. de Maurepas. **"Apprendre les gestes qui sauvent"**, le mardi 23 à 14 h au Landré. **"Docteur Dimotou"**, le mardi 23 à 20 h 30 Champ de Mars. **"Apprendre à ne plus fumer"**, le mardi 23 à la M.J.C. du Grand Cordeil. **"Les usages de la**

santé s'organisent", le mercredi 24 à 20 h 30 Champ de Mars. **"Les médecines douces - quelle place dans la santé"**, le mercredi 24 à 20 h 30 Centre Social de Belleville. **"Apprendre à s'alimenter"**, le jeudi 25 à 14 h, C.S. Maurepas. **"L'hospital psychiatrique et l'opinion publique"**, le jeudi 25 à 20 h 30, M.J.C. Grand Cordeil. **"Apprendre à s'alimenter"**, le jeudi 25 à 14 h à Carrefour 18. **"Apprendre à se décontracter"**, le jeudi 25 à 20 h 30, F.J.T. Gantelles. **"Docteur Dimotou"**, le vendredi 26 à 20 h 30, C.S. Villejean. **"Comment prévenir le cancer du sein et des ovaires de la femme"**, le vendredi 16 à 15 h, M.Q. Villejean. **"Fête de la santé"**, le samedi 27 de 14 h à 22 h, M.Q. Maurepas. **"Docteur Dimotou"**, le samedi 30 à 20 h 30, Champ de Mars. **"Exposition - Au-delà du silence"**, du 30 novembre au 18 décembre au Grand Cordeil. **"Aviser de la vie aux années"**, le mardi 23 à 14 h. **"La place des personnes âgées dans la ville"**, M.J.C. Cleunay. **"Additifs, colorants, hormones, pesticides, conservateurs..." et santé humaine"**, mercredi 1^{er} décembre à 20 h, Champ de Mars. **"Plan santé"**, le vendredi 3 décembre à 21 h au Théâtre.



LE SPECIALISTE DU TAPIOCA et de toute une gamme de produits de qualité :

COUSCOUS, PERLES JAPON, FECULE DE POMME DE TERRE, FLEUR DE MAIS, SEMOULE DE BLE, SEMOULE DE RIZ, CREME DE RIZ, RIZ LONG, RIZ ROND, RIZ BRUN, RIZ PRETRAITE, CHAPELURE, PANURE MINUTE, ARROW ROOT, TAPIOCA JULIENNE

Domaine Industriel Aéroportuaire de NANTES CHATEAU BOUGON - B.P. 5 - 44860 PONT-ST-MARTIN Tél. : (40) 75.93.25 - Télex 710005 F



GENERALE BISCUIT FRANCE

Usine de LORIENT

Z.I de KERYADO

Téléphone : (97) 83.03.79

4, rue Saint Exupéry
B.P. 183
56104 LORIENT Cédex

Télex : 730 603

"AL LIAMM"

(Directeur : RONAN HUON)

REVUE CULTURELLE INTEGRALEMENT EN LANGUE BRETONNE

Abonnement 80 F - Y.B. D'HAESSE
Point Kervan - 29190 Pleyben
C.C.P. 4914 83 B Paris

EDITIONS AL LIAMM

100 TITRES DES MEILLEURS ECRIVAINS BRETONS

Demandez le catalogue à R. Huon, 2, Vanelle Poulbriquet, Brest

Le Crédit Agricole et les entreprises

De récentes modifications ont étendu les responsabilités du Crédit Agricole en matière de financement des entreprises. Certes, il dispose déjà d'une longue expérience dans le financement des coopératives, de l'artisanat et, grâce à ses filiales, dans le domaine des entreprises. Mais cette expérience a été limitée par les contraintes extrêmement dures de l'encadrement du crédit. Il se trouve aujourd'hui devant l'extension d'un marché. Or, sa spécialisation antérieure a généré une organisation administrative adaptée à celle-ci : performante pour les opérations courantes (chèques, virements, domiciliations) mais moins adaptée aux traitements des entreprises notamment dans la gestion de leurs marchés et de leurs trésoreries.

Les besoins des entreprises
Les besoins des entreprises se situent à deux niveaux. Au point de vue des financements, il s'agit essentiellement de besoins en crédits à court terme. En ce qui concerne les services, les besoins des petites entreprises portent sur une large gamme de services bancaires courants, tandis que pour celles de taille plus importante les besoins portent sur des services plus élaborés et personnalisés, notamment en matière de commerce extérieur.

L'évolution de la situation des entreprises est préoccupante dans le contexte économique actuel et les Pouvoirs publics ont souhaité que les banques modifient leur attitude par une meilleure approche de leur réalité, la réduction de la précarité du crédit, le resserrement de l'éventail des taux et le développement des capitaux à long terme.

Face à ce constat, le Crédit Agricole veut concrétiser sa volonté de contribuer au développement régional et à l'emploi : les caisses régionales souhaitent pouvoir orienter vers les entreprises une partie des ressources qu'elles collectent. Elles peuvent poursuivre dans la voie de la clarification et de la simplification des conditions de tarification. Enfin, elles mettent en place des outils nouveaux dans le domaine des concours en fonds propres et de l'innovation.

Dans ces conditions, une approche nouvelle s'impose. Au plan technique tout d'abord. Il s'agit de privilégier les crédits à court terme. L'appréciation du risque à financer ne peut se faire sous le seul angle de la garantie, au sens strict, mais plutôt sous celui de sa valeur économique. Ce risque ne doit pas dans tous les cas reposer sur un seul banquier mais peut être par-

tagé et sa couverture assurée par un mécanisme de fonds communs de Garantie qui existe déjà au Crédit Agricole.

L'organisation de celui-ci doit évoluer. En raison de l'extrême complexité du secteur PME-PMI, le principe de structures d'expertise économique peut être envisagé de façon à conforter les caisses dans leur choix, de telles structures pourraient se situer à différents niveaux, tout particulièrement au niveau régional. L'avenir imposera aux caisses des liaisons, tant au point de vue politique de crédit que financier, plus importantes que celles existantes à ce jour. Cette voie est explorée par le Crédit Agricole par le biais des sociétés financières mises en place dans le cadre du F.D.E.R. ou par des expériences fragmentaires déjà tentées ici ou là. Elle ne peut que s'élargir.

Des principes directeurs
Les caractéristiques essentielles du marché amènent à définir un certain nombre de princi-

pes directeurs pour l'organisation des caisses régionales : création d'une fonction de chargé d'affaires responsable d'un portefeuille d'entreprises ou d'un secteur géographique ; définition claire des délimitations de responsabilités et de délégations pour répondre au souci de rapidité de décision ; réflexion sur la possibilité de faire appel aux avis d'un Comité technique consultant auquel pourraient participer des chefs d'entreprises ; renforcement des actions de formation en insistant sur les aspects intersectoriels.

Conservant sa spécificité de financier de l'agriculture, puis de l'artisanat, assuré dans le domaine complémentaire du financement des PME d'une organisation répondant à cet objectif, animé par un état d'esprit le rendant plus proche des chefs d'entreprises, le Crédit Agricole pourra ainsi renforcer son rôle de banquier du développement régional, c'est ce que fait ressortir la synthèse des rapports présentés aux assemblées générales de la Fédération nationale fin octobre à Nancy.

Le salon international de l'alimentation

Des dizaines de milliers de professionnels de haut niveau, de France et de l'étranger, se rendront à Paris du 15 au 20 novembre pour visiter le SIAL.

Le Salon International de l'Alimentation - SIAL - avec le Salon de l'Emballage, celui du MATIC (Equipeur du Secteur "Viande") et celui du Génie Industriel Alimentaire - GIA - constituent la *biennale INTERAL*. C'est dans le cadre de cette biennale que, déjà en 1980, 200 000 professionnels français sont venus "faire le point" de ce secteur important de l'économie, tandis que 35 000 visiteurs étrangers se sont déplacés de 117 pays différents. Au sein d'INTERAL, le SIAL vient en tête pour le nombre des exposants et la superficie des présentations, puisqu'il occupe 100 000 m² de stands, 120 000 m² étant consacrés à l'environnement technique et industriel de l'agro-alimentaire présentés par les 3 autres Salons.

Stimulant pour les entreprises, le SIAL n'a cessé de l'être, comme en témoignent chaque fois le nombre et les efforts croissants des exposants français et étrangers. Ils seront en effet 3 100 au X^e SIAL : 1 750 firmes françaises réparties en 650 stands, et plus de 1 300 sociétés étrangères exposant, soit en stand individuel, soit dans le cadre de l'un des 51 pavillons nationaux (40 en 1980). Confrontation enrichissante de producteurs concurrents et d'acheteurs venant de tous les horizons, le SIAL permet à chaque chef d'entreprise de mieux se situer, de sentir le marché et de se préparer à ses évolutions. Et c'est pourquoi les industries agro-alimentaires de Bretagne y seront massivement présentes.

Facteur de progrès, il réserve une *place privilégiée aux produits nouveaux*. Leur nombre ne cesse de croître, en réponse aux multiples exigences du consommateur, sur la fraîcheur, la variété, les facilités d'utilisation, la qualité, les garanties de toutes sortes.



Pierre Méhaignerie, alors ministre de l'Agriculture, au précédent SIAL (1980). A ses côtés, Jean-Luc Le Douarin, le président Lorient, Jean Rouyer (gh), Roland Pabst.

L'innovation alimentaire doit en effet travailler dans des directions parallèles : le cadre quotidien des foyers et celui des collectivités, les préoccupations de diététique et de santé, le besoin de concilier vie moderne et plaisir de la table, tout un secteur s'en trouve dynamisé, depuis le producteur jusqu'au consommateur, en passant par toutes les étapes de la recherche, de la transformation et du conditionnement, du stockage et du transport, de la distribution, chacun à divers titres ayant sa place au SIAL.

A l'heure où aucune nation du monde n'est à l'abri de difficultés économiques, l'information des opérateurs - qu'ils soient du secteur public ou du secteur privé - est une nécessité impérative pour l'orientation de leurs jugements et de leurs décisions au moment de passer des contrats.

Les exposants bretons au Xème SIAL

COTES-DU-NORD
Celtigel, Centrale Labrière de Penthièvre, Cobral S.A., Elquin S.A., Les Gavottes, Crispières de Loc-Maria, Lacterie Nouvelle de l'Argentan, Logel, Michel S.A. (Salaacornel), Ouest Salaison, Olivier Distribution, Salomon, Saccari, Sopronet, St-Ivan, Stéphane, Unicope, Volailles Dinanaises.

Le mois de la santé à Rennes

VIVRE RESPONSABLE POUR VIVRE LIBRE

Depuis plusieurs années, en France, comme dans la plupart des pays occidentaux, le système de soins s'est considérablement enrichi de découvertes scientifiques et techniques : cette évolution, qui n'est pas achevée, a jusqu'à présent, pour l'essentiel, profité à la médecine spécialisée et à l'organisation hospitalière. Mais sommes-nous moins malades ? Nous connaissons-nous mieux ? Sommes-nous mieux dans notre peau ? Le Mois d'Information sur la Santé a l'ambition

de promouvoir une éducation qui aidera les Rennais à prendre en charge leur santé. C'est une ambition commune à la ville de Rennes qui finance cette action, aux responsables des associations, des institutions sanitaires et sociales, des écoles de formation, aux professionnels de la santé, aux travailleurs sociaux, aux instituteurs, qui ont préparé ce mois sous la responsabilité de l'Office Sociale et Culturel Rennais. Commencé le 18 octobre, il se poursuit en novembre.

AU PROGRAMME
"Rythme de vie de l'enfant", le mercredi 3 novembre à 14 h 30, Centre contre au Centre Social des Champs Manceaux. "Médecine de vieilles chez les pauvres", débat à la Maison du Champ de Mars, le jeudi 4 à 20 h 30 après le film. "La mémoire", le mardi 9 à 20 h, F.J.T. les Gantelles. "Apprendre à se décrocher", le vendredi 5 à 14 h à la Maison des Squares. "Fête de la Santé", le samedi 6 aux Champs Manceaux, au F.J.T. Gros Malbon de 14 h à 22 h. "Docteur Dimoutou", le samedi 6 à 16 h au F.J.T. Gros Malbon. "Apprendre à tenir son dos", lundi 8 à 20 h 30, Carrefour 18 et le 9 à 14 h, Salle FG4 (L. Landrel). "Le sommeil de l'enfant", le mardi 9 à 14 h Centre Social de Maurepas. "Accot, soit-tu de mal de vivre", débat le mardi 9 à 20 h 30 à la Maison du Champ de Mars. "Médecin Malade - Comment se parler", le vendredi 12 à 20 h 30 à la Maison de Quartier de Villejean. "Fête de la santé", le samedi 13 à Lorient St-Brieuc, restaurant social 148 rue de Lorient. "Comment soigner son malade mentaux à Rennes", le mardi 16 au Cinéma Le Club à 20 h 30, débat avec la projection du film "Fou à Jurer". "Docteur Dimoutou", le mardi 16 à 14 h 30 au Landrel. "Tro-

isante s'organiser", le mercredi 24 à 20 h 30 Champ de Mars. "Les médecines douces : quelle place dans la santé", le mercredi 24 à 20 h 30 au Centre Social de Belle-Ile. "Apprendre à s'alimenter", le jeudi 25 à 14 h, C.S. Maurepas. "L'hôpital psychiatrique et l'opinion publique", le jeudi 25 à 20 h 30, M.J.C. Grand Cordel. "Apprendre à s'administrer", le jeudi 25 à 14 h à Carrefour 18. "Apprendre à se décrocher", le jeudi 25 à 20 h 30, F.J.T. Gantelles. "Docteur Dimoutou", le vendredi 26 à 20 h 30, C.S. Villejean. "Comment prévenir le cancer du sein et du col de l'utérus", le vendredi 16 à 15 h, M.Q. Villejean. "Fête de la santé", le samedi 27 de 14 h à 22 h, M.Q. Maurepas. "Docteur Dimoutou", le samedi 27 à 20 h 30, M.Q. Maurepas. "Le coût de la santé", le mardi 30 à 20 h 30, Champ de Mars. Exposition : "Aidé du silence", du 30 novembre au 18 décembre au Grand Cordel. "Avoir de la vie aux années", le mardi 23 à 14 h. "La place des personnes âgées dans la ville", M.J.C. Cleunay. "Additif, colorants, hormones, pesticides, conservateurs", le mardi 23 à 20 h 30 Champ de Mars. "Apprendre à ne plus fumer", le mardi 23 à la M.J.C. du Grand Cordel. "Les usagers de la

Véritable Petit Navire

LE SPECIALISTE DU TAPIOCA

et de toute une gamme de produits de qualité :

COUSCOUS, PERLES JAPON, FECULE DE POMME DE TERRE, FLEUR DE MAIS, SEMOULE DE BLE, SEMOULE DE RIZ, CREME DE RIZ, RIZ LONG, RIZ ROND, RIZ BRUN, RIZ PRETRAITE, CHAPELURE, PANURE MINUTE, ARROW ROOT, TAPIOCA JULIENNE

Domaine Industriel Aéroportuaire de NANTES
CHATEAU BOUGON - B.P. 5 - 44860 PONT-ST-MARTIN
Tél. : (40) 75.93.25 - Telex 710005 F

GENERALE BISCUIT FRANCE

Usine de LORIENT

Z.I de KERYADO

4, rue Saint Exupéry
B.P. 183
56104 LORIENT Cédex

Téléphone : (97) 83.03.79
Télex : 730 603

"AL LIAMM"

(Directeur : Rohan HUON)
REVUE CULTURELLE INTEGRALEMENT EN LANGUE BRETONNE
Abonnement : 80 F. - Y.B. D'HAESE
Point Keryan - 29190 Pleyben
C.C.P. 4914 83 B Paris

EDITIONS AL LIAMM
100 TITRES DES MEILLEURS ECRIVAINS BRETONS
Demander le catalogue à R. Huon, 2, Vanella Poulbriquet, Brest

FINISTÈRE
A.F.I.D.E.C. Aulze; Aquacop; Aquadis Armoricain; Beg Aveil; Bigard; Biscuiteries La Villan Traou Mad; Coathalem; Le Saach'h et Tanguy; Pouppin; Senec; Beuzen; Bouet; Jean Nicolas; Castel Conan; Caugant de Rospenden; Charcuterie Armoricaine; Comptoir des Vandes Américaines; Conserives; Hérouet; Boudennet Mahe; Coopérative des Agriculteurs de Bretagne; Coopérative Marine d'Aquaculture; Crêperie Marie; Doux; Even U.C.A.; Flipi van; Louis Gad; Gélagn; Géléco; Jean Hénaff; Jos Poron; Keraven; Ker-Mad; La Concarneau; Lata; Latere Le Gal; Le Bourhis Gastronomie; Hervé Le Crenn; J. Filis et Le Meur (Saisonniers du Vieux Château); J. Le Scap; Ouest Elvage; Paul Chacrin; Pêcheurs de France; Pymal; Princes de Bretagne; Probel; Prodare; Nouvelle Crepe; Ranou; Relais; Saint-Guil-Coop; Saisonniers du Jell (Conserveurs de viande J. Laurent); Séproval; Société Industrielle Latere du Léon; Socoprex; Sur-gelle La Vie; Tigrant; Tilly et Cie; Unaco (Union Agricole de Cornouailles); Unicoqa.

ILLE-ET-VILAINE
Chambre régionale d'Agriculture de Bretagne; Ammor Protéines - Atômes de Bretagne IS16 des; L'Aviculteur; E. Briol (Laiteries); Cedro; Centrale Laitière Malouine; C.R.C.I.; Dépêche Laitière Mont-Saint-Michel; Fiq Emeraude Lhôtellerie; Parc Saint Kerber; Raison; Cédric Distillerie; Technique Laitière (La); "Le Lait"; Hubert Triballat; Tuvmoron.

LOIRE-ATLANTIQUE
Bahaud Donaten; Jean Beauquin; Biscuits St Michel; Bic Fruit; Buto Atlantique Biscuits; Coopérative La Noëlle; Cema; Les Vignerons de la Noëlle; E.N.T.I.A.A.; Frolencor; Bouvion; Gexnant; Lachon; Laiterie de la Presqu'île S.A. Ruffant; Laiterie Saint-Père; Muscadet; Nature et Aliments; Savon et Fil; S.E.G.E.S.; Séléct Marée; Société Générale de Transformation; Antoine Subléau; Tripak S.A.; Viret (Etz André).

MORBIHAN
Abatore Pénan; Abatoire de Belleuvre-Père Dodu; L'Aer; Amaltek Francopac; Atlantic Gel; Biscuiteries Gaillard; Le Guillou; Le Ster "La Colpienne"; La Trinitaine; Louis Le Goff; Revett; Bri-tavi; Bretagne Export; Caviva; C.C.C.A.B.; Crépe-ne de la Vallée de l'Elle; Douce France; Galina; Gama; Galina Père Dodu; Gélagat; "Grillero"; Gimoud-Gonod; Houdenne; Jaffredo; Kermad; La Fricasse; Henri Le Not; Laffré; Maryvex; Onno S.A.; Procace; Promocet; Ronaud-Laux; Sabeo; Sapod; Socoma; S.I.M.E.X.; Société de spécialités surgelées; Société Protéines Industrielles (S.P.I.); Sotrayol; BVA; Chapon; Fromagerie Ste Christine; Georges Tallec.

ONNO : un prix et un Oscar
A l'occasion du SIAL 1982 et dans le cadre du Concours international des nouveaux produits alimentaires, Onno s'est vu décerner le Prix de la Créativité pour une toute nouvelle gamme de pâtes; Les Mathurines dont la conception et la présentation représentent une véritable innovation au rayon charcuterie.
Ce prix qui honore la société bretonne a été remis le 25 octobre lors de la Conférence du SIAL, par Edith Cresson, ministre de l'Agriculture.
En outre, Onno vient d'obtenir avec la même gamme Les Mathurines l'Oscar de l'Emballage.
Le cumul de ces deux distinctions venant récompenser une même innovation est très exceptionnel. Nous y reviendrons le mois prochain.



Le silo de Nantes: 80 000 tonnes réparties en 93 caillottes (photo Biondi).

Les perspectives CEREALES

Le "Journé Exportation Céréales" organisée récemment a permis d'étudier l'évolution des exportations de céréales par Nantes - St-Nazaire et d'en dégager les grandes perspectives.

Les débats furent principalement marqués par les interventions de MM. Rohrbacher, directeur de l'ONIC, Jean Smaghe et Foucher.

En ce domaine, 1981 fut l'année record avec 693 268 tonnes, les cargaisons embarquées d'un tonnage de 20 000 t et plus ne furent pas rares. L'hinterland du Port et de ses silos comprend surtout trois régions : le Pays de la Loire, la région Centre en grande partie, le nord des deux départements du Poitou-Charente, les Deux-Sèvres et la Vienne.

La " Région " des Pays de la Loire n'est pas, à proprement parler, une région céréalière, l'élevage y tient une place plus importante. La Bretagne, forte consommatrice, limite ses possibilités d'exportations à partir des différents ports.

La campagne 1980-81 a battu tous les records, et les exportations ont marqué un accroissement important. Ce phénomène est essentiellement dû au surplus d'une très forte collecte nationale nécessitant un accroissement des exportations.

Le Port de Nantes - St-Nazaire arrive à la quatrième place des ports exportateurs de céréales après Rouen, La Rochelle et Le Havre. Mais, depuis 1976, il a réalisé le plus fort taux de croissance (x 3,1) des grands ports céréaliers français.

Afin de mieux exploiter les possibilités offertes par les sites en eau profonde de l'estuaire et de préserver des coûts compétitifs de transport, il est envisagé de compléter les chargements opérés à Roche-Maurice grâce à la réalisation sur la zone de Montoir d'un petit silo de transit. Cette technique permettrait de s'affranchir des tirants d'eau limités par les capacités nautiques du chenal entre Nantes et Donges, où un navire appareillant ne peut profiter du flot tout au long du chenalage. Par contre, lors de la montée, le cargo, se déplaçant dans le même sens que l'onde de marée, bénéficie pratiquement de cette hauteur d'eau pendant tout le trajet.

La technique du complément de chargement à Montoir serait certainement préférable, du point de vue de la durée de l'escale, à celle de la descente de l'estuaire en deux ou trois marées, pratique par d'autres ports d'exportation. Elle permettrait de compléter à 35 000 t les cargaisons unitaires de 25 000 t chargées à Nantes, et ainsi d'ouvrir à la Basse-Loire, en lui donnant l'une des plus fortes capacités de chargement des ports français, les marchés éloignés de l'Extrême-Orient, dans des conditions d'escale particulièrement brèves et économiques.

AU SYNDICAT NATIONAL DES PUBLICATIONS RÉGIONALES

Le Syndicat national des publications régionales a tenu son assemblée générale annuelle au siège de la Fédération de la Presse, rue Gabriel-Laumain à Paris, elle a été suivie d'un déjeuner auquel participèrent notamment Roger Bouzinau, directeur général de la FNPI, et Georges Cellard, président du Syndicat national de la presse judiciaire.

Composition du nouveau bureau du SNPR - Président : Jean Matignon (Le Trait-Union). Vice-présidents : Bernard Mancau, ancien député (L'intérêt Croissant) et Yann Polivet (Armo-magazine). Secrétaire : Michel-Henri Ledoux (groupe Aquitaine-Expansion). Trésorier : Robert Cottereau (Centre-Ouest Football). Membres : Michel Gagnion (France-Football); Alain Gosse (Le Mail vinicole); Marc Jan (Les Affiches de Normandie); Jacques Trinet (L'Informateur de l'Île-de-France).

YVES ROCHER A PLOERMEL

Yves Rocher vient d'ouvrir ses nouveaux ateliers à Ploermel dans l'usine de la Baluère qui abritait autrefois les Forges Saint-Armel. 117 personnes travaillent dès maintenant au service de la mise sous pli des messages publicitaires; l'effectif sera porté à 200 en février grâce à l'ouverture d'un service de fabrication et de conditionnement des eaux de toilette et des parfums.

GENDARMERIE: BILAN SATISFAISANT

La gendarmerie a fait ses comptes et ils sont positifs. A l'exception des délits sexuels qui s'accroissent, l'été 1982 a été le plus tranquille de ces dernières années pour l'activité judiciaire et, au plan des accidents de la route, la comparaison avec 1981 se traduit par une diminution dans tous les domaines : elle est de 11,2 pour les accidents corporels et les accidents non mortels, 11,1 pour les mortels, 13,2 pour les usagers impliqués, 9,1 pour les tués, 14,5 pour les blessés graves, enfin elle est de 3,1 pour les blessés légers. En activités nautiques, il en va généralement de même.

POUR LA "MAISON QUART-MONDE"

Le Mouvement A.T.D. Quart Monde organise un chantier pendant les vacances scolaires : Noël : du lundi 27 à 9 h au jeudi 30 décembre; Février : du lundi 21 à 9 h au samedi 26; Pâques : du mardi 5 à 9 h au samedi 9 avril; du lundi 11 à 9 h au samedi 16 avril. Le but est de participer à la construction d'un lieu de rassemblement et de formation pour les familles les plus défavorisées de la région Rennaise et de la Bretagne dans son ensemble (la Maison Quart Monde). Hébergement sur place. Participation aux frais de nourriture. Renseignements : Maison A.T.D. Quart Monde, 21, passage des Carmélites, 35000 Rennes. Tél. (99) 30.86.55.

Pays de Galles : congrès celtique 83

Pour les vacances 83, une date à noter : le Congrès Celtique International, du 25 au 30 juillet, se réunira à Aberystwyth. Le sujet en sera la "Communication". L'ambiance y sera comme toujours très décontractée. Le congrès est ouvert à tous.
Congrès Celtique International, Loik Chapel, Roch'Ar Bleiz, Saint Martin des Champs, 29210 Morlaix.

LOISIRS * NAUTISME * NATURE

La «chambre d'hôte»... une certaine philosophie de l'accueil

Les grandes migrations estivales à peine achevées, un échafaudage déjà des projets pour les vacances futures : visiter de nouveaux pays, d'autres régions, en découvrir les richesses architecturales, les témoignages du passé et les réalisations du présent, mais aussi faire connaissance avec ses habitants, s'entretenir avec eux, non seulement du temps qu'il fait, du meilleur circuit touristique, ou de l'adresse gastronomique à recommander, mais, plus simplement en rentrant chez eux, en vivant quelque temps à leurs côtés.

A nice cup of tea...

Les Anglo-saxons l'ont bien compris qui pratiquent depuis longtemps et avec le succès que l'on sait la formule si recherchée du "B & B", le "bed and breakfast". Il est significatif de constater, lorsque l'on sillonne les routes de Grande-Bretagne et l'Irlande, la multitude de pavillons, maisons individuelles, cottages, qui affichent leurs gracieux panneaux invitant à pénétrer dans ces intérieurs douillets où vous sera servi spontanément "A nice cup of tea"...

Depuis quelque temps les Bretons ont compris tout l'intérêt de cette formule et on a vu fleurir sur les routes de Bretagne intérieure des pan-neaux à dominante verte représentant, sous un toit, le lit douillet et le bol fumant du petit déjeuner. Les "chambres d'hôte" sont nées dans notre région mais leur nombre est encore relativement faible : on en compte seulement 68 dans les Côtes-du-Nord, 98 dans le Finistère, 66 en Ile-et-Vilaine, 31 dans le Morbihan, 10 en Loire-Atlantique.

Qu'est-ce donc qu'une chambre d'hôte ?

La chambre d'hôte est une chambre chez l'habitant, équipée pour la nuitée, louée pour un prix forfaitaire, petit déjeuner compris.

Ces prix varient de 40 F pour une personne dans un logis au confort simple mais correspondant aux critères de la charte, avec salle de bains et WC communs, à 250 F pour 2 personnes dans un château avec salle de bains, WC, salon et terrasses privatisés.

La chambre d'hôte propose en effet toute la gamme des conditions de confort, du très simple au très cossu, mais les familles d'accueil offrent toujours à leurs hôtes la chaleur de leur présence, leur sollicitude discrète et une disponibilité qui favorise les échanges entre accueillants et visiteurs.

Et qui sont-ils ces hôtes ?

Ils sont français, anglais, allemands, suédois,



Pour être au courant des luttes nationales des pays celtiques, lisez ce yn, revue trimestrielle, 24 pages (3,4 en anglais, le reste en langues celtiques). Publiée par la Ligue Celtique. Abonnement 45 F à envoyer à Jon Abiwev Gwigen, Kerbernes, 29260 Lusenven.

néerlandais, belges, etc... La durée de leur séjour est variable, une nuit... un mois... Les français, très inébranlés, ne restent que quelques jours ; les étrangers s'attardent plus volontiers : une, deux ou trois semaines ; ils choisissent un point de chute et rayonnent dans la région.

Une certaine philosophie de l'échange

Il n'est pas rare que des voyageurs, séduits par l'accueil dans tel ou tel logis, reviennent régulièrement y séjourner. Sans doute le cadre, l'environnement y sont-ils pour beaucoup, mais l'accueil reçu, la qualité du contact avec les propriétaires sont déterminants chez ces "récidivistes".

Chez Odette Sado à Tonquec, qui ouvre sa grande maison bourgeoise - chambres raffinées et décor cossu - on ne peut manquer d'être sensible aux copeaux de meubles, gâteaux et confitures faits maison, à la tiédeur du salon-TV les jours pluvieux et aux aperitifs-grillades servis sur la terrasse par le maître de maison, les belles soirées d'été... ne se sent-on pas vraiment comme un ami convié ?

A Phannet, M. Van de Wiele reçoit chaleureusement dans le cadre rustique de son vieux manoir auquel on accède par un pont de bois jeté sur les douves, jalousement gardé par des ours bavards. A l'abri, il aide ses hôtes à organiser leur journée tout en partageant le petit déjeuner.

Pour Chantal Boutet de Coatsornoy qui a délaissé son poste d'enseignante en biologie pour se consacrer à l'élevage de chèvres blanches - elle fabrique son fromage -, l'accueil est un sacerdoce. Très organisée, elle "planifie" l'extension de ses installations, et envisage l'aménagement de chambres accessibles aux handicapés. Image d'un autre temps, elle file la laine le soir tandis que son mari lui fait la lecture... Ce retour aux sources bien des attraits pour les sympathisants écologistes.

Un label de qualité

Les chambres d'hôte sont limitées à 5 par foyer afin de préserver le côté relationnel intime entre la famille d'accueil et ses hôtes. Elles offrent toute garantie grâce à un label déposé par la Fédération nationale des Gîtes de France, sont contrôlées dans chaque département par un relais et aménagées d'après une Charte (équipement, accueil, environnement, prix).

L'apposition à l'entrée du logis du panneau "Chambre d'hôte Gîte de France" est une garantie de qualité pour le voyageur quel que soit l'hébergement choisi. Ces chambres sont demandées d'avril à septembre avec des pourcentages de remplissage divers, qui, généralement, avoisinent les 200 nuitées.

Certains propriétaires associent parfois à cette formule une "table d'hôte" réservée à leurs clients. Ils leur offrent ainsi la possibilité de découvrir les spécialités régionales.

Le Comité Régional au Tourisme édite un fascicule qui fournit toutes indications sur la localisation, le descriptif, les prix des chambres d'hôte sur l'ensemble de la Bretagne. La prochaine édition sortira début 83.

ELIANE DESHAYES



A BINIC - UNE MAISON FAMILIALE POUR BIEN PASSER L'HIVER

Bien des personnes âgées attachées à leur indépendance, préfèrent rester chez elles plutôt que de partir en maison de retraite. Mais l'hiver est dur à passer car la solitude se fait encore plus pesante pendant les mauvais jours. Depuis vingt ans, la Maison Familiale de Binic reçoit des retraités (isolés et couples) dans une ambiance chaleureuse et calme.

Renovée, pourvue d'un ascenseur, située au contact du bourg, dans un quartier calme, avec une très belle vue sur le port, c'est une Maison très appréciée des "Anciens".

La priorité est donnée aux personnes inscrites pour toute la période d'ouverture (18 novembre au 16 avril). Mais il est possible d'y faire aussi des séjours plus courts, surtout en début de saison. Le prix de journée par personne est de 90 et 95 F en chambre individuelle et 75 F en chambre à deux personnes (tous compris).

Renseignements et inscriptions : Vacances Familiales d'Armor et d'Argot, 8, boulevard Héraut, Saint-Brieuc. Tél. (06-90) 33.27.4.

"LONDRES GRATUIT POUR LES ENFANTS"

Brittany Ferries a mis au point avec l'Office du Tourisme Britannique BTA, un forfait qui permettra aux parents d'emmener leurs enfants de moins de 16 ans pour un week-end, ou plus, à Londres.

Deux adultes + deux enfants, on paie pour deux seulement pendant tout le séjour... Ce forfait "prêt à voyager en liberté" à moitié prix comprend : une mini-croisière, traversée aller et retour avec une voiture de Roscoff à Plymouth, ou de Saint-Malo à Forstmouth à bord d'un navire Brittany Ferries. Le passager peut choisir de rester piéton et prendre le train jusqu'à Londres (train compris dans le forfait). L'hébergement dans un hôtel : les enfants partagent la chambre des parents. Petit déjeuner continental. En ce qui concerne les loisirs à Londres, 13 musées ou autres lieux offrent des billets gratuits aux enfants de moins de 16 ans.

Forfait voyage + 1 nuit d'hôtel + billets valables jusqu'en avril 1983 : 1 adulte n'ayant avec un enfant : 500 F - 2 adultes avec 2 enfants : 900 F. La nuit supplémentaire : 95 F par personne.



brittany ferries

Des randonnées pour vos loisirs

L'Association Bretonne des relais et itinéraires s'occupe depuis 1974 de l'équipement et de la promotion de toutes les formes de randonnées en

La Bretagne à pied, à cheval, à bicyclette, en canoë, en calèche

SORTIES DE NOVEMBRE

Week-end 13 et 14 - Rieux (vélo) - Rochefort en Terre (canoë-kayak).

30 et 21 - Mézières/Couesnon (à pied) - Paimpont (à pied) - Landaul (à pied) - Glomel (à pied et à vélo) - Rochefort en Terre (canoë) - Quimperle (calèche).

27 et 28 - Mad Pestivien (à pied) - Montautour (à pied) - La Recrippière (vélo) - Chauvigné (à pied et à vélo) - La Poterie (cheval) - Bieuzy les Eaux (canoë).

Pendant plusieurs jours - du 11 au 14 novembre - Vitré-Fougères (à pied) - Le Coglans (à pied) - Pays Pinn (à pied) - Pays de Moflans (vélo).

SORTIES DE DECEMBRE

4 et 5 - Médreac (à pied) - St-Brec en Coglès (à pied) - Glomel (à pied et à vélo) - Le Gavre (calèche).

(Rens. : ABRI, 3, rue des Portes Morlaïaises, 35000 Rennes. Tél. 99.79.36.26).

Bretagne (pédestre, cyclotourisme, equestre, roulotte, house-boat, canoë-kayak, etc.). Elle a participé activement à l'aménagement et à l'animation de la Bretagne intérieure, mettant notamment sur pied un réseau de près de 100 gîtes d'étapes, contribuant à la réalisation de guides de l'usage des randonneurs.

Mais elle n'avait pas jusqu'à ce jour réalisé de véritable commercialisation de l'ensemble de ses produits. Avec le document "Pour vos loisirs" C'est une nouvelle étape que l'ABRI franchit. Il s'agit de venir en aide aux randonneurs en leur proposant des week-end à thème, accompagnés. En effet, contre une légère participation financière - d'accompagner et d'initier sur un thème dominant (champiignons, découverte...), de réaliser l'animation, de mettre éventuellement à disposition, des bicyclettes, des canoës, des chevaux... Aucune région de Bretagne n'est oubliée parmi les 120 propositions de randonnées. L'ABRI se fera un plaisir de vous envoyer ce document : ABRI, 3, rue des Portes Morlaïaises, Rennes, 99 79 36 26.



Un bateau dépollueur à double coque

On était, pratiquement impuissant jusqu'à maintenant, devant les "marées noires" : on pouvait seulement espérer que le vent entraîne les nappes d'hydrocarbures le plus loin possible des côtes. Le bateau dépollueur "Thor" construit par les chantiers navals Lüthjoh & Brake (près de Bremerhaven, Allemagne fédérale) fait maître un sautoir. En s'ouvrant à l'arrière comme des ciseaux, la double coque engendre un vaste triangle dans lequel la surface de la mer est relativement tranquille. Les hydrocarbures rassemblés dans ce triangle sont aspirés par un système hydraulique et pompés dans les réservoirs spéciaux qui ne conservent que le pétrole, car l'eau de mer est aussitôt isolée et rejetée. Les deux pompes sont capables de "ramasser" 100 mètres cubes de mélange hydrocarbures-eau de mer en une heure (D.K. - Photo DaB/Lüthjoh-Werft).

Ces marais à utiliser

Les marais salants bretons sont vraiment admirables. Pourquoi ceux qui demeurent encore ne serviraient-ils pas à la culture de ces algues, très riches, susceptibles de fournir un carburant ? Cette culture exigerait un profond carottage à 20 cm, si je ne me trompe. Elle a besoin d'un apport d'eau douce. Ce serait une nouvelle utilisation des marais salants qui offrent déjà une surface appréciable. Les marais côtiers naturels pourraient également être utilisés. S'il est jugé bon de mettre à exécution ce projet de cultures d'algues, il prouvera, encore une fois, que les anciennes structures peuvent trouver une nouvelle utilisation.

De toutes façons, il est déplorable de combler et d'urbaniser, après combler, les marais salants. Cet ouvrage des hommes vaut d'être conservé, à cause de la perspective qu'il apporte à un paysage, à cause du refuge qu'il constitue pour les oiseaux marins migrateurs. Il y avait, aussi, à Carnac, de magnifiques marais salants... Je serais vraiment heureux si ces grands espaces appartenaient à nouveau une ressource aux habitants de ces pays.

Il vaudrait mieux pour la Bretagne qu'elle dirige ses recherches de ce côté protecteur de la nature. La protection de la nature lui permettrait de conserver les emplois qu'elle a, si menacés actuellement : pêcheurs côtiers et ostréiculteurs, 20 pêcheurs côtiers du Morbihan ont déposé leurs rôles, cet été... à cause de la pollution des estuaires, entraînant la mort des poissons. Les ostréiculteurs du golfe du Morbihan sont obligés d'abandonner. Il n'est pas juste de sacrifier les producteurs de la mer. Tout le monde devrait avoir le droit de vivre en Bretagne.

EDITH PERENNOU

AVEL MOR

J'avais déjeuné dans l'un des hôtels et il restait encore près d'une heure avant de pouvoir visiter mon premier client. Je décidai de marcher un peu, car j'appartenais désormais à la catégorie des "vétérans" (ne mettons pas de nombre devant !), qui possèdent le triste privilège des digestions somnolentes.

Je sortis du boulog, et, devant le goujon et sa circulation, tournai dans le premier chemin de terre venu. Les marais peu à peu disparaurent. Puis les arbres nombreux eux-mêmes se raréfièrent, pour faire place à quelques conifères rabougrés, plus torus que ces petits vieux humilisants qu'on rencontre dans les maisons de retraite. Triomphe des ajoncs et de la bruyère. Pas un chien, pas le reflux des touristes. L'Arde de la Saint-Michel néanmoins s'obstinait.

A un tournant, par-dessus la lande, mon regard émerveillé découvrit soudain la baie. Sous le sein de la colline, elle se levait, lisse et nue comme un ventre de femme, se soulevant doucement au rythme de la respiration. Pas le moindre bateau. Sur la gauche, très loin, les maisons ternes de Locquirec brillèrent dans le soleil, telles les petites pierres de sucre du restaurant.

Avec surprise j'aperçus la lande, non regard émerveillé découvrit soudain la baie. Sous le sein de la colline, elle se levait, lisse et nue comme un ventre de femme, se soulevant doucement au rythme de la respiration. Pas le moindre bateau. Sur la gauche, très loin, les maisons ternes de Locquirec brillèrent dans le soleil, telles les petites pierres de sucre du restaurant.

gond, du côté du large, des ardoises volatilisées croquaient dans le vent une horrible pluie. Elle faisait songer à ces maisons de Brest qui, durant le siège de 44, avaient échappé d'un oiseau.

« Je rentre au boulog. Comme il ne restait encore une dizaine de minutes et que cette promenade sous le soleil automnal m'avait alléré, j'entra dans le premier bistrot. « Beau temps pour la saison, dit le cafetier, histoire de rompre le silence par une phrase inoffensive. Je fis un "Hum" automatique d'accususement, cette villa isolée et lugubre au bout de son promontoire toutefois m'intriguait. « J'ai aperçu tout à l'heure pas très loin du boulog, une espèce de construction. Avel Mor, qu'on croirait sortie d'un bombardement. Vous n'avez pourtant rien subi de tel par ici ? « Le torchon continua de briquer le verre, que le cafetier mira ensuite, tel un œuf. « Vous n'êtes pas du coin ? « Breton tout de même ? « Mon accent ne me trahit pas un peu ? « L'autre se défendit. « On sait jama. Des fois que vous auriez été un de ces touristes farfelus. Vous voulez acheter Avel Mor...

« Parce qu'elle est à vendre ? « Vous ne savez que le quatrième ou cinquième propriétaire, ricana-t-il. « Un simple coup d'œil sur l'extérieur m'a suffi : rien que le montant des réparations. Le cafetier eut une moue mi-poussarde, mi-apitoyée. « J'ai connu le type qui a fait construire ça, juste après la guerre. Un de ces Parisiens gno-

glés (1), qui croient tout savoir, sous prétexte qu'ils possèdent les Champs Elysées, la Tour Eiffel et la sainte-septième. L'entrepreneur, un gars honnête, l'avait pourtant prévenu. Mais l'autre en avait plein les promesses et le cœur du panorama d'après. Ça, pour une belle vue, on a une belle vue ! Seulement les mois noirs vous l'auront une autre chanson. A croire que tous les matous de la création sont en train de se battre autour de votre villa. Quatre années qu'il a tenu néanmoins, le Parisien. Et puis, lorsqu'il en a eu assez de refaire ses peintures presque chaque été, de remettre ses ardoises en place après chaque tempête, il a mis en vente. Vous ne savez, encore une fois, que le quatrième ou cinquième propriétaire. Le notaire est un roublin : à retrier sa pancarte d'hiver, pour la remettre dès la belle saison. En plein soleil, ça ne donne pas la même impression, une mesure. Et puis, il y a le panorama. Imprenable ! Il insiste sur le mot. Oh ! il y aura bien un autre gno qui gno pour mordre à l'hameçon un été ou l'autre.

(1) Mot à mot : "bouche moultée", bavard, habéru.

TAL HOUARN

RADIOS RADIO BLEU-MARINE
Depuis le 9 octobre, James Gaucher chaque samedi anime l'émission "Reflets de notre pays" de 14 à 15 h sur l'antenne de Radio Bleu-Marine FM, rue des Salorges à Guérande. Elle est entièrement consacrée à la musique et à la culture bretonnes et celtiques.

CULTURE * SEVENADUREZ

DIWAN : déception avec le gouvernement appel à un soutien populaire

120 personnes, réunies en congrès à Locudy les 2 et 3 octobre ont dressé le bilan de l'année scolaire écoulée et se sont données des armes pour l'année à venir.

Depuis sa création, Diwan revendique son intégration dans "un service public et renoué". D'une manière générale les cultures et langues "minorisées" n'ont jamais été objet d'une attention particulière des gouvernements de droite. Par contre la gauche, et en l'occurrence les socialistes, dans l'opposition avaient des propositions et projets flâteurs.

Le 10 mai 1981, a été l'occasion d'un soulagement et même d'une grande joie pour les défenseurs et sympathisants de nos revendications.

Des promesses qui étaient très précises

Que s'est-il donc passé depuis ? Qu'est devenue la proposition de loi dite "Le Pense", cosignée par presque tous les hommes aujourd'hui au pouvoir et qui disait ceci ?

"Les écoles de création privée et non confessionnelles, utilisant la langue de la région comme langue véhiculaire principale peuvent être intégrées au service public de l'éducation, au titre d'écoles expérimentales... chaque école ainsi intégrée au service public fait l'objet d'une convention qui lui garantit de poursuivre son expérimentation pédagogique".

Que sont devenus les beaux discours du candidat Mitterrand ? 57 jours avec son élection à Lorient : "Pour les socialistes, c'est clair : c'est blesser un peuple au plus profond de lui-même que de l'attendre dans sa langue et sa culture. Nous programmerons le droit à la différence... Le temps est venu d'un statut des langues et cultures de France..."

Six jours avant son élection, dans une lettre à l'association basque "la Civada" : "Dans le cadre d'une autre politique je propose que les établissements qui en feraient la demande exprime pourront être intégrés dans un système scolaire national renoué. Ces établissements bénéficieront d'un statut dérogatoire permanent garantissant la pérennité de leurs méthodes pédagogiques".

De piètres résultats

Les promesses sont donc très précises, nous y avons cru et toute l'année dernière nous sommes efforcés à travers des contacts avec l'Education nationale d'aboutir à des conclusions positives. Plusieurs entretiens avec le Recteur d'académie, d'autres avec les inspecteurs d'académie des différents départements, un déplacement au ministère de l'Education au lendemain de la manifestation de Quimper le 19 juin 82 ou se sont rassemblés 3 000 personnes, n'ont à ce jour donné que de piètres résultats.

promesse de l'année passée (nous l'attendons toujours), promesse d'une collaboration entre l'Education nationale et Diwan concernant la possibilité d'échanges de stages pour une durée de 3 ans.

Une année de mobilisation donc, qui n'aura rapporté que des miesses. Les hommes au pouvoir temporisent : la dialectique bretonne et celtiques provient en partie de l'opposition de forces internes de l'Education

nationale, de certains syndicats d'enseignants en particulier. Il provient surtout d'un manque de

DIWAN BREIZH

6 FEDERATIONS

• DIWAN BRO LEON : écoles maternelles à Port-sauil, Kleder, Brest (2), ar Releg, Lesnevien, Lannilis école primaire à Lannilis. Comités de soutien à Brest, Plabenneg, Lannilis, Ploudalmezeau, Lesnevien.

• DIWAN BRO GERNE : écoles maternelles à Quimper (2), Pont l'Abbe, Quimperle, Treguier école primaire à Quimper. Comités de soutien à Quimper, Pont l'Abbe, Fouesnant, Chateaulin, Douaoules, Concarneau, Quimperle.

• DIWAN BRO DREGER : écoles maternelles à Lannion, St Brieuc, Guingamp. école primaire à St Brieuc. Comités de soutien à Lannion, St Brieuc, Guingamp, Kallag.

• DIWAN BRO WENED : écoles maternelles à Lorient et Vannes. Comités de soutien à Lorient, Auray, Baud.

• DIWAN BRO NAONED : école maternelle à Nantes. Comités de soutien à Nantes, St Nazaire.

• DIWAN BRO ROAZHONED : école maternelle à Rennes. école primaire à Rennes. Comité de soutien à Rennes.

• Une Fédération des comités de soutien hors de Bretagne avec Diwan-Paris et l'Organisation des Bretons Emigrés (Buxelles).

• 31 salariés à plein temps - 23 instituteurs/institutrices - 3 permanents - 5 stagiaires - 8 salariés à temps partiel (transport, cantine, garde des enfants).

• Responsables confédéraux : président : A. Lavavant, vice-présidente : K. Jegou, secrétaire : A.V. Chapalain, adj. : B. Klobner, trésorier : F. Dugast, adj. : J.Y. Le Bras, responsable stages : M. Le Berre, resp. primaires : A.V. Le Roux, responsable maternelle : P. Chevillard.

• Un bureau : DIWAN, 29214 Treglonoù - tél. (89) 04 50 52.

volonté politique du gouvernement de reconnaître les écoles en langues minoritaires. Nous sommes rejoints plus en tant qu'école bretonne qu'en tant qu'école privée. Ce qui dérange le plus, c'est que nous remettons en cause le principe du français comme langue unique de l'enseignement. L'ensemble de ces constatations nécessite la redéfinition d'une stratégie vis-à-vis de l'éducation nationale et du pouvoir politique.

L'Affaire de tous les Bretons

Diwan est une preuve quotidienne d'une prise de conscience de responsabilités par les Bretons. Nous existons depuis 5 ans, et depuis 5 ans nous vivons grâce à la sympathie populaire. Des milliers d'entre nous apportent leur soutien et quand nous savons le poids et les charges financières (60 salariés, budget prévisionnel 82-83 : 5 000 000 F, dont 85 % proviennent de fêtes et dons), cela représente une réalité enthousiasmante qu'il ne faut jamais oublier.

Cette année nos deux axes principaux seront les suivants : développer le soutien populaire. Une nouvelle campagne de vêtements automatiques en novembre et décembre nous permettra de contacter à nouveau des milliers de personnes.

porter le débat des langues minoritaires sur la Place publique et devant les collectivités publiques bretonnes (conseils municipaux, conseils généraux et régionaux).

cher lecteur, toutes les causes ont leurs défenseurs, mais le combat pour le développement de notre langue dans l'enseignement en général et à Diwan en particulier est l'affaire de tous les Bretons.

A. LAVAVANT

président de Diwan

AUTORISATION DE PRELEVEMENTS

Numéro National d'Identité : **142379**

Nom, prénom et adresse du titulaire du compte à débiter :

Nom et adresse de l'établissement bancaire :

Je vous prie de bien vouloir débiter, sans autre avis à la condition, qu'il présente la provision nécessaire, mon compte de numéros de :

DIWAN 29214 TREGLONOÙ

Il est entendu, qu'en cas de litige sur un prélèvement, je devrai régler le différend avec l'organisme créateur d'ordres de paiement. Vous n'aurez pas à en bénéficier de l'exécution des ordres de paiement hors de l'ordre de compte que vous m'adresserez, ni éventuellement de leur non-exécution.

Je vous prie de bien vouloir désigner, et sans instructions contraires de ma part vous parvenant en temps utile, faire prélever en votre faveur sur le compte numéro :

DIWAN 29214 TREGLONOÙ

En cas de non-exécution, j'en serai avisé par vos soins. Les présentes instructions sont valables jusqu'à l'annulation de ma part, à vous notifiée en temps utile.

Signature du titulaire du compte à débiter

Signature

Jack Lang inaugure le C.A.C. de St-Brieuc sous le signe de la DECOLONISATION

Le Centre d'Action Culturelle de St-Brieuc est donc né ! Officiellement. C'est le ministre de la Culture en personne qui a présidé ses premières heures. En présence de nombreuses personnalités et d'une foule immense, Jack Lang a mis sur orbite cet équipement qui fait de St-Brieuc le deuxième pôle culturel de Bretagne. C'est dire que l'événement était attendu. Nous ne nous attardons pas sur l'histoire de ce C.A.C. (elle est longue, plus de dix années), ni sur ses projets... nous renvoyons nos lecteurs à notre numéro 152. Ils y trouveront tous ces détails.

Aujourd'hui, nous voulons simplement rendre compte des principaux moments de cette journée du 9 octobre qui marquera dans les annales de St-Brieuc et de toute la région.

A l'heure des discours, précédés par une prestation remarquable du bagad Aïre (d'Anroy) et devant le public rassemblé dans la salle Louis Guilloux, Pierre Lorguillou, président du Conseil d'administration du C.A.C. et Yves Le Gall, maire de St-Brieuc, ont pris successivement la parole, l'un retraçant les dix années de gestation, l'autre se réjouissant, pour une fois, un ministre daigne venir à St-Brieuc et répondant aux accusations de ceux qui reprochent à la municipalité de s'être engagée dans une dépense très onéreuse pour la ville. "Ivan-Il, dit-il, renoncez à de tels équipements sous prétexte qu'ils coûtent cher ? Demain, ils coûteront encore plus cher".

Sans aucun doute, c'est Jack Lang que l'on attendait et ses discours lui eurent avec beaucoup d'attention. On retiendra surtout le caractère très politique de ce texte improvisé. Jack



Lang s'en est pris à plusieurs reprises à l'ancien gouvernement, accusé de "pillage culturel" avant d'assurer que désormais était fini "le temps où l'on obéissait chacune des provinces comme la colonie obéissante et servile d'un empire", mais qu'avec lui et son équipe, chacun aura le "droit à la vie, le droit à l'autonomie, le droit à la différence".

Voilà pour les discours ; aux actes maintenant ! Vous avez, monsieur le ministre, avant de couper le ruban inaugural, signé un protocole d'accord avec le département des Côtes-du-Nord, marquant ainsi votre volonté de participer au développement culturel de la région ; vous avez dans votre discours, émis des vœux pour que la culture soit davantage prise en compte ! Mais nous sommes, depuis si longtemps, tellement habitués à ce genre de propos sans lendemain que nous sommes sceptiques. Alors, si ces mots, les vôtres monsieur le ministre, ne sont pas suivis d'actes, vous nous décevriez et nous ne vous le pardonnerions pas. A.E.P.



A Saint-Malo, Gwen et Dodik proposent "La mer et ses complices" autour de "L'Aquaspage" de Jacques Rougerie. Les savants, les écrivains, les poètes de la mer : Anita Conti, Yves La Prairie, Per Jake Héliès, Jacques Rougerie, Antony Lhéritier, Rémi Parmentier, Youenn Gwerning, Michel Le Bris, Jeanne Clinchamps, Yvon Le Men. Soirée présentée par Maëlle et Yves Philippe le vendredi 5 novembre à 21 heures, Salle du cinéma Chateaubriand, à St-Malo (intra-muros).

■ Exposition de Bill Cattsinger "Vivre avec les baleines", photos à 4, rue Chateaubriand du 3 au 8 novembre.

Une radio celtique à Bruxelles
Le poète Alexandre Goffin-Crohan anime tous les dimanches à Bruxelles une émission spécialement consacrée à la musique celtique et aux peuples celtiques en général sur Radio 104, dont la fréquence est de 103,3 mhz... L'heure : de 18 à 20 h.

TRA PE ÒRA

War roudou Sant Brendan

Ar Gelled a zo brudet evl bezañ bet beajouren dispart, c'hoanti gant hepred da vont diad'harat pelloc'h evl dizeleñ douarou nevez, iachennol fets pe difets.
Douast hag-er o doa hor gourdadoù, ha drest-holl hor senti koch pegevir ec eus anv anezho amañ, douast hag-er o dou ar pal rest pa'z aent war vor, gant big hep gouel na roev hervez ar vojenn, davit douar kevrenus Tir-na-Noy ? Douast hag-er e oa un ergerzhadennois se ur binjenn evito ? Ur mavy d'ar bed-mañ evit dasorc'hñ en inizi burzhudus, kuitaet o bro c'hendiñ, o c'herent ha mignoned, mont o-unan war ar mor dizeñ evl en ar purgator-a-raok tizhout ar Baradoz ?

Sohjal a raen en drase en deiz all, o sellout ouzh ar film kaer-drest savet diwar-benn ar veaj grol gant ar morar Jim Severin, 6 bloaz 'zo, war roudou Sant Brendan.

Douet e oa T. Severin e-unan da ginnig ar film e Sant-Brieg. Displeget en deus dirak an dud niveras a oa deuet d'e welout, penaos en doa bet ar mennoez : goude bezañ studiet diwar skridoù Koch an douar ma o bet savet ur vagg impliget sant Brendan er Vet kantved - ur c'horac'h 10 metrad hiner dezhañ - evit mont eus Iwerzhon d'an Douar Nevez, e tivizas ober an hevel pe ergerzhaden.

Ouchpepp pevar mit e padas an drezhañ, graet e daou brandañ, an hini kentañ eus Iwerzhon da Enez ar Skorn, hag an eil - a voe an hini diasañ - eus Enez ar Skorn d'an Douar Nevez.

Gwellet e vez ar film savet ha fardañ ar c'horac'h a servijo evit ar veaj, swelvet e vez goude-se Tim Severin hag e c'hevvejour o stourm ouzh ar gorventenn, klask o hent etre skornec'hioù ar Greenland, peñsiliñ e-kreiz ar mor ar vagg aet un toull en he c'halv'ez, Evel ma lavare ar morar : "ar c'horac'h graet e koad hag e bagen kvigvel lardet, a zo ar vagg nennet a helle adalvach dindan ar mor. Klaskit ober kemen-all gant unan e metal pe e plastig".

War-lerc'h ar film eus ar bet graet goulennoù gant an arvesterien. Lod eus ar re-se a oa dedennet drest-holl gant doareoù teknel ar veaj, lod all gant ar savbont sporel.
Unan eus ar goulennoù a vez : "Diwar he c'halv'ez ae evel-se sant Brendan, hag ar venge'h all o deus graet ergerzhadennoù war vor evelañ, kase-digaset gant an eveltoù, e riski da goll o buhez ? Pesout pal a oa o hini ?" Den ne oar e gwirionez.

■ "Respontit da-walc'h gant ar sturienñ get-itak" : "Koe gant tizant a vout vor-hag-ovel, davit an enezenn c'hoantet, ha ma n'eus ket anezhi e vo kroet gant an o. Doue a-ratozoch kevred evidout !".

HERVE HUIBAN
L'agenda 1983 de Skol an Emsav
L'agenda entièrement en breton publié par Skol an Emsav présente son édition 1983 : les illustrations photographiques sont de qualité ; on y trouve les codes postaux avec tous les noms bretons des localités, un carnet d'adresses, des renseignements sur les mouvements culturels et politiques, les syndicats, quelques journaux, les troupes de théâtre... 30 F : Skol an Emsav, 8, strada Hoche, 35000 Roazhon (27 F si vous en commandez 10 ou plus).

LES DIX ANS DE DASTUM

Dastum, vous connaissez ? Pas sûr ! Et pourtant, en dix années, c'est peut-être une des associations qui a fait le plus pour la Bretagne. Sans tambour, ni trompette ! Sans moyens mais avec la foi et la certitude d'être dans le vrai.
Dastum est donc né en novembre 1972, il y a tout juste dix ans. A l'origine, deux passionnés de culture bretonne, Patrick Mairie et Mickl Prémorvan, et un besoin : celui de recueillir, afin de le transmettre, tout un répertoire musical, chanté et parlé, qui, jusqu'alors était enfoui dans la mémoire des anciens et que quelques sonneurs ou chanteurs seulement avaient réussi à apprendre.

Recueillir... Tel allait être le maître-mot de l'œuvre de Dastum. Son but : constituer un fond de documentation sur la culture orale, sous toutes ses formes : chant, musique, conte, etc.

Qui, à l'époque, aurait pu deviner que, dix ans après, on aurait compté plus de 15 000 airs, plus de 30 000 documents ?

DES EQUIPES DE COLLECTAGE

Mais, en 1972, la conscience bretonne pour beaucoup, c'était Alan Stivell, son répertoire. Pour le reste, bien peu cherchaient à le connaître. Et pourtant, il était plus que temps de se mettre au travail : les anciens ne sont pas éternels et l'Ankou nous enlevait régulièrement un peu de notre culture. C'est devant ce danger de voir disparaître tout un patrimoine sans laisser de traces qu'il a été créé Dastum. Au départ, pas d'organisation précise : des gens, sur papier, paraient, magnétophone en bandoulière, enregistrer ce que les anciens pouvaient encore donner. Au bout de quelque temps, devant l'importance de la matière, les responsables de Dastum ont ressenti la nécessité de jouer un peu les coordinateurs. C'est alors qu'on a commencé à entendre parler d'équipes locales de collectages, réparties sur l'ensemble de la Bretagne. Tout un réseau s'est créé, de façon indépendante ou en liaison avec Dastum, pour rechercher cette culture qu'il fallait sauver à tout prix.

Mais sauver pour quoi faire ? C'est là que Dastum se démarque d'autres associations,

d'autres organismes qui ont peut-être fait des travaux de collectage mais à quelles fins ? Ainsi ce très officiel Musée des Arts et Traditions Populaires de Paris qui refuse de faire copie ou de prêter les documents qui sont en sa possession. Un vrai scandale, un affront aux peuples (qu'ils soient breton, alsacien ou autre) que cette instance d'Etat qui prétend imposer un monopole sur ce qui ne lui appartient pas !

LA CULTURE AU PEUPLE

Pour Dastum, les choses sont claires : la culture appartient au peuple et doit lui revenir. Pas question de l'enfermer dans un quelconque Musée ou elle continuerait de "vivre sa mort". Pour rester vivante, elle doit, au contraire, être à la portée de tous.

Pour appliquer sa théorie, Dastum s'est donc donné un certain nombre de moyens avec toujours le même objectif en vue : recueillir et diffuser.

Des que cela a été possible, Dastum s'est lancé dans l'édition de disques et de livres : chacun, consacré à un pays de Bretagne, fixe par le son et par le texte les particularités de dit pays : chants, airs à danser, notes sur les costumes, les coutumes, partitions et déchiffrements des airs... Aujourd'hui, six numéros sont parus : six en dix ans, cela paraît peu mais compte tenu du rapport temps de préparation et bénévoles disponibles, cela n'est déjà pas si mal.

Les moyens, il faut en parler car de 1972, année de la création, à 1978, Dastum a fonctionné en total auto-financement, payant ses frais avec les ventes de ses éditions dites plus haut. Ce n'est qu'en 1978 que des subventions de la Chaire Culturelle sont venues alimenter les caisses. Le premier poste de permanent date, lui, de novembre 1981 ; depuis, quatre autres ont été créés grâce à des aides diverses, venant notamment de plusieurs ministères. Il faut y ajouter Serge Mollo, détaché du Ministère du Temps Libre. Mais malgré cette extension de ses moyens, Dastum sait que, sans ses militants, son action serait vaine, à échec, à l'échec. Les bénévoles sont irremplaçables : ils font un travail que les permanents n'auraient jamais le temps de faire. Ceux-ci (Hervé Ar Beg, Marie-Lou Poëtic, Charlie Bayou, Gilles Daniel, Marie-Odile Le Bozec et Serge Mollo) ont davantage un rôle de catalyseurs, de coordinateurs des différentes actions.

Après avoir travaillé insalablement pendant des années sans aide, Dastum est donc reconnu. Aujourd'hui, ce qui est devenu la "magnétothèque nationale bretonne" a mis en place un certain nombre de services :

- la *magnétothèque* : c'est là que sont recopiés, classés, conservés les documents sonores originaux. Elle se trouve pour le moment au centre culturel Ti Kendalc'h de St Vincent sur Oust où elle est consultable ; c'est la première structure installée.

- la *banque de données* : c'est un fichier informatique qui permet à ceux qui le souhaitent de savoir où trouver ce qu'ils cherchent dans tous les domaines de notre culture. Limitée au départ (en 1978) au seul domaine des textes de chants, cette banque de données peut aujourd'hui traiter de l'ensemble des sujets touchant à la culture. Pour toute information, consulter Marie-Odile Le Bozec, 8, rue de l'Yser, 22200 Guingamp.

- la *diffusion et l'animation* : ce secteur qui comprend l'édition revêt plusieurs formes : la

réalisation de publications (l'association s'est dotée de matériel de composition et de photographie), l'organisation de stages (collectage, musique...), la préparation d'expositions.

- la *photothèque* : la aussi service public puisqu'il s'agit de regrouper le maximum de documents relatifs à la culture populaire en Bretagne en un catalogue qui est également consultable (Gilles Daniel, école publique de Treauray en Languédic).

BIENTÔT A LOUDÉAC

Beaucoup de travail donc en dix ans : un travail de fourmi mais qui porte ses fruits aujourd'hui. Bientôt, Dastum pourra également regrouper en un seul et même lieu l'ensemble de ses structures : la municipalité de Loudéac vient de lui accorder les locaux de l'ancienne clinique pour y fixer ses installations. Ainsi regroupées, elles ne seront que plus d'efficacité. Pas question, bien sûr, de centralisation : tout en se développant, Dastum continuera à fonctionner à l'ancienne : les équipes de collectage restent, elles, tout aussi indépendantes et réparties en Bretagne. Loudéac, ce sera avant tout la médiathèque et tous les services que nous avons cités, un endroit où tout le monde pourra aller. C'est là aussi que se trouvera le Centre de Documentation que Dastum est en train de mettre en place et qui permettra, d'ici quelque temps, grâce à un système de ligne téléphonique auto-communiée, d'obtenir tout renseignements grâce à un seul numéro d'appel.

La preuve que Dastum n'a pas les yeux rivés sur le passé et que le progrès peut se mettre au service du passé !

LE DIXIÈME ANNIVERSAIRE

Pour l'heure, Dastum fête donc ses dix ans : cet anniversaire va être célébré à Pontivy les 11, 12, 13 et 14 novembre. Il est à noter que pour la première fois sont être organisées des rencontres d'associations de l'hexagone sur le thème "classement et diffusion de la culture populaire". Il faut y ajouter Serge Mollo, détaché du Ministère de la Culture, de la Direction de la Musique, ces journées accueilleront des intervenants tels que Donatien Laurent, Gwonele Le Menn, des représentants des Archives Départementales, du Musée des Arts et Traditions Populaires, de la Maison de la Culture de Rennes...

Voici un aperçu de ces quatre journées anniversaires :

■ *jeudi 11* : le matin, concert de sonneurs et rencontre collectage ; l'après-midi, conférence ; en soirée film suivi d'un exposé sur le dernier disque édité par Dastum. Fest-noz.

■ *vendredi 12* : le matin, rencontre collectage - le soir, concert de musique et de chant traditionnels.

■ *samedi 13* : le matin, rencontre collectage ; à 14 h, conférence sur l'histoire du mouvement culturel Breton par Per Denez, débat, exposé de Patrick Mairie sur les dix ans de Dastum, intervention du maire de Pontivy, repas anniversaire, et à 21 h, concert avec le Grand Rouge suivi d'un fest-noz organisé par la Kerlen Pondi, le Baler Bro Pondi et le Foyer Breton de Pontivy.

■ *dimanche 14* : le matin, concours de sonneurs - l'après-midi, fest-diez, exposé de Bernard de Parades sur "Maelin an Dall", montage diapos... Le soir, concert de Roland Becker et fest-noz.

ANNE-EDITH POILVET

CHANTS ET RÊCITS RECUEILLIS AUTOUR DE LA ROCHE BERNARD
Chants d'inspiration religieuse, chants à danser, à écouter, chants à dicte, menteries, contes et récits, ainsi se compose le sommaire de ce Cahier de "Chants et Récits de la Roche Bernard" co-édité par le Ruicar et Dastum. Un exemple d'édition que Dastum est en mesure de faire en collaboration avec des associations.



Les actions culturelles

■ Rien ne va plus à Paris ou les promesses gouvernementales n'ont pas été tenues et où la moitié des enseignements prévus n'a pas encore été autorisée. Le mécontentement est grand notamment aux *lycées Buffon, Say et Condorcet*. Les étudiants ont attiré l'attention des Parisiens sur ces carences lors d'un "sit-in" dans le grand hall de la gare de Montparnasse où, à l'occasion d'un "cours sauvage", des centaines de signatures ont été recueillies.

■ Le Comité international pour la sauvegarde de la langue bretonne a écrit à Pieter Danker, président du Parlement européen, pour lui demander de faire voter une motion "invitant le gouvernement français à se conformer tant aux engagements qu'il a pris en matière culturelle sur le plan international qu'aux exigences morales du respect du droit à la différence, auquel il se réfère lui-même si souvent".

■ Une délégation de Skol an Ennsav a accompagné la délégation catalane reçue par le vice-président du Parlement européen à qui elles ont exposé le problème des cultures marginalisées dans le cadre de l'Europe des États.

La 31^è vente des Ecrivains bretons se tiendra le samedi 4 décembre de 14 à 19 h 30 au Montparnasse Park Hôtel (ex-Hôtel Sheraton) 19, rue du Commandant Mouchotte, Paris 14^{ème} (près de la gare Montparnasse).

De nombreux poètes et écrivains seront présents sur des lauriers du Prix Bretagne et du Prix Pascal Pondaven attribués respectivement à Alain Lenoig et Yvonig Gicquel en 1981.

Nous espérons que nos compatriotes et amis viendront nombreux à cette vente, l'une des plus importantes de la région parisienne. Pour tous renseignements concernant le Prix Bretagne et le Prix Pascal Pondaven (monographies) écrire à Ar-Pihovec, Maison de la Bretagne, 17, rue de l'Arrivée, Paris 15^{ème}.

La route du rhum en direct de Saint-Malo... LA CONQUÊTE DE L'OUEST PAR 4 RADIOS DE SERVICE PUBLIC

Radio Armorique, Radio Bretagne Ouest, Radio Mayenne et Radio "Pays" de la Loire ont décidé de faire un bout de chemin ensemble sur la route du rhum. Elles ont fixé rendez-vous aux auditeurs samedi 6 novembre de 13 h 30 à 16 h sur la longueur d'onde habituelle, et à Saint-Malo face au Casino.

Au-delà d'une parfaite connaissance du terrain, chaque station a apporté ses idées, sa participation technique, son potentiel humain. Cette mise en commun des moyens, gonflant le moral et les possibilités, leur a permis de préparer un super-cadeau : un studio pilote d'où partirait l'information : interviews des participants qui vivront en direct les moments préparatifs avant le départ de la course, Marc Pajot, Malinowski, Riguidel, les frères Peyron, Loizeau, Birch, Un podium pour la partie spectacle avec : Yvon Etienne, Gwendal, Gilles Servat, un groupe gaulo-pique et Philippe Lavié.

A quelques mois de l'unification de la radio de service public au sein d'une même société, cette opération exceptionnelle, montée sur le terrain par 2 radios FR3 et 2 radios décentralisées de Radio France, constitue une première, et pourquoiqu'il n'y ait pas un exemple à suivre.

Prix des Ecrivains Bretons 1983

Les prix littéraires des Ecrivains Bretons 1983 seront décernés au printemps prochain à Châteaubriant dans le cadre du Congrès annuel des Ecrivains Bretons. Le Grand Prix, d'un montant de 10 000 F (fondation Yves Rocher) pourra être attribué à un roman, essai, recueil de poèmes ou de nouvelles ou ouvrage historique, en langue française ou en langue bretonne. Les autres prix, de montants divers, seront affectés, par décision souveraine du jury, en fonction du genre qui aura été couronné par le Grand Prix. Un prix au minimum sera attribué à une œuvre poétique et un prix à une œuvre en langue bretonne.

Ne sont admis à concourir que les ouvrages publiés au cours de l'année 1982 et dont les auteurs sont bretons, d'origine ou de résidence.

Le jury est composé de Yann Brekilien, président, Jeanne Bluteau, Hervé Le Boerf, Gérard Le Gouic, Charles Le Quintec, Antony Lheritier, Yann Polvet, Henri Quéffelec et Naig Rozmor.

Les candidats doivent envoyer leurs œuvres, avant le 15 janvier, en neuf exemplaires, au Secrétaire du Prix des Ecrivains Bretons, Bibliothèque Municipale, 29000 Quimper.

QU'EST-CE QU'UN VANNEZEH AR GELENNERH WYR AR BREZHONEG ?

L'Union des Enseignants de Breton a pour vocation de réunir tous les enseignants de breton, à quelque titre que ce soit (public, privés, associations culturelles), et tous les personnels intéressés par la promotion de notre civilisation afin de lutter plus efficacement en faveur de l'enseignement de la langue bretonne et de l'enseignement de toutes les matières en breton.

Son but est d'assurer cette promotion dans l'enseignement à tous les niveaux, ainsi que de défendre les intérêts matériels et moraux de ses membres.

En créant des sections dans chaque établissement scolaire, l'Union entend élargir l'action du mouvement breton en faveur de la langue et mener une action concrète sur le terrain, en liaison avec les parents d'élèves, les lycéens et étudiants, les syndicats, les associations culturelles. Pour cela, elle utilisera tous les moyens que la loi met à la disposition des citoyens et des groupes, depuis la négociation jusqu'aux discours juridiques, en passant par l'information, la manifestation et, si besoin, la grève.

Pour adhérer à l'association, demander une fiche à la secrétaire (204, rue de Brest, 35000 Rennes - joindre une enveloppe timbrée à votre adresse) et la retourner accompagnée d'un chèque.

Cotisations pour l'année scolaire 1982-1983 : membre actif : 30 F minimum ; bienfaiteur : à partir de 80 F. Il va de soi que l'Union reçoit avec gratitude tous les dons de particuliers, collectivités, pouvoirs publics.

Bureau fondateur - président : Tugdual Kalvez (Vannes), secrétaire : Béatrice Jouin (Rennes), trésorier : Marc Kerrain (Rennes), membres : Annick Tranvouez (Rennes), Jean-Claude Morvan (La Richardais-Saint-Malo), Joseph Rio (Mendon-Lorient).

■ **Ar Gelennerh Vretoneg** (enseignants et amis de la langue bretonne) lance une campagne de signatures pour obtenir du gouvernement les crédits et les placements qui font défaut (Maison du Peuple, Leizh H. Mazé, Brest).

Une chaîne de télévision uniquement en Gallois

Au moment où l'on commence à parler ici de la création d'une 4^{ème} chaîne de télévision, il est intéressant de savoir que la 4^{ème} chaîne qui existe en service dans le Royaume-Uni le 2 novembre assurera un service complet en langue galloise au Pays de Galles. Une station de télévision régionale a été créée spécialement pour cela à Cardiff au début de l'année et on estime qu'elle a déjà contribué à créer, directement ou indirectement, près d'un million d'emplois nouveaux au Pays de Galles.

La comparaison avec la Bretagne et la situation faite à la langue bretonne à la télévision est saisissante. Les deux régions ont des dimensions comparables : la Bretagne a une superficie de 34 000 km² et une population de 3 700 000 habitants, le Pays de Galles 20 800 km² et 2 800 000 habitants. En 1931, il y avait au Pays de Galles, 301 261 personnes parlant gallois (chiffres officiels du recensement). En Bretagne, où la langue maternelle ne figure pas dans les recensements, Daurat estimait le nombre des bretonnants en 1929, entre 1 150 000 et 1 200 000. Une autre étude en 1934 estimait alors ce nombre à 1 200 000.

Aujourd'hui, le gallois jouit d'un véritable statut au Pays de Galles, il est enseigné un peu partout et il est largement utilisé dans la vie publique. Une station de radio émet 65 heures par semaine, 7 jours sur 7, du matin au soir, en gallois et dans moins d'un mois, les Gallois bénéficieront d'une chaîne de télévision entièrement en gallois. En Bretagne, malgré toutes les promesses passées, la langue bretonne n'a toujours pas reçu les moyens nécessaires à sa survie et à son épanouissement et elle est aujourd'hui en danger de mort.

LE PRIX 1982 DE LA SOCIÉTÉ DES POÈTES ET ARTISTES

Prix des poètes bretons : Erwan Gicquel (Plougrescant) ; son manuscrit sera édité aux Galles de la SPAF par les éditions "Art et Poésie". Grand prix de la SPAF de Bretagne à Blanche-Marie Depinac (Rennes) pour l'ensemble de son œuvre. Mentions d'honneur : Ernest Bizouarn (Carhaix), Serge Liarzu (Brest), Luc Rabasté (Lanester). Prix Henry de Lagarde Montjeun (poésie classique) : Mme Le Goff-Gérard. Mentions d'honneur : René Creignou (Saint-Pol-de-Léon), Annick Pégault (Dinan), Pierre Gauthier (Saint-Malo), Marie-Madeleine Marie (Dinan). Prix Auguste Bergot (poésie libre) : Madeleine Moutet (Saint-Brieuc). Mentions d'honneur : Bertrand Davout (Rennes), Bertrand Borne (Saint-Thurien). Prix contes et nouvelles : Anne-Marie Le Goff (Rennes). Mentions d'honneur : Suzanne Perrin (L'Hermitage), Suzanne Régier (Rennes). Humour : mentions d'honneur à René Creignou, Annick Pégault. Coupe de la Ville de Rennes de la chanson poétique : Ginette Durand (Rennes). Prix SPAF de la chanson poétique : Marie-Suzanne Crochu (Nantes). Second prix : Michel Léon (Saint-Malo). Remarque : Pierre de Bayreac (Rennes).

Jury composés de André Bourcois-Macé, Madeleine Hulin-Degres, professeur Jacques Vier, Bertrand Pizzin, René Sauvaget, professeur Per Denez, professeur Michel Denis, professeur Rober Plantard, Guy Tudy.

La remise des Prix aura lieu le 24 octobre, Centre Léo Lagrange, 8, rue de Redon, à Rennes.

GUIDES

Le nouveau guide de Bretagne

Que ce soit pour le format, pour la concision et l'élégance, je préfère le premier guide de Michel Renouard. Celui-ci, oui, Dieu merci, l'on retrouve quand même l'essentiel de la première édition, mais plus conventionnelle, donc moins originale. On y revient aux approches traditionnelles. C'est sans doute plus complet mais assurément moins personnel. Et même si les illustrations sont fort belles dans cet ouvrage, je maintiendrais l'édition première au rayon privilège de ma bibliothèque. Ceci dit, Michel Renouard nous offre là un "Tro Breiz" précieux qui sera apprécié de nos visiteurs comme des Bretons eux-mêmes (Ed. Ouest-France).

RELIGIONS

Avril Jezuz-Krist

"Kenveuzier ar brezonek Eskopti Kemper ha Leon" vient de publier (Imprimerie Régionale de Bannale) les quatre Évangiles, en breton, sous le titre : "Avril Jezuz Krist", hervez Sant Vaz, Sant Mark, Sant Lukaz, Sant Yann. Les traducteurs (entre autres, Mgr Favé et le Chanoine Elard) donnent ainsi une version des quatre Évangiles en un breton facile, pur et limpide, à la portée de tous les bretonnants, précédée d'une présentation et d'une étude intéressante de Père Marc, de l'Abbaye Saint-Guenolé.

L'ouvrage est illustré de quatre belles photos de Jos Le Doaré représentant nos grands Calvaires, sous une couverture en couleurs représentant l'ensemble architectural de l'enclos paroissial de Guimiliau. Son format livre de poche, malgré ses 420 pages, permet de l'avoir facilement sur soi.

"Ar Skol der Lizer" de V. Seité, qui en est l'éditeur, a pris à son compte la majeure partie des frais de cet ouvrage primordial à tous les points de vue : religieux et linguistique.

Prix : 63 F + 5,80 de port. En vente à l'abbaye St Guenolé de Landévennec, 29217 et chez certains libraires.

■ **CATÉCHÉQUE** - Réalisations techniques en cathécisme au service de l'annonce et du partage de la foi : 25 propositions d'activités. Chaque fiche présente la réalisation en couleur, le schéma de construction, précise le matériel nécessaire et l'utilisation catéchétique (128 pages, 65 F, Ed. Mame).

■ **LA RÉFORME ET LES PROTESTANTS**, par René Maré. La Réforme est un des grands tournants de l'histoire de l'Occident. L'Europe s'est alors divisée à propos de la religion. Les traces de ces divisions sont encore parmi nous. Qu'est-ce qui différencie les protestants des catholiques ? Arriveront-ils un jour à s'unir ? Le livre essaie de répondre à ces interrogations (Ed. Mame).

ESSAIS

■ **FEMINITÉS DE CELTIE**, par Loïk Le Moy. Les arcanes et liturgies des feminités solaires - une incursion dans le monde étrange des divinités qui peuplent nos traditions et notre sous-cosmos (Ed. Kelia, Mordregian).

■ **LES JOHNNIES DE ROSCOFF**, par François Guivarch - De Henri Olivier qui, en 1828, eut l'idée d'aller vendre les produits du Léon aux Anglais à aujourd'hui, en passant par la création de l'Association des marchands d'oignons, l'histoire de ces Bretons qui ont parfois devancé le sens du "commerce extérieur" que les ministres spirituels (Ed. Nature et Bretagne, Quimper).

LIVRES

SANTÉ

■ **L'ACUPUNCTURE**, par le docteur Pham Quang Chau - L'essentiel sur cette thérapie douce dénuée de toxicité qui permet une meilleure résistance du terrain biologique face à l'agression et le traitement de divers syndromes aigus ou chroniques : un guide honnête et clair (Ed. Maloine).

REIMPRESSIONS

■ **GÉOGRAPHIE pittoresque du département de LILLE & VILAINE**, par Adolphe Orain - L'auteur, fonctionnaire de la préfecture, journaliste, marie de Bain-de-Bretagne, connaît remarquablement la partie orientale de la Bretagne - il en fait ici un inventaire intelligent et complet à la fin du 19^è siècle aux divers plans économique, politique, culturel et de la société d'alors, un inventaire illustré de gravures parlantes. Cette réimpression de l'édition sortie à Rennes en 1882 constitue un document précieux (500 ex, 536 pages grand in-8, relié - Ed. Jeanne Lafitte).

Péril sur le massif sud-armoricain ?

Avic "Panique au Pelenn". Marc Vion, directeur de l'Institut Universitaire de Technologie d'Angers, nous offre un roman policier avec la Bretagne en toile de fond et la Louis-Atlantique comme point central. Roman d'actualité - qui réjouira les anti-nucléaires à tout crin. Avec un professeur Laroche s'intéressant aux tremblements de terre, bien posé, plus grimant à vive allure, bien cimenté, le récit est solide. Les considérations écologiques étant plus que jamais dans l'air, il suffira que les médias répandent à haute dose la probabilité d'un tremblement de terre à Nantes/S' Nazaire/La Baule pour que l'hystérie collective prenne des proportions effrayantes. Rapt de l'épouse du chercheur en échange de révélations, et catastrophes atomiques et scientifiques en prévision, mêlent fiction et réalité à chaque détour de phrases. Horreur, humour et lucidité sont autant de flèches habilement décochées. Marc Vion est-il le professeur Laroche ? Non, répond-il, mais je me suis basé sur des travaux de scientifiques de l'Université de Berkeley aux USA. Mon imaginaire m'a bien sûr permis ensuite d'extrapoler. Toutefois, ce n'est pas une plaisanterie lors- que j'affirme que des recherches par laser ont réellement lieu. Je viens du reste de constater qu'une jeune scientifique parisienne s'intéresse à des recherches de ce genre. Quant au Massif Sud Armoricain de la Pointe du Raz à Nantes, il est au 4^{ème} ou 5^{ème} rang des régions pouvant connaître un éventuel accident du aux conditions atomiques. Des documents en font état". Avic Marc Vion et "Panique au Pelenn", on dédicole du frontisme habituelle- ment servi pour le roman de série noire... (Ed. Jean Picollet).

M.C. Trégaro

La Bible, de l'hébreu au breton

Locarn est un charmant petit bourg accroché aux ardoises du Poher. Les chansonniers et les bardes l'ont souvent chanté :

"Me ho ped merc'hed, paoeted
It d'ober un tamm bale
Vil d'ober tenezioù Lokarn
Ha menezioù Kerne..."

Son église, au flanc sud de la colline, possède l'une des rares roses à carillons qui sonnent encore en Basse-Bretagne.

Le recteur vit ici au rythme de l'éternel. Le rythme qui lui convient pour assouvir son unique passion : la traduction de la Bible de l'hébreu en breton.

Per Ar Gall avait appris la langue hébraïque au séminaire mais voilà bien longtemps ! Il refile donc son propre itinéraire de Ker à à Jérusalem et, pendant un an, il prit un bain d'hébreu, suivant les cours de l'école du peuple, se mêlant à la foule des marchés et lisant la presse de la cité celtée.

Per Ar Gall (ph. Myrhdin)



Le jour vint où il fut capable de relire la Bible dans le texte... et dans l'agresse. Un nouvel horizon se découvrit devant lui : traduire le Livre des Livres dans sa langue maternelle, le breton.

Il s'y essaya de 1962 à 1973 et cette ébauche lui permit de définir peu à peu sa méthode.

Installé à Locarn, Per Ar Gall rencontre Jo Lech'hvien, son voisin bretonnant, recteur de Kergrist. Ils allèrent partager cette passion et entreprendre un travail à caractère définitif.

Une trépidation de principes les guide constamment : la concision tout d'abord ; et Per Ar Gall explique qu'il est très rare que le mot hébreu n'ait pas son correspondant breton. La périphrase est aisément redoublée car le breton est une langue riche et souple. Quelques mots nouveaux peuvent être engendrés et bienvenus ; ainsi *Lok-berzh* pour sacrifice ou *holloaked* pour holocauste. Mais que les lecteurs se rassurent : cette Bible peut être lue avec le seul petit dictionnaire de Koparz Hénon.

La précision est la seconde règle évoquée par les traducteurs. Ils veulent employer le mot juste sans chercher ni à enjoliver, ni à décolorer.

L'ordre des mots est le troisième souci de Per Ar Gall qui souligne les similitudes qui existent entre les syntaxes bretonnes et hébraïques.

C'est la bible-document qui est ici approuvée et traduite. C'est en cela aussi que le texte breton des deux recteurs possède un caractère définitif. Il sera toujours un texte de base et de référence pour ceux qui voudraient ultérieurement publier les éditions liturgiques laissant place à l'interprétation.

Le troisième tome sera disponible cet automne*. Comme les deux premiers, il est agrémenté d'illustrations, toutes issues du patrimoine celtique.

MYRHDIN

* Diffusion Coop. Breizh.

BREZHONEG

Les noms de famille bretons

La revue Skol consacre son n° 75-76 à "17 700 noms de famille bretons", une étude de Gwenole Le Men, chercheur au C.N.R.S. (Etudes celtiques), est connue par sa chronique d'onomatopée diffusée, depuis 1976, sur Radio-Amérique. Il donne ici des explications pour plus de 1700 noms et variantes. Il signale également les problèmes particuliers que soulève l'explication des noms de famille en Bretagne (graphies imprécises ou fautes, francisation des noms, évolutions dialectales, etc.). Son travail contient de plus une précieuse bibliographie. Un index général facilitera la lecture (80 p., 14,8 x 19 cm, 35 F (plus 15 % port) à Yola Chariau, 16, rue Berlioz, Saint-Brieuc).

JEUNESSE

★ Une nouvelle série SNOOPY : "tout connaître en s'amusant, sur...". Avec les personnages de Charles M. Schulz, ces petits albums initièrent les petits à la connaissance de ce qui les entoure. Les quatre premiers titres : la ferme, les avions, la plage, les bateaux (Ed. Dargaud).

ROMANS

Skerrett

Sans valise, ni passeport, l'Irlande à portée des yeux. Murets quadrillant les pâturages mouillés, chaumières éparées, vents forts, Liam O'Flaherty campe un décor où les hommes sur leurs curachs (longues barques étroites) chevauchent la mer et, sur terre, tiennent des discours visant à tenter de se libérer de la tutelle britannique. Un critique dit de lui : "Liam O'Flaherty écrit de façon aussi merveilleuse pour l'œil que le "Maître" parvint pour l'oreille". A l'époque du roman, l'Irlande est dirigée par Charles Parnell et Joyce écrit sur une forte majorité nationaliste. Skerrett, le héros, est un instituteur fort en gueule et bagarreur qui "sème la semence d'ou" sortira une race libre... Marynne, son chemin est semé d'embûches. Avec une précision inouïe, est brossé le portrait d'un pays où domine la lutte contre l'église établie, l'avance progressive d'une démocratie, la lutte contre les privilèges des propriétaires, l'agitation agraire (Ed. Jean Pincolle), M.C. TREGARO.

★ PUNIS-MOI PAR DES BAISSERS, par William Bayer - Etude de meurs mais aussi texte à suspense, un roman remarquable, tendre et cruel à la fois, sur de jeunes Américains ; des outrances dans les situations mais elles mettent en relief les réflexes psychologiques (Ed. Robert Laffont).

ALMANACHS

★ VERMOI 83 - À 83 ans, "l'Anna-chronique" est plus verte que jamais ! Vermoi, c'est le grand classique de l'almanach. On y trouve de tout : l'horoscope infallible, la fête des députés et des sénateurs qui le sont moins, un tas d'histoires plus ou moins drôles, des desserts fous, des recettes de cuisine, des proverbes. Ça ne se vend pas au détail, il faut prendre le tout et aller à la pêche (29,90 F).

KELTIA

Organe de recherche d'une celtique moderne. Le n° 7 F. Abonnement annuel : 36 F. La Bretagne Révélée - 22230 Mendrasac.

POLITIQUE

Les nazis et la presse

Le livre de Pierre Marie Doudonnet intitulé "L'argent nazi et la conquête de la presse française" est une intéressante étude sur la presse Française durant l'occupation. Il s'agit, en fait, presque uniquement de la presse parisienne, celle de province n'ayant guère subi de changement, étant beaucoup moins ouverte aux influences extérieures. On y retrouvera surtout les efforts de l'Ambassade d'Allemagne à Paris, sous l'impulsion d'Abetz, d'Achenbach, d'Emping, de Wendeman, entre autres, qui eurent pour conséquence la création d'organes et de mouvements collaboracionistes de gauche par opposition à certains collaborationistes, de droite ou d'extrême-droite, héritiers d'écoles de pensée d'avant-guerre (Ed. Jean Pincolle), YANN FOUERE.

B.D.

★ EDITIONS DU LOMBARD - Histoire sans héros, par Dany et Van Hamme : un atterrissage forcé dans la forêt amazonienne - Le dynamiteur, par Tibet : une aventure de Chick Bill - Domino et les agents secrets, par Chéret et Van Hamme : une affaire d'espionnage sous Philippe d'Orléans - Le privilège du serpent, par Cosy : leçon de choses et fureur de vivre - Le faiseur de feu, par Edouard Aidiens : Tounga face aux animaux préhistoriques.

★ ON N'EST PAS DE BOIS, par Lacroix - Quelques histoires satiriques sur la vie moderne et la "libération" des femmes, d'un humour inégal (Ed. Dargaud).

TRAGIQUE

★ GUIDE DES 10 CLEFS DE LA LOCATION - Publiée à l'initiative du ministère de l'Urbanisme et du logement, cet intelligent petit livre de 130 pages intéressera locataires et propriétaires car il précise avec clarté les droits et les devoirs de chaque partie : le bail et les contrats possibles, les obligations des uns et des autres, les cas particuliers, les loyers et leur évolution maîtrisée, les problèmes des charges, l'entretien des logements, les travaux, les intermédiaires et les frais, les accords collectifs, la solution des désaccords... En conformité avec la loi Quilliot, ce guide est bougrement utile (Ed. Henri Adnor).

★ GROS-OEUVRE - Tome 3 : Superstructure, par J. Delefosse et J. Venier. Pour réaliser les planchers, monter murs et cloisons et terminer le gros-œuvre ; méthodes et procédés usuels (Ed. Eyrolles).

ENCYCLOPÉDIES

Le Quid 1983

Oeuvre de Dominique et Michèle Frémy, l'encyclopédie Quid est devenue une véritable institution. Chaque année, elle apporte l'essentiel sur les domaines les plus divers : démographie, arts, littérature, religions, pays du monde, armée, politique, économie, presse, vie quotidienne, spectacles... De 40 000 exemplaires en 1963, la diffusion du Quid passera à 400 000 ex en 1983. C'est que, d'une année à l'autre, il se modifie, se complète, s'adapte, innove, collime à l'évolution de la société. Son index de 90 000 mots illustre éloquentement l'ampleur de l'éventail des sujets qu'il couvre en 1 888 pages et 19 millions de signes !

YANN POLVET

50 PHOTOGRAPHES PROFESSIONNELS EXPOSENT EN BRETAGNE

Les bretons regroupés dans l'Association pour la Promotion de la photographie artisanale en Bretagne organisent 16 expositions dans 12 villes de notre région sous le titre : "50 photographes professionnels exposent en Bretagne". Le but de la manifestation est de présenter des photographes exerçant des disciplines diverses, ainsi que de sensibiliser le public aux métiers de la photographie artisanale et à la fonction de témoin du photographe. Parallèlement, ils organisent les "Etats Généraux de la photographie artisanale" les 15, 16, 17 novembre. Les artisans-photographes de Bretagne (480) seront invités à participer à ces trois jours de réflexion : on y essaiera de définir le métier d'artisan-photographe à travers des expériences personnelles comme à travers la politique des fournisseurs et des utilisateurs de photographes.

EXPOSITION BREIZ SANTEL A PONTIVY

A Pontivy, au château de Rohan, exposition présentée par Breiz Santel - les chantiers Breiz Santel depuis le début, mais aussi des peintures, des cartes postales, des vitraux, des statuettes... A visiter impérativement avant le 15 novembre (fermé le lundi et le mardi, ouvert le dimanche).

EXPOSITION CONVERGENCE A KEMPER

L'association "Généralis libre expression" (Penker, Bourgeff, 29190 Pleyben) organise une exposition-convergence à la Chapelle de la Tour d'Auvergne de Quimper jusqu'au 11 novembre. Quelques noms d'exposants : Brenner - Gezhu - Kerbaol - Yvergniaux - Segalen - Riviere - Dinahet - Girard - Igor - Montagnon - Rude. Chaque soir, il y aura des activités... le 3 novembre, François Lucas, hautbois ; le 4, ouvertures libres à la poésie ; le 5, Gérard Delahaye ; le 6, Troupe du Garvan, chorégraphes ; le 7, Roland Becker ; le 8, Roland Becker ; le 10, ouvertures libres à la poésie ; le 11, soirée non-stop, chorégraphies, musique, poésie.

BULLETIN D'ABONNEMENT

à découper et à coller et à nous retourner
7, Pont Saint-Jacques - B.P. 123
22400 LAMBALLE

M
Profession
Adresse
souscrit à un abonnement d'un an à "ARMOR magazine" à partir du mois de _____ et verse 93,60 F.T.T.C. (ordinaire) ou 250 F. (soutien) par _____
- cheque bancaire
- cheque postal
- virement au C.C.P. Armor : 2691 70 Y Rennes
* Rayer les mentions inutiles

arts et artistes

YVON GUILLOUX

peintres des mystères de la nature

Seemblaient à un navigateur sur son rafiot, Yvon Guilloux part inlassablement à l'aventure dans un monde d'écriture aux formes et lumières sensibles.

Peintre de la Bretagne, son art se réalise en tant que tel en évitant le piège de la carte postale, des modes et des images touristiques faites. Un travail intensif en méditation contenant d'éléments concrets le conduit à la création de paysages plus "imaginaires". Adapte de la merveilleuse école de la nature, il présente la Bretagne telle qu'il voudrait pouvoir la voir. Les éléments superficiels et artificiels résultant de l'emprise de l'homme sur la nature n'apparaissent pas dans son œuvre. Sous sa main, la Bretagne devient mystérieuse et envoûtante, détendue et reposante.

Une âme de poète

Ce côté mystérieux et profond se manifeste dans les paysages de l'automne, de l'hiver qui il célèbre avec passion, ainsi que dans ses marines de plus en plus nombreuses. Tout ceci laisse deviner la vie intense de chaque composante de la nature. Amant de cette dernière, il écrit l'automne aux couleurs chaudes et lumières douces avec une âme de poète. Il affectionne aussi le dépeuple-

D. TRÉHIC

Yves Tanguy au Musée de Rennes

Jack Lang, ministre de la Culture, a informé Jean-Luc Le Douarin, président du CELIB, que le musée des Beaux-Arts de Rennes s'est porté acquéreur d'un très important tableau du grand surréaliste breton Yves Tanguy, daté de 1929, intitulé Inspiration. La provenance en est prestigieuse puisqu'il appartenait à André Breton.

Jo Le Boudier

expose ses œuvres récentes à Rennes à la Galerie du Château



Jean Carton

Le musée des Beaux-Arts de Quimper présente jusqu'au 13 décembre une exposition de 200 œuvres de l'un des plus grands sculpteurs figuratifs contemporains - pastels, aquarelles, des sins, estampes, sculptures... Il parvient à s'élever au-delà de la religiosité.

Jean-Pierre Le Bozec

"J'accorde au hasard une place prépondérante dans mon travail ; je parlerai même d'une dynamique

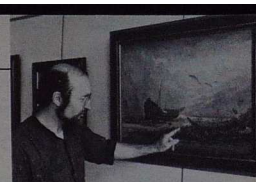
de créativité car il est source de découvertes qui une fois analysées et gérées sont réintroduites avec lucidité. L'usage du pastel dans sa forme actuelle est le résultat d'une suite de hasards" (Galerie de l'Espe, du 3 au 30 novembre).

XIXe salon de printemps

Ce salon est ouvert à tous les artistes peintres, dessinateurs, sculpteurs, décorateurs à l'hôtel de ville de la Baule du 27 mars au 17 avril 1983.

Le concours pour le grand prix de peinture de la Baule a pour thème imposé : "Contes et légendes d'ici et d'ailleurs". Il sera attribué pour une peinture à l'huile, sur d'un 1er prix, d'un 2nd prix d'honneur et d'une mention très honorable. Autres prix : Aquarelle, lavas ou gouache ; Dessins au crayon, plume, fusain, sanguine ; "Art-Deco" ; Pastel (sec ou à l'huile) ; Sculpture.

Une exposition normale, concomitante au concours, n'est pas soumise à un thème. Toutes les disciplines sont admises. Inscriptions (avant le 10 mars) et renseignements : Jean-Marie Graf, 9, av. Henri Mérand, 44500 La Baule Tél. 24.15.49.



ment des paysages d'hiver qui lui permet d'approfondir le sujet et de donner davantage de champ visuel. Yvon Guilloux vénère l'arbre dans toute sa splendeur. Il aime à prendre ces arbres qui lient le ciel à la terre par leurs branches et leurs racines.

Les couleurs chaudes succèdent variablement aux couleurs froides. Mais s'il peut s'agir ici d'une forme d'évolution, elle ne peut pas être catégorique. Chaque toile nécessite des couleurs propres, des effets propres. Et puis, la première touche de couleur sur la toile n'est-elle pas celle qui détermine l'atmosphère de cette même toile ?

Chaque toile, une aventure

C'est pourquoi Yvon Guilloux considère chaque toile comme une aventure passionnée et passionnante. La longue méditation sur le sujet d'une peinture n'exclut nullement le point d'interrogation lors de la réalisation. La remise en question de l'artiste n'est elle pas une condition nécessaire de l'évolution ?

Liée de naissance à la Bretagne, sa peinture renforce et sacre ce lien. C'est en elle et dans le Penhès re particulièrement qu'il puise ses sujets qui vont des paysages aux légendes elle l'immersion de la Ville d'Is. Il dit lui-même "Je ne pourrais pas peindre comme je peins si je vivais dans une autre région".

La profondeur et la sensibilité de ses toiles accrochent le regard, imposent un silence contemplatif, entraînent le voyage. Sa peinture amène le public à ressentir la vie, la symphonie de la nature outrepassant le cadre restreint de la toile. Après son exposition au Val André cet été, Yvon Guilloux prépare le salon d'automne de Lamballe, le salon d'hiver à Paris ainsi que le salon de Carantec. L'expose en permanence à la Galerie Saint-Louis à Vincennes et sera en décembre à Breiz.

MARIE-CLAIRE MÉHEUX

En couverture





«Monsieur Fugue» de Liliane Atlan par le Théâtre du Totem

Après *Le Pays derrière le chagrin* d'Yvon Le Men et *Jacky Parady* (1) de Jean-Michel Ribes, le Théâtre du Totem (2) entend poursuivre l'exploration d'un répertoire contemporain souvent inédit en Bretagne. C'est ainsi que cette année il présente *Zoo-Story* de l'écrivain américain Edward Albee et *Monsieur Fugue* de Liliane Atlan. *Monsieur Fugue* est l'histoire toute simple de quatre "enfants" attachés à un ghetto et conduits à la mort en compagnie d'un brique soldat qui a voulu les aider à fuir. Tous les cinq, des parvenus à destination, seront abattus. La pièce dure le temps de ce sinistre voyage des condamnés enfermés dans les huis-clos d'un canon. D'enfermé on saisit les allusions historiques aussi bien que la portée générale de l'œuvre. Mais, très vite, celles-ci sont dépassées et la pièce boucsole et amasse les questions qu'elle fait naître à la conscience du spectateur.

Le rôle de l'imaginaire : tendre à la divinité

Pourquoi ce choix ? "A chacune de nos créations, répond Hubert Lenoir, nous avons voulu un théâtre en prise directe sur le réel, s'interrogeant sur le mouvement de la vie dans ses contradictions, provoquant aussi la réflexion, la prise de conscience par le biais de l'imaginaire et du jeu théâtral. *Monsieur Fugue* est à cet égard exemplaire. L'œuvre de Liliane Atlan transpose une situation et dépasse la réalité du fait historique pour devenir à la fois un chant de mort et un hymne à la vie jailli des sources les plus profondes. Si elle pose le problème de l'oppression et des pouvoirs totalitaires qui sont des forces de mort, c'est aussi pour nous aider à redécouvrir cette beauté du monde non pour nous consoler, mais pour la vouloir vraiment et faire en sorte qu'elle coïncide avec la vie. Nous avons toujours



"Monsieur Fugue" (photos D. Robert)

pensé que le Théâtre pouvait se situer à la rencontre de l'enfance et de la poésie - du jeu et du verbe - Le réel et l'imaginaire se mêlent sans cesse sous la plume violente et tendre de Liliane Atlan. N'écrit-elle pas : "Le rôle de l'imaginaire n'est pas de permettre à l'homme de s'enfuir et de s'inventer des refuges, mais de tendre à la divinité". Si nous avons pu procurer au public quelques parcelles de ce royaume-là, notre choix est bon".

Drôles d'enfants-adultes

Non seulement le choix est bon, mais le but est atteint. Rien n'est pire qu'une œuvre engagée et remplie de bonnes intentions. Echappant à ce piège, la pièce de Liliane Atlan est avant tout une grande tragédie poétique et lyrique. Rien n'est pire, non plus, que la poésie tout à tour tendre et brutalement d'un texte si elle ne s'incarne pas dans un jeu théâtral de très haute qualité. Evitant cette trappe, les acteurs font de *Monsieur Fugue* un temps où l'émotion est à son comble. Un décor remarquable, glacé, d'ombres et bruissement, avec la présence obsédante de ce fatal canon et le spectateur à l'impression de n'être plus installé tranquillement dans son fauteuil mais de se retrouver brutalement plongé dans ce drame si bien représenté qu'il devient plus vrai que le réel. Que paraisse le militaire - bourreau au masque d'Ankou totalitaire et vous voilà saisi d'une sourde angoisse. Que se débatent, révoltés, s'aiment, s'entredéchirent les cinq prisonniers, vous voici devenus chacun d'eux, terrifiés ou chargés d'un espoir trompeur, égoïstes ou tendres. Une telle puissance de jeu, soutenue par un tel décor mérite d'être saluée, car elle va à l'essence même de la tragédie qui est de provoquer chez le spectateur la terreur et la pitié.

(1) 5, rue Guy Pabois, 35600 Redon.

Au Théâtre de la ville

La Théâtre Chorégraphique de Rennes qui dirige Gigi Gh. Caculiéanu se produira deux fois au Théâtre de la Ville de Rennes au cours de la saison 92-93. Les premières représentations auront lieu le 12 et le 13 novembre à 20 h 30 avec "Shahrazade", créé à Lyon en juin 82, au programme également "Resonances", et la reprise de "Paradigme". Une soirée dédiée, allant du folklore au contemporain.

Le 15 novembre à 20 h 30 : "Pansori de Corée", opéra coréen, chanté par Mme Aek-Suh Han, joueur de Pook - M. Myong-Hwan Kim.

Les 18 et 19 spectacles sous le signe de la poésie et de l'humour imaginés par Philippe Greffet à partir de textes de Jacques Prévert.

Les 28 à 15 h 30 et 30 novembre et 2 décembre à 20 h 30 "Carmen", opéra comique en 4 actes, musique de G. Bizet, dans une nouvelle distribution.

Le fest-noz des Bretons de Belgique

Le grand Fest-Noz de l'Amicale des Bretons de Belgique aura lieu le samedi 27 novembre vers 20 h 30 en la belle salle de la Ferme de Froidmont à Rixensart (près de Bruxelles).

FESTOÛ-NOZ FESTOÛ-DEIZ

Samedi 6 - St Trimoel (22) avec Joli Monde.
Dimanche 7 - Quimper (29), fest-deiz Diwan Paris (22, rue Delambre, 144).
Mercredi 10 - Grèce-Uzel (22).
Samedi 13 - Planelles avec Joli Monde, Malhambré - Bretel (35) - Pontivy - Athas-Mons (91).
Dimanche 14 - St Aspaon (22), fest-noz - Paris (22, rue Delambre, 144), fest-deiz au profit de Diwan.
Samedi 20 - Plouguernast (22) avec Joli Monde - St Gratien (95).
Dimanche 21 - Paris (22, rue Delambre, 144), fest-deiz - St Vincent sur Oust (56) avec Dir ha Tan.
Samedi 27 - Guisson (22) - Plunieret (56) - Longueume (91) - Malescoff (56).
Dimanche 28 - Konfort-Prad (22) fest-deiz gratuit avec Joli Monde - Crépiellan-Molard.
Samedi 4 décembre - Loudéac (22) avec Joli Monde.
Dimanche 5 - Paris (22, rue Delambre, 144) fest-deiz.
Samedi 11 - Brihand-Loudéac.

UN TRAIN PEUT EN CACHER UN AUTRE...

Le Théâtre chorégraphique de Rennes a entamé sa saison 82-83 à la vitesse grand V. La troupe de Gigi-Gh. Caculiéanu s'est mise sur les rails et n'a pas rebroussé sur les marches de ses trains filant vers une chevauchée à travers les époques, les styles et les vécus. Une véritable ovation - o combien méritée - a salué la toute dernière création (mondiale) de la troupe rennaise qui a choisi, pour première gare de cette tournée qui s'annonce, la Maison de la Culture : une ouverture réussie et prometteuse. Le public, d'emblée conquis, n'a pas résisté à l'invitation au voyage, et ses applaudissements fournis et assidus ont clos, comme à regret, les nombreux rappels, rideau définitivement tombé.

"Un train peut en cacher un autre" ressemble à un album photographique. On tourne les pages et les images accrochent le regard, s'en emparent, le retiennent. Chaque époque, chaque style, chaque vécu, qu'il soit solitaire, couple ou collectif, se traduit dans des expressions corporelles remarquables, judicieusement soutenues par des phrases musicales pour le moins variées : opéra, jazz, musique pop ou de variété, folklore, chorales du Moyen Age, œuvres contemporaines, chants de balades, etc., aident le spectateur à pénétrer chaque tableau, à s'impliquer dans des tranches de vie que même des silences n'effacent pas. Une production à ne manquer sous aucun prétexte, que l'on soit profane ou averti, impossible de ne pas apprécier : il ne suffit que d'être amoureux... de la beauté, et elle est omnisente !

(1) et "Amor", n° 134, mars 1981. (2) 2, rue Vicairie, 22000 St-Brieuc.

FRANÇOISE GUIDAL-GROSSET



De l'orgue avant toute chose...

Pour marquer la nouvelle salle omnisports de Vers-sur-Seiche, le Comité des Fêtes a organisé un festival d'orgue amateur, premier du genre en Bretagne. Décidément l'orgue connaît ses heures de gloire chez nous, qu'il s'agisse de stage d'orgue liturgique comme ce fut en août à Rennes, d'orgue électronique à Venr Recemont, ou du Festival d'automne. Des auditions avaient permis de retenir quelques candidats amateurs qui jouèrent en première partie, des piéds et des mains, suffisamment pour que les combinaisons infinies de leur Yamaha nous assaillent de tous leurs débiles. Pourquoi de telles démonstrations ? Parce que, nous dirait un responsable, "le synthésiseur offre la possibilité à ceux qui veulent "faire de la musique" de s'installer au clavier sans avoir à rechigner un solfège parfois rébarbatif".

Alors avec le synthésiseur, tout s'arrange ? Heureusement voit Jean-Pierre Duclay grand concertiste international. C'est à bord de son D 85 qu'il nous fit voyager. Entendez par là cet instrument de musique dont le tableau de bord rivalise avec celui d'un Boeing. Le pied gauche faisant la basse, la main gauche à contre temps, les régulateurs de tonalité aidés de systèmes de profond de vibrato, les schémas rythmiques étaient en place. Un peu de samba, de disco, quelques mesures rappellent la trompette de Maurice André, jusqu'à la fanfare municipale, sans oublier des airs de jazz, rien n'y manquait. Originaire du Nord, études de piano et orgue au conservatoire - parcours classique - J.P. Duclay se lance dans la grande parade du synthésiseur mais prouve que, malgré l'image facile véhiculée par les médias, sans doute pour attirer un public jeune, le travail n'en est pas moins très sérieux. Il le tour des sonorités telle celle de la cornemuse et au loin les tambours, nous entraîna, pour un french-cancan endiable. En réalité, J.P. Duclay se présente ainsi à son clavier : "Je suis le chef d'orchestre, j'appelle mes musiciens, je joue un morceau de solo, je peux être tout seul le violon, la batterie ou la basse, ou jouer une rythmique de "mange". Le menu était de qualité, suprême raffinement : l'Adagio d'Albinoni, les 4 Bolero de Ravel, sans oublier l'inévitable Jean-Michel Jarre et "Champ magnétique". Le public ne s'était pas trompé tant furent chaleureux les applaudissements.



qu'au delà de la rue de Siam à Recouvrance, il y a la mer, parce que dans tous les ports, il y a l'aventure qui se prépare et les retours qui se font. Pierre Rivoir par ses dessins, Patrick Ewan et les Bleuz Ruz, Pierre Minonnet, les Diboudigou, Jacqueline Danrio, Pierre Reggiani, Mamouze Daniel, Pierre Gilles, Machon et Duval et Gérard Delahaye étaient les guides de cette promenade dans Brest, productrice : Caroline Cler - Réalisation : Marc Ker-marg.

CENTRE REGIONAL POUR LA CHANSON

Le Centre Régional pour la Chanson donne sa première aide à la création à un spectacle qui sera donné le 15 novembre à Rennes au Théâtre de la Parcheminerie (21 h) : Louis Boullé, Hervé Kerméchant Jonas et Diméy, prématurément disparus. Ce spectacle sera donné sous la présidence de Martial Gaboriad, adjoint au maire, et Mesdames Janilla et Diméy.

Un jeune amateur sélectionné

DANSES ET CHANTS DE GEORGIE A QUIMPER

Le 7 novembre à 15 h et 21 h, un des plus remarquables ensembles artistiques d'Union Soviétique se produira sur la scène du théâtre de Quimper. Les danses géorgiennes ont conquis et charmé plus de 45 pays du monde.



J.P. Duclay

vier sans avoir à rechigner un solfège parfois rébarbatif".

Alors avec le synthésiseur, tout s'arrange ? Heureusement voit Jean-Pierre Duclay grand concertiste international. C'est à bord de son D 85 qu'il nous fit voyager. Entendez par là cet instrument de musique dont le tableau de bord rivalise avec celui d'un Boeing. Le pied gauche faisant la basse, la main gauche à contre temps, les régulateurs de tonalité aidés de systèmes de profond de vibrato, les schémas rythmiques étaient en place. Un peu de samba, de disco, quelques mesures rappellent la trompette de Maurice André, jusqu'à la fanfare municipale, sans oublier des airs de jazz, rien n'y manquait. Originaire du Nord, études de piano et orgue au conservatoire - parcours classique - J.P. Duclay se lance dans la grande parade du synthésiseur mais prouve que, malgré l'image facile véhiculée par les médias, sans doute pour attirer un public jeune, le travail n'en est pas moins très sérieux. Il le tour des sonorités telle celle de la cornemuse et au loin les tambours, nous entraîna, pour un french-cancan endiable. En réalité, J.P. Duclay se présente ainsi à son clavier : "Je suis le chef d'orchestre, j'appelle mes musiciens, je joue un morceau de solo, je peux être tout seul le violon, la batterie ou la basse, ou jouer une rythmique de "mange". Le menu était de qualité, suprême raffinement : l'Adagio d'Albinoni, les 4 Bolero de Ravel, sans oublier l'inévitable Jean-Michel Jarre et "Champ magnétique". Le public ne s'était pas trompé tant furent chaleureux les applaudissements.

Avec les dernières technologies électroacoustiques, oyez, bonnes gens, c'est toute une gamme de plaisirs musicaux en perspective, mais gare aux pannes de courant fantaisistes !

MARIE-CHRISTINE TREGARO

Festival de l'orgue en Bretagne

Limité jusqu'alors au seul département de l'Ille-et-Vilaine, le festival de l'orgue prend cette année des proportions plus importantes puisqu'il touche par toute une série de concerts, quatre des cinq départements bretons. Des noms célèbres, tels André Paquelet, Jean-Paul Lecot mais aussi et surtout des interprètes plus anonymes, ceux qui, tout au long de l'année, tiennent dans leur commune les pédales de cet instrument revêtu à l'honneur. Pour connaître la liste des concerts qui sont organisés jusqu'à la fin décembre, prendre contact avec Gérard Riou, 1, rue du Prieur, 35410 Châteaugiron, tel. (09) 80.87.32.

«Les Plaideurs» par le Théâtre du Manteau

Le théâtre classique semble apérer un retour sur les scènes et c'est tant mieux. Non point qu'il faille systématiquement l'opposer au théâtre contemporain en voulant que l'un prévaille contre l'autre, mais il est juste de reconnaître que l'équilibre du drame et du langage qui caractérisa Racine aussi bien que Corneille ou Molière nous touchent autant que les productions modernes. Le temps ne vieillit point les œuvres fortes, il ne fait qu'exiger qu'elles soient restituées avec une sensibilité actuelle, sans trahir leur esprit. C'est à ce détour que l'on attendait le Théâtre du Manteau (1) et Christian Thoron qui ont eu l'audace de monter *Les Plaideurs*, car cette rare comédie racinienne, par sa langue spécialisée - celle d'adultes - par l'absolu des situations, peut être d'un abord difficile. Christian Thoron et son équipe ont réussi en adaptant la pièce aussi bien à un public adulte auquel il faut faire oublier les somnolentes explications de texte du temps de l'école qu'à un public jeune, à priori fort éloigné des préoccupations, modes ou trévas du temps de Louis XIV. Or, si l'est tragique, le théâtre s'apparente à une grande cérémonie majestueuse, s'il est comique, il devient un plaisir,

une enthousiaste ferveur dont le rire est le signe. Hé bien ! c'est tant mieux. Non point qu'il faille systématiquement l'opposer au théâtre contemporain en voulant que l'un prévaille contre l'autre, mais il est juste de reconnaître que l'équilibre du drame et du langage qui caractérisa Racine aussi bien que Corneille ou Molière nous touchent autant que les productions modernes. Le temps ne vieillit point les œuvres fortes, il ne fait qu'exiger qu'elles soient restituées avec une sensibilité actuelle, sans trahir leur esprit. C'est à ce détour que l'on attendait le Théâtre du Manteau (1) et Christian Thoron qui ont eu l'audace de monter *Les Plaideurs*, car cette rare comédie racinienne, par sa langue spécialisée - celle d'adultes - par l'absolu des situations, peut être d'un abord difficile. Christian Thoron et son équipe ont réussi en adaptant la pièce aussi bien à un public adulte auquel il faut faire oublier les somnolentes explications de texte du temps de l'école qu'à un public jeune, à priori fort éloigné des préoccupations, modes ou trévas du temps de Louis XIV. Or, si l'est tragique, le théâtre s'apparente à une grande cérémonie majestueuse, s'il est comique, il devient un plaisir,

YANNICK PELLETIER
Programme : Châteaubriant, 2 novembre, scolaires. Redon, 4 et



CÔTES-DU-NORD

BOEUFGOROD A ST-BRIEUC

Présentée à l'occasion des fêtes d'ouverture du C.A.C., cette pièce tirée du roman de Louis Guilloux, *Le sang noir*, est à nouveau offerte par le Théâtre de la Folle Pensée pendant ce mois de novembre dans la grande salle du C.A.C. : le mardi 23 à 14 h 30 et le mercredi 24 à 20 h 30 ; le jeudi 25 à 14 h 30 et 20 h 30.

SAINTE-BRIEUC (C.A.C.) - 5. *Marie-Paule Belle* (20 h 30) - 6. *Passion selon St Jean* (cathédrale, 21 h) - 15. 16 et 17. *Bobemol et Joliton*, par la Cie Folle Pensée (théâtre) - 16. *Dom Juan*, par le Théâtre Quotidien de Lorient (20 h 30, grande salle) - 17. *Les évènements*, Marce, Pflerly (17 h), forum; 20 h 30; théâtre) - 16. 17. 18 films, expos sur le thème de la militation de la société et de notre responsabilité individuelle (La Bobemol) - 19. *Débat animé par le pasteur Muller et sous réserve de la généralité du Bollandier* (forum, 20 h 30) - 20. *Alex Métyard* (20 h 30, grande salle) - 27. *Couleurs d'iceberg*, par la Cie Quentrec Rouiller (20 h 30, grande salle) - 29. *Michel Butler* (17 h), théâtre) - 1. 2 et 3 décembre. *Les monts-pénis*, contes forum) - 4. *L'étang gris*, par la Comédie de Caen (20 h 30, grande salle) - 6 (10 h et 14 h). *Les pieds dans le contour* (spectacle à colorier pour enfants - 7 (10 h) - *le regard d'Antoine* (au théâtre) - 8. *Gilles Vigneault* (20 h 30, grande salle) - 8. *mi Michak-Jouvet* (20 h 30, théâtre) - 11. *Font et Val* (20 h 30, grande salle) - 11. *Naif du Polar*, suite ininterrompue de 5 films du cinéma noir (de 20 h à l'aube) - 12. *Maison de poupée*, par la Comédie de Rennes (17 h), théâtre).

GUINGAMP - 8 et 9. *Les plaideurs*, de Racine, par le Théâtre du Mantoux (scène) - 19 décembre. *1^{er} festival de chant choré à la basilique* N. du Bon Secours.

KONFORT PRAD (ar Saizn Aval) - 5. *duo jazz Byron Lancaster et Bertrand Lebrun* - 12. *Paule Chadrand* - 19. *Jean Megy trio* - 26. *Jo Sevilor et ses Royal Cones* - 28. *fest-foix gratuit avec Joï Monde et Crigolon-Molard* - 10 décembre. *Patrice Kibande Band* - 18. *Angélique Ionatos*.

LAMBALLE - 11. *causette historique à l'occasion du 90^e centenaire de la fondation du prieuré de St Martin par J.P. Le Gall-Sallez*.

STRIMMOEL - 27. *soirée pause-café avec Dominique Babillote et Joï Monde*.

TREBRY - 13. *soirée cabaret* - 26. *récitai John Molinoux*.

FINISTÈRE

BREST (Maison de la Culture) - dimanche 7. *Victor ou les enfants au pouvoir*, drame bourgeois de R. Vigny - mardi 16. *la princesse de Babylone*, conte de Voltaire adapté par Annette Lugand et mis en scène par José Valpède (20 h 45) - jeudi 18. *Dollar Brand*, jazz coïncé par Kallahan, l'opéra de la Libération - 26 et 28. *Les plaideurs*, de Racine, par le Théâtre du Mantoux.

MORLAIX - 16. *M. Fugue ou le mal de terre*, par le Théâtre du Mantoux.

QUIMPER - 7 et 8. *Roland Becker* (21 h, auditorium) - 11. *sortie non-stop de 16 h à 21 h*, musique, chorégraphies, poésie (auditorium) - 13. *Catherine Ribeiro* (21 h, théâtre municipal) - 14. *concours musical organisé par le J.M.F. (théâtre)* - 18. *Dom Juan*, par le Théâtre Quotidien de Lorient (21 h, théâtre) - 19. *Johnny Winter* (21 h, salle omnisports) - 20. *Duval*, par le Théâtre Penn ar Bed (21 h, théâtre) - 21. *ensemble des virtuoses français* (17 h), théâtre) - 23. *visages et réalités du monde, la Grâce* (17 h 15 et 21 h, théâtre) - 26. *spectacle multivision présenté par Air France* (21 h, théâtre municipal) - 27. *tournee Baret* - *le garçon d'appartement* (21 h, théâtre) - 30. *Connaissance du Monde* - *Le Canada Sauvage* (21 h, théâtre) - 3 décembre. *Jean Li*, pianiste chinois (14 h, 15 h 30, 21 h, théâtre) - 9. *Maison de Poupée*, par la Comédie de Rennes (21 h, théâtre) - 11. *école de musique* (21 h, théâtre).

PROGRAMMES

L'annonce des manifestations doit impérativement nous parvenir le 5 du mois précédent.

MPT Odet - 5. *Padre Pedrone*, de Paolo et Vittorio Taviani (18 h 30 et 21 h) - 12. *Sauve qui peut la vie*, de Jean-Luc Godard.

SCAER - 2 décembre. *les Trouble-fêtes*, spectacle burlesque.

ILLE-ET-VILAINE

BREST (Maison de la Culture) - Du 3 au 7 et les 9 et 10 novembre. *Evils*, création du Théâtre de l'Alibi - 7. *La Passion (musique, Agiles*, 16 h 30) ; cinéma avec *Frankenstein Junior* ; conférence sur l'aventure au XX^e siècle (17 h) - les 9, 10 et 11. *cinéma avec Répétition, La Marquise d'O* - 11. *variétés avec le clown Smol* (17 h) - 12. *Orchestra de la ville de Rennes avec Fontanarosa* - le clown Smol (9 h 30 et 14 h 30) - 13. *variétés avec le clown Smol* - 14. *répétition publique de danse Gigi Calculeau* ; *cinéma avec Répétition* ; *Café Virmois* avec l'orchestre *Variation* - les 16, 17 et 18. *cinéma avec X* - *Je t'aime moi non plus* - les 19, 19 et 20. *Quatuor* - 19. *variétés avec Serge Reggiani* - 21. *Groupe de recherches chorégraphiques de l'Opéra de Paris* (18 h) ; *cinéma avec X* - du 23 au 28. *cinéma avec Douce Jeckyll et les femmes, Contes immoraux, Goto, L'île d'amour, L'intérieur d'un couvent, Les héroïnes du mal, Lulu* - les 25 et 26. *théâtre de la mauvaise herbe* (9 h 30 et 14 h 30) - 25. *Tournees Baret* - 26. *Rip Rig & Panic* (jazz-rock) - les 27 et 28. *Stéphane Guérmès* (théâtre) ; *connaissance du monde* (17 h 30, 21 h et le 28 à 17 h) - 30. *Chapeau rouge* (théâtre) ; *Variation* (musique) ; *cinéma avec Alice's restaurant* - les 1^{er} et 2 décembre - *cinéma avec Rocky horror*, *Alice's restaurant* - 1^{er} *Variation* (musique) ; *conférence sur Sky and wind* (les sports de glisse) ; *Ben Zimet* (9 h 30 et 15 h) - 2. *variétés avec Ben Zimet* - *Orchestra de la ville de Rennes* (9 h 30 et 14 h 30) - 3. *Chicago Blues Legends* (jazz-rock) - *conférence sur la qualité de l'eau* - 5. *cinéma avec Rocky horror picture show*.

Théâtre de la Ville de Rennes - 9. *tournees Baret avec Madame Princesse* - 15. *Le Pinson* (forme très ancienne et originale d'opéra, 20 h 30) - 18 (10 h et 14 h 30) et 19 (14 h 30 et 20 h 30) - *Philippe Greffer* dans des poèmes, des textes et des danses - *Le garçon d'appartement* - 28 (15 h 30 et 30 (20 h 30) - *Georges Bizet* - *Carmen*.

Comédie de Rennes - jusqu'au 25 novembre. *théâtre de la Parcheminerie, Maison de poupée* écrit et mis en scène par Dominique Quéhec - du 1^{er} au 30 décembre. *théâtre de la Parcheminerie, Dom Juan* de Molière, dramaturge de Roger Angebaud - M.J.C. du Grand Cordel - 12. *cinéma avec Numéro zéro* de Raymond Depardon (20 h 30) - 19. *cinéma avec l'Aventura de Michelangelo Antonioni* (20 h 30) - 26. *cinéma avec Le Désert rouge* de Michelangelo Antonioni (20 h 30) - 3 décembre. *cinéma avec Les petites Toupes* de Yves Yersan (20 h 30) - 10. *cinéma avec Les Frases sauvages* d'Ingmar Bergman (20 h 30).

FOUGÈRES O.F.A.C. - 14. *espace III*, concert par l'orchestre de la police nationale (16 h) - 19. *espace III*, variétés avec *Alex Métyard* dans son One Man Show (21 h) - 4. *décembre* - *espace III*, spectacle théâtral et lyrique avec *Véronique* de Messager (15 h et 21 h).

DOL DE BRETAGNE - 23. *Les plaideurs*, par le Théâtre du Mantoux.

LOIRE-ATLANTIQUE

NANTES Opéra - 12, 13 novembre à 20 h 30, 13, 14 à 14 h 30. *La-Haut*, opérète de Maurice Yvain - 3, 7, 11 décembre à 20 h 30, 9 à 20 h, 5 à 14 h 30. *La Clémence de Titus*, opéra de Mozart. **Maison de quartier de Douzon** - du 15 octobre au 15 novembre à la Boîte à musique, *Bernard Perrot* et son luth.

Centre Neptuna - *La Réunion* - France créée de l'Océan Indien" de Loïc Lebrun les 5 et 6 novembre - "Ragasthan" - l'Inde des seigneurs" de René Milou le 26 et 27.

O.P.P.L. - orchestre philharmonique des Pays de Loire à Nantes, vendredi 19 et samedi 20 à La Chapelle sur Erdre, mardi 23, Nell Götikovsky (violon), Marc Honorat (ténor) sous la direction de Claude Bardou dans des œuvres de J.S. Bach, J. Haydn et E. Chausson.

Maison de la Culture de Loire-Atlantique - Cinéma-théâtre "Le Paris" du 2 au 11 décembre "Gua a peur de Virginia Woolf" - Théâtre et université, "Regards de Prandello à Pinter" du 15 novembre au 9 décembre - Théâtre, le 30 novembre au Paris "Les petites filles modèles" par le Théâtre National de Chailiot - 8 novembre - "Las Vèpres", concert - Variétés, *Marie-Paule Belle* le 12 novembre à Vertou - 8 décembre, *Gilles Vigneault* à l'Auditorium - Rencontre avec la musique, 18 novembre, *Quatuor Juillard*.

Centre Nantaïs de Culture Celtique - du 3 au 12 décembre, 10 jours pour 10 ans (anniversaire du CNCI) - du 4 au 12 décembre. 4^{ème} salon de la carte postale ancienne et moderne au Palais de la Bourse.

Maison de la Culture de Nantes - du sam. 6 au dim. 28 (espace Grasin) *Bernard Lagneau* - les 6, 8, 9, 11, 12 (salle Boris Vian) *Sacy Perre* - du 9 au 13 (salle Paul Fort) *Nantes Opéra*, création de G. Senat, Th. Yann, Hélène et J. François - 16 et 17 (auditorium) *Libération Opéra Kallahan* - du 23 au 30, *fest-commercial Liban Six* - du 25 novembre au 5 décembre (Petit théâtre Champ de Mars) *Le Guignol au Guignol* par la Cie des marionnettes de Nantes - 26 et 27 à 21 h 30 (Salle Paul Fort), *Nanas de Espinas*; Auditorium du Conservatoire national, *Lorca* en personne - du 1^{er} au 11 décembre (Espace Grasin), *Relugados Libertarios* - du 1^{er} au 7 décembre et les 9, 10, 11 (Auditorium du Conservatoire national), *Lorca* en personne - 2 à 21 h (Salle Paul Fort), *Maison de Poupée*, par la Comédie de Rennes.

GUÉMÈNE-PENFAO - les 29 et 30. "L'annonce faite à Marie".

GUERANDE - 21. *concert d'orgues* en après-midi; les 22 et 23. "L'annonce faite à Marie".

MACHECOUL - les 18 et 19. "L'annonce faite à Marie".

LA BAULE - 21. *Harmonie municipale* de Notre Dame - 9 décembre. *Harmonie municipale*, concert cinéma. "Les Evens".

PONCHATEAU - les 25 et 26. "L'annonce faite à Marie".

PORNIC - 15. "L'annonce faite à Marie".

REZE - 8 à 20 h 45, au Théâtre municipal, le théâtre Essau présente "La princesse de Babylone" d'après Voltaire.

ST-NAZAIRE - du 6 au 10 décembre. *Les plaideurs*, de Racine par le Théâtre du Mantoux.

MORBIHAN

ARZON - 12. *concert* église 20 h 30.

HENNEBONT - *concert* basilique 20 h 30.

LORIENT - 22. "Les virtuoses français".

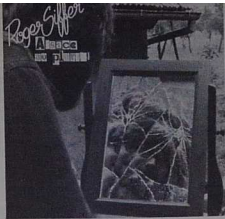
MALESTROIT - 20. *concert* église 20 h 30 - 22. *Les plaideurs*, par le Théâtre du Mantoux.

PLOERMEL - 13. *concert* église St-Arzel 21 h.

ST-JACUT LES PINS - 21. *concert* à la Chapelle de la Communauté 16 h 30.

VANNES - 9. *variétés avec Guy Bedos* au Palais des Arts) - les 17, 18 et 19. *Les Plaideurs* (Théâtre du Mantoux au Palais des Arts) - 18. *concert* à l'église St-Paten 20 h 30 - 23. *Dom Juan* (Théâtre Quotidien de Lorient au Palais des Arts) - 24. *cinéma avec ciné-loisir* (Palais des Arts) - 30. *Le garçon d'appartement* (tournees Baret au Palais des Arts) - 1^{er} décembre - "Via Nova" dans "Missica-Criola" avec le concours du groupe "Los Calchakis" (au Palais des Arts) - 2. *conférence sur le Canada sauvage* (connaissance du monde au Palais des Arts) - 9. *musique avec le pianiste chinois Jianli J.M.F.* au Palais des Arts).

PONTIVY - 19. *M. Fugue ou le mal de terre*.



ROGER SIFFER

Ceux qui aiment les comparaisons l'appellent le Stivell alsacien : il a comme lui la passion de son pays et une antipathie parfois féroce pour ceux qui le combattent. Mais la s'arrête la comparaison car Roger Siffer est Roger Siffer. C'est

LA BRETAGNE AUX FÊTES DE RIXENSARTI

Cette grande réjouissance populaire a lieu chaque année en septembre dans les jardins d'un château de Rixensart (Brabant wallon). A cette occasion, on présente dans de jolis stands des produits de différents pays ; on s'y trouve égale-



Le groupe des danseurs

ment des artisans et une brocante. La partie animation est réalisée par des groupes folkloriques ; cette année, ce fut par un groupe crétois, par l'Amicale des Bretons et le groupe Jabadao (groupe de danse belge spécialisée en danses bretonnes). Sur l'excellent musique du groupe "Gwehn ha du", l'Amicale Jabadao ont présenté diverses danses de basse et haute Bretagne.

Ce fut un vif succès : le groupe musical fut demandé pour se produire près de divers stands, notamment par un exposant qui présentait des vins de France et de Loire-Atlantique. M. Schaller, directeur de la Sopeta, était présent. Avec les visiteurs, ce fut une réussite totale : les nombreux soirs se souvenant de cette magnifique prestation des ambassadeurs de la Bretagne.

P. BOCKSRUTH.

Le groupe Gwehn ha Du



DISQUES

veut dire qu'il a trouvé une manière toute personnelle de s'exprimer.

Après choisis, à ses débuts, de chanter l'Alsace traditionnelle, telle qu'elle lui était apparue dans ses collages : "l'Alsace, c'est comme une voiture, pour aller de l'avant, il faut aussi de temps en temps regarder dans le rétroviseur", il a très vite évolué pour devenir ce qui est aujourd'hui, un chanteur-auteur-compositeur, très attaché à ses racines sur lesquelles il sait s'appuyer quand il le faut pour défendre une Alsace, elle aussi très touchée dans son identité. Une Alsace ? Des Alsaciens, pourrait-on dire. Car ainsi qu'il l'écrit dans le texte d'introduction de son 7^e disque, il s'agit pour lui de "rappeler que depuis des siècles en Alsace on parle aussi d'autres langues, d'autres cultures ont été introduites. C'est d'Alsace au pluriel".

Le disque de Roger Siffer est l'expression de ce droit à la différence : yiddish, jémisch, vogliens sont présents dans plusieurs chansons. Pour une meilleure compréhension de celui qui écoute, des traductions accompagnent chaque morceau.

Quand on parle tradition, folklore, cela sent parfois le moi ; ce n'est pas le cas ici. Roger Siffer s'attache à donner une image vivante et fraîche de son pays : il n'hésite pas à tenter ses interprétations d'influences musicales résolument modernes. C'est le peuple qui vit en lui car, c'est vrai, il s'y dépoussierait à merveille ce répertoire populaire, lui redonnant une seconde jeunesse. S'il a choisi par ce microsilicon de rester dans la tradition, cela n'empêche pas en d'autres occasions de chanter l'Alsace d'aujourd'hui, condamnant les centrales atomiques, la centralisation, le chômage et tout ce qui peut porter atteinte à la personnalité alsacienne - le faire dans sa langue donne une valeur encore plus significative à son combat.

Fidèle à ses engagements, Roger Siffer se sait condamné à rester hors des circuits commerciaux. Et pourtant lorsqu'il chante, les salles sont comblées. La preuve qu'il ne se trompe pas !

Ce disque, qui a obtenu le prix international jeune chanson 1982 pourra être l'occasion d'une découverte ou d'une redécouverte.

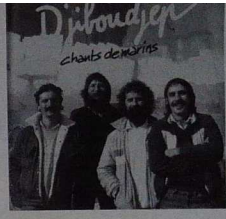
Roger Siffer - Alsace au pluriel - OM 67034 - Music-A Distribution - 3, rue J.J. Rousseau, 67000 Strasbourg.

CÉSAR FRANCK

Ce musicien du 19^e siècle est mis à l'honneur par la maîtrise de la Cathédrale St Etienne de St-Brieuc qui lui a consacré récemment un disque "œuvres chorales et religieuses". On y retrouve quelques uns de ses compositions interprétées par la maîtrise sous la direction de l'abbé Le Coat de Leon Guillou, et accompagnés par Jean-Claude Le Més, ténor, Michel Chesquiere et Patrick Le Coq à l'orgue et Pascal Mauny au violoncelle.

Du temps où il vivait, César Franck n'a sans doute pas eu la renommée qu'il méritait. D'ailleurs, bien qu'ayant fait de la musique très jeune, c'est après les cinquante ans qu'il composa ses grandes œuvres. Il ne fut pas toujours compris puisque ses contemporains le considéraient comme un anarchiste, lui reprochant non pas son style, très classique, mais la manière très libre qu'il avait d'exprimer sa musique.

Les morceaux choisis par la maîtrise de la cathédrale, tout partie de cette période post-cinquante ans dont nous parlons (hormis l' Ave Maria composé à l'âge de 41 ans) : c'est le



"Paris Angelicus", composé en sorte d'intermède alors qu'il écrivait "Les Béatitudes", oratorio qui ne lui demanda pas moins de dix années de travail ! C'est *Le Dominus non secundum* ou encore *le Dexter Dominus*.

L'engueignement se termine par le *psaume CL*, composé en 1888, soit deux ans avant la mort de César Franck et qui est un peu considéré comme son testament musical. Quatre chorales se sont rassemblées pour ce dernier morceau (La Malheure, Lamballe, Plainet et St-Brieuc) qui clôt en beauté ce disque illustré par une photo de la fresque de la chapelle Saint Gouery en Ploubazlanes.

César Franck - Œuvres chorales et religieuses - Resonance 22110.

DIJBODJEP

Le repertoire semble inépuisable : quand on voit le nombre incroyable de disques de chants de marin qui sort chaque année, on pourrait craindre retrouver les mêmes morceaux. Et bien, non ! A y regarder de plus près, les menus changent à chaque fois, ou presque.

Certes, il faut faire un choix car les interprètes ne sont pas toujours à la hauteur. Parmi les meilleurs, citons Djboudjep qui, malgré des changements dans la composition de l'équipe, tient bon le cap : leur dernier disque en fait foi. Le titre "chans de marins", tout simplement, et en poche, cette photo du groupe où l'on retrouve aux côtés de Mikael Yvaouanc et Patrick Le Garrec, deux anciens de la Militantologie Etienne Grandjean et Pierrick Lemou, avec eux, pour la dernière fois, Gérard Bono et Jamie McManey qui, après le disque sont partis pour d'autres horizons musicaux.

Au menu de ce microsilicon, des airs d'un peu partout, de Bretagne bien sûr, d'Ecose, des U.S.A., etc... Les arrangements sortent tout droit de la tête des musiciens qui s'en donnent à cœur joie pour vous faire passer un bon moment.

(Djboudjep - chants de marins - SB 395 - AR 220).

CHANTS DE MARINS

Après le succès rencontré par le disque "Chants de Marins traditionnels des Côtes de France", l'Association le Cabestan vient d'enregistrer un deuxième volume.

Après avoir présenté un panorama général des chansons qui constituent le repertoire des milieux maritimes, ce nouveau album fait découvrir la vie quotidienne des populations côtières du Ponant. On y retrouve les chansons de "tous les jours", celle que l'on fredonnait dans les cafés, celles que l'on dansait en rond le dimanche, ou bien les complaintes sur les naufrages.

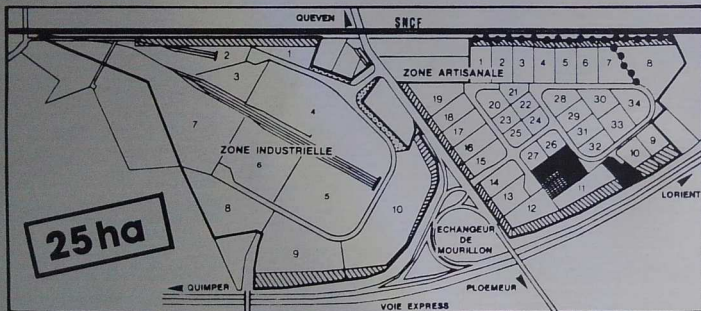
Ce disque est réalisé avec le concours de la Scop Le Chasse-Maree - Abri du Marin, 29100 Douarnenez.

ANNE-EDITH POILVET

A L'INITIATIVE DU SIVOM DU PAYS DE LORIENT LA SEMAEB AMENAGE A QUEVEN

UNE ZONE D'ACTIVITÉS ARTISANALES
COMMERCIALES
et INDUSTRIELLES

LA ZAC DU MOURILLON



ENTRE LA VOIE EXPRESS ET LA VOIE S.N.C.F.,
A 5 minutes DU CENTRE DE LORIENT,
A 5 minutes DE L'AEROPORT.

SEMAEB - MORBIHAN

36, boulevard de la Paix - 56000 VANNES
Contact : Y. Mahevas, tél. : (97) 54.05.04

PAYS DE LORIENT

Des leçons pour l'avenir

PAR JEAN-YVES LE DRIAN

I l y a peu de temps encore, les préoccupations majeures pour la Ville de Lorient étaient fortement empreintes, par nécessité, des objectifs jadis définis par la politique de reconstruction. Les municipalités qui se sont succédées n'ont eu de cesse de parachever la renaissance d'une ville, profondément meurtrie par la dernière guerre, progressant par priorités puisque tout ne pouvait être réalisé simultanément.

Le développement économique de Lorient est resté lié pour la plus grande partie à sa vocation maritime avec les activités propres au port de guerre, au port de pêche ou au port de commerce auxquelles sont venues s'ajouter celles d'un port de plaisance en pleine expansion.

La réalisation d'une desserte portuaire qui sera achevée en 1983 reste le fait le plus marquant de la volonté de désenclaver les installations portuaires par rapport à l'arrière-pays et à l'intérieur de la Bretagne.

Mais un bilan n'est jamais entièrement négatif ou totalement positif. Parmi les ombres au tableau figurent la faiblesse du développement artisanal ou encore un certain vieillissement du patrimoine immobilier conçu dans une ère de relative opulence économique dont on n'aurait pas imaginé qu'elle put être d'aussi courte durée.

Dans le même temps l'urbanisation a gagné la quasi totalité de la superficie de la commune ne laissant qu'une réserve foncière insignifiante. Et les tendances économiques ont été totalement inversées.

Aujourd'hui Lorient a réussi à rattraper son retard tant en ce qui concerne les équipements qu'en ce qui concerne ses politiques sociale et culturelle.



La municipalité a même désormais la possibilité de mettre en place des programmes d'aménagement de l'espace urbain avec le renforcement d'une zone artisanale, la mise en chantier de réhabilitations de l'habitat ou encore l'entretien du patrimoine.

L'engagement de cette politique permettra une amélioration de la qualité de vie et renversera la tendance constatée par le dernier recensement d'un départ des Lorientais vers les communes voisines.

JEAN-YVES LE DRIAN
Député-maire de Lorient

SPECIAL PAYS DE LORIENT

Sommaire

- ★ Des leçons pour l'avenir, éditorial de Jean-Yves Le Drian
- ★ Les quartiers anciens rénovés, par M. Scioux
- ★ Une Direction Générale de l'Aménagement Urbain
- ★ Les transports urbains : sept ans de développement, par S. Morin
- ★ Une nouvelle politique pour le 3e âge
- ★ Les jumelages
- ★ L'animation des quartiers
- ★ Quelle politique culturelle pour Lorient ? par Armand Guillemot
- ★ Radios lorientaises
- ★ Le sport à Lorient, par E. Guillemet
- ★ Les activités nautiques
- ★ La C.S.F. de Lorient
- ★ Guidel-Plages : mieux vivre ses vacances
- ★ La situation économique : restons vigilants, par Jean-Luc Le Douarin
- ★ L'aménagement de la région de Lorient : de la tradition à l'innovation
- ★ Et la centrale au charbon ?

Avec la pompe à chaleur Perche votre chaudière file doux !

La pompe à chaleur Perche en tandem avec votre chaudière vous fait économiser jusqu'à 50% de votre budget chauffage.



Vous habitez une maison individuelle chauffée au fuel.
Associez à votre chaudière une pompe à chaleur Perche. Vous ferez de substantielles économies.
Le secret : Perche capte les calories gratuites de l'air extérieur et, pour une consommation électrique réduite, les injecte dans le circuit chauffage.
Selon la température, pompe à chaleur et chaudière travaillent ensemble... ou séparément.

Et comme Perche travaille beaucoup, votre chaudière se repose beaucoup.
Résultat : la baisse de votre consommation de fuel vous fait économiser en chauffage jusqu'à 50% de vos dépenses d'énergie.
Perche Garantie, Tout Installée (GTI), c'est :
• un prix forfaitaire (pompe + installation),
• une garantie par le constructeur pièces et main-d'œuvre, sur 5 ans (extensible à 10 ans),
• un financement à un taux avantageux,
• un réseau exclusif d'installateurs appelés Qualipac.

ELECTRICITE DE FRANCE

« Pour tous renseignements sur les pompes à chaleur, les installateurs QUALIPAC, le financement, écrivez à :
Monsieur G.T.I. Electricité de France
22, avenue Victor Hugo - 56006 VANNES CEDEX

E. BOUTIER - 1974

Les quartiers anciens rénovés

PAR M. SCIEUX

Il est important de noter que la population de plus de 60 ans représente 25,2 % de la population du quartier alors qu'elle ne représente que 16 % sur l'ensemble de la ville. Ceci se répercute au niveau des jeunes de 0-20 ans : 25,2 % sur le quartier, 33 % sur la ville de Lorient.

REDONNER VIE AUX QUARTIERS ANCIENS

Après le constat observé sur les quartiers anciens, il a été décidé de tout mettre en œuvre afin de redonner vie à ces quartiers.

Pour cela des axes de travail ont été retenus dans le cadre de l'opération programmée Kérétrech-Keryado :

- améliorer les logements par l'apport d'éléments de confort (chauffage, W.C., intérieurs, salle de bains,
- mettre en œuvre des actions d'accompagnement.

- créer des liaisons piétonnes à travers le quartier ; il importe de favoriser l'accès des habitants par des cheminements piétons privilégiés à travers le quartier, pour desservir tant les commerces que les écoles et services.

- embellissement de la rue Paul Guieysse et organisation du stationnement le long des voies ; plantation d'alignements, mise en aéroportur des façades du réseau électrique, modification de l'éclairage public, amélioration des abris-bus.

- création d'un équipement de quartier par la réutilisation de bâtiments existants vacants.
- mise en valeur et traitement spécifique de certaines chaussées en cours urbaines.

- offrir un parc social dans les quartiers anciens. Ces logements sont acquis par la ville dans le cadre de la Zone d'Intervention Foncière et rétrocédés à un organisme H.L.M. 60 logements ont été acquis dans le cadre de la ZIF.

Les études menées sur le quartier permettent d'estimer le volume global de l'O.P.A.H. de Kérétrech-Keryado à 320 logements se répartissant comme suit : 120 logements locatifs

sociaux, 80 logements locatifs bailleurs, 100 logements propriétaires occupants, 20 logements accession.

Afin d'aider les habitants du quartier un "bureau de l'habitat ancien" a été mis en place sur le quartier (99, rue Paul Guieysse). Des permanences sont assurées tous les jours de 9 h à 12 h 30.

Les techniciens du bureau de l'habitat ancien renseignent sur le montage technique des dossiers après un diagnostic effectué sur place. Des conseils de financement des travaux sont également donnés (primes, subvention).

LES AIDES

Les aides sont de différents types.
1) la prime à l'amélioration de l'habitat (non remboursable). Elle concerne le propriétaire occupant habitant son logement ou sa maison construite depuis plus de vingt ans, ne dépassant pas un certain plafond de revenu fixé par la règle de revenu fixe par la réglementation. La prime représente 25 % du montant des travaux avec un maximum de prime de 17 500 F.

2) Les subventions A.N.A.H. (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) : elles concernent les propriétaires bailleurs.

L'immeuble ou le logement doit être construit avant 1948 et dépourvu d'un élément de confort (W.C., salle de bains, chauffage central).

Les subventions sont forfaitaires par type de travaux, elles sont majorées en O.P.A.H., elles correspondent à environ 40 % du montant des travaux.

Les subventions pour économie d'énergie (remplacement de chaudière de plus de 12 ans, travaux d'isolation, pose de double vitrage, etc...) concernent les immeubles construits entre 1948 et 1975 dotés ou non de confort ; elles représentent 60 % du montant des travaux (en opah).

Les diagnostics thermiques sont également subventionnables même s'ils ne sont pas suivis de travaux.

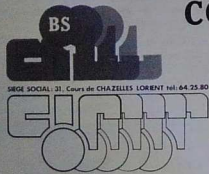
M. SCIEUX
Maire-adjoint chargé du Logement
Président DPC d'HEM

DES LOGEMENTS VACANTS

Des données très précises sur les logements vacants nous ont permis d'observer leur augmentation croissante. Ceci, peut être mis en parallèle avec la baisse de population (23,2 % entre 68 et 75) ; les habitations demandent aujourd'hui un minimum de confort.

Ces chiffres proviennent du secteur d'assiette du cadastre. Un logement vacant n'est pas soumis à la taxe d'habitation, il est donc répertorié sur un registre, cela nous a permis d'effectuer un bilan global des logements vacants ainsi qu'un décompte par rue : 1970 : 150 logements vacants, 1975 : 230 logements vacants, 1979 : 445 logements vacants.

La population
Deux catégories de groupe d'âge se distinguent très nettement de la pyramide des âges : le groupe d'âge des 20-30 ans et le groupe d'âge des 60 ans et plus.



COMITE INTERPROFESSIONNEL DU LOGEMENT DE BRETAGNE-SUD

31, cours de Chazelles - 56104 LORIENT
Tél. : (97) 64.25.80

Bureaux à : • VANNES, 21, rue du Colonel Maury - Tél. : (97) 54.03.52
• PONTIVY, 45, rue du Fil - Tél. : (97) 25.37.25

VOTRE SERVICE SOCIAL DU LOGEMENT pour tous vos problèmes de CONSTRUCTION - D'ACQUISITION - D'AMELIORATION de L'HABITAT EXISTANT

- ★ Vous guide dans votre choix
- ★ Constitue vos dossiers destinés : — au permis de construire — à l'obtention de vos prêts
- ★ Vous obtient des conditions préférentielles auprès des divers organismes financiers
- ★ Gère, pour votre compte, si vous le désirez, vos remboursements d'emprunts

LA PENSEE et DARTY

20, rue des Fontaines
56100 LORIENT Tél. 21.15.93

•
Porcelaines et cristaux
Objets d'Art
Concessionnaire Christofle
•

Spécialiste à Lorient de la liste de Mariage.

Traction avant, 5/7/8 CV. Allemande

A partir de **42.635 F***

ESSENCE OU DIESEL

Opel Ascona

Les voitures à exploits

**G.A.M. rue Edouard Branly
Z.I. Kerpont - Lanester - Tél. 05.73.22**

GELDIS

91, av. de la Perrière
56100 LORIENT
Tél. (97) 37.35.55

Distribution de tous produits surgelés et crèmes glacées aux restaurants, collectivités, particuliers.

Travaux publics
Bâtiments
Terrassements
Routes
Réseaux téléphoniques
Aérodromes
Ouvrages d'Art
Travaux maritimes
V.R.D.
Canalisations

MARC S.A.

Z.I. de Keryado
56100 LORIENT
Tél. : 83.05.86

KAOLINS' D'ARVOR

KAOLINS - MICAS - SABLES

DIVISION INGENIERIE : Conseils, Etudes, Réalisations d'unités industrielles

SIÈGE SOCIAL ET BUREAUX :
26, cours de Chazelles
Boîte Postale n° 102 - 56103 LORIENT Cedex
Tél. (97) 64.28.25
Telex : 950.805 KARVOR

USINE :
Kerganité
56270 PLOEMEUR
Tél. (97) 82.32.25
Telex : 950.613 KA

Une direction générale de l'aménagement urbain à Lorient

L'évolution du mode de vie, partiellement constatée par le dernier recensement, a profondément modifié les enjeux de la politique urbaine qui peut être résumée de la façon suivante :

- définition d'une politique du logement répondant tant aux aspirations de la population qu'aux nécessités économiques des opérateurs, des promoteurs publics ou privés et de tout le secteur du B.T.P.
 - actions pour l'amélioration de la situation économique.
 - mise en œuvre de la loi du 2 mars 1982 sur la décentralisation et transfert des compétences aux collectivités locales.
 - amélioration du service à la population et de la participation des habitants, associations et autres forces vives à la gestion quotidienne.
 - recherche d'une meilleure qualité urbaine et architecturale.
- Pour atteindre ces objectifs et permettre une gestion urbaine plus efficiente de la ville principale et de l'agglomération, en renforçant la capacité de décision et d'arbitrage des élus locaux, il est devenu nécessaire d'élargir le champ d'intervention du service de l'urbanisme vers des domaines insuffisamment traités tels que la politique du logement et le développement économique en créant et de créer une Direction Générale de l'Aménagement Urbain.

LE POINT SUR LE LOGEMENT

Parmi ses missions ce service, dont les bureaux sont installés au 30, cours de Chazelles, devra définir une politique du logement et l'importance des besoins non satisfaits en logement social, que ce soit en accession à la propriété ou en secteur locatif. Une politique cohérente entre les divers secteurs devra être mise en place dans le but d'améliorer les conditions de production des projets en aidant les opérateurs, construc-

teurs, concepteurs et entrepreneurs et offrir à la population un service d'information sur tous les problèmes du logement. L'enjeu de l'emploi et du développement économique place l'aménagement urbain à un point stratégique, en particulier par l'importance du logement, des infrastructures et des équipements publics au sein du vaste domaine du B.T.P. La mise au point d'un diagnostic économique local, la gestion de l'occupation du sol et des établissements industriels vacants ou susceptibles de l'être, sont des exemples d'implication de la DGAU dans l'enjeu économique qui vont nécessiter un travail important.

UNE MEILLEURE EFFICACITÉ

La Direction Générale de l'Aménagement Urbain pourra donc renforcer la capacité d'intervention de la collectivité locale et des milieux économiques par des dossiers, utiles par ailleurs au Comité Local pour l'Emploi, et aider à mobiliser toutes les initiatives nécessaires à un développement économique contrôlé.

La mise en œuvre de la décentralisation dont le projet est déposé au Parlement entraînera des changements profonds pour les communes qui auront la compétence relative aux autorisations d'occuper le sol dès qu'un POS aura été approuvé.

La DGAU sera un service ouvert à la population et son service d'information renforcera la démocratie locale en engageant la participation des habitants, des associations, des syndicats, des industriels, des artisans, des commerçants et des promoteurs, partenaires des secteurs public et privé.

Une tâche aussi prioritaire pourra être la création d'un service logement et d'un bureau de l'habitat qui sera habilité à fournir toutes les informations nécessaires en matière de financement, subventions, droits, aides, économies d'énergies.



De gauche à droite : S. Morin, J.Y. Le Drian et Charles Fiterman à l'inauguration du garage d'autobus de Kerfont le 29 juin 1982.

En 1976, avec la possibilité qui lui était donnée d'instituer le versement-transport, le S.I.V.O.M. du Pays de Lorient a décidé de mettre en œuvre une politique de développement de ces transports collectifs urbains. La signature d'un contrat de développement avec l'Etat en 1977, et d'un avenant en 1979, qui a permis de concrétiser cette volonté politique, par l'amélioration de son réseau qui est géré par la Compagnie des Transports de la Région Lorientaise dans le cadre d'un contrat de gréance, et des conditions de circulation des autobus.

Pendant cette période, le réseau a progressé de manière constante, *quantitativement* : en 1975 : 28 véhicules, 48 agents, 823 000 km, 2 957 000 voyages ; en 1981 : 76 véhicules, 174 agents, 3 505 000 km, 10 081 000 voyages.

LES TRANSPORTS COLLECTIFS URBAINS DU PAYS DE LORIENT Sept ans de développement

PAR S. MORIN

et *qualitativement* : acquisition d'autobus articulés, réalisation de l'axe prioritaire pour l'accès au centre-ville de Lorient, avec dans sa section centrale, une zone piéton-bus, doublement du nombre des arrêts d'autobus, création d'une station centrale d'autobus places Akace Lorraine et Aristide Briand, mise en place d'un service de Transports de Personnes à Mobilité Réduite, politique tarifaire : création de tarifs d'abonnements à des prix avantageux, et mesures de gratuité pour les personnes âgées de au moins 65 ans et les demandeurs d'emploi, en fonction de leurs ressources.

Les deux derniers éléments de cette politique de développement sont, pour l'instant, la construction du garage d'autobus du S.I.V.O.M. et la mise en service du Système d'Aide à l'Exploitation des autobus.

Le garage d'autobus de Kerfont a été inauguré le 29 juin 1982 par Charles Fiterman, Ministre d'Etat, Ministre des Transports : il comprend, sur une superficie de 2 hectares et pour un coût de 20 millions de francs :

- un parc de stationnement à l'air libre, avec un système de préchauffage pour 89 autobus,
- des bâtiments dits techniques avec un tunnel de lavage et de distribution de gazole, une station-service pour les interventions ne nécessitant pas de long immobilisation des véhicules, un atelier d'entretien et de réparation.

- un ensemble administratif,
- des locaux sociaux : cantine, infirmerie, locaux du Comité d'entreprise et syndicaux, salles de détente où le personnel peut consacrer ses temps libres dits aux coupures imposées par le service, à se reposer comme il le souhaite.

Enfin, a récemment commencé la mise en place, dans le cadre d'un marché passé avec la Société Sydel, entreprise lorientaise, d'un système d'aide à l'exploitation des autobus, qui a pour objectif de permettre aux conducteurs de comparer en permanence leur position réelle avec leur plan de marche, de saisir des données destinées à améliorer l'analyse de la réalité, de permettre aux autobus en retard d'être prioritaires aux carrefours à feux, d'améliorer de manière générale la qualité du service, la gestion et l'aménagement du temps de travail.

Une politique de déplacements cohérente, doit, avec les plans de déplacements prévus dans le projet de loi d'orientation des transports intérieurs, conduire les transports collectifs à prendre une part encore plus importante des déplacements urbains, pour donner à tous le droit au transport.

C'est le chemin sur lequel nous nous sommes engagés depuis 1976 et que nous entendons poursuivre dans les prochaines années.

S. MORIN
Vice-président du S.I.V.O.M.
Délégué aux Transports

EPARGNEZ JEUNE

"VOUS FAITES AVANCER
VOS PROJETS"



Crédit Mutuel de Bretagne

L'ESPRIT D'EQUIPE. LE SENS DU CONSEIL.

Le BUS

matin, midi et soir



et..
ça me plaît!!

CTRL



PAYEZ MOINS D'IMPOTS



Diminuez vos impôts avec Unifrance et "Sora-Épargne".

Avec UNIFRANCE, SICAV créée dans le cadre de la loi 1978 sur l'épargne, vous pouvez déduire de votre revenu imposable le montant de votre investissement jusqu'à 5000 F (*)
Avec "SORA-ÉPARGNE", contrat d'assurance-vie de la Société SORAVIE (**), vous pouvez également déduire votre prime jusqu'à 3250 F (*) à condition de ne pas faire de retraits avant 10 ans. Au total, ce sont donc 8250 F (*) qui viendront en réduction de votre déclaration d'impôt.

Renseignez-vous dans tous les bureaux du Crédit Agricole.
(*) Majorés en fonction de vos enfants à charge.
(**) Société des Organisations Agricoles Mutuelles pour l'Assurance-Vie S.A. au capital de 30.000.000 F entièrement versé. Entreprise Régie par le Code des Assurances. Siège Social: 8-10, rue d'Alsace, 75380 Paris Cedex 08. N° SIRET: 722 006 070 000 15.



LE BON SENS PRES DE CHEZ VOUS

Une nouvelle politique pour le 3ème âge

Il faut le dire : le troisième âge est un problème très délicat à résoudre et force est de constater que dans bien des cas nos grands parents dérangés, rappelés-vous, et cela n'est pas si loin, le scandale de ce qu'on a appelé les "mourours" ; regardez la vétusté de certains départements de geriatric dans plusieurs hôpitaux. Alors que faire, face à cette population qui, même si elle n'est plus considérée comme active, compte encore beaucoup dans la vie des cités ? Ces personnes dites âgées, qui entrent en tout cas dans le 3e âge des 60 ans, ont le droit au respect et à la considération : ils sont ce que nous serons plus tard, c'est-à-dire des gens qui ne sont plus rentables pour la société mais sans lesquels le pays n'aurait pu vivre durant leur période active.

Qu'en est-il à Lorient ? Quelles mesures sont prises pour aider ces gens là à mieux vivre leur retraite ? C'est ce que nous avons vu avec Lysiane Le Duigou, adjointe chargée de la Santé et des questions sociales, et Christine Hequard, coordinatrice depuis le mois de février des actions sociales en faveur du 3e âge.

A.M. - *Tout d'abord, que représente cette population ?*

Lysiane Le Duigou : Au recensement de 1975, nous dénombrons 11 281 personnes de 60 ans et plus, ce qui représentait plus de 18 % de la population totale. Bien que nous ne connaissions pas encore le décompte exact des personnes âgées dans le dernier recensement, nous savons qu'il y a en davantage et que Lorient est une ville qui vieillit. Cela s'explique très bien dans la mesure où les anciens restent chez eux alors que les plus jeunes, pour des raisons diverses de construction ou d'emploi, quittent l'agglomération. Dans ces chiffres que je vous donne, il est à noter qu'il y a davantage de femmes, notamment dans les foyers occupés à 80 % par des femmes.

A.M. - *Vous parlez foyers : cela nous amène à une autre question : où vit cette population ?*

Christine Hequard : En grande partie en centre-ville, dans les vieux quartiers, dans des maisons qui ont été ou non rénovées ; dans les zones également, les premières qui ont été construites ; enfin, dans les foyers-logements qui sont au nombre de 4 pour la Ville de Lorient : à Keryado (40 lits), Kervannec (60 lits), Kerguestien (80 lits) et le quatrième gère par l'Association des Foyers du Morbihan et qui est situé non loin du Centre Ville, avenue du Général de Gaulle.

Lysiane Le Duigou : Mais aujourd'hui, c'est une nouvelle politique que l'équipe municipale met en route : à la politique de construction de foyers-logements, succède maintenant une politique pour le maintien à domicile. C'est dans le cadre de cette nouvelle orientation que nous avons créé un poste de coordinatrice et que nous avons mis en place une commission de travail dont le rôle est, d'une part de recenser les besoins, d'autre part de faire des propositions.

A.M. - *Quels sont les résultats de cette commission ?*

Christine Hequard : D'un questionnaire que nous avons distribué à tous par l'intermédiaire des clubs, il est ressorti que, dans une grande majorité, les anciens souhaitent rester chez eux. Cela suppose que nous mettons en place un certain nombre de services qui leur permettent, malgré leurs handicaps divers (cela va pour certains jusqu'à l'invalidité presque totale), de vivre dans un univers où ils se sentent bien. Le service d'aides ménagères, lui, a fait ses preuves puisqu'il fonctionne depuis 18 ans ; nous mettons en place progressivement d'autres services, comme les soins à domicile, le portage des repas, une buanderie, etc. Nous voudrions également, mais là ce n'est plus du ressort matériel mais cela dépend des individus eux-mêmes, nous aimons



riens que se recrée un esprit de voisinage ; cela veut dire que ceux qui sont valides pourraient venir en aide à ceux qui le sont moins pour remplacer une ampoule par exemple, ou pour aller faire une course. Nous allons établir un fichier qui nous permettra de mettre les gens en rapport les uns avec les autres.

A.M. - *Beaucoup d'initiatives sont prises en faveur des personnes invalides. Mais pour les autres ? Pour ceux qui sont en parfaite santé mais qui ont d'autres besoins ?*

Lysiane Le Duigou : Lorient compte, comme de nombreuses autres villes, des clubs où les anciens aiment se retrouver. Vous avez également ici une Université du 3e âge qui accueille d'ailleurs aussi bien des jeunes mais où les anciens sont partie prenante. Il y est dispensé des cours de Breton et de langues étrangères, du sport, du yoga, il y est organisé des conférences, des sorties culturelles, des visites dans des entreprises et même des stages de préparation à la retraite.

A.M. - *À l'heure actuelle, il se pose un débat sur le devenir des foyers-logements : quelle est votre opinion ?*

Christine Hequard : Etant donné les efforts qui sont faits en faveur du maintien à domicile, compte tenu du vieillissement de la population (on peut prévoir qu'à Lorient, d'ici à l'an 2000, la tranche des 80 ans et plus va doubler), on peut en effet se demander qu'il y ait un accueil dans ces foyers, réservés jusqu'à maintenant à des gens en bonne santé. Il est à prévoir que les services de soins vont être davantage mis à contribution.

A.M. - *Lorient s'engage donc dans une nouvelle politique 3e âge : les moyens sont-ils adaptés ?*

Lysiane Le Duigou : L'Office Lorientais des Personnes âgées fonctionne actuellement au Moustoir dans des locaux qui, c'est évident, sont trop petits. Par ailleurs, il faudrait que cet organisme, qui se veut Maison d'accueil, soit plus central afin d'être davantage accessible. Mais, là, on se heurte au problème de l'espace car le Centre ne dispose pas de locaux pouvant abriter de tels services : la Mairie, elle-même, travaille dans des conditions difficiles.

Quant à l'effectif, il est de trois personnes actuellement et l'on peut honnêtement dire que dès 1983 trois autres personnes seront embauchées.

A.E.P.

Ets GUÉGAN

CONSTRUCTIONS METALLIQUES

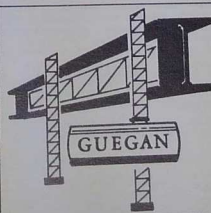
Z.I. LANDAUL - B.P. 3 LANDÉVANT 56690
Tél. : (97) 24.60.18 + - TELEX 740036 LANDL

CONSTRUCTIONS STANDARDISEES

« CLES EN MAIN »

DE 16 A 30 M DE LARGEUR

à un prix très compétitif



2 HOTELS dans un cadre agréable

hotel ibis LORIENT 2 ★ ★ NN
40 chambres - Salle de bains - W.C. - Téléphone
Parking - Soirée étapes
Tél. : (97) 76.40.22
Z.C. de Bellevue - B.P. 10
56850 CAUDAN

novotel loriant 3 ★ ★ ★ NN
60 chambres - Salle de bains - W.C. - Télévision
Téléphone - Restaurant - Parking
Tél. : (97) 76.02.16 - Télex 950 026

Le foyer d'armor

résidences

21, rue Jules Grand
56100 LORIENT
Téléphone (97) 64.59.96

à LORIENT Keryado
le Clos de Kerlouano

LORIENT

Petite résidence de 20 appartements de type 2, 3, 4 et 5 avec parking privatif couvert - Traditionnel et duplex

- LIVRAISON RAPIDE
- FINANCEMENT P.A.P.
- EXONERATION IMPOT FONCIER SUIVANT LES CAS

• Ecole Nouvelle : ce ne sera pas avant la fin de 1983. Lorient, avait, en effet, postulé pour bénéficier d'une expérience que St-Nazaire connaît déjà depuis février dernier et qui consiste à accueillir dans un établissement reconnu par l'Education Nationale des élèves qui, en raison de circonstances diverses, ne peuvent s'épanouir dans une école traditionnelle. L'école nouvelle, aussi appelée école différente, est considérée comme un excellent outil à l'échec scolaire. Alors 1983 ? Beaucoup l'espère.

• Lann Biboué : la nouvelle aérogare de Lorient-Lann Biboué a été inaugurée le mois dernier par Louis Le Penec, ministre de la Mer. Les travaux entrepris par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan ont permis de doubler la superficie des locaux, d'agrandir le parking et d'assurer ainsi un meilleur service aux usagers. Le point noir : les tarifs pratiqués par Air-Inter sur la ligne Lorient-Paris qui font payer à son utilisateur une somme de 572 alors que la SNCF ne demande, pour la même ligne, que 285 F, et en 1ère classe !

16 AU 22 NOVEMBRE : SEMAINE SANTÉ

Cette semaine Santé, qui se veut semaine d'information de la population lorientaise, est organisée par une association regroupant des professionnels, des travailleurs sociaux, des élus...

Treize thèmes seront développés au cours de cette semaine :

- l'enfant - • l'alcoolisme -
- la drogue - • l'insertion des handicapés dans la vie et dans la ville - • le troisième âge -
- les relations travail-santé - • le cancer -
- la planification et l'éducation familiale -
- Santé et environnement - • Médicaments et autres moyens thérapeutiques - • Prévention et hygiène bucco-dentaire - • Economie de la santé - • Relations entre professionnels de la santé et usagers.



Les jumelages à Lorient

Angleterre, *Behington Wirral*, juin 1957.
Allemagne Fédérale, *Ludwigshafen*, septembre 1963.
République Irlandaise, *Galway*, août 1975.
Lettonie, *Ventspils*, octobre 1975.

A cette liste des Villes Jumelles, Lorient souhaite ajouter Vigo (Galice) avec qui des contacts sont pris depuis plus d'un an, dont la concrétisation est attendue en janvier 1983, par la signature à Lorient du pacte de jumelage.

Ces jumelages gérés directement par la Municipalité et, depuis 1978, par l'Association des

Amis du Jumelage, connaissent des activités et des intérêts très variés.

Jusqu'à présent le jumelage avec Wirral interesse principalement les scolaires et les sportifs (participation de minimes de Wirral en tournoi du 1^{er} mai organisé par le F.C.L.). En 1982 se sont déroulées à Lorient les cérémonies du 25^{ème} anniversaire du Jumelage avec Wirral (autrefois Behington).

En 1983 auront lieu vraisemblablement au mois d'octobre les cérémonies du 20^{ème} anniversaire du jumelage avec Ludwigshafen. A cette occasion nous envisageons de recevoir à Lorient

plusieurs centaines de correspondants allemands : musiciens, artistes, commerçants, travailleurs de différents secteurs, syndicats, chacun étant logé chez un homologue lorientais.

Par ailleurs seront reconduites les activités devenues traditionnelles avec l'Allemagne : échange de scolaires, d'étudiants, de stagiaires, de jeunes travailleurs, de musiciens, de sportifs, sans oublier les relations directes existant entre associations (Foyer Laïque de Keryado principalement, mais aussi avec les Accordéonistes de Lanester, l'Université du 3^{ème} âge, les anciens marins, etc.).

Globalement plus de 1 000 familles lorientaises sont directement concernées chaque année par ce jumelage.

Les échanges avec Galway sont plus limités, et intéressent principalement les scolaires (CES de Kérola) et les joueurs du Rugby Olympique Lorientais.

Bien entendu les relations Lorient-Galway sont très vives pendant le Festival Interceltique de Lorient, qui reçoit chaque année une forte délégation irlandaise. En août 1982 un jumelage s'est d'ailleurs réalisé entre un Cercle Celtique de Lorient et le groupe de danseurs de Peggy Carthy (Galway).

Les échanges touristiques entre nos deux régions se sont également considérablement développés avec la liaison maritime directe Roscoff-Cork.

Ventspils, en Lettonie, est jumelée avec Lorient, depuis 1975. La distance, le coût, le fait que l'enseignement du russe ne soit pas très répandu, rendent les échanges difficiles.

Des expositions ont été adressées à Ventspils, de même que nous avons exposé au Palais des Congrès des tableaux d'artistes lettons, des dessins d'enfants ont été échangés.

Les rencontres entre professionnels de la pêche ont constitué, jusqu'à présent, l'un des éléments concrets de ce jumelage, en dehors bien entendu des rencontres officielles.

L'année 1983 doit cependant donner un élan nouveau à ce jumelage avec l'organisation d'un voyage de dix jours en URSS, dont deux à Ventspils, au départ de Lorient.

Pour tous ces échanges l'Association des Amis du Jumelage apporte une petite aide aux Lorientais se déplaçant dans la Ville Jumelle, dans le cadre des activités prévues.

L'animation des quartiers

• Trois Centres Sociaux, quatre Maisons de quartiers, une Maison de l'Enfance, répartis aux 4 coins de la Ville dans les quartiers à forte densité.

• Des Comités des Fêtes de quartiers assurant bénévolement, chaque année, l'organisation des temps forts de chaque quartier : la fête où les habitants font connaissance, se retrouvent, se parlent, vivent pleinement dans leur quartier.

Les activités organisées, courses cyclistes, jeux, manèges forains, jeux de joie, lancers de montgolfière, ne sont que les supports de ces retrouvailles, précieuses à la fête.

• Des clubs omnisports auxquels la Municipalité a confié la gestion de certaines installations de quartiers.

• Les écoles qui s'ouvrent de plus en plus sur l'extérieur, sur la vie qui les entoure.

Tels sont les principaux piliers de la vie collective des quartiers auxquels s'ajoutent bien entendu les associations ou groupes aux buts les plus variés.

"Tenir compte de la vie des gens dans les quartiers", cette expression classique dans la bouche des animateurs reflète la réalité, et la difficulté d'approche de l'animation : un quartier est unique, il a ses particularités géographiques, historiques, sociales, qui font que l'animation de ce quartier ne peut se faire qu'à partir de ses composantes, les habitants du quartier étant partie prenante de A à Z.

Toute solution consistant à décentraliser des activités sur un quartier ne peut être que feu de paille, échec à court terme.

D'où la difficulté d'approche du type d'animation à mettre en œuvre sur chaque quartier, et la difficulté d'analyse et de contrôle du travail fait par des personnes extérieures à la vie du quartier.

Ceci bien entendu n'est pas propre à Lorient.

Une approche différente selon les quartiers

Ainsi "l'animation" est différente dans les quartiers neufs et dans les quartiers anciens, selon qu'y vivent des jeunes ou des gens plus âgés, selon le niveau social.

Dans les quartiers neufs, l'effort est mis sur la rencontre des habitants qui, tous déracinés, arrivent dans les quartiers sans point de repère, ne connaissent personne. Il faut leur donner l'élan de vouloir faire

connaissance, de vouloir s'intégrer aux réalisations physiques ou fêtes de quartier, afin qu'ils s'y sentent chez eux et aident à leur tour les nouveaux arrivants ou les plus réservés à se sentir chez eux.

Exemple : réalisation en commun d'une place, plantations, nettoyage d'un bois, bals de quartier, gestion par l'association de quartier de la salle de sport, bourse aux jouets, aux vêtements, aménagement et décoration de la Maison de l'Enfance, participation bénévole des habitants aux activités, expositions, spectacles dans les appartements, etc.

L'approche des habitants se réalise bien souvent par l'intermédiaire des enfants : susciter leur intérêt afin qu'ils suscitent l'intérêt des parents qui, alertés et interrogés par les enfants, sont obligés de suivre, de prendre part, de participer et de se connaître.

L'animation commence par là, par une succession d'approches qui permettent aux gens de vivre ensemble les mêmes choses sur leur quartier, d'avoir un vœu commun, des références communes. Ce n'est qu'à partir de là qu'ils s'intègrent à leur quartier et prennent eux-mêmes l'initiative de leur animation.

COOPERATIVE MARITIME

Fourniture Marine - Vêtement - Kabigs
AGENT BOMBARD ANGEVINIERE - SHOM
83, avenue de la Perrière, LORIENT - Tél. 37.07.91
Cours des quais | ETEL - Tél. 55.30.76 | Ouvert à tous
Rue Jean Bart

Bâtiments Travaux publics

SOCIETE DE GENIE CIVIL DE L' OUEST

Béton armé - Constructions industrielles - Eau et Assainissement
Kervarsenec - PLŒMEUR - 56
Tél. : (97) 82.33.91 (4 lignes)
(Classification 6 étoiles)

Le groupe C.I.L.35 pour devenir propriétaire en confiance

Vous recherchez une maison ou un appartement, vous souhaitez faire construire une maison personnalisée sur le terrain de votre choix, adressez-vous au groupe C.I.L.35, son caractère social, son expérience et sa compétence vous garantissent les meilleures conditions de prix et de service.

Le groupe C.I.L.35 propose actuellement

A LORIENT

Le Square de Larveur

Des appartements confortables dans de petits immeubles d'architecture traditionnelle.



Bien situé, cet ensemble résidentiel bénéficie de prix et financements intéressants (prix fermes et non révisables - prêts P.A.P. ouvrant droit à l'aide personnalisée au logement).

A GUIDEL

Le domaine de Ker Anna

Sur la route de Quimperlé, des maisons dans un cadre agréable, une réalisation qui a permis à de très nombreuses familles de devenir

propriétaire. Il reste seulement quelques maisons bien situées. Prêts P.A.P.

A GUIDEL-PLAGES

Des maisons pour vivre au large

Pour prolonger les vacances toute l'année tout près de la plage, des maisons de 4 et 5 pièces (de plain-pied ou à étage) avec garage et jardin clos. Financement P.A.P. et prêts conventionnés. (On peut visiter une maison terminée).



LES MAISONS ESPACE

Un choix sûr

Pour ceux qui préfèrent faire construire sur un terrain qu'ils possèdent ou envisagent d'acquérir, le groupe C.I.L.35 propose une gamme de maisons traditionnelles de 3 à 8 pièces.



Le modèle "Sonatine tradition" bien adapté à notre région remporte un vif succès.



s'adresser
au centre d'information C.I.L.35
32, rue Monistrol à Lorient
(direction Larmor-Plage)
Tél. 37.14.12

Quelle politique culturelle pour Lorient ?

PAR ARMAND GUILLEMOT

Quelle politique culturelle pour Lorient ? La municipalité, tous ceux et celles qui, dans la cité, ont la charge de la vie culturelle ou qui y participent n'ont évidemment pas attendu cette fin d'année pour se poser la question et tenter d'y répondre.

Au terme d'un mandat qui s'achève, la municipalité - toute l'ausse modeste mise à part - peut considérer que les résultats obtenus, en ce domaine, sont positifs. Dès le départ, nous avons affirmé notre volonté d'écarter toute démarche autoritaire ou bureaucratique, de favoriser toutes les formes d'expression sans imposer des normes suggestives de goût ou de qualité, de faire appel à l'initiative, d'aider les associations, de contribuer à atténuer les consé-

quences des inégalités sociales et à rendre la culture - pas les sous-produits stéréotypés des supermarchés que Jack Lang dénonçait à Mexico -, accessible à tous. Cette volonté s'est traduite par des résultats évidents sur le plan de la musique, du théâtre, de la lecture publique, de l'aide à la création. Sans négliger la participation déterminante de Lorient à la réalisation du Conservatoire régional de Musique.

rent plus favorable, la question : quelle politique culturelle pour Lorient ?

Cette question trouvera sa réponse dans le contrat de développement culturel, Ville-Etat, qui s'élabore présentement et devrait être conclu avant la fin de l'année, après consultation de toutes les parties concernées, notamment les associations.

Il s'agit de déterminer les orientations à mettre en œuvre dans les différents domaines culturels et de les traduire en termes d'investissement, de programmation et de fonctionnement. Ce con-

LES GRANDES FETES LORIENTAISES

Avec le Kan ar Bobl en avril, le festival des Cornemuses en août, Lorient a su s'imposer dans le calendrier des grandes manifestations culturelles de Bretagne.



Le Palais des Congrès : sa reconstruction est un élément majeur de la politique de développement culturel.

UNE SITUATION NOUVELLE

Mais, depuis mai 1981, nous sommes dans une situation nouvelle, le changement au niveau de la politique culturelle de l'Etat est évident. Il s'est traduit pour les municipalités par une aide financière importante. Cette aide ne doit être destinée ni à réduire l'effort que la collectivité locale consentait précédemment, ni à simplement réviser en hausse ce qui se faisait sous "l'ancien régime". La politique culturelle nouvelle de l'Etat doit trouver une expression nouvelle au niveau local. C'est pourquoi, se pose à nouveau et en d'autres termes, dans un contexte diffé-

trat sera en quelque sorte le programme culturel de la Municipalité pour son prochain mandat. Et sans attendre, nous venons de mettre en place une mission locale de développement culturel qui devra disposer de moyens suffisants pour veiller à ce que les engagements du contrat deviennent la réalité quotidienne. Quelles sont les orientations essentielles que nous entendons donner à notre action ?

DES ORIENTATIONS POUR UN CONTRAT

• Malgré nos efforts, des milliers de Lorientais sont tenus à l'écart de la vie culturelle. Mettre fin

★ UN CADEAU ORIGINAL ★
★ POUR VOTRE NOËL ★

VOUS PROPOSENT

- ★ BABY-FOOTS NEUFS à partir de (TTC) 1.980 F
- ★ FLIPPERS D'OCCASION (comme dans les cafés), à partir de ... 1.500 F

LES JEUX G.A. c'est également un magasin de disques
avec un très grand choix de disques et cassettes !

JEUX G.A.

2, Avenue Anatole France
LORIENT
Tél. 64.37.06

- ★ BILLARDS AMERICAINS NEUFS 2.980 F
- ★ JUKÉ-BOX D'OCCASION à partir de 1.500 F

aux inégalités d'accès à la culture, et dans un premier temps les limiter, doit être l'objectif prioritaire. La vie culturelle doit se développer dans les quartiers, pénétrer davantage dans les écoles, entrer dans les entreprises. Elle doit aller là où les gens vivent, travaillent, pour les toucher, les émouvoir, leur faire découvrir des objets, des spectacles, des réalités qui leur appartiennent ou qu'ils ne connaissent pas. La culture c'est la vie, elle doit prendre en compte les pratiques sociales, intégrer la culture scientifique et technique, elle n'est pas accumulation de diplômes, et les lieux culturels ne sont pas des sanctuaires réservés à l'élite, mais des espaces accessibles à tous.

• Nous entendons soutenir la création. Il faut donner aux artistes les moyens de créer librement. La création est un signe de vitalité d'une ville, d'une époque. La collectivité doit aider les créateurs, en se gardant d'une intervention directe qui menacerait la liberté des choix, mais en évitant de favoriser les tendances mercantiles peu propres à l'initiative créatrice. Il y a de fait à redéfinir la place de l'art et des artistes dans la cité. La création doit s'accompagner de la diffusion culturelle, les artistes devant disposer de moyens pour faire connaître leur œuvre. Ce qui suppose des lieux de diffusion nombreux et adaptés, bien répartis, des moyens techniques et humains.

• Nous souhaitons également favoriser le dialogue des cultures - connaître c'est comprendre, c'est œuvrer pour l'amitié entre les peuples, pour la paix. La tradition lorientaise, les jumelages, les échanges avec les pays d'Afrique doivent permettre de s'ouvrir vers d'autres cultures et de faire mieux connaître la Bretagne et la France.

• L'épanouissement de la culture bretonne est également au centre de nos préoccupations et en nous appuyant sur l'acacias - qui est important - nous aspirons à faire de notre ville la "capitale" de la culture traditionnelle en Bretagne. Que les autres villes veuillent bien nous le pardonner, elles peuvent relever le défi si elles le souhaitent.

• Il nous semble également qu'il faut coordonner la programmation culturelle, qui s'effectue trop souvent, au hasard des propositions des uns et des autres. Sans tomber dans la "municipalisation" il faut définir de nouvelles relations avec les associations et déterminer avec elles et l'ensemble des partenaires les axes communs d'intervention et assurer la nécessaire coordination.

Voilà les objectifs essentiels que poursuivra le contrat de développement culturel que nous nous apprêtons à signer avec l'Etat et qui se traduira par une programmation des investissements et par des engagements financiers. Ce contrat aura pour fil conducteur ce qui fait la spécificité de Lorient "la ville aux quatre ports", son histoire et sa vocation maritime.

ARMAND GUILLEMET
Adjoint au maire

CHERCHE ORGANISATEURS POUR

- ANDY IRVINE, le chanteur de Planity, accom- pagné par Arty Mc Glynn et Nollag Casey, du 1^{er} au 9 février 83.
 - PHILIPPE DESCHERPER (du quartet Henri Texier) avec son quartet, fin février.
 - TANVAHIL WEAVERS, célèbre groupe folk écossais, en mai 83.
- Contact (rapidement) : Daniel Thénaïdy, café gastronomique du South West - 22140 Prit - Tél. (06) 35.80.64 (lie soli).

Radios lorientaises

A un ou deux mois près, elles sont toutes nées en même temps et ont déjà soufflé leur première bougie. Un an - plus d'un an que fonctionnent ces radios qui, pour le pays de Lorient, sont au moins au nombre de 5. Difficile d'être à jour en ce domaine : les événements sont si changeants !

Laissons celles qui ne nous ont pas rependu dans leur ombre et parlons de Radio Bleu Marine, de Lorient Mélodie et d'A.V.B.

RADIO BLEU MARINE

Radio Bleu Marine, c'est un beau nom pour une radio qui émet d'un port. C'est d'ailleurs pour la vocation maritime de la ville que le nom a été choisi. Les motivations aussi : orienter les émissions en direction des activités maritimes mais sans délaisser ce qui fait la vie locale : annonces de spectacles, informations... Contrairement à beaucoup de leurs petits copains, ils ne recherchent pas le plus grand nombre d'auditeurs mais si ceux qui les écoutent sont contents, la mission est remplie. Avec peu de moyens (vente d'autocollants, carte de membre...), un équipement technique réduit au minimum (matériel prêt), les 35 animateurs bénévoles sont très fiers de n'appartenir qu'à eux-mêmes, sans dépendance aucune à l'égard de groupe politique, financier ou religieux. Leur devise : "faire peu mais mieux" (Radio Bleu Marine - du mardi 12 h au dimanche 24 h sur 101,5 mhz - 66, rue du Mal Foch - 56100 Lorient - Tél. 21.47.53).

LORIENT-MELODIE

Lorient Mélodie, une station populaire au cœur de Lorient : ainsi se présentent ses responsables qui se flattent d'être les plus écoutés sur un rayon de 30 km. Ainsi que son nom l'indique, Lorient Mélodie accorde beaucoup de place à la musique, sous ses formes les plus diverses. Mais dans la mesure où elle en aura les moyens, elle fera ce sont ses ambitions : une radio plus informative, plus culturelle mais tout aussi divertissante. Pour l'instant, la quarantaine d'animateurs se partage l'antenne avec dynamisme de 7 h à 24 h tous les jours de la semaine. L'été, ils font la tournée des plages : la saison 82 a été particulièrement réussie, disons-ils. D'argent, on n'en parle pas beaucoup : on sait seulement que grâce à une revue de présenta-

tion qu'ils ont éditée, la publicité est bien rentée. Pour le reste, la privative du succès, ce sont les 1 000 appels téléphoniques quotidiens, les 500 lettres hebdomadaires et les 1 500 auditeurs possesseurs d'une carte d'adhésion qui la donnent. (Lorient Mélodie - 95 mhz - 97, bd Cosmao Dumanoir - 56100 Lorient - Tél. 83.07.08).

A.V.B.

A.V.B., cela veut dire Amicale de l'Audioclub de Bretagne : un titre un peu anciens combattants mais qui cache un dynamisme que les mois ne démentent pas. Cette association, de type loi 1901 comme les autres, s'est donnée une



vocation culturelle, voulant, à travers les ondes, développer et promouvoir la culture musicale et visuelle. A côté des nombreuses émissions musicales, l'équipe programme également des informations, des interviews, des enregistrements publics, etc. Côté finances, l'enthousiasme est moins grand : le bénévolat risque de durer encore quelque temps, l'argent des cotisations couvrant à peine les besoins matériels. Enfin, tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir et l'espoir pour Radio A.V.B., c'est que les Pouvoirs Publics lui apportent les moyens d'exister. (Radio A.V.B. - 100,50 mhz - Kerbetan - 56850 Caudan - Tél. 05.63.23).



ENTREPRISE DU CENTRE

le ménéguen 56530 QUÉVEN
tél. : (97) 05.14.13

CONSTRUCTIONS INDUSTRIALISEES
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

PREFABRICATION DE COMPOSANTS

Le sport à Lorient

Les Lorientais sont-ils sportifs ? Pour avoir la réponse, faisons parler les chiffres fournis par les différentes fédérations.

Il y a à Lorient 7 462 licenciés se répartissant de la façon suivante :

Athlétisme	: 256	Karate	: 138
Basket-Ball	: 662	Motocyclisme	: 20
Billard	: 24	Natation	: 109
Boules	: 120	Parachutisme	: 33
Boxe	: 18	Pétanque	: 171
Cyclotourisme	: 72	Rugby	: 232
Cyclisme	: 337	Plongée	: 330
Equitation	: 136	Squash	: 10
Escrime	: 153	Tennis	: 1083
Football	: 1 572	Tennis de table	: 201
Gymnastique	: 70	Tir	: 69
Haltérophilie	: 46	Voile	: 600
Hand-Ball	: 408	Volley-Ball	: 128
Judo	: 464		

A ces sportifs, il faut ajouter ceux affiliés aux fédérations affiliées (UFOLEP, USF, FSQT...) si bien que l'on peut estimer à 8 500 environ le nombre total des licenciés.

Les scolaires (écoles élémentaires, enseignements secondaire et supérieur), quant à eux, comptent quelque 3 500 titulaires d'une licence. Si à ces 12 000 pratiquants, nous ajoutons les nombreux adeptes du sport loisir (tennis, footing, vélo...) nous pouvons, je crois, conclure que le Lorientais est sportif.

Une analyse un peu plus poussée de ces données nous montre que les sports traditionnels,



Les piscines entrent dans les principaux équipements sportifs réalisés au cours des dernières années.

foot, basket... restent populaires et attirent beaucoup de jeunes.

Mais nous assistons également à une percée remarquable de pratiques comme le hand-ball ou d'autres (tennis, voile...) considérées, il y a seulement quelques années, comme étant réservées à certaines catégories.

LES INSTALLATIONS...

Une deuxième interrogation maintenant : les installations sont-elles suffisantes ?

En ce qui concerne les terrains de football, nous devons reconnaître que la commission des terrains a (toutes les peines du monde pour satisfaire les demandes des clubs, il y a là un sérieux problème, il faut de grands espaces et à Lorient les possibilités de ce côté sont très limitées.



Le vélodrome du Moustoir reste un des hauts-lieux du cyclisme en Bretagne

Pour ce qui est des installations couvertes, la mise en service début novembre du gymnase rue Jules Simon, la construction de la salle de sport du Petit Bateau et des 4 courts couverts de Kero- les devraient nous permettre d'envisager les choses avec un certain optimisme.

Ce qui ne veut pas dire pour autant que nous en aurions terminé. Nous n'oublions pas que les salles construites dans les différents quartiers sont évolutives, que la pratique sportive se développe dans les écoles élémentaires qui toutes ne disposent pas d'installations adéquates. Le travail ne manque donc pas.

... ET L'ENCADREMENT

Un autre problème est au moins aussi, sinon plus, préoccupant : c'est celui de l'encadrement.

De nombreux dirigeants nous ont dit combien ils étaient navrés de laisser sur la touche de nombreux jeunes, faute d'un nombre suffisant d'animateurs. C'est un problème urgent auquel il importe d'apporter très rapidement les solutions appropriées.

Un mot pour terminer sur la place de Lorient dans le sport de bon niveau. Dans certaines disciplines (basket, hand-ball, cyclisme, tennis...) nous sommes relativement bien placés ; en foot, après des années d'attente nous reprenons l'espoir de voir nos équipes reconquérir la place qu'elles avaient malencontreusement abandonnée !

E. GUILLEMET
Adjoint au maire

SOCOTRA

ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT ****

La Société Lorientaise de Peinture Navale

PREPARATION ET TRAITEMENT DE SURFACES
MARINE - INDUSTRIE - BATIMENT

Boulevard Jean-Pierre Calloch - 56100 LORIENT
Téléphone : 37.12.78

aux inégalités d'accès à la culture, et dans un premier temps les limiter, doit être l'objectif prioritaire. La vie culturelle doit se développer dans les quartiers, pénétrer davantage dans les écoles, entrer dans les entreprises. Elle doit aller là où les gens vivent, travaillent, pour les toucher, les émouvoir, leur faire découvrir des objets, des spectacles, des réalités qui leur appartiennent ou qu'ils ne connaissent pas. La culture c'est la vie, elle doit prendre en compte les pratiques sociales, intégrer la culture scientifique et technique, elle n'est pas accumulation de diplômes, et les lieux culturels ne sont pas des sanctuaires réservés à l'élite, mais des espaces accessibles à tous.

• Nous entendons soutenir la création. Il faut donner aux artistes les moyens de créer librement. La création est un signe de vitalité d'une ville, d'une époque. La collectivité doit aider les créateurs, en se gardant d'une intervention directe qui menacerait la liberté des choix, mais en évitant de favoriser les tendances mercantiles peu propres à l'initiative créatrice. Il y a de fait à redéfinir la place de l'art et des artistes dans la cité. La création doit s'accompagner de la diffusion culturelle. Les artistes devant disposer de moyens pour faire connaître leur œuvre. Ce qui suppose des lieux de diffusion nombreux et adaptés, bien répartis, des moyens techniques et humains.

• Nous souhaitons également favoriser le dialogue des cultures - connaître c'est comprendre, c'est ouvrir pour l'amitié entre les peuples, pour la paix. La tradition lorientaise, les jumelages, les échanges avec les pays d'Afrique doivent permettre de s'ouvrir vers d'autres cultures et de faire mieux connaître la Bretagne et la France.

• L'épanouissement de la culture bretonne est également au centre de nos préoccupations et nous appuyant sur l'aquac - qui est important - nous aspirons à faire de notre ville la "capitale" de la culture traditionnelle en Bretagne. Que les autres villes veuillent bien nous le pardonner, elles peuvent relever le défi si elles le souhaitent.

• Il nous semble également qu'il faut coordonner la programmation culturelle, qui s'effectue trop souvent, au hasard des propositions des uns et des autres. Sans tomber dans la "municipalisation" il faut définir de nouvelles relations avec les associations et déterminer avec elles et l'ensemble des partenaires les axes communs d'intervention et assurer la nécessaire coordination.

Voilà les objectifs essentiels que poursuivra le contrat de développement culturel que nous nous appretions à signer avec l'Etat et qui se traduira par une programmation des investissements et par des engagements financiers. Ce contrat aura pour fil conducteur ce qui fait la spécificité de Lorient "la ville aux quatre ports", son histoire et sa vocation maritime.

ARMAND GUILLEMOT
Adjoint au maire

CHERCHE ORGANISATEURS POUR

- ANDY IRVINE, le chanteur de Planty, accompagné par Arty Mc Glyn et Nollag Casey, du 1^{er} au 9 février 83.
- PHILIPPE DESCHERPER (du quartet Henri Texier) avec son quartet, fin février.
- TAMNAHL WEAVERS, célèbre groupe folk écossais, en mai 83.

Contact (frappement) : Daniel Thénazy, café animations At Sotih Avel - 22140 Prat - Tél. 196 35 80.64 (le soir).

Radios lorientaises

A un ou deux mois près, elles sont toutes nées en même temps et ont déjà soufflé leur première bougie. Un an - plus d'un an que fonctionnent ces radios qui, pour le pays de Lorient, sont au moins au nombre de 5. Difficile d'être à jour en ce domaine - les événements sont si changeants ! Laissons celles qui ne nous ont pas répondu dans leur ombre et parlons de Radio Bleu Marine, de Lorient-Mélie et d'A.V.B.

RADIO BLEU MARINE

Radio Bleu Marine, c'est un beau nom pour une radio qui émet d'un port. C'est d'ailleurs pour la vocation maritime de la ville que le nom a été choisi. Les motivations aussi - orienter les émissions en direction des activités maritimes mais sans délaisser ce qui fait la vie locale : annonces de spectacles, informations... Contrairement à beaucoup de leurs petits copains, ils ne recherchent pas le plus grand nombre d'auditeurs mais à ceux qui les écoutent sont contents, la mission est remplie. Avec peu de moyens (vente d'autocollants, carte de membre...), un équipement technique réduit au minimum (matériel prêt), les 35 animateurs bénévoles sont très fiers d'appartenir qu'à eux-mêmes, sans dépendance aucune à l'égard de groupe politique, financier ou religieux. Leur devise : "faire peu mais mieux". (Radio Bleu Marine - du mardi 12 h au dimanche 24 h sur 101,5 mhz - 66, rue du Mal Foch, 56100 Lorient - Tél. 21.47.52).

LORIENT-MELODIE

Lorient Mélo die, une station populaire au cœur de Lorient : ainsi se présentent ses responsables qui se flattent d'être les plus écoutés sur un rayon de 30 km. Ainsi que sont nom l'indiquent, Lorient Mélo die accorde beaucoup de place à la musique, sous ses formes les plus diverses. Mais dans la mesure où elle en aura les moyens, elle fera (ce sont ses ambitions) une radio plus informative, plus culturelle mais tout aussi divertissante. Pour l'instant, la quarantaine d'animateurs se partage l'antenne avec dynamisme de 7 h à 24 h tous les jours de la semaine. L'écr, ils font la tournée des plages : la saison 82 a été particulièrement réussie, disent-ils. D'argent, on n'en parle pas beaucoup : on sait seulement que grâce à une revue de présenta-

tion qu'ils ont éditée, la publicité est bien rentrée. Pour le reste, la preuve du succès, ce sont les 1 000 appels téléphoniques quotidiens, les 500 lettres hebdomadaires et les 1 500 auditeurs possesseurs d'une carte d'adhésion qui la donnent. (Lorient Mélo die - 95 mhz - 97, bd Cosmao Damanoir - 56100 Lorient - Tél. 83.07.08).

A.V.B.

A.V.B., cela veut dire Amicale de l'Audiovisuel de Bretagne : un titre un peu anciens combattants mais qui cache un dynamisme que les mois ne démentent pas. Cette association, de type loi 1901 comme les autres, s'est donnée une



vocation culturelle, voulant, à travers les ondes, développer et promouvoir la culture musicale et visuelle. A côté des nombreuses émissions musicales, l'équipe programme également des informations, des interviews, des enregistrements publics, etc. Côté finances, l'enthousiasme est moins grand : le bénévolat risque de durer encore quelque temps, l'argent des cotisations couvrant à peine les besoins matériels. Enfin, tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir et l'espoir pour Radio A.V.B., c'est que les Pouvoirs Publics lui apportent les moyens d'exister. (Radio A.V.B. - 100,50 mhz - Kerbehan - 56850 Caudan - Tél. 05.63.23).

ENTREPRISE DU CENTRE
le ménéguen 56530 QUÉVEN
tél. : (97) 05.14.13

CONSTRUCTIONS INDUSTRIALISÉES
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

PREFABRICATION DE COMPOSANTS

Le sport à Lorient

Les Lorientais sont-ils sportifs ? Pour avoir la réponse, faisons parler les chiffres fournis par les différentes fédérations.

Il y a à Lorient 7 462 licenciés se répartissant de la façon suivante :

Athlétisme	: 256	Karaté	: 138
Basket-Ball	: 662	Motocyclisme	: 20
Billard	: 24	Natation	: 109
Boules	: 120	Parachutisme	: 33
Boxe	: 18	Pétanque	: 171
Cyclotourisme	: 72	Rugby	: 232
Cyclisme	: 337	Plongée	: 330
Équitation	: 136	Squash	: 10
Esgrime	: 153	Tennis	: 1 083
Football	: 1 572	Tennis de table	: 201
Gymnastique	: 70	Tir	: 69
Haltérophilie	: 46	Voile	: 690
Hand-Ball	: 408	Volley-Ball	: 128
Judo	: 464		

A ces sportifs, il faut ajouter ceux affiliés aux fédérations affiliées (UFOLEP, USEF, FSGT...) si bien que l'on peut estimer à 8 500 environ le nombre total des licenciés !

Les scolaires (écoles élémentaires, enseignements secondaire et supérieur), quant à eux, comptent quelque 3 500 titulaires d'une licence. Si à ces 12 000 pratiquants, nous ajoutons les nombreux adeptes du sport loisir (tennis, footing, vélo...) nous pouvons, je crois, conclure que le Lorientais est sportif.

Une analyse un peu plus poussée de ces données nous montre que les sports traditionnels,



Les piscines entrent dans les principaux équipements sportifs réalisés au cours des dernières années.

foot, basket... restent populaires et attirent beaucoup les jeunes.

Mais nous assistons également à une percée remarquable de pratiques comme le hand-ball ou d'autres (tennis, voile...) considérées, il y a seulement quelques années, comme étant réservées à certaines catégories.

LES INSTALLATIONS...

Une deuxième interrogation maintenant : les installations sont-elles suffisantes ?

En ce qui concerne les terrains de football, nous devons reconnaître que la commission des terrains a toutes les peines du monde pour satisfaire les demandes des clubs, il y a là un sérieux problème, il faut de grands espaces et à Lorient les possibilités de ce côté sont très limitées.



Le vélodrome du Moustoir reste un des hauts-lieux du cyclisme en Bretagne.

Pour ce qui est des installations couvertes, la mise en service début novembre du gymnase rue Jules Simon, la construction de la salle de sport du Petit Bateur et des 4 courts couverts de Kerolay devraient nous permettre d'envsager les choses avec un certain optimisme.

Ce qui ne veut pas dire pour autant que nous en aurons terminé. Nous n'oublions pas que les salles construites dans les différents quartiers sont évolutives, que la pratique sportive se développe dans les écoles élémentaires qui toutes ne disposent pas d'installations adéquates. Le travail ne manque donc pas.

... ET L'ENCADREMENT

Un autre problème est au moins aussi, sinon plus, préoccupant ; c'est celui de l'encadrement.

De nombreux dirigeants nous ont dit combien ils étaient navrés de laisser sur la touche de nombreux jeunes, faute d'un nombre suffisant d'animateurs. C'est un problème urgent auquel il importe d'apporter très rapidement les solutions appropriées.

Un mot pour terminer sur la place de Lorient dans le sport de bon niveau. Dans certaines disciplines (basket, hand-ball, cyclisme, tennis...) nous sommes relativement bien placés ; en foot, après des années d'attente nous reprenons l'espoir de voir nos équipes reconquérir la place qu'elles avaient malencontreusement abandonnée !

E. GUILLEMET
Adjoint au maire

Kervégant
56530 QUEVEN
Tél. (97) 05.03.76
(lignes groupées)

ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT ****

La Société Lorientaise de Peinture Navale

PREPARATION ET TRAITEMENT DE SURFACES
MARINE - INDUSTRIE - BATIMENT

Boulevard Jean-Pierre Calloch - 56100 LORIENT
Téléphone : 37.12.78

PLASTIMO

leader européen de l'équipement pour la plaisance.

De l'accastillage à l'électronique, un leader qui participe au développement de la région.



Les activités nautiques

Lorient, ville tournée vers la mer avec son port militaire, son port de pêche et son port de commerce, est également une place forte du nautisme sur la façade atlantique de la France.

Son port de plaisance situé au cœur de la Ville, prolongé par les installations du Centre Nautique de Lorient sur l'Estracade, ainsi que les installations de l'Etang du Ter, non loin du Centre Ville, sont les principaux outils, les principales bases de départ d'une intense activité nautique et font de la voile une composante à part entière de la vie lorientaise.

De la voile toute l'année

Il faut d'abord constater que la voile n'est pas seulement une activité estivale à Lorient. C'est au contraire à l'origine d'années qui se sont écoulées de la voile du C.N.L., de l'A.S.P.J.T., à la pratique sociale ou des Centres Sociaux. Au niveau de la compétition également avec les entraînements hivernaux du C.N.L., avec les entraînements de l'U.N.S.S. en Plancher à Voile qui ont donné des champions de France de la discipline. La création cette année d'une seconde à option sportive Plancher à Voile au Lycée Colbert donne un élan nouveau à la vocation maritime de Lorient.

L'été, bien sûr, cette activité est amplifiée par l'organisation par les clubs lorientais de stages de voile, comme ceux du F.L.K. à Guidel ou de l'A.S.P.J.T. à Gavres, l'initiation fonctionnant toujours au Ter, avec le C.N.L., la Fédération

des Oeuvres Laïques et l'Association des Centres Sociaux. Quant à la compétition, elle renait au printemps et les régates organisées par le Centre Nautique de Lorient, le Club Nautique de la Marine ou la Société Nautique de Lorient et Larmor-Plage, occupent tous les week-ends jusqu'au mois de septembre. Certaines de ces compétitions tendent même à devenir des classiques, comme le Challenge Inter-Entreprise organisée chaque année au mois de juin par le C.N.L.

Lorient, ville de compétitions

Mais bien évidemment, ce qui marque le plus cet ensemble d'activités, ce qui constitue l'image de marque du nautisme à Lorient, ce sont les compétitions de niveau international qui se déroulent périodiquement la Ville.

C'est à Lorient que le *Point*, inspirateur et organisateur de la *Transat Double*, a trouvé les structures et le dynamisme qui ont fait de cette 1ère épreuve Lorient - Les Bermudes - Lorient, disputée en 1979, un succès remarquable. Des milliers de visiteurs ont alors fréquenté le port de plaisance, des milliers de spectateurs se sont massés sur la côte pour assister au départ. Le succès sportif de l'épreuve et la victoire "en régaté" de Riguidel et Gahinet ont ensuite accompli la réussite de cette opération.

En 1982, le Comité mis en place pour la *Transat* et regroupant ou associant toutes les forces vives lorientaises intéressées par la voile, a pris en charge l'organisation d'une étape de la course en Solitaire du Figaro, épreuve mettant aux pri-



ses les meilleurs marins du moment (Gahinet, Poupon, Caradec...) sur des bateaux monotypés, et donc à armes sensiblement égales.

Au vu de ces expériences, c'est donc sous les plus grands noms de la plaisance et les matériels les plus en pointe du moment, notamment ces grands multicoques trans-océaniques en perpétuelle évolution, constituera pour le spécialiste comme pour le profane, un spectacle du plus haut intérêt.

La C.S.F. de Lorient : une action tous azimuts en faveur des familles

On parle beaucoup de droits des travailleurs, droits des femmes, droits des consommateurs... On en parle et depuis longtemps. Le combat n'est pas nouveau et quand, au lendemain de la guerre est né le Mouvement Populaire des Familles, c'est bien dans cette idée de défense des intérêts de tous. Certes, depuis, le mouvement a

évolué : de M.P.F., il est devenu Mouvement de Libération du Peuple d'où est sortie une branche familiale, l'Association Familiale Ouvrière (l'A.F.O.) qui, elle-même, s'est transformée en Confédération Syndicale des Familles, appellation qu'elle a gardée depuis lors. Voilà pour l'histoire.

En Bretagne, comme ailleurs, il s'est bien sûr créé un certain nombre de sections réparties sur l'ensemble des départements et qui, toutes, dépendent d'une Union Départementale qui elle-même dépend du siège parisien de la C.S.F. On parle actuellement de mettre en place des structures qui permettraient des regroupements à l'échelon régional.

Mais que font donc ces C.S.F. ? Qui agissent-elles ? Qui touchent-elles ? C'est ce que nous avons vu avec les responsables de l'Union Départementale du Morbihan, installée Cité Allende à Lorient.

SUR LE TERRAIN

"Nous sommes une association de défense des familles de travailleurs mais ce qui fait notre spécificité, c'est que nous agissons "hors production", c'est-à-dire en dehors du lieu de travail. Notre syndicat intervient pour des problèmes d'école, de consommation, de santé, de logement ; nous travaillons en liaison avec les quartiers".

Si 2 000 familles morbihannaises sont adhérentes à la C.S.F., c'est un nombre bien plus important qui a frappé aux portes des permanents de l'association : "4 800 personnes sont passées à nos bureaux en 6 mois sur le seul secteur de Lorient".

Les permanences morbihannaises
Lorient Nord - Lorient Ouest - Lanester - Etel - Belz - Arzon - Pontivy - Queren - Hennebont - Caudan - Plouha - Auray - Port-Louis - Vannes - St Jean la Poënerie.

De façon à mieux cerner les problèmes, la C.S.F. s'est organisée en commissions : elles sont au nombre de huit : les plus sollicitées sont sans aucun doute les commissions consommation (la C.S.F. joue le rôle d'une association de consommateurs et intervient dans les litiges concernant les garanties, les malfaçons...), logement (défense des locataires et problèmes de construction) et école (son groupe entraîne scolaire qui fonctionne depuis 15 ans vient aider de nombreux élèves en difficulté chaque année).

Les autres commissions n'en sont pas moins actives : ainsi la commission petite enfance s'est elle organisée dernièrement un forum pour traiter de tous les problèmes de ce secteur : la commission travailleuses familiales comme également de nombreuses demandes, de même pour la santé, et les femmes chefs de famille.

Autre domaine, la C.S.F. essaie-elle d'intéresser tous azimuts : les points enseignants et parents : à son initiative, un forum a réuni des enseignants de L.E.P., des travailleurs exerçant dans plusieurs spécialités pour débattre des problèmes d'orientation dans ses lycées d'Enseignement Professionnel. C'est un exemple et il n'est pas le seul.

L'ACTION SYNDICALE

A une fonction de conseil, d'aide, la C.S.F. ajoute celle de revendicatrice : elle est présente partout où il s'agit de défendre les intérêts des

3 HYPERS **super marché**

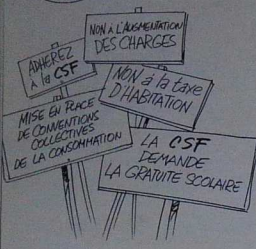
13 SUPERS

122 POINTS COOP

2 MAGASINS

**DES PRIX...
DES PRIX...**

COOP toujours à votre service



familles des travailleurs "et de ceux qui sont solidaires", ajoutent ses responsables. Cette action purement syndicale se traduit dans de nombreux domaines : ainsi, dans le domaine scolaire, demande-t-elle la gratuité scolaire ; dans le domaine santé, réclame-t-elle la suppression du secteur privé dans les hôpitaux, la propriété de son dossier médical ; en fiscalité, la suppression de la TVA sur les produits de première nécessité, etc...

"Nous travaillons sur des problèmes concrets. Ainsi, au niveau national, nous avons mis au point, en liaison avec d'autres organismes, un contrat-type de vente afin que le consommateur soit véritablement garanti lorsqu'il achète une voiture ou une machine à laver par exemple. Ce projet a été présenté à Paris au Ministre".

Autre action ponctuelle et qui cette fois, a été lancée par Lorient : le lancement il y a trois ans d'une campagne d'information sur le poisson et son prix à travers la France.

PEU DE MOYENS

Le travail ne manque pas - ce sont les moyens qui font défaut. L'Union Départementale de Lorient qui vit dans un deux pièces sans agrément aucun à l'intérieur de la cité Allende aspire à de meilleures conditions. Elle fonctionne actuellement avec un 1/2 poste de permanence qu'elle finance elle-même grâce aux adhésions et grâce à quelques subventions. Le reste n'est que bénévolat. Lorsque l'on traite des milliers de dossiers par an, cela peut paraître mince. Un petit espoir toutefois : le poste FONGEP que le Ministère de la Solidarité accepte de financer et qui va donc donner une deuxième permanente à la C.S.F. Mais de nouveaux locaux, toujours pas !

l'avenir de la Bretagne
journal national breton fédéraliste européen mensuel
Abonnement ordinaire : 60 F de soutien à partir de 100 F
B.P. 103 - 22001 St-Brieuc, cédex
C.C.P. RENNES 1132-86-J

Mieux vivre ses vacances Un exemple :

Un ronronnement au-dessus de la plage, les têtes se lèvent, les enfants orient en montrant du doigt ce grand turban qui ondule derrière l'Avion... Guidel-Plages. Des papillons qui colorent les pare-brises des voitures... Guidel-Plages. Des panneaux qui jalonnent les routes y conduisant... comment ne pas se laisser tenter, nous avons bien sûr voulu en savoir plus en partant à la découverte de Guidel-Plages et des Hameaux de Kerouat-Ellé.

UNE STATION EN DEVENIR

Guidel-Plages d'abord, nous sommes bien loin des stations "dont on parle", loin des Saint-Tropez, La Baule... et autres lieux mondains et sophistiqués. Un cadre naturel préservé, la mer frangée par une plage de sable fin, l'embouchure de la Laita, l'une de nos plus jolies rivières, les charmes et richesses de notre Bretagne qui sait si bien séduire le visiteur de passage.

Guidel-Plages, c'est tout cela. Les plaisirs de la mer, bien sûr : voile, planche à voile, pêche, baignades, mais aussi, les promenades dans la campagne environnante ou les distractions de Lorient tout proche.

Voisines ou lointaines, les curiosités abondent. La Bretagne tout entière s'ouvre à vous.

KEROUAT-ELLÉ

Mais les Hameaux de Kerouat-Ellé ? but véritable de notre visite ? S'agit-il de quelques tonnes de béton supplémentaires sur notre littoral ? Eh bien non, nous avons trouvé ici une réalisation chaleureuse largement inspirée de la tradition régionale. Un ensemble s'identifiant au hameau breton ou le citadin retrouvera une vie plus conforme à ses racines pendant ses vacances. Au premier coup d'œil, on est séduit, surtout si l'on sait se projeter dans l'avenir et imaginer cet ensemble lorsque les murs de pierres s'ornent de fleurs, lorsque les pigeons seront soulagés d'hortensias, quand les parasols apporteront leurs taches de couleur aux jardins.

DES SÉJOURS AGRÉABLES ETÉ COMME HIVER

La Société Espace-Loisirs qui réalise cet ensemble a su par ailleurs doter les maisons de

GUIDEL PLAGES

GUIDEL-PLAGES - LES HAMEAUX DE KEROUAT-ELLÉ
Des maisons réalisées en matériaux traditionnels par des artisans locaux.
Du 2 au 4 pièces offrant une capacité d'hébergement de 5 à 8 personnes.
Toutes les maisons disposent d'un jardin.
Possibilité de livraison : 450 F.

Les prix, terrain compris : exemples
lot n° 47 - 2 pièces + mezzanine 256 900 F TTC
lot n° 42 - 3 pièces 287 800 F TTC
lot n° 56 - 4 pièces 314 300 F

tout le confort permettant d'y séjourner été comme hiver. Côte pratique, rien ne manque : kitchenette livrée aménagée, possibilité d'installer une cheminée, grès cérame au sol, murs blancs, les maisons sont livrées prêtes à vivre.

On appréciera également bien sûr les jardins pour d'agréables moments de détente en famille... Les liens déjà tissés entre les premiers occupants (les premières livraisons ont eu lieu en juillet) ont permis de sympathiques veillées autour de brochures et même d'un somptueux meublé.

Comment ne pas vous engager à venir à votre tour visiter cette heureuse réalisation. Profitez-en il y a encore de belles journées d'arrière-saison.



La situation économique dans le Pays de Lorient RESTONS VIGILANTS

PAR JEAN-LUC LE DOUARIN

En Bretagne comme pour l'ensemble de la France, la conjoncture économique a été très hésitante au premier semestre 1982. Le Morbihan, hélas, n'échappe pas à cette tendance.

Avant d'aborder les points concernant la situation économique, il paraît nécessaire de rappeler les dernières données démographiques dont nous disposons sur le département.

Les résultats du recensement évaluent la population morbihannaise à 590 998 habitants. Cela constitue un nouveau record pour le département, le dernier sommet ayant été atteint en 1911 avec 578 500 habitants.

Par rapport à 1975, cela correspond à une augmentation de 4,9 %. Cet accroissement est essentiellement dû au solde migratoire qui n'a cessé de s'améliorer depuis 1962 passant d'un déficit de 9 535 personnes entre 1962 et 1968 à un excédent de 16 950 entre 1975 et 1982. Cette tendance s'est confirmée à l'échelle des pays, et si Vannes et ses alentours drainent la majeure partie de ce solde migratoire positif, il faut souligner la nette amélioration intervenue dans la région de Ploermel ou l'émigration s'est considérablement ralentie. Parmi les départements bretons, c'est le Morbihan qui bénéficie du meilleur solde migratoire.

COMMERCES ET BATIMENT : LES PLUS TOUCHÉS

Au chapitre de l'emploi, la situation du marché du travail demeure préoccupante. Le repli du nombre d'inscrits à l'Agence Nationale pour l'Emploi n'a pas dépassé l'habituel mouvement saisonnier, aussi le rythme de progression du chômage reste élevé. A la fin août 1982 il y avait 20 736 demandeurs d'emploi dans le département contre 17 917 un an auparavant, ce qui représente une augmentation de 15,8 %. La portion de femmes dans le total des chômeurs subit un léger tassement avec 53,4 % des demandeurs. Avec 44,6 %, les jeunes de moins de 25 ans apparaissent un peu moins nombreux sur le marché de l'emploi, mais cette situation découle de la période considérée, l'été. Dans ces conditions, la prise en compte des jeunes sortis du système scolaire pourrait entraîner dans les mois à venir une nouvelle dégradation du marché du travail qui reste limité au plan départemental, d'autant plus que le rythme des défaillances d'entreprises ne faiblit pas.

En effet, les mises en règlement judiciaire et les liquidations de biens cumulées de janvier à juillet 1982 progressent de 9 % par rapport à la période équivalente en 1981 (passant de 132 à 144). Un regard sur les différents secteurs d'activités laisse apparaître la prédominance de deux postes :

- d'une part, les commerces,
- d'autre part les entreprises du bâtiment et du génie civil qui représentent respectivement 36,8 % et 31,2 % des départs de bilan.

A ces défaillances, il convient d'ajouter les préavis de licenciements qui risquent d'intervenir sous peu dans certaines entreprises du bâtiment étant donné la baisse du rythme de la construction lié au coût élevé de l'emprunt. Il faut s'attendre à une activité réduite dans ce secteur au cours des prochains mois, mais le plan gouvernemental visant à relancer l'activité du bâtiment par de grands chantiers ne manquera pas d'avoir des effets bénéfiques et permettrait peut-être de limiter l'ampleur de certains projets de licenciements.

Pour atténuer ce tableau un peu sombre, il nous faut cependant souligner le travail effectué au niveau de la Promotion Industrielle. Durant ces neuf premiers mois de l'année, parmi 33 projets ayant fait l'objet d'un dossier, 44 décisions fermes ont abouti, laissant espérer la création d'environ 900 emplois.

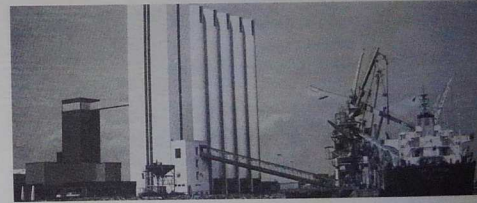
Dans le domaine du Commerce Extérieur, la

balance commerciale morbihannaise reste toujours déficitaire avec un taux de couverture de 56,1 % pour l'ensemble de l'année écoulée. Cependant on remarquera l'augmentation de la contribution à l'exportation du département dans le bilan régional, puisqu'elle passe de 10,9 % en 1979 à 13,6 % en 1981. En ce qui concerne la composition des courants commerciaux, les importations de matières premières pour l'alimentation animale constituent le poste le plus important des achats, les exportations étant essentiellement représentées par les viandes et conserves de viandes (29 %) et les produits laitiers (17 %).

LE ROLE DU PORT DE COMMERCE

Le Port de Commerce de Lorient constitue un rouage essentiel dans ces courants d'échanges internationaux. Son trafic au 31 août 1982 confirme son rôle dans l'approvisionnement en matières premières pour l'alimentation animale des industries agro-alimentaires régionales. En effet 915 800 tonnes de ces matières premières ont été importées par Kergroise depuis le début de l'année, soit une augmentation de 3,3 % par rapport aux neuf mois correspondants en 1981. Ce poste représente 57,2 % du trafic total du Port de Commerce au mois d'août 82 contre 55,6 % en août 1981.

JEAN-LUC LE DOUARIN
Vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan



S.A.R.L. CARAVANE SERVICE
Guy ALPHERAN
Zone Artisanale - 56530 QUEVEN - Téléphone (97) 05.12.44
Concessionnaire «Gruau» - «Jamet» - «La Bohème»
Mobil Home
PLIANTES (Toile et Dur) - Remorques utilitaires et camping
Gardiennage - Hivernage - Déplacements - Entretien - Réparations
Accessoires - VENTE - Reprises - Crédits - Locations - Conseils

L'aménagement dans la région de Lorient DE LA TRADITION A L'INNOVATION

Dans notre dernier numéro, nous avons fait le point sur les moyens d'interventions de la SEMAEB (Société d'Economie Mixte pour l'Aménagement et l'Équipement du Territoire) et plus précisément sur ses activités dans le pays de Vannes.

Comme nous l'avait précisé Yves Mahevas, ses interventions ne se limitent pas à ce seul secteur, mais s'étendent à tout le département du Morbihan.

C'était pour nous l'occasion en perspective de ce numéro, de poursuivre l'interview et de faire avec le responsable de l'agence morbihannaise un tour d'horizon de ses activités dans la région de Lorient.

Armor-magazine : Vous nous avez précédemment entretenu de votre activité dans le pays de Vannes. Mais qu'en est-il en ce qui concerne la région de Lorient ?

Yves Mahevas : Pour ce qui concerne la région de Lorient, la présence de la SEMAEB remonte avant l'ouverture de notre agence morbihannaise il y a 3 ans 1/2. En effet, à l'époque, deux importantes opérations d'aménagement étaient en cours d'étude. Nous avons aujourd'hui en charge dans ce secteur traditionnel d'intervention des sociétés d'économie mixte que constituent les ZAC ou les lotissements :

- la zone d'activité de Landevant en étude.
- les zones artisanales et industrielles de Gestel et de Queven actuellement en cours d'aménagement et de commercialisation.

• une zone d'habitation très importante à Caudan : la ZAC de Kério destinée à accueillir à terme 600 logements. Cette opération est d'ailleurs aujourd'hui bien engagée, au niveau de la vente de terrains à des particuliers et de la cession à des constructeurs de programmes de logements individuels groupés. Une résidence pour personnes âgées doit y voir le jour dans les semaines à venir et des négociations sont en cours pour l'attribution du programme commercial.

Par ailleurs, la société pourrait se voir confier très prochainement de nouvelles opérations pour d'autres communes.

Programmation - Innovation

A.M. - Votre action s'étend aussi aux équipements publics ?

Y.M. - Certes, au-delà de l'aménagement, nous intervenons au niveau des équipements publics. C'est le cas de la future extension du gymnase de Guidel. A propos de ce type d'intervention, j'insisterai tout particulièrement sur ce qui paraît être l'apport essentiel de la SEMAEB : l'aide à la définition du programme. Comment,

en effet, réaliser une mairie, une salle polyvalente, un foyer de personnes âgées, ... sans fixer un minimum de directives au concepteur pour que le projet corresponde très précisément sur le plan de son dimensionnement, de son coût, de son fonctionnement et de la qualité des prestations techniques (chauffage, acoustique...) aux besoins réels de ses futurs utilisateurs ? Autant de questions auxquelles nous nous attachons à répondre le plus efficacement possible.

A.M. - Outre ces interventions relativement classiques pour votre société, vous êtes amené à répondre à des demandes originales dans la région lorientaise ?

Y.M. - Nous travaillons ici, il est vrai, dans des domaines beaucoup moins traditionnels et qui constituent des innovations pour la SEMAEB elle-même ; c'est ainsi que la municipalité d'Inzinzac-Lochrist nous a demandé de procéder à l'étude, puis à la réalisation éventuelle de micro-centrales hydro-électriques sur le Blavier.

Cette démarche apparaît particulièrement intéressante dans cette période de recherche d'indépendance énergétique. Notamment du fait de la particularité des cours d'eau bretons qui ont des débits importants dans les saisons où la demande en électricité est la plus forte, contrairement aux cours d'eau de montagne.

Autre originalité : la municipalité de Landevant a confié à la SEMAEB l'étude d'un plan de développement à moyen terme comportant un examen foncier, une analyse du centre bourg, la définition des besoins en terme d'équipements, la programmation des investissements envisagés. Cette approche va d'ailleurs de pair avec une analyse de l'impact des investissements projetés sur le budget de la Commune et sur l'évolution de la pression fiscale.



Le C.A.T. (Centre d'Aide par le Travail) de Plouray réalisé par la SEMAEB. (Photo Jean Lods)

Des moyens étendus

A.M. - Pour aborder une question d'actualité, la Ville de Lorient vient dernièrement de se doter d'une société d'économie mixte. Par ailleurs, le gouvernement vient d'adopter un projet de loi étendant les compétences des SEM. Cette formule paraît donc répondre à un besoin des Collectivités locales ?

Y.M. - En effet, les S.E.M., de par leur statut de société anonyme, sont d'une grande souplesse d'intervention. Par ailleurs, les Collectivités locales y étant majoritaires, elles sont, sous le contrôle des élus, au service des communes, de leur groupement et des organismes publics. C'est précisément cette caractéristique qui en fait un outil privilégié des collectivités pour tout ce qui touche à leurs activités. Ainsi, la Ville de Lorient, se posant la question d'une maîtrise opérationnelle rigoureuse de la restructuration d'un quartier au centre-ville, s'est effectivement dotée d'une telle structure.

La mise en place de la SARELOR s'est d'ailleurs faite en concertation avec la SEMAEB qui, du fait de sa structure régionale, dispose d'une gamme de moyens très étendus. Ce qui explique qu'elle ait été sollicitée pour apporter son assistance technique à cette société.

A.M. - La SEMAEB a des moyens très étendus, dites-vous. Quels sont-ils ?

Y.M. - Depuis 25 ans, au gré de ses expériences, la SEMAEB est entourée de collaborateurs aux compétences multiples. A présent, 70 personnes environ travaillent dans les domaines aussi différents que les techniques de l'aménagement, les techniques du bâtiment, les problèmes

QUELQUES OPÉRATIONS

Après avoir évoqué les interventions de la SEMAEB dans le pays de Vannes (A.M. d'octobre 82) et la région lorientaise, Yves Mahevas nous a précisé, pour compléter le panorama des activités de sa société dans le Morbihan, quelles étaient les opérations de son agence dans le reste du département :

LE SOLIGN : Zone d'activités de Trébovin de 27 ha rattachables à la voie ferrée pour le compte du Syndicat d'Expansion de la Région de Pontivy.

PLOURAY : Maîtrise d'ouvrage déléguée et conduite d'opération d'un centre d'aide par le travail (C.A.T.). Hébergement et atelier pour 54 personnes.

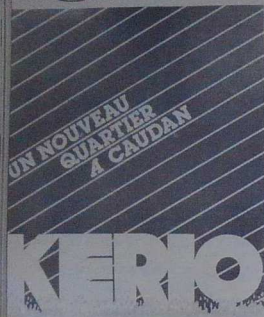
BAUD : Réalisation d'un atelier-réhab.

PLUMÉLIAU : Conduite d'opération d'une résidence pour personnes âgées de 50 personnes.

financiers et économiques, l'information-communication, les questions sociales, la programmation, les finances communales, les économies d'énergie, la réhabilitation de l'habitat, le tourisme et les loisirs, les interventions foncières.

Ajoutons enfin parmi les moyens de la société, l'assise financière que lui confère son volant important d'opérations et qui lui permet, par exemple, d'assurer, lorsque cela est nécessaire le préfinancement des opérations qui lui sont confiées.

L'agence morbihannaise de la SEMAEB est chargée de mettre en œuvre sur le terrain cet ensemble de moyens et de compétences. Ainsi, entend-elle participer au développement de la région lorientaise en essayant d'apporter les réponses les mieux adaptées aux questions que se posent les Collectivités locales.



EXPOSITION MAIRIE - 12-21 JANVIER

L'office de l'exposition sur la ZAC de Kério à Caudan : une des interventions de l'Atelier Information-Communication de la SEMAEB.



COLLECTE ET EVACUATION
DES RÉSIDUS URBAINS
ENLÈVEMENT DES
DÉCHETS INDUSTRIELS



Location de bacs à la journée
ou au week-end
5 m³ - 11 m³

Pantarff Locmaria - 56850 CAUDAN - Téléphone : 76.00.22



La Protection
Américaine s.a.

EXTINCTEURS KNOCK-OUT - TOUS MATÉRIELS D'INCENDIE
VANNES : 37 bis, rue J. GOUGAUD Tél. : 63.46.72
LORIENT - LAMESTER : 53, rue Mme GEOFFROY Tél. 76.01.12

MENUISERIE METALLIQUE - ALLIAGE LEGER
ET ACIER - SERRURERIE - METALLISATION
Siège social : KERGOUSSEL - B.P. 12 - 56850 CAUDAN
Tél. : (97) 76.05.09 - 76.15.23 - 76.17.50
Agence : 40, rue de Paris - 92110 CLICHY
Tél. : 739.92.87 - 739.92.90



Capital 20.000 Francs

ATELIERS
DE KERGOUSSEL s.a.

CILOR
PLATRERIE
CLOISONS SECHES



KERVEGANT
56530 QUEVEN
Tél. (97) 05.03.76

LE BEUX
PERE et FILS
Menuiserie
générale

17, avenue Melchior
56100 LORIENT
Tél. (97) 37.16.53

SOCIÉTÉ D'ETUDES
EVAIN
et Cie

28, rue des Fontaines
56100 LORIENT
Tél. : 21.52.71

DANS LA REGION LORIENTAISE

Le Ril

LIVRENT AU JOUR DIT : AVANT OU APRES 10 H ou 16 H

TOUS COMBUSTIBLES et BOISSONS

Tél. : (97) 37.38.22



CHANTIERS DE LA PERRIERE

CONSTRUCTIONS NAVALES

mécano soudé - usinage
pontons pour ports de plaisance

mais aussi
matériel pour magasins de marée
en alliage d'aluminium

Silos

PORT DE PECHE

56100 LORIENT

Tél. (97) 37.23.11

TABLES
CHARIOTS
PLAQUES
DE CONGELATION
CIVIERES OSTREICOLES
Etc. . .

SOCIETE DE CONSTRUCTIONS **R. magnier**

Kergoussel - 56850 CAUDAN - Tél. : (97) 76.16.41 +

CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES *clefs en main*

REALISATIONS TRES ECONOMIQUES

Charpentes Bois International DEHONDT - Charpentes Béton Brevet PROFILMIXTE

Euzenat & Cie



VOLAILLES-GIBIERS

Gros - Demi-gros - Collectivités
Zone industrielle de Keryado
Tél. : 83.00.04

Détail :
Halles de Merville

56150
LORIENT

Chaque mois

armor magazine

est en vente à la Maison
de la Presse de Lorient
et dans ses sous-dépôts

Demandez-le



andreatta

MOQUETTE
CARRELAGE

43, Cap. Le Fort
56100 LORIENT
Tél. (97) 21.13.18

Pierre BRESSOLLETTE

Fruits et

Primeurs
EN GROS

13, rue de Verdun
56100 LORIENT
Tél. : 21.06.43

Et la centrale au charbon ?

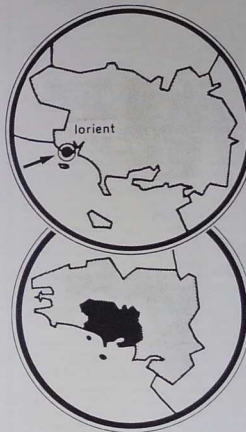
On le sait : la Bretagne continue de consommer une énergie qu'elle est loin de fournir puisqu'on estime qu'en 1981, quatre des cinq départements n'ont produit que 14 % de leurs besoins. Alors, on continue de poser ce grave problème d'approvisionnement et de réfléchir aux solutions. L'une d'elles, dont nous avons déjà parlé dans nos colonnes, consisterait à implanter en Bretagne un complexe au charbon. Des études sérieuses ont été faites qui montrent qu'une telle centrale permettrait de couvrir 90 % des besoins en énergie de la Bretagne. Si centrale il y a, Brest est sur les rangs ; Lorient, aussi, avec des atouts que nous développons ci-après, et que défend la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan.

Toutes les études et toutes les projections, même dans l'éventualité d'une croissance ralentie, conduisent à l'existence d'un déséquilibre considérable et tous les ans plus important entre production et consommation d'électricité en Bretagne. Notre région n'a assuré que 14 % de ses besoins en 1981, handicap, qui cumulé à la situation "en bout de ligne" et à la dépendance vis-à-vis du réseau national, aboutit à un risque de rupture en approvisionnement électrique. Cette menace constitue un facteur de dissuasion pour toute éventualité d'implantation industrielle lourde qui serait à même de rééquilibrer le tissu secondaire breton composé essentiellement de P.M.E.

Pour remédier à cet état de fait, la possibilité d'implanter une centrale thermique au charbon à Lorient-Sterboust offrirait un triple intérêt : à court, moyen et long terme.

À court terme, favoriser l'emploi : le chantier de la construction de la seule centrale représente sur un total d'investissement de 3,6 milliards un montant de l'ordre de 500 millions de travaux pour les entreprises régionales. En terme d'emplois, le chantier de la centrale représente 6 millions d'heures de travail, soit en moyenne 600 emplois pendant six ans.

Les chantiers de travaux portuaires quant à eux représentent 100 emplois pendant trois ans.



Il s'agit là uniquement d'emplois directs ne tenant pas compte des retombées annexes. En fonctionnement la centrale emploierait en permanence 280 personnes.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE EN BRETAGNE-SUD

À moyen terme, aménager le territoire : l'intérêt économique de la centrale serait triple. Tout

d'abord la disponibilité pour la Bretagne de plus de 7 milliards de Kw/h qui représenteraient 90 % de ses besoins. Rappelons qu'en 1981 la Bretagne a consommé 7,6 milliards de Kw/h. Ensuite la possibilité de valoriser les rejets thermiques de la centrale sous la forme de chauffage urbain et de chauffage pour l'horticulture. Enfin, et surtout, l'implantation éventuelle d'une centrale apparaîtrait comme un puissant facteur d'aménagement et de démarrage non seulement pour la zone industrielle et portuaire de Pen-Mane-Sterboust mais aussi pour une grande partie du département. Les quais envisagés pour la réception des navires de 60 000 tonnes seront particulièrement disponibles surtout après la première phase d'exploitation de la centrale. En outre, le doublement du trafic avec l'apport charbonnier permettra de mieux répartir les frais fixes portuaires, notamment de dragage.

À long terme prévoir les technologies charbonnières nouvelles : il faut compter avec le retour au charbon, tendance lourde de l'économie mondiale. Compte tenu des ressources charbonnières limitées de la France, le retour au charbon s'effectuera par la mer. À la fin du siècle, le charbon se substituera, progressivement, au pétrole dont les réserves sont actuellement limitées, non seulement comme source énergétique, mais surtout comme base pour la carboschimie. Ce développement aura lieu à partir de technologies nouvelles, gazéification et liquéfaction actuellement en cours de mise au point, sur des petites unités. La Chambre de Commerce est très intéressée par la gazéification du charbon et mettra tout en œuvre, si le projet se réalise afin qu'E.D.F. évite la maximum de pollution.

Telles sont rapidement esquissées les principales données économiques liées à l'implantation éventuelle d'une centrale thermique dans la région lorientaise.

UNE LOCOMOTIVE INDUSTRIALO-PORTUAIRE

Face à ce défi, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan n'a cessé de répéter que le retour au charbon était possible. Il s'impose comme une évidente diversification de l'approvisionnement en énergie primaire, les réserves charbonnières pouvant être évaluées à trois ou quatre siècles.

L'affirmation d'une volonté globale de développement économique pour la création d'emplois dans la région passe par la nécessité de s'en donner les moyens. On ne peut à la fois s'élever contre les difficultés d'approvisionnement électrique de la région et refuser ou retarder l'installation d'équipements de production. Née de la mer, Lorient doit vivre de la mer, pour l'an 2000, au service de toute la Bretagne. Lorient, port d'estuaire du Scorff au 17ème siècle, avant-port dans l'embouchure du Faouedic au 19ème siècle, est devenu port de rade au 20ème siècle à Kergroise et Kéroman. La rive droite est saturée. Reste à faire vivre le site maritime exceptionnel de Pen-Mane-Sterboust sur la rive gauche. Le grand Lorient n'a pas le droit d'abandonner à la jachère ou à la vase ses sites maritimes exceptionnels. Après la rive gauche, il y aura Kerloch à Ploemeur, le plus beau site portuaire Atlantique de l'an 2000 que les responsables n'ont pas le droit de négliger. En cette fin de

AUX ATELIERS DU MEUBLE



ENSEMBLIERS
DECORATEURS

A LORIENT, 4, rue Maréchal Foch - 57, rue de Liège

DANS LA REGION LORIENTAISE

Le Pirel

LIVRENT AU JOUR DIT : AVANT OU APRES 10 H ou 16 H

TOUS COMBUSTIBLES et BOISSONS

Tél. : (97) 37.38.22



CHANTIERS DE LA PERRIERE

CONSTRUCTIONS NAVALES

mécano soudé - usinage
pontons pour ports de plaisance

mais aussi
matériel pour magasins de marée
en alliage d'aluminium
Silos
PORT DE PECHE
56100 LORIENT
Tél. (97) 37.23.11

TABLES
CHARIOTS
PLAQUES
DE CONGELATION
CIVIERES OSTREICOLES
Etc. . .

SOCIETE DE CONSTRUCTIONS

R. MAGNIER

Kergoussel - 56850 CAUDAN - Tél. : (97) 76.16.41 +



CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES clefs en main

REALISATIONS TRES ECONOMIQUES

Charpentes Bois International DEHONDT - Charpentes Béton Brevet PROFILMIXTE

Euzenat & Cie

Gros - Demi-gros - Collectivités
Zone industrielle de Keryado
Tél. : 83.00.04

VOLAILLES-GIBIERS

56150
LORIENTDétail :
Halles de Merville

Chaque mois

armor magazine

est en vente à la Maison
de la Presse de Lorient
et dans ses sous-dépôts

Demandez-le



andreatta

MOQUETTE
CARRELAGE43, Cap. Le Fort
56100 LORIENT
Tél. (97) 21.13.18

Pierre

BRESSOLLETTE

Fruits et

Primeurs

EN GROS

13, rue de Verdun
56100 LORIENT
Tél. : 21.06.43

Et la centrale au charbon ?

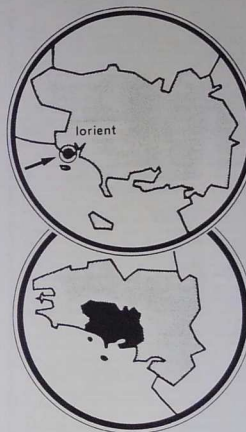
On le sait : la Bretagne continue de consommer une énergie qu'elle est loin de fournir puisqu'on estime qu'en 1981, quatre des cinq départements n'ont produit que 14 % de leurs besoins. Alors, on continue de poser ce grave problème d'approvisionnement et de réfléchir aux solutions. L'une d'elles, dont nous avons déjà parlé dans nos colonnes, consisterait à implanter en Bretagne un complexe au charbon. Des études sérieuses ont été faites qui montrent qu'une telle centrale permettrait de couvrir 90 % des besoins en énergie de la Bretagne. Si centrale il y a, Brest est sur les rangs ; Lorient, aussi, avec des atouts que nous développons ci-après, et que défend la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan.

Toutes les études et toutes les projections, même dans l'éventualité d'une croissance ralentie, concluent à l'existence d'un déséquilibre considérable et tous les ans plus important entre production et consommation d'électricité en Bretagne. Notre région n'a assuré que 14 % de ses besoins en 1981, handicap, qui cumulé à la situation "en bout de ligne" et à la dépendance vis-à-vis du réseau national, aboutit à un risque de rupture en approvisionnement électrique. Cette menace constitue un facteur de dissuasion pour toute éventuelle d'implantation industrielle lourde qui serait à même de rééquilibrer le tissu secondaire breton composé essentiellement de P.M.E.

Pour remédier à cet état de fait, la possibilité d'implanter une centrale thermique au charbon à Lorient-Sierboust offrirait un triple intérêt à court, moyen et long terme.

A court terme, favoriser l'emploi : le chantier de la construction de la seule centrale représente sur un total d'investissement de 3,6 milliards un montant de l'ordre de 500 millions de travaux pour les entreprises régionales. En terme d'emplois, le chantier de la centrale représente 6 millions d'heures de travail, soit en moyenne 600 emplois pendant six ans.

Les chantiers de travaux portuaires quant à eux représentent 100 emplois pendant trois ans.



Il s'agit là uniquement d'emplois directs ne tenant pas compte des retombées annexes. En fonctionnement la centrale emploierait en permanence 280 personnes.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE EN BRETAGNE-SUD

A moyen terme, aménager le territoire : l'intérêt économique de la centrale serait triple. Tout

d'abord la disponibilité pour la Bretagne de plus de 7 milliards de Kw/h qui représenteraient 90 % de ses besoins. Rappelons qu'en 1981 la Bretagne a consommé 7,6 milliards de Kw/h. Ensuite la possibilité de valoriser les rejets thermiques de la centrale sous la forme de chauffage urbain et de chauffage pour l'horticulture. Enfin, et surtout, l'implantation éventuelle d'une centrale apparaîtrait comme un puissant facteur d'aménagement et de démarrage non seulement pour la zone industrielle et portuaire de Pen-Mané-Sierboust mais aussi pour une grande partie du département. Les quais envisagés pour la réception des navires de 60 000 tonnes seront particulièrement disponibles surtout après la première phase d'exploitation de la centrale. En outre, le doublement du trafic avec l'apport charbonnier permettra de mieux répartir les frais fixes portuaires, notamment de dragage.

A long terme prévoir les technologies charbonnières nouvelles : il faut compter avec le retour au charbon, tendance lourde de l'économie mondiale. Compte tenu des réserves charbonnières limitées de la France, le retour au charbon s'effectuera par la mer. A la fin du siècle, le charbon se substituera, progressivement, au pétrole dont les réserves sont actuellement limitées, non seulement comme source énergétique, mais surtout comme base pour la carbocéramique. Ce développement aura lieu à partir de technologies nouvelles, gazéification et liquéfaction actuellement en cours de mise au point, sur des petites unités. La Chambre de Commerce est très intéressée par la gazéification du charbon et mettra tout en œuvre, si le projet se réalise afin qu'E.D.F. évite la maximum de pollution.

Telles sont rapidement esquissées les principales données économiques liées à l'implantation éventuelle d'une centrale thermique dans la région lorientaise.

UNE LOCOMOTIVE INDUSTRIAL-PORTUAIRE

Face à ce défi, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan n'a cessé de répéter que le retour au charbon était possible. Il s'impose comme une évidente diversification de l'approvisionnement en énergie primaire, les réserves charbonnières pouvant être évaluées à trois ou quatre siècles.

L'affirmation d'une volonté globale de développement économique pour la création d'emplois dans la région passe par la nécessité de s'en donner les moyens. On ne peut à la fois s'élever contre les difficultés d'approvisionnement électrique de la région et refuser ou retarder l'installation d'équipements de production.

Née de la mer, Lorient doit vivre de la mer, pour l'an 2000, au service de toute la Bretagne. Lorient, port d'estuaire du Scorff au 19ème siècle, est devenu port de rade au 20ème siècle à Kergroise et Keroman. La rive droite est saturée. Reste à faire vivre le site maritime exceptionnel de Pen-Mané-Sierboust sur la rive gauche. Le grand Lorient n'a pas le droit d'abandonner à la jachère ou à la vase ses sites maritimes exceptionnels. Après la rive gauche, il y aura Kerroc à Ploemeur, le plus beau site portuaire Atlantique de l'an 2000 que les responsables n'ont pas le droit de négliger. En cette fin de

AUX ATELIERS DU MEUBLE

ENSEMBLERS
DECORATEURS

A LORIENT, 4, rue Maréchal Foch - 57, rue de liège

LIORIENT

sicé, ou les Bretons sont victimes des grandes concentrations économiques et d'une énergie lointaine, rien ne doit être négligé afin de créer de grandes locomotives industrielles-portuaires, supports du développement économique, c'est-à-dire de l'emploi et du maintien du niveau de vie.

Des reticences

Le projet sur cette centrale ne fait pas l'unanimité. Dans un article publié dans "Vivre au pays", le groupe alter liorientais fait connaître son point de vue : "La centrale projetée au Sterbous fait appel à des technologies qui datent de plus de vingt ans et ne peut, de ce fait, être considérée comme un projet d'avenir. De plus, avant de réaliser cette centrale, il serait bon de déterminer les besoins énergétiques de la région lorientaise". Ainsi, donc, réclament-ils un "plan des besoins différencié et un plan énergétique fondé sur les énergies renouvelables adaptées à ces besoins", suggérant l'installation à Lorient d'un centre pilote des énergies solaires, ce qui répondrait à la demande du COMES (Commission aux énergies solaires), en liaison avec l'UIT de Lorient, spécialiste dans ces techniques.

Après avoir fait remarquer que les emplois créés par cette centrale ne compenseraient pas ceux perdus dans le domaine touristique, l'article se termine par un point d'interrogation : "Comment peut-on espérer construire une quelconque indépendance énergétique française sur les bases d'importation des matières premières (le charbon destiné à cette centrale ne proviendrait-il pas d'Afrique du Sud ?)".

SECO

Société Electrification
Canalisation Ouest
QUALIFLEC E 3 - C 3

Entreprise agréée par l'Electricité de France

- INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
- POSTE DE TRANSFORMATION
- ECLAIRAGE D'ATELIERS
- PROTECTION DES TRAVAILLEURS
- CHAUFFAGE ELECTRIQUE
- ECLAIRAGE PUBLICS

Lotissements toutes installations électriques moyennes et basses tension, aériennes ou souterraines

Bd Flandre-Dunkerque 1940 56104 LIORIENT
Tél. 37.21.33 - 37.34.54

Renault Lorient

Garage Court S.A.
Z.I. Kerpont
Caudan - Lanester
Tél: 76.18.08

LIORIENT ★ FIN



BIENTOT, A BREST, L'A.J. DU MOULIN BLANC

L'Auberge de Jeunesse du Moulin Blanc ouvrira à Brest en mars 1983. Ce sera un centre d'accueil et d'échanges internationaux pour les jeunes et moins jeunes, individuels et groupes ; un carrefour des associations pour l'animation de la cité, avec ateliers (fer, photo, kayak...).

Il comportera notamment 120 lits en chambres de quatre ; 4 salles à manger - 150 couverts ; 1 cafétéria dans une propriété boisée de 7 500 m².

* A.J. du Finistère, 33, rue Félix Le Dantec, Brest. Tél. (98) 46.18.39.

"Pas de Bretagne sans Loire-Atlantique"

Le Comité pour l'Unité Administrative de la Bretagne (C.U.A.B.) vient d'éditer un nouvel autocollant sous la forme d'une bande blanche portant en rouge l'inscription : "Pas de Bretagne sans Loire-Atlantique". Il est important que cet autocollant fleurisse partout, particulièrement en Loire-Atlantique, montrant ainsi que la question ne sera pas résolue par le temps et par l'oubli. Prix à l'unité : 2 F. franco, par 100 : 60 F. Commandes : (avec un chèque à l'ordre du CUAB) Pierre Maach'h, 37, rue des Sports, 44700 Orvault-en-Bretagne.

LE GRETAB : POUR LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE

Des chercheurs non professionnels ont créé le "Groupe de Recherche et d'Étude sur les Territoires Archéologiques de Basse-Bretagne" qui vise à jouer un rôle important dans l'étude des sites archéologiques de la région. Dans un premier temps, son action se limitera au Finistère, pour des raisons de gestion. Le G.R.E.T.A.B. regroupe des chercheurs amateurs mais possédant déjà une bonne expérience dans le domaine scientifique.

Avoir une vision globale des hommes, des pays, des techniques, tel est l'objectif qui se sont fixés ces chercheurs. Archéologues sans truelle, ils vont s'astreindre, par des méthodes originales, à une approche différente (de l'archéologie traditionnelle) des sites anciens, de l'évolution des relations entre l'Homme et son Territoire, depuis des millénaires.

En recopiant les données de l'aquas documentaire, en dépouillant les vieux cadastres pour en exploiter la richesse toponymique, en étudiant les registres d'état-civil des siècles passés, et le volume des transformations qui l'ont affecté. Seront associés à cette démarche, historiens, ethnologues, biologistes, géologues, botanistes, chacun apportant sa compétence et son expérience à l'œuvre commune. Des objectifs pédagogiques n'en sont pas plus exclus dans un proche avenir. Voilà une voie nouvelle ouverte aux chercheurs amateurs.

JOS PHILIPPE

Renouveau du port universitaire

"Sport Universitaire" : le vocable fait rêver. Dans un cadre idéalisé de campus, californien de préférence, des athlètes étudiants mènent une existence, ou l'effort est victorieux et le confort jamais émollient. Vrai ? Surfait ? Aller savoir ! Ce qui est certain c'est qu'en France, le sport universitaire qui connaît un indiscutable renouveau depuis 1968 reste le parent pauvre d'une vie sportive nationale elle-même souvent dépourvue de moyens suffisants.

Les Services universitaires des activités physiques et sportives manquent cruellement de crédits et voient se réduire le nombre de professeurs alors que les étudiants intéressés par des activités libres hors du cadre des compétitions sont en nombre croissant. Les clubs universitaires (Nantes - E.C., Rennes E.C., Brest U.C.) ne peuvent rassembler des sportifs de bon niveau déjà licenciés dans des clubs civils et s'ouvrent difficilement sur la vie sportive civile. Et la F.N.S.U. ? La encore, après la séparation de l'A.S.S.U. en sport scolaire (U.N.S.S.) et sport universitaire (F.N.S.U.), ce sont souvent les moyens qui font défaut.

Il est d'autant plus agréable de constater des réussites indiscutables dans le plus souvent à des cadres du sport universitaire qui agissent avec autant de foi que des bénévoles.

Ces deux dernières années, Nantes par la F.N.S.U. régionale a organisé les Championnats du monde universitaire de handball (janvier 81), les Championnats de France universitaires de judo (avril 82), la poule finale du championnat de France universitaire de football (avec finale à Saupin devant 20 000 spectateurs en lever de rideau de FCN Bordeaux, 7 mai 82) et la Régatade, les 8 et 9 mai 1982.

La Régatade, épreuve d'aviron probablement unique en son genre, est en passe de devenir une classique internationale dès après sa seconde édition. Son principe est de rassembler uniquement des huit masculins et des Quatre de

MARC GOMEZ... A SUIVRE !

En dehors du double Giro-Tour de Bernard Hinault, l'exploit breton de la saison cycliste aura été, le 20 mars, la victoire du Henais Marc Gomez dans Milan - San Remo.

Venu tard au professionnalisme à 28 ans, après une bonne carrière amateur mais sans plus victoire dans Bordeaux-Saintes, des places nationales et internationales en contre la montre par équipes, une dizaine de victoires par an), le poulain de Marc'haud a connu un début de saison remarquable.

En dehors de la Primavera, il a gagné une étape du Tour d'Armor, porté six fois le maillot amarillo du Tour d'Espagne, terminé 4ème de Bordeaux-Paris. Sa seconde partie de saison a été moins brillante mais le bilan d'ensemble est pas positif. Coureur lucide, ingénieux juste ce qu'il faut, élégant, mesure dans ses propos, intelligent, Marc Gomez reste l'une des personnalités de la saison cycliste 82. A suivre avec intérêt l'an prochain.

A Nantes, au départ de la 10^e étape du Tour de France 82, Marc Gomez reçut un trophée des mains de M. Peltier-Breton, petit fils de l'ancien vainqueur de l'épreuve (photo D. Joffroy)



SPORTS

Couple féminins, en tout plus de 200 rameurs. Le samedi sur la Loire avant lieu de très classiques (1000 m) et le dimanche sur l'Endre des sprints de 500 m. Parmi les engagés, de grandes universitaires françaises, mais aussi Pavie, Porto, Cardiff et Oxford !

Belle réussite qui méritait d'être soulignée et qui montre, grâce au talent et à la passion de quelques animateurs, les belles ressources du sport universitaire. Luc Leyn, ancien handballeur de niveau national au N.E.C., professeur d'Éducation Physique, devenu délégué régional de la F.N.S.U., avait su s'entourer d'amis passionnés comme lui : Lionel Girard, international d'aviron, Daniel Dubois, CTD, les animateurs des clubs nautais d'aviron.

Cette réussite monte aussi que les 14 000 étudiants nautais peuvent compter, à la F.N.S.U., mais aussi au S.U.A.P.S., dirigé par M. Claude Boumard, sur des cadres de première valeur. A Nantes, on leur offre, en F.N.S.U., 13 sports individuels et 8 sports d'équipes, mais une seule installation spécifique, une halle couverte. A Rennes, ou l'éventail des sports est sensiblement le même, les 24 000 étudiants bénéficient de près de 90 000 m² d'équipements extérieurs. Et, au tableau d'honneur 1982, on placera les féminines de Bretagne en handball, venues jusqu'en poule finale, comme les footballeurs de Kine Nantes.

Et parce qu'un sport universitaire tout se conclut dans un grand rite, nous révélerons que le terme de "Régatade" est dû à l'imagination fertile d'un amateur du sport universitaire nantais qui venait de déguster une délicieuse... moullade !

DANIEL TRÉHIC

ARAOK BREIZH

Ur gevredigezh nevez, "Araok Brezh" hec'h anv, a zo bet krouet nevezig zo gant an G. Gauthier, ur medecin eus Kastell-Breizh. He fal-sevel ur skipañ e-haerieren football a vicher e Breizh, Bretoned hepken a-barzh, ha lakad aneche da ehoariz gant skipañ all eus kement bro gellec'h zo. Be e ez eus un fantez-kant brenek aneche e pemp departamant hor bro pe ehoaz aet da labourad en diavaez e-gis Hiard, ur Roazonad deud da vout goul klub Bastia. Gant sikour al labouradeg Citroen e Roazon, just-aval-h, eo bet graet endeo war-dro daoust-egen mil "traki" ha roet bep e hini da arvestourien matchoù zo, kement ha roet lous l'ur gevredigezh.

A-beñ dero ar bloaz e zc, e vo embannet ur gelaouenneg. Escalbur a vo graet outi, ma vo kavet a bep-seurt traoù enni : ur c'harnivrist-hirt ar c'hoarieren kouiz hag ur c'han broadel nevez, o vezet ma c'eo ton ar Bro Goch heñvel-poch ouz-hi hor breudeur tramer e Kemble.

Gant ma vo tud aval-h e du gant ar soñtman, e vo tu nevez da greññ gant an traoù breton, peñt-hi de l'anc'her vengouev de l'eprouev (photo D. Joffroy)

Ha bec'h de'z, paotret !

RONAN GOULAINÉ

PASCAL POISSON
la langue et les jambes !

Il a la bonne tête des copains des villages de partout et d'ailleurs. On le voit prêt à vous raconter la bonne blague faite un jour de patro à l'abbé en soutane et comment il l'emtant "l'instit" en blouse grise. Pour sa seconde saison, Pascal Poisson a crevé l'écran par sa gouaille et son naturel en juillet dans une interview télévisée. Trop peut-être ? Deux mois après, devant le collaborateur d'Amor-magazine, il avait toujours des choses à dire, mais il était un peu plus réservé. C'était juste avant le début de la soiree sur piste organisée au vélodrome Petit-Breton de Nantes par Georges Bautre, le président de la Pédale Chantaysienne. Au quartier des coureurs, Bernard Hinault était à deux pas. Je crois bien qu'il écoutait !

Venu de Plancoët, le pays de l'eau...

Amor-magazine : Pascal Poisson, présentee-vous.

Pascal Poisson : J'ai 24 ans, je suis né à Plancoët, le pays de l'eau et de Desiré Letort. Je suis assujuré grand pour un coureur : 1,77 m, je pese aujourd'hui 69 kg, mon poids de forme est à 68. Je suis un breton vrai de vrai par ma famille. Mon père est syndic des gens de mer. J'ai débuté sous les couleurs vert et orange du club de Concarneau, avant de venir au Batillon de Joinville et de courir 2 ans à l'A.C.B.B.

A.M. - Comment êtes-vous passé pro ?

P.P. - Je n'étais pas un super amateur (voir palmarès en encadré). Mais j'avais été remarqué par Ange Roussel, le CTR de Bretagne, puis par Richard Marillier, le Directeur Technique National. Ce qui m'a décidé à passer pro, c'est la proposition de Cyrille Guimard, un grand technicien du vélo, un meneur d'homme. Avec lui, j'avais confiance car je savais que, dans l'équipe, chacun reçoit un rôle précis, sait ce qu'il doit faire.

A.M. - Satisfait en somme de vos deux premières saisons ?

P.P. - Oh ce n'est pas simple, il faut mordre dans le guidon. Le peloton n'est pas un salon de thé où l'on se parle le petit doigt sur les cocottes de frein. Je connaissais les difficultés que m'attendait, je n'ai pas été surpris. J'ai quelques résultats. Ce qui finit par m'agacer, ce sont les jeux de mois sur mon nom. J'ai lu que Guy Laporte, ouvertur du XV de France en 1981, avait recensé 40 jeux de mois sur son nom. Je ne suis pas loin du compte. A la longue, c'est pénible comme un col hors catégorie.

La tradition du vélo en Bretagne

A.M. - C'est vrai cette histoire : vous voudriez être un équipier style genre Joseph Bruyère ?

P.P. - Ben oui et alors ! Bruyère est un vrai coureur. Mais vous savez, c'est souvent la presse qui fait l'image du coureur. Pour le moment, je n'ai pas à me plaindre.

A.M. - Est-ce un avantage d'être breton pour un coureur cycliste ?

P.P. - Oui, car il y a une tradition du vélo en Bretagne, beaucoup de clubs, de coureurs, de courses et critères. La concurrence est rude, le climat incite à l'effort et le public presse partout, encourage les bretons.

A.M. - Nantes et Rennes, est-ce la même Bretagne ?



Ne a Plancoët le 23 juin 1958. Habitat Petit-Aven. BEP mécanicien monteur CAP cycle et motocycle. A débuté en Cadets 2ème année.

PALMARES

amateur : Champion régional poursuite et route 76 - 2ème Championnat de France poursuite 76 (1^{er} - Boudal) - 1^{er} Coupe d'Europe de poursuite par équipe 79 - 5ème Poursuite par Équipe Jeux Olympiques 80 - 3ème Grand Prix des Nations 80 - Pro - 1^{er} Prologue Tour de l'Avenir 81 - 1^{er} Boucles des Flandres 81 - 3ème Bordeaux-Paris 82 - 3ème étape contre la montre Tour de France 82

P.P. - Qui sans problème. A Nantes, il y a des monuments bretons, comme le Château ou venait la Duchesse Anne. En Loire-Atlantique, des bourgades sont bretonnes jusque dans leur nom comme Le Temple de Bretagne ou habite Cyrille Guimard.

Le vrai Hinault

A.M. - On dit que vous êtes chahuteur de nature, que vous savez métré Hinault en boîte ?

Racontez...

P.P. - J'aime rigoler, mais être sérieux aussi. Je n'ai pas d'histoire précise... (Hinault écoute plus attentivement) il n'y a pas encore prescription.

A.M. - Qui est le vrai Hinault ?

P.P. - Sûrement pas le gars "empaillé" (?) dont parlent parfois les journaux. Bernard, c'est un vrai pro, c'est sûr, sérieux, rigoureux. Mais c'est aussi un gars charmant, attentif, qui sait faire le jeu d'un équipier placé pour la victoire. Moi et mon copain Marc Maudou si on s'est bien intégré, c'est parce qu'il s'en est préoccupé personnellement.

A.M. - Et l'affaire de Calac ?

P.P. - Elle a pris de l'importance dans la presse parce que les autorités sportives l'ont voulu ainsi. Il est tout de même anormal qu'un sportif professionnel pour certaines maladies bénignes (une grippe par exemple) ne puisse pas se soigner comme tout un chacun ! Nous chez Renault-Gitane, nous sommes très suivis médicalement toute l'année, en particulier par les services de médecine sportive du CHU de Nantes. Je n'étais pas impliqué dans le contrôle de Calac mais j'étais pleinement solidaire de mes camarades.

A.M. - Quel est le principal malheur qui pourrait vous arriver ?

P.P. - Qu'on me coupe la langue !

A la avoue Pascal Poisson. Il aime qu'on parle de lui, c'est naturel. Il aime parler de lui, c'est très bien aussi. Il l'attache à la faire avec réserve, c'est parfait. Il lui reste peut-être à gagner un peu d'ambition sportive car à trop se mettre dans la peau d'un équipier, la presse, donc l'opinion, pourrait négliger ses performances comme une 3ème place dans l'étape contre la montre de fin de Tour de France. Pour le reste, son avenir est plein de promesses.

A.M. - Nantes et Rennes, est-ce la même Bretagne ?

P.P. - Oui, car il y a une tradition du vélo en Bretagne, beaucoup de clubs, de coureurs, de courses et critères. La concurrence est rude, le climat incite à l'effort et le public presse partout, encourage les bretons.

A.M. - Nantes et Rennes, est-ce la même Bretagne ?

P.P. - Oui, car il y a une tradition du vélo en Bretagne, beaucoup de clubs, de coureurs, de courses et critères. La concurrence est rude, le climat incite à l'effort et le public presse partout, encourage les bretons.

A.M. - Nantes et Rennes, est-ce la même Bretagne ?

P.P. - Oui, car il y a une tradition du vélo en Bretagne, beaucoup de clubs, de coureurs, de courses et critères. La concurrence est rude, le climat incite à l'effort et le public presse partout, encourage les bretons.

A.M. - Nantes et Rennes, est-ce la même Bretagne ?

P.P. - Oui, car il y a une tradition du vélo en Bretagne, beaucoup de clubs, de coureurs, de courses et critères. La concurrence est rude, le climat incite à l'effort et le public presse partout, encourage les bretons.

A.M. - Nantes et Rennes, est-ce la même Bretagne ?

P.P. - Oui, car il y a une tradition du vélo en Bretagne, beaucoup de clubs, de coureurs, de courses et critères. La concurrence est rude, le climat incite à l'effort et le public presse partout, encourage les bretons.

A.M. - Nantes et Rennes, est-ce la même Bretagne ?

P.P. - Oui, car il y a une tradition du vélo en Bretagne, beaucoup de clubs, de coureurs, de courses et critères. La concurrence est rude, le climat incite à l'effort et le public presse partout, encourage les bretons.

A.M. - Nantes et Rennes, est-ce la même Bretagne ?

P.P. - Oui, car il y a une tradition du vélo en Bretagne, beaucoup de clubs, de coureurs, de courses et critères. La concurrence est rude, le climat incite à l'effort et le public presse partout, encourage les bretons.

A.M. - Nantes et Rennes, est-ce la même Bretagne ?

P.P. - Oui, car il y a une tradition du vélo en Bretagne, beaucoup de clubs, de coureurs, de courses et critères. La concurrence est rude, le climat incite à l'effort et le public presse partout, encourage les bretons.

A.M. - Nantes et Rennes, est-ce la même Bretagne ?

P.P. - Oui, car il y a une tradition du vélo en Bretagne, beaucoup de clubs, de coureurs, de courses et critères. La concurrence est rude, le climat incite à l'effort et le public presse partout, encourage les bretons.

A.M. - Nantes et Rennes, est-ce la même Bretagne ?

P.P. - Oui, car il y a une tradition du vélo en Bretagne, beaucoup de clubs, de coureurs, de courses et critères. La concurrence est rude, le climat incite à l'effort et le public presse partout, encourage les bretons.

A.M. - Nantes et Rennes, est-ce la même Bretagne ?

P.P. - Oui, car il y a une tradition du vélo en Bretagne, beaucoup de clubs, de coureurs, de courses et critères. La concurrence est rude, le climat incite à l'effort et le public presse partout, encourage les bretons.

A.M. - Nantes et Rennes, est-ce la même Bretagne ?

P.P. - Oui, car il y a une tradition du vélo en Bretagne, beaucoup de clubs, de coureurs, de courses et critères. La concurrence est rude, le climat incite à l'effort et le public presse partout, encourage les bretons.

A.M. - Nantes et Rennes, est-ce la même Bretagne ?

le carnet d'armor

FRANÇOISE LUCAS, COMMISSAIRE AUX VENTES POUR LA BRETAGNE

Après un intermède de sept mois assuré par Jacques Forcade, le commissariat aux ventes des Domaines est désormais dirigé par Françoise Lucas. Inspecteur central depuis 1970 à la Direction régionale des Impôts, elle succède ainsi à Alexis Savary, en retraite depuis le 2 avril son service est installé au 4ème étage de la Cité Administrative, boulevard de la Liberté à Rennes. (99) 30.37.81.

Marie-Jacqueline Desouches a été élue présidente de la délégation "Chêne" du Parlement européen.

Gilles de Courcères a été nommé directeur du marketing et des relations publiques au service de transports de l'agglomération rennaise (STAR).

François Meloyan (Nantes) a été élu gouverneur du district ouest du Lion's Club.

Le prix Ronsard a été décerné à André Boucaux-Mace pour son recueil de poèmes *Brocouettes*.

Le sénateur Bernard Lextrand amènera la 22e causerie du Club de Bretagne le 10 novembre (Normandy-hôtel, 7, rue de l'Echelle, Paris), sur le thème "Le pays de St-Nazaire, la presqu'île de Guérande et la Grande Breizh".

Loïc Bonnaud est nommé directeur de l'A.C.O. à Rennes en remplacement de Jean-François Papiou promu délégué à la direction générale à Paris.

Me Gallais (Rennes) a été élu président de la Chambre des commissaires-priseurs de Bretagne-Anjou; syndic: Me Mandari (Nantes); rapporteur: Me Antonietti (Nantes); secrétaire: Me Thierry (Brest); trésorier: Me Boscher (Morlaix).

Madeline André-Boulain a obtenu le 2e prix de prose littéraire et une mention d'honneur en poésie aux Jeux floraux de St-Nazaire, un diplôme spécial à l'Institut académique de Paris, la 1ère médaille du sonnet à l'Académie du disque de poésie.

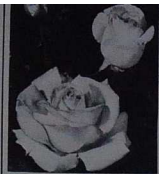
Jean-Nicolas Olivier a été nommé directeur de la SODERO, société de développement régional de l'Ouest.

NECROLOGIE

Un militant breton est mort à l'âge de 68 ans en son domicile parisien: Bertrand Prudon, originaire du pays gallo, il avait appris le breton et l'a enseigné pendant plusieurs années à Duzéac-Breth (Bretons des Lilas); c'était un linguiste de valeur: outre le breton et le français, il pratiquait le russe, l'allemand et l'anglais.

Suzanne Guichard, 60 ans, épouse du député-maire de la Baule, président du Conseil régional des pays de la Loire, est décédée, victime d'une piquette de guépe.

Pierre-Louis Le Pincès, ancien maire de Plounevezel; Jean Boyser, 88 ans, maire honoraire de Pleurtuit; Commandant Eugène Gerardi, 67 ans, président honoraire de la Fédération nationale des pensionnés de la Marine marchande; Emile-Paul Dazuin, 83 ans, ancien maire de St-Aubin des Châteaux; Hervé Lancien, 77 ans, ancien conseiller général de Carhaix; Francis Bouguain, ancien président du Conseil régional des notaires.



JARDINS

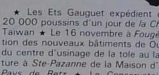
PRINCESSE DE MONACO (R)
Une somptueuse rose de teinte blanc crème bordée de rouge. Le rosier est particulièrement vigoureux et son feuillage très brillant. Dédicée à Grace de Monaco, cette variété ne laissera pas indifférents les amateurs de roses qui seront certainement attirés par ce nouveau rosier qui leur rappellera la princesse récemment disparue.
(Meilland)

PRESSE

Des idées pour maintenir votre revenu - trois solutions principales, un travail féodal, des charges suivies de près, une gestion affilée (28 F. Franco). Entreprises agricoles, 21, rue St-Antoine, Paris.

ITRON

POUR FREINER LA CHUTE DES CHEVEUX
La chute des cheveux est un cauchemar pour beaucoup car, jusqu'alors, il n'existait guère de solution vraiment efficace. Un nouveau produit, venu de Budapest, va-t-il enfin rendre espoir aux cheveux et à ceux qui sont en train de le devenir? Avant obtenu le visa du ministre de la Santé, la lotion capillaire Santel est désormais en vente chez nous en flacon de 240 ml. D'après les résultats obtenus en Hongrie et les premiers tests en France, Santel semble efficace pour stopper d'abord la chute des cheveux, amener leur repousse ensuite, mais il faut de la patience et de l'attention dans les soins (importateur: Ide s.a., 39, rue St-Augustin, Paris).



armor magazine

revue mensuelle fondée en 1969

Directeur YANN POILVET

Direction, rédaction, administration, publicité: 7, rue St-Jacques - B.P. 123 22400 Lamballe Tél. 31.20.37 +

Renerezh, skidreizezh, mererezh, bruderezh: 7, strada Sant Jacek - B.P. 123 22400 Lamballe Pg.: 31.20.37 +

Editeur: SOPEL
N° ISSN (international standard serial number) FR 0044 8966/944/107735 X
N° CIP 92 47.307
N° SIRET: 302206741 00018

Comité éditorial
Yann Poilvet: Elane Deshayes (tourisme, loisirs) - André Georges Hamon (la fête et les spectacles) - Yannick Pelletier (culture) - Anne-Édith Polivet (livre moderne).

Secrétaire générale
Thérèse Duplex
Comptabilité
Catherine Botrel

Abonnement d'un an
93,50 francs (dont 3,60 francs de TVA)
Abonnement de six mois
50 francs.
Abonnement pour l'étranger
124,80 francs (dont 4,80 francs de TVA)

Diffusion: N.M.P.P.
Imprimerie Saint-Michel, rue Beaumarchais, zone indus. tralle, Saint-Breac, 161 42 68 N° imp. 1013
Clévis: Rennes Oudière, 28, rue du Champ-Mainard, 35100 St-Gildon. Tél. 199 68 94 46

Rener et galouenn (de directeur de la publication): Yann Poilvet.

GUIDE

TUTTI-FRUTTI
Un goût de fruit sur les lèvres c'est ce que vous propose Miss Don avec ses brillants à lèvres Tutti-Frutti aux parfums de Cara mel/citron, Chocolat/menthe, Pommes/tâche, Colliflor/raisin.

LA LOI QUILLIOT

La loi Quilliot vient de modifier les règles de jeu en matière de "logement": à ce sujet Dossier Familial, public deux numéros hors série sur le logement: "Vos droits de propriétaires et locataires" et "Vos droits de copropriétaires" par Olivier J. Bone, avocat. Vendus séparément au prix de 25 F, ces volumes peuvent être achetées ensemble pour 40 F. Dossier Familial, 100, rue Lecocourbe, 75015 Paris.

Au C.E.A.S. de St-Brieuc, 18, rue abbé Vallee, un Centre de documentation consacré à l'action sociale et au 3e âge est ouvert à tous: une équipe de bénévoles prépare les recherches en fichant les textes de 60 revues sur 40 sujets-clés; on peut lire sur place, emprunter une revue ou la photocopier.

Le programme E.G.E.E. est un mouvement de solidarité au service de l'emploi et de l'économie. Favoriser la création et le développement de petites entreprises artisanales, industrielles et commerciales, aider celles en difficulté en permettant à leurs dirigeants de "passer le cap" par une assistance ponctuelle et gratuite, telle est la mission d'E.G.E.E. qui met en relation des conseillers avec des responsables d'entreprises.

E.G.E.E. est un réservoir de ressources - compétences, expérience, temps disponible - au service des affaires de petite taille dont les dirigeants sont souvent démunis devant des problèmes de tous ordres.

Le fonctionnement du programme E.G.E.E.

Les conseillers sont des personnes bénévoles, pour la plupart retraitées ou actives, qui apportent leurs compétences pour aider à résoudre des problèmes dans l'entreprise. Ce réseau compte actuellement 12 000 bénévoles en France.

En aucun cas, les conseillers E.G.E.E. ne prennent la place d'un professionnel. Leur grande disponibilité leur permet de suivre les dossiers, de façon ponctuelle mais régulière. Le réseau est une structure souple, capable de répondre, dans des délais forts brefs, au problème particulier de chaque entreprise. Cette souplesse est notamment obtenue grâce à une très large décentralisation du système: chaque région est dotée d'une antenne animée par un responsable, lui-même bénévole. Vous trouverez le responsable des Pays de la Loire à l'adresse suivante: E.G.E.E., 8, rue de Gorges, 44000 Nantes. Téléphone: 73.68.28 qui, éventuellement, vous donnera l'adresse des antennes des autres régions.

L'équipe à votre disposition comprend quarante-trois experts: conseillers en gestion et en organisation, assureurs, juristes, financier, spécialiste des questions fiscales, directeurs d'entreprises, spécialistes des questions sociales, ingénieurs, spécialiste exportation, tourisme, etc. Si l'équipe de Pays de la Loire n'est pas en mesure de vous satisfaire, il sera fait appel à un conseiller d'une région voisine.

Les variations de population résultent à la fois du "mouvement naturel", c'est-à-dire de l'excédent des naissances sur les décès, et du "solde migratoire", c'est-à-dire la différence entre le nombre de personnes qui sont venues habiter dans le département entre 1975 et 1982, et du nombre de celles qui sont parties ailleurs.

La place des grandes agglomérations

Agglomération de Nantes	Population municipale		Variations	
	1968	1975	1968-75	1975-82
Agglomération de St-Nazaire	403,0	451,0	+ 48,0	+ 11,1
Reste du département	110,8	119,3	+ 8,5	+ 1,5
Total du département	513,8	570,3	+ 56,5	+ 12,6

En comparant les deux périodes interdecennales (de même durée septennale) on observe un solde migratoire encore nettement positif, mais atténué, pour le département, entre 1975 et 1982. L'excédent naturel s'est également réduit en raison du ralentissement du rythme des naissances.

CHRISTIAN BERNARD A LA TETE DU DEVELOPPEMENT COMMERCIAL DU PORT AUTONOME

Au cours d'une sympathique cérémonie au Port Autonome de Nantes - Saint-Nazaire, en présence du président Lamour, des représentants des différents services du Port et des professions portuaires, M. Sragglie, directeur du Port, a salué le départ de Jean-Yves Latzeau, chef du Service du Développement commercial, et a présenté Christian Bernard, son successeur. Celui-ci possède une expérience de marin: il a navigué sur les navires de la S.N.C.D.V. (Delmas-Vieljeux) en même temps qu'une expérience commerciale de créations de lignes notamment dans les trafics de bois jusqu'à l'exercice diverses activités sédentaires dans certains pays. En outre, Christian Bernard, par ses nombreuses années à Nantes et par ses origines nantaises connaît bien le Port et ses usagers.

NANTES et la LOIRE-ATLANTIQUE

L'évolution de la population en Loire-Atlantique (1968-1975-1982)

LES GRANDES TENDANCES ET LES EVOLUTIONS

Les dénombrements de population qui résultent du recensement général effectué en mars-avril permettent de dégager les grandes tendances d'évolution de la population du département. C'est l'objet de la direction régionale de l'INSEE (Observatoire de l'Ouest) dont les données ont été établies par E. Avril.

Population municipale Excédent naturel et solde migratoire

La population "municipale" de l'ensemble des communes s'évalue en mars 1982 à 990 500, en augmentation de 6,3 % par rapport à 1975.

	Population municipale absolues		Variation en %	
	1975	1982	1975-82	1968-75
1968	857,4	+ 57,5	+ 7,2	
1975	930,3	+ 72,9	+ 8,5	
1982	990,5	+ 60,2	+ 6,5	

Les variations de population résultent à la fois du "mouvement naturel", c'est-à-dire de l'excédent des naissances sur les décès, et du "solde migratoire", c'est-à-dire la différence entre le nombre de personnes qui sont venues habiter dans le département entre 1975 et 1982, et du nombre de celles qui sont parties ailleurs.

La place des grandes agglomérations

Agglomération de Nantes	Population municipale		Variations	
	1968	1975	1968-75	1975-82
Agglomération de St-Nazaire	403,0	451,0	+ 48,0	+ 11,1
Reste du département	110,8	119,3	+ 8,5	+ 1,5
Total du département	513,8	570,3	+ 56,5	+ 12,6

Ainsi les deux grandes agglomérations dans leurs limites de 1975 ne comptent au total que pour 12 600 dans l'augmentation globale de 60 000 personnes de la population départementale.

Contrairement à la période 1968-75 au cours de laquelle les trois quarts de la population supplémentaire (57 000 sur 73 000) s'étaient localisés dans les deux agglomérations, l'essentiel de l'accroissement s'est donc localisé à l'extérieur. L'analyse par canton permet de préciser dans quels secteurs du département.

Analyse par cantons

Entre 1968 et 1975, 13 cantons, tous à dominante rurale avaient vu leur population diminuer, parfois très lourdement: Guémené-Penfao, Riallé (- 6 %), Derval, St-Julien-de-Vouvantes, Riallé (- 6 %), Rouge (- 5 %).

Sur la période 1975-82 on n'en compte plus que trois et dont le déclin s'est fortement ralenti: Derval (- 3 %), Guémené (- 1 %), Riallé (- 2 %).

C'est là un phénomène majeur de l'évolution démographique en Loire-Atlantique: l'exode rural à ce stade presque complémentaire, l'"exode urbain" vient de commencer.

En revanche, il faut noter que les plus forts accroissements se localisent à la périphérie des grands centres urbains: Nort, Ligné, Carquefou, La Chapelle-sur-Erdre, en bordure nord de

Le chauffage et les économies d'énergie

Saint-Nazaire est depuis quelques semaines le siège de nombreuses manifestations commerciales et industrielles. Le rôle économique croissant de cette région est certainement lié au développement du port de la Basse-Loire, particulièrement de Montoir de Bretagne.

Les 15, 16, 17 octobre se tenait le premier Salon du chauffage gaz et électrique. Dans une conférence de presse, en présence du président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, M. Volkoff, les organisateurs (EDF et GDF) expliquent les raisons de cette exposition réunissant en un même lieu les solutions économiques existantes, solutions techniques, organes financiers, subventions.

Dans le domaine du gaz, présentation d'appareils performants avec de nouvelles techniques (ex : chaudières à condensation), mais aussi accessoires, appareils complémentaires... L'économie d'énergie dans tous les domaines !

En matière électrique, régulation et automatisation.

Cette exposition doit, dans l'esprit des organisateurs, sensibiliser et informer le grand public sur l'ensemble des possibilités actuelles d'économie d'énergie dans le domaine du chauffage et de l'eau chaude sanitaire.

Aux côtés d'EDF et de GDF, deux chaînes de distribution, *Chaîne Gaz et Confort Bleu*, de nombreux constructeurs, entreprises dont certaines, et non des moins performantes, ont leur siège dans notre région. Cette action est tout particulièrement soutenue par deux organismes financiers qui présentent de nombreuses solutions de crédits favorables aux utilisateurs soucieux d'économie d'énergie, le Crédit Mutuel et le Crédit Agricole.

Au cours de la discussion, les représentants d'EDF et GDF confirmeront la publication prochaine de tarifs préférentiels, notamment le tarif de nuit. D'autre part, le réseau régional de distribution du gaz qui tend son implantation grâce au terminal méthanier de Montoir atteint dans le dernier trimestre 1982, Machezou, Nozay et en 1983 Le Pelletier, Blain, ultérieurement, Pont Saint Martin, Sainte Pazanne ; à l'étude St Joachim.

Afin d'inciter les particuliers à se brancher sur le gaz de ville, les coûts de branchements particuliers seront ramenés à 3 000 F avec possibilité de financement en plusieurs fois, 10 % au branchements, les 90 % restant en 12 fois. Les nouvelles énergies fiables, pompes à chaleur et solaire furent évoquées.

Cette vulgarisation des techniques modernes actuelles et les facilités financières accordées, devraient permettre au grand public, de revenir modeste, de vaincre ses réticences face à des investissements désormais à portée de sa bourse.

MARC LE LAYEC

Dimanche 21 novembre
Parc de la Beaujoire à 17 h
le groupe TELEPHONE

NANTES - ST-NAZAIRE : un pôle de la France électronique

Dans son intervention aux Journées de l'ANVAR, le Premier ministre, Pierre Mauroy, a apporté quelques informations intéressantes :

« La décentralisation administrative doit accompagner, de façon vigoureuse, notre politique de développement régional. Dans ce cadre, pour ce qui concerne l'agglomération nantaise, le Ministère de l'Urbanisme et du Logement étudie le doublement des effectifs (soit plus de 140 emplois) du laboratoire central des Ponts et Chaussées.

Le dynamisme des régions de l'Ouest est souvent évoqué et illustré par la diversification de leur tissu industriel et leur remarquable capacité d'adaptation aux changements imposés par la concurrence internationale et les évolutions technologiques. Un important projet lié à la filière électronique vient confirmer la priorité soutenue en faveur de l'Ouest. Il s'agit de parler de l'accord que Matra vient de signer avec un partenaire américain, GCA, sur la fabrication d'équipements pour la micro-

électronique. Cette opération, qui devrait déboucher sur la création d'environ 1 000 emplois près de Saint-Nazaire, est exemplaire à plus d'un titre.

Tout d'abord, elle donne tout son sens à l'expression "littérice électronique" dont le mouvement a fait une priorité industrielle. En effet, par cet accord, Matra aura la maîtrise de toute la chaîne de fabrication des circuits intégrés depuis les machines nécessaires à la fabrication, aux composants eux-mêmes, que Matra produit dans sa filiale Matra-Harris.

Ensuite, cette opération illustre les relations qu'un groupe industriel peut avoir avec l'Etat actionnaire prêt à soutenir des projets importants rentrant dans le cadre d'une politique nationale déterminée et cohérente.

Enfin, elle montre qu'une politique d'Aménagement du Territoire peut et doit être audacieuse : Nantes-Saint-Nazaire est maintenant, dans la géographie de la France Electronique, ce qu'il est convenu d'appeler un pôle. Cette vocation récente, née des impératifs de reconversion, se voit donc aujourd'hui confirmée et je pense que cette opération est, pour cette région, un nouveau point de départ ».

UNE NOUVELLE GAMME DE VEHICULES ANTI-INCENDIE

Une grande manifestation aéronautique a été organisée à l'occasion de la sortie de la nouvelle gamme de véhicules de Siles, filiale de Sidel (groupe La Lyonnaise des Eaux), un des meilleurs spécialistes mondiaux de véhicules anti-incendie pour aéroports. Elle s'est déroulée dans son usine de Saint-Nazaire et sur l'aéroport de Saint-Nazaire-Gron avec des tests d'accélération, de vitesse maximale et d'essais tout-terrain et sur feux de grandes dimensions très spectaculaires. Ainsi a-t-on pu suivre le "S 2000", leader de la gamme, qui équipe déjà les aéroports de Paris et de Bordeaux, ainsi que l'aéroport de Karachi au Pakistan. Ce véhicule de 38 tonnes réalise des performances exceptionnelles de vitesse (105 km/h) et d'accélération (passage de 0 à 80 km/h en 35 secondes) grâce à son moteur de 780 chevaux. Sa citerne contient 15 200 litres d'eau et d'émulsionnant et son canon a une portée de 90 mètres.



MARC LE LAYEC

CENTRE NANTAIS DE CULTURE CLTIQUE

Jours et heures de permanence du CNCC, 3, rue Harlay, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14 h 30 à 18 h 30.

POUR LA DEPOLLUTION DES EAUX

Le CERED (centre d'essais et de recherche sur les équipements de dépollution des eaux) est un outil original et efficace dans la lutte contre un mal moderne...

Voici son délégué général M. Dautais sur le site.



et une partie du matériel d'opération en essais (photos Givé).



L'opéra de Nantes : qualité et variété

Les Nantais se rendent-ils compte de l'impressionnante entreprise que représente leur Opéra ? Loin d'être réservé à la seule élite, comme on a trop facilement tendance à le croire, l'art lyrique a un public à la fois varié et fidèle dans notre capitale. Qu'en juge : 51 000 fauteuils occupés durant la saison dernière...

Assisté de quelques 180 employés, Jean-Louis Simon, directeur de l'Opéra de Nantes a trois soucis constants : l'équilibre budgétaire, la qualité et la diversité des spectacles. L'Opéra est un établissement au service du public, principalement subventionné par la municipalité. Le soin apporté au respect de l'équilibre du budget témoigne ainsi de cette



Jean-Louis Simon, directeur de l'Opéra de Nantes

En novembre

• LA HAUT, opérette de Maurice Yvain : les 12 et 13 à 20 h 30 et les 13 et 14 à 14 h 30

• ORCHESTRE PHILARMONIQUE DES PAYS DE LA LOIRE, concert : le 19 à 21 h à l'auditorium du Conservatoire

• LA CLEMENCE DE TITUS, opéra de Mozart : les 3, 7 et 11 décembre à 20 h 30 ; le 5 à 14 h 30, le 9 à 20 h

l'artiste, et donc laissée dans l'ombre et l'oubli. Or, par une étrange coïncidence, les mois qui suivent vont la voir reprise par nombre de capitales européennes : Bruxelles, Amsterdam, Paris, Venise et Nantes. Pour ce faire, Jean-José Rieu, conseiller artistique à l'Opéra, dont ce sera la première création, à su réunir sous la direction du prestigieux Vittorio Negri nombre de grands solistes internationaux.

KRISTEN TONNELLE



Guy Conditte, chef d'orchestre

conscience et de cette volonté d'être responsable devant la collectivité.

Dans le droit fil de la tradition qui a fait et fait encore de Nantes une cité ouverte et à l'écoute du monde, l'Opéra s'est bâti une réputation de qualité dans des programmes fort variés. Chaque saison peut être sommairement divisée en trois parties plus ou moins égales : la création, les reprises et le maintien du grand répertoire. Bien sûr, c'est la création qui tient le plus à cœur aux responsables ; il suffit de jeter un rapide coup d'œil sur le programme 82-83 pour se rendre compte de la part importante qui lui sera réservée. Remarquons particulièrement en début de saison les Rencontres Chorégraphiques de l'Ouest et pour novembre la création de la *Clemence de Titus*. Cette dernière sera certainement une œuvre à ne pas manquer pour diverses raisons. Contemporain de *La Flûte Enchantée*, c'est-à-dire écrit par Mozart environ trois mois avant sa mort, cet opéra fut longtemps considéré comme une œuvre "mineure" de

Novembre à la Maison de la Culture

• BERNARD LAGNEAU - Jusqu'au 28, cet architecte un peu fou et provocateur va "micronner" certains espaces nantais.

• SACY PERRIER - C'est un personnage de la mythologie brésillienne, un noir coiffé d'un

bonnet rouge, une pipe à la bouche, et qui n'a qu'une seule jambe ! L'autre, elle faisait le pas africain, alors avec le temps, la "culture a consommé la rupture". C'est aussi un groupe de musiciens pour qui la latte contre l'altération

historique et culturelle des noirs du Brésil va de pair avec la conservation et la promotion de l'authentique musique noire brésilienne, celle des Javelles (hidionvilles).

Scolaires : 2, 4, 5, 8, 9, 11, 12 novembre de 10 à 15 heures, Espace Gradin.

Tout public : 3, 5, 6 novembre à 21 heures, Espace Gradin.

Dans les rues : de 17 h 30 à 19 h.

• NANTES CHANTE - Gilles Servat, les Tri Yann, Hélène et Jean-François mettent en scène leur ville, Nantes, à travers ce spectacle. Les chansons s'imbriquent, se répondent, la mise en scène est très sobre. Pour cette réalisation originale, ils ont fait appel à Michel Cantal Dupari, urbaniste nantais.

• URBAN SAYS - Quarante saxophones dans balent lentement dans la cité, érant autour d'une étrange atmosphère de rêve, de plainte et d'envolement.

• FESTIVAL DES TROIS CONTINENTS - Cette année, il présentera un hommage posthume à deux cinéastes indiens, un panorama très complet du cinéma brésilien, et l'habituelle compétition qui réunit des films d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine.

Nantes chante

On reprochait à l'ancienne Maison de la Culture, entre autres choses de ne pas faire (ou si peu) de création, et notamment de ne jamais faire appel à des artistes locaux...

Tout cela est peu être en train de changer avec la nomination du nouveau directeur, Jean Blaise, et qui, dès son arrivée à Nantes, a pris en ce sens de multiples contacts dont certains n'ignorent pas la réalité bretonne de notre ville...

Ainsi sous l'ancien régime, Servat et Tri Yann, (pour ne citer que les professionnels) n'avaient été programmés "Salle Paul Fort". C'est à eux et à Hélène et Jean-François que la nouvelle Maison fait appel pour sa première création, du 8 au 13 novembre prochain : *Nantes Chante*, sur la mise en scène de Cantal

Bupari, architecte nantais et ancienne grosse caisse de la Fanfare des Beaux-Arts ! (Vous savez le grand raide).

Pour le répertoire : Chansons traditionnelles et contemporaines, celles qui chantent notre ville, et celle que notre ville donne envie de chanter...

Pour la forme : Travail en commun des trois groupes concernés, chantant tout à tour, séparément ou ensemble.

Pour le décor : Des bouts de Nantes, des vues de Nantes, ville de pierre de fer et d'eau, port et partie de Bretagne.

Ancrage et ouverture dans la nouvelle Maison ? A encourager et à suivre !...

Du championnat de France 1982 au championnat du monde 1983 de montgolfières

BILANS ET PERSPECTIVES

Un rassemblement de montgolfières est un jeu aux couleurs de la Fête. Pour les championnats de France tenus près de Nantes en septembre, il faisait beau, trop beau. Dans le cadre du parc

DES JUMELAGES ET DES ABELLES... UN PROGRAMME DE CINÉMA AU CHATEAU DES DUCS

Un programme de cinéma est présenté à l'Auditorium des Musées du Château des Ducs de Bretagne jusqu'au vendredi 26 novembre. Les films sélectionnés s'inscrivent dans le cadre des expositions temporaires des Musées du Château des Ducs de Bretagne. "Vestiges et visages, du Chef Seattle à nos jours", "Visions de la nature par Jolski Namkung, Photographie", "Tapisseries géométriques de Guia Kandareli", "Céramiques géométriques d'Alde Kakabadze", expositions qui se tiennent à la Tour du Fer à Cheval et au Petit Gouvernement dans le cadre du festival des villes jumelées avec Nantes (Seattle et Tiblisi). Deux films sur les abeilles sont également en programme dans le cadre du cinquantenaire et une autre projection "La balaine franche" s'inscrit dans le cadre du Musée permanent des Salorges (de la Marine). Entrée gratuite.

Premier programme - 14 h 30 : Tiblisi : capitale de la Géorgie Soviétique (le lundi), 14 h 50 : La Géorgie Soviétique (le mardi, mercredi, jeudi), 15 h 15 : Le Far West (le jeudi), 15 h 40 : Original American Vacation (le vendredi, samedi, dimanche).

Deuxième programme (mercredi et vendredi) - 14 h 30 : Les abeilles et la pollinisation (réalisé par L. Gossnell et J.V. Durand), 15 h : La cité des abeilles (réalisé par Vinitsky), 15 h 35 : A la recherche de la balaine franche.

UNITÉ BRETONNE I

Une grande banderolle sur un superbe fond de bateaux - la section St-Nazaire-Brière-Préauille gérante du QUAB (comité pour l'unité administrative de la Bretagne) fait du bon travail.



municipal de La Perrière, sur fond de château, l'événement avait la belle allure d'une partie de campagne d'Ancien Régime et la férocité contemporaine des compétitions sportives.

L'un des favoris, le nantais Christian Stiesz sur "Jules Verne", présenté dans *Armor*-magazine en septembre 82, n'a pas obtenu les résultats escomptés. Il dresse le bilan des championnats nationaux et songe déjà aux championnats du monde qui auront lieu également près de Nantes en septembre 83.

A.M. - Christian Stiesz, votre résultat est décevant - pourquoi ?

C.S. - Décevant oui. Pour un ancien champion de France, bien classé au niveau international, finir 5ème ici, à "domoile" est peu satisfaisant. Il faut dire que j'ai dû pour une part me consacrer à des problèmes d'organisation, ce qui a nu à ma concentration. De plus, la chaleur qui régnait (toute la région était sous une bulle anticyclonique très stable) n'a pas favorisé les favoris, les compétiteurs techniques, ceux qui jouent au mieux des éléments naturels peu prévisibles, mais c'est la course.

Une expérience pour l'E.S.C.A.E.

A.M. - Des satisfactions tout de même ?

C.S. - Oui bien sûr, avoir fait connaître la Bretagne Sud et surtout le site et le cadre incomparables de La Perrière.



Un championnat aux couleurs de Nantes en Bretagne

bles de La Perrière, ses espaces boisés, le Val de l'Érdre tout proche.

A.M. - Satisfait de l'organisation ?

C.S. - La principale structure d'organisation était l'École Supérieure de Commerce dont le directeur voulait trouver l'occasion d'une expérience d'organisation et de gestion en vraie grandeur pour ses étudiants. L'un d'eux, Christophe Vitard, a pris sur son temps d'études, ses vacances pour répondre à l'attente de la Fédération Française d'Aérostation. Pour le reste eh bien disons... que les cadres et étudiants de l'E.S.C.A.E. ont beaucoup appris dans cette première organisation.

250 000 SPECTATEURS ESPÉRÉS À LA PERVÈCHÈRE

A.M. - Une seconde organisation effectivement est prévue et même décidée, les Championnats du monde pour septembre 83 ?



Le vol des ballons (Photothèque Ville de Nantes)

C.S. - Oui pour le 20ème anniversaire du premier vol d'un ballon, celui des frères Montgolfier piloté par Pilâtre des Roziers et le Marquis d'Arlande dans les jardins de la Muette le 21 novembre 1783, une quarantaine de manifestations différentes sont prévues : expositions, films, championnat de ballon à gaz, transport de courrier par ballon... et à Nantes le 6ème Championnat du monde de ballon à air chaud dont l'organisation confiée à la F.F.A. a été attribuée à Nantes. C'est un événement considérable qui concerne 25 pays et regroupera 83 montgolfières. En fait, seront rassemblés à Nantes, de 300 à 500 ballons pour plusieurs manifestations du 27 août au 6 septembre, Les Championnats ayant lieu principalement du 30 août au 6 septembre. Une animation permanente est prévue avec envois de ballons "Fiestas" et la présence de la Patrouille de France. Le Championnat intéressera par lui-même 6 000 personnes et sur l'ensemble des journées, nous pensons regrouper 250 000 spectateurs. Notre souci, la Pervèchère étant à 25 km de Nantes, est que l'agglomération soit plus au fait de ce grand moment de notre sport. En dehors des Championnats, de nombreux envois de ballons auront lieu de plusieurs points de la ville.

A.M. - Participerez-vous au Championnat ?

C.S. - Je l'espère bien. La qualification se fait par un classement aux places sur les deux derniers championnats nationaux, celui de Nantes (1/3 des points) et celui d'Avril 1983 (2/3 des points). Je garde donc toute mes chances.

A.M. - L'organisation est déjà commencée ?

C.S. - Oui, bien sûr, des réunions de travail ont déjà eu lieu. Nous ferons de nouveau beaucoup appel à la ville de Nantes, à l'Armée et cette fois le concours du Comité des Fêtes de Nantes, présidé par M. Beledin, nous sera précieux. Nous devons mettre tous les atouts de notre côté près de 2 000 000 F. Nous n'avons pas le droit de décevoir car ces Championnats entrent dans le calendrier du Bi-Centenaire de l'Air et de l'Espace placé sous le haut patronage de François Mitterrand, Président de la République. Parmi nos visiteurs, nous aurons peut-être le Premier ministre Pierre Mauroy, lui-même aérostatiste convaincu.

Résumé par DANIEL TRÉHIC

LA TABLE BRETONNE

ARMOR GASTRONOME

LA PETITE HISTOIRE DU FROID

Les aliments étant, par nature, de production saisonnière et l'abondance alternant vite avec la disette, l'homme a très tôt cherché à les conserver, réalisant d'abord une sorte d'assurance antiferme, puis une garantie de variété alimentaire au long des diverses saisons.

On sait que, pour conserver, il faut stopper au sein d'un aliment un certain nombre de processus bactériologiques ou enzymatiques, parfaitement normaux, mais fâcheux. Il faut également s'opposer à une contamination ultérieure de l'aliment.

Le froid compte parmi les moyens de conservation les plus efficaces. Et depuis la plus haute antiquité, on a su l'employer pour conserver les aliments.

Les peuples nordiques enfouissaient dans les premières neiges ce qu'ils voulaient garder pour la fin de l'hiver. Les Romains enveloppaient de neige et de glace les poissons du Rhin, les langoustes de Sardaigne ou les huîtres d'Armorique pour les transporter jusqu'à Rome en bon état.

Les glaces ne sont pas moins anciennes. Les premières glaces aux fruits (mélanges de fruits écrasés et de miel refroidis dans des récipients entourés de neige) datent d'Alexandre Le Grand. Néron en a repris la recette. Mais les glaces, telles que nous les connaissons - ou presque - sont

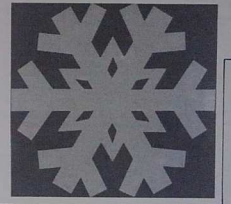
nées en Italie, d'après des recettes rapportées d'Extrême-Orient par Marco Polo. Catherine de Médicis, amenée avec elle ses pâtisseries-glacières, les a fait connaître en France.

Jusqu'à la fin du XIXe siècle, la glace recueillie en hiver était conservée dans des sortes de siles (glacières).

Mais tout cela était empirique et des progrès furent réalisés que le jour où l'on put artificiellement produire du froid. La première réalisation

vraiment pratique date de 1857 où un Français, Ferdinand Carré, fit à l'Exposition Universelle de Londres la démonstration d'une machine qui fabriquait presque en continu des cubes de glace. La seconde réalisation est également l'œuvre d'un Français : Charles Tellier. Il arma un navire de 650 t, le "Frigorifique" qui, en 1876, transporta en trois mois à Buenos Aires en excellent état une cargaison de viande française congelée.

La surgélation telle que nous la connaissons aujourd'hui est née en 1929 avec le dépôt par l'Américain Clarence Birdseye d'un brevet pour la congélation rapide (quick-freezing) des denrées périssables. Cette technique continue à faire l'objet de nombreux perfectionnements.



Le chapitre des Bons Entonneurs Rabelaisiens

La Confrérie des "Bons Entonneurs Rabelaisiens" de Chinon, née au printemps 1962, est la filleule de la Confrérie de la "Chantepierre de Vouvray". Le Grand Maître en est Pierre Couly.

Chinon, ville royale, se mirant au flot de la Vienne en plein cœur du "Jardin de France" vit naître vers 1494 la Closerie de "La Devinière" (paroisse de Seully) le grand philosophe et érudit François Rabelais dont le rire énorme et les joyeux propos résonnent encore dans les caves et les chemins du Pays Chinois et qui chanta "Ce bon vin breton qui point ne croist en Bretagne mais dans le pays de Veron" (Pantagruel 5e livre).

La Confrérie vient de tenir son chapitre des vendanges aux "Caves Pinceaux" dont les vœux séculaires furent inspirés par le Temple de la Dive Bouleille où Pantagruel et son jovial compagne Panurge sont venus au terme d'un prodigieux voyage goûter la Vénité.

Beignets de langoustines au cidre

Préparation : 20 mn
Cuisson : 3 mn par tournée de beignets
Pour 4 personnes : 32 grosses langoustines



crues - sel - poivre - 1 pincée de thym émincé - 1 cuil. à soupe de jus de citron - 2 cuil. à soupe d'huile.

Pour la pâte à beignets : 150 g de farine - 20 cl de cidre brut - 1 cuil. à soupe d'huile - 1 pincée de sel - 1 blanc d'œuf. Huile de friture.

Pour la sauce : 1 bol de mayonnaise préparée avec 1/2 cuil. à café de moutarde blanche - 1 jaune d'œuf - 20 cl d'huile - 3 cuil. à soupe de crème - 1/2 cuil. à café de paprika - sel - poivre de Cayenne.

Disposer la farine en fontaine, mettre au centre le sel et l'huile, mélanger en délayant peu à peu avec 15 cl de cidre afin d'obtenir une pâte lisse, sans grumeaux, épaisse, mais cependant fluide. Laisser reposer 2 heures au moins.

Décortiquer les queues de langoustines, les assaisonner très légèrement, les saupoudrer de thym, les arroser avec le jus de citron et l'huile, laisser également macérer 2 heures. Au moment de la cuisson, vérifier la fluidité de la pâte à beignets en utilisant s'il y a lieu le reste de cidre. Battre le blanc d'œuf en neige très ferme. L'incorporer à cette pâte.

Faire chauffer l'huile de friture, égoutter les queues de langoustines, les tremper une à une dans la pâte puis les jeter dans l'huile chaude, laisser dorer.

Servir chaud avec la mayonnaise à laquelle on ajoute la crème, le paprika et relever l'assaisonnement d'un peu de cayenne.

Championnat du dessert 1983

Le Centre d'Études et de Documentation du Sucre, le CEDUS, organise depuis de nombreuses années le Championnat de France du Dessert dans la Restauration Française. En 1983, ce sont les cuisiniers et pâtisseries de la restauration du nord de la France qui sont invités à participer à ce concours. Tous les professionnels de Bretagne (5 départements) intéressés peuvent s'inscrire (avant le 30 novembre) ou obtenir des renseignements en écrivant au CEDUS, 30, rue de Lubeck, 75116 Paris, ou en téléphonant au (16.1) 553.87.56.

LIVRES DU BIEN-MANGER

• 300 RECETTES vite-fait, bien-fait, par Eliane Gabalda - Comment recevoir, dresser votre table - les cocktails faciles à réaliser - la bonne température des vins - la cuisine de la Belle-Epoque avec des recettes de Toulouse-Lautrec - des idées de "nouvelle cuisine"... (Ed. Neveu-Lima, 4 ter, rue du Boulou, Paris 10e)

TABLES RECOMMANDÉES

CÔTES-DU-NORD

DINAN
* LE RELAIS CORSAIRE, restaurant, M. et Mme Le Guennec - Le Port, T. 39.48.17
ETABLES SUR MER
* LA DOLÉPHINE, Hôtel-restaurant panoramique dominant la baie de St-Brevin, Bd. du Urtrek, 27000 Etalles-sur-Mer - 116 km de St-Brevin, T. 988 70.81.84. Sept. - homard du vivier.

FINISTÈRE

QUIMPER
* LA ROTONDE, restaurant - Paul Férier, chef de cuisine - 36, avenue de la France Libre, T. 82.08.28
* AU RELAIS DE LOCHAE, restaurant-bar - Spécialités : plateaux de fruits de mer, crêpe forcée à la coque St-Jacques, saumon à la fine Bretonne, omelette norvégienne - A Ergué-Gaberic sur route Quimper Coray, T. 58.92.87

ILLE-ET-VILAINE

CESSON-SEVIGNE
* GERMINAL - Hôtel - M. et M. N. Restaurant - Logis de France - Salle de réception, 4,5 km de Rennes. Dans un site exceptionnel, un vieux moulin sur un îlot de la Vilaine. Restaurant fermé le dimanche soir et le lundi. Logis Duvalin, 8, cours de la Vilaine, T. 989 61.11.01
COMBOURG
* HOTEL DU LAC, M. et Mme Hénon, 2 place Châteaubriant. En bordure du lac, T. 72.05.55

LE RHEU

* LE PONT D'AVOINE, Hôtel-restaurant, M. Alain Charan, (Sortie Rennes, route de Landerneau), T. 30.75.34

RENNES

* LA TAVERNE, Grillades au feu de bois. Cuisine italienne. Ouvr. de 10h à 12h, 12h à 19h et 19h22 h., 11, place des Lices, T. 30.61.92

LE GOËLAND

* HOTEL DU GOËLAND, 4 étoiles et son restaurant LE GOËLAND, place de la Gare, T. 989 79.47.47. Tél. 740746. Déjeuner et dîner en musique, de 11h à 23h, même le dimanche. Spécialités : Fret de lotte aux petits légumes, Saumon de barbeau en papillote, Foie de veau à la crème de porreaux, Soufflé Du Guérand.

35400 SAINT-MALO

* LIBERTY, bar snack. Consommations de 1er choix. Musique tous les soirs. 3, rue Jacques Carter, T. 989 40.90.92

SAINT MALO

* HOTEL DE LA PORTE ST PIERRE, Hôtel - restaurant * NN - Spécialités de fruits de mer et de poissons. Directrice : Mme Bertomière - 2, place du Guet, T. 40.91.27

LOIRE-ATLANTIQUE

BOUGUENAIS
* RESTAURANT DE L'ADRIEN, M. et Mme Lardoux, Château-Bouguen, T. 75.14.09

NANTES

* LA VIGIE - Restaurant - Table d'hôtes, Michel Panouau, Chef de cuisine, 18, quai de Versailles, T. 71.58.22 et 20.35.25

TABLES DE MER

BILLIERS-POINTE DE PEN LAN
* Hôtel-restaurant "LE GOËLAND" Cadre marin extraordinaire (à 100 m de tous côtés, Jean Yves Leclercq, chef de cuisine - T. 671 41 68 11 et 41 64 14. Ouvert toute l'année.

CROISIC (LE)
* GRAND HOTEL DE L'OCEAN - Sur les Rochers, dans les vagues - Restaurant * * * - Gastronomie de la Mer - Vivers à homards et langoustes. T. 73.00.03

SAINT-MALO
* LE CAP HORN, une des plus belles vues sur mer de la région. Spécialités de poissons et de crustacés. En face de la plage - 100, bd Hébert entrée par l'Hôtel des Terroirs. Réservation - 58.02.56

PRODUITS GASTRONOMIQUES

CIDRE/FINE BRETAGNE
* Production LOUIS RAISON, 35113 Domagné
* CIDRE DE KENSAC, Ess. Gallier, Fibres, Guernouët 44, T. 73.61.55

CHARCUTERIE
* R. GAILLARD, charcuterie fine et de campagne, 1, rue du 11 Novembre, 35040 GUICHEN, T. 57.01.49 et marchés de Rennes et Broz. Filettes cuites au feu de bois, andouille fumée, jambon suénois, etc.

BISTROTS d'AMBIANCE

* R. GAILLARD, charcuterie fine et de campagne, 1, rue du 11 Novembre, 35040 GUICHEN, T. 57.01.49 et marchés de Rennes et Broz. Filettes cuites au feu de bois, andouille fumée, jambon suénois, etc.

35400 SAINT-MALO

* LIBERTY, bar snack. Consommations de 1er choix. Musique tous les soirs. 3, rue Jacques Carter, T. 989 40.90.92

MORBIHAN

LORIENT
* L'EPROCAMPE, 3 menus au choix - carte - Spécialité de poisson, J.P. Laurent, chef de cuisine, 11, rue Pécqueron, T. 671 84.26.67

MUZILLAC
* AUBERGE DE FEN MUR HÔTEL * NN Restaurant - René Mincho, 20, route de Vannes, T. 671 41.61.58

PORT NAVALO
* L'ESCARPOLETTE - Bar-restaurant, 13, av. Général de Gaulle (face au square), 56640 Port Navalo, T. 41.28.25. Ouvert du début avril à novembre, de la Merne, Saint-Ay.

LES BONNES CRÊPÉRIES

REDON
* LE COS ST MARTIN, crêperie-salon de thé. Spécialités de crêpes et galettes. (Ouvr. aux chaudières. Ouv. de 10h à 19h, midi et soir, sauf lundi. Boulevard de la Liberté, T. 71.03.02

VAL ANDRÉ (LE)
* CRÊPERIE LE CHALET - Anne et Yves Gallou. La vraie galette et crêpe. Tradition de la Montagne Noire - 73, rue A. Charrier, T. 72.28.80

CAVES BRETONNES

* 22 ST-BRIEUC
* LES CAVES DU LANGUEDOC - Du vin de pays servi en vase aux grands vins du Méz. Corbières, Figeac, St Chinian, Blanquette de Limoux - 3, rue des Genêts, 22360 Langueux - T. 980 61.55.57

* 29 BREST
* LES CAVES DE MON PERE - Pierre Justin et Fil. - Vins fins, spiritueux, confiserie - Distribution de vins en vrac, 8, av. du Baron Lacaze, Zac de Brest Kergaradec, T. 988 92.34.17

* 56 LORIENT
* LES VINS ARCIOLA - Lanester, 1, (Lorient) 671 64.24.12

CAFES

* BRÛLERIE DE CORNOUILLE, Es. F. Tannoou. Le Spécialiste des Cafés fins, Route d'Audenne, 29 5 Plozeur Lanven, T. 87.02.81

* CAFES ANDRÉ - Maison Le Bellec. Brûlerie moderne, 20, rue de La Moëlle, 22006 Gungamp, T. 43.73.27

BOYCOOT OU OUBLI ???

"Cet été, Ouest-France change la présentation de ses programmes radio... Les radios G.O. et F.M. nationales sont en page T.V. et le journal précise : 'Les programmes des stations régionales sont en page région'... Seulement voilà le problème. Sur certaines éditions O.F. de Loire-Atlantique (Châteaubriant par exemple), on ne trouve en page annoncée que 'Radio Pays de la Loire'... Le programme de Radio Armonique (qui figurait avant cet été) est purement et simplement supprimé. Alors, oublie ou boycotte ??? Une simple remarque s'impose : Ouest-France a dû encore amputer la Bretagne d'un département" ALAIN HERVOUCHON, 44 - Nozay.

LES ÉTABLISSEMENTS ET LES MARQUES QUI DÉSERVENT FIGURER DANS NOS PAGES GASTRONOMIQUES PEUVENT DEMANDER LES CONDITIONS D'ABONNEMENT PROMOTION À NOTRE MAGAZINE (SERVICE "LA TABLE BRETONNE").

COURRIER

IL Y A QUELQUE CHOSE À FAIRE !

"Je livre cette photo à votre réflexion... Par pudeur et par amour je tairais le nom de cette île que je fréquente depuis plusieurs années... Pour la première fois cette année, les îliens mettaient à la disposition des gens des circuits pédestres très bien tracés... Initiative louable en soi mais il est quand même désagréable pour notre image de marque à nous Bretons de 'tomber' sur ce défilé, peu avenant, au détour d'un chemin... Je pense que là aussi il y a quelque chose à faire..." Gérard Rousseau, 5, place de la Merne, Saint-Ay.



APPEL D'UN BRETON D'AFRIQUE DU SUD

"Je pense à vous en désespoir de cause. En effet, je vis ici, après des années d'un chômage cruel et j'ai cherché auprès des municipalités que je connais, là où j'ai des parents ou une affection, à trouver des correspondants bretons qui me tiendraient compagnie... Aucune ne m'a répondu... C'est à croire que personne ne veut se mouler avec quelqu'un qui est en Afrique du Sud, ce pays honni... C'est dommage car les Français y sont les bienvenus et très, très aimés... Bien sûr, rien n'est parfait dans ce monde... Alors, il y a ici au moins trois Bretons que je connais... Nous nous rencontrons... Nous sommes 'nays'... Pasque mes lettres depuis 6 mois n'ont pas de réponses, c'est vous que je mets à contribution... Vous que je connais bien par votre pensée bretonne qui m'a soutenu pendant des années... Pouvez-vous favoriser mes recherches pour trouver des gens sérieux, ouverts, en Bretagne (je suis né à Brest et ma famille est au Léon - St Pol, Roscoff, Trémoûzenn, et Rennes) qui voudraient me parler du pays... J'ai bien un livret de E. Vazell 'L'âme bretonne au 20e' mais ces 32 pages je les connais maintenant par cœur... Pour terminer, pour votre information, en vue d'aider les chômeurs bretons je signale qu'il y a du travail ici (il faut parler un tout petit peu anglais) - je suis prêt à les aider ainsi que mes amis bretons... Et dites à vos lecteurs de m'écrire afin de m'aider à combattre la solitude et la nostalgie" CLAUDE P.S. BRUYANT, P.O. Box 214, 01277 Silvertown, République d'Afrique du Sud.

TRUGAREZ !

"Dale a zo gann o kas dec'h va chekenn evit adouarnantañ. Plijet on bet o lenn Armor-Magazine et bloavezh diwezhañ-mañ ha actu perak e kendalc'hid'h denn ober a hec'h ar bloaz-mañ en gregin gant niverenn miz Here" J. DOMALAIN, Berner, 22170 Piellou.

BOYCOOT OU OUBLI ???

"Cet été, Ouest-France change la présentation de ses programmes radio... Les radios G.O. et F.M. nationales sont en page T.V. et le journal précise : 'Les programmes des stations régionales sont en page région'... Seulement voilà le problème. Sur certaines éditions O.F. de Loire-Atlantique (Châteaubriant par exemple), on ne trouve en page annoncée que 'Radio Pays de la Loire'... Le programme de Radio Armonique (qui figurait avant cet été) est purement et simplement supprimé. Alors, oublie ou boycotte ??? Une simple remarque s'impose : Ouest-France a dû encore amputer la Bretagne d'un département" ALAIN HERVOUCHON, 44 - Nozay.

LA CARTE GÉOLOGIQUE A 1/50 000 DE MALESTROT

Le Service géologique national vient de publier la carte géologique à l'échelle de 1/50 000 de Malestrot.

Présentée sur papier résistant, accompagnée d'une légende et d'une notice descriptive des terrains, elle est disponible 'pliée' sous pochette plastique ou 'à plat' dans les principales librairies ou au Service géologique national, B.P. 6009, 45060 Orléans Cédex.

Sur le fond topographique en coupes de niveau, comportant tous les renseignements utiles au repérage (routes, chemins, sentiers, localités, lieux-dits, ruisseaux, points cotés, etc.), les géologues ont reporté un maximum de renseignements utiles sur le sol-sous-sol forme de plages de couleur et de signes particuliers indiquant la position des gisements de fossiles, des carrières, des forages principaux.

EMIGRATION

* Aulnay-sous-Bois - Répétitions pour le groupe musical le mardi de 20 à 22h, pour la danse le samedi de 17h30 à 20h30, salle du Plant d'argent, Rens, J. Taillebert, 10, rue d'Anjou, Aulnay (886.66.87).

DEUX CRÉATIONS DE NICOLE CHATELIER

Claude Arz, jeune écrivain dont un recueil de nouvelles va être édité.

Jean-Edem Hallier, qu'il n'est pas utile de présenter ! Chaque carte, 3,50 F. Editions Métamorphoses, 104, rue Mouffart, 75005 Paris.



Jean-Edem Hallier



Claude Arz

GUIDE

SKI

* 5 séjours d'une semaine, de 1400 à 1800 F.T.C., entre janvier et mars : la Cluzaz, Praz, les Bouspays, Rens - A.J., 33, rue F. Le Dantec, Brest 146.18.391

* Ski en Tehcovoslavie dans les Monts des Géants, du 19 au 27 février, 1750 F.T.C. Rens - Colette Métayer, 30, sq. de Letour, Rennes 50.69.24.

* 12 séjours (fond et patin) départ de Lannion - La Toussière, Suez, Lanslabourg, Sere Chavallier, Cluzaz, Foux d'Altoz, de 1320 F à 2000 F. Rens - M.M. Desmeules, Coat Meur, 22300 Ploubezec.

COURS

* Ober (61e année) : cours gratuits par correspondance de télémental au supérieur, ainsi que gallois et espéranto. Rens - Gwennem Leuven, 22310 Pulfur (35.67.99).

* Ar-Fala : Cours gratuits avec la méthode Assimil, 7 leçons avec 6 devoirs chacune - pas de périodicité imposée. Rens - Jean-Yves Plourin, 36, rue M. Genevoix, Brest

STAGES

* Vie en établissement : stage proposé au personnel d'établissement accueillant des personnes en foyers-logements, maisons de retraite, hôpitaux... à Rennes, les 15-16-17 novembre, au Mans, les 15-18 au 22 janvier, au Mans, C.E.A.S. 18, rue Abbé Valée, St-Brevin, Tél. (961) 33.48.78.

* La famille rurale d'Ille-et-Vilaine organise des stages de formation d'animateurs de vacances : spécialisation du 26 au 31 décembre à Hédé (animation par le jeu, le chant, le conte) ainsi que des cycles "120 h" pour former à l'animation de rencontres et à la gestion municipale. 10 (Isore), 13 (matin), 15 (soir) à Rennes, Rens, F.D.A.R., 16, rue de Penhoët, 35038 Rennes Cédex, Tél. (99) 79.49.49.

* TISSUS PEINTS du 22 au 28 novembre et du 13 au 17 décembre. Rens - Maryvonne Durand, La Régère, 35150 Chanteloup.

* EXPRESSION CORPORELLE du 22 au 26 novembre et du 6 au 10 décembre. Rens - Jocelyne Marescau-Boennec, Kersonard, 29120 Plozeur Lanven - Tél. (98) 87.68.78.

* PHOTO - Initiation du 15 au 19 novembre. Perfectionnement du 29 novembre au 6 décembre. Rens - C.R.F.A.P., 9, place du Vau, 22230 Gungamp, Tél. (96) 43.76.53.

* DANSE - étude du pays de Pontivy (20 et 21) - étude du pays nantais (4 et 5 décembre). Rens, Ti Kandalic, h.

MUSIQUE - fête traversière

Rens, 1961, 35.80.64 - Accordéon - 27 et 28, Rens, Ti Kandalic, h. 96350 St Vincent sur Oust, tél. (97) 91.28.55.

RELIURE - les 20 et 21 à Ti Kandalic (voir plus haut).

FORMATION DES CHEFS D'ENTREPRISES

* Initiation à la gestion : 12 journées (le lundi).

* Perfectionnement à la gestion : 6 journées (le mardi) à partir du 26 octobre. Comprendre les comptes de l'entreprise au travers du Bilan et du Compte d'Exploitation, analyser et prévoir.

* Comptabilité par décalque : 12 après-midi.

* La vente en magasin : 6 journées (le jeudi à partir de novembre).

* Gestion du magasin de chaussures : 3 fois 2 jours (lundi et mardi). Le bilan, le Compte d'Exploitation, trésorerie, les achats, gestion des stocks, ouverture à l'informatique.

* Secrétariat organisation de la P.M.E. : 12 demi-journées.

* Brevet consulaire de maîtrise commerciale : 260 heures sur 2 ans (le lundi).

* Journées flash information : lundi 15 novembre - les nouvelles formes de distribution - lundi 22 novembre - acheter ou louer un véhicule industriel ou utilitaire (9 h à 17 h).

* Renseignements auprès de la CCI des Côtes-du-Nord, rue de Guernesey, 22000 St-Brevin, Tél. 94.20.94.

MEDAILLES

* Plouber : une œuvre de Lucien Gilbert : 68 mm, à l'avers, profil du peintre, au revers composition d'après son œuvre 'ma petite planète'. Bronze - 107 F - argent - 129 F.

* Kervizor : une œuvre de Robert Couturier : 68 mm, à l'avers, profil du dessinateur - au revers, jeu de massacre symbolique. Bronze - 107 F - argent - 1050 F (Monnaie de Paris).



LES NOTAIRES BRETONS vous proposent

Les textes doivent nous parvenir IMPÉRATIVEMENT au plus tard pour le 10 du mois précédant l'insertion. Faute de quoi, ils seront reportés au mois suivant.

Etude E. PIRIOUX, notaire, PONT CROIX 29122 - Tél. 70 44 66
A VENDRE

- 1) MAISON HABITATION, 8 pièces, pouvant convenir à tout commerce, 380 000 F.
- 2) MAISON HABITATION, 8 pièces, pouvant convenir à tout commerce, 380 000 F.

PONT CROIX - 1) Centre : maison habitation de 5 pièces, 250 000 F.
2) 6de rue Chère : maison habitation, 5 pièces, 200 000 F.

PLUGOFF - 1) Maison récente, tout confort, 6 pièces et garage, 400 000 F.
2) Autre maison, au Bourg, 5 pièces avec terrain 1000 m², 400 000 F.

MAHALON (2 km centre Pont Croix) : maison de 5 pièces, avec jardin closuré de murs. Libre. 250 000 F.

Me JAQUEN, notaire à PLEYBER CHRIST - Tél. (98) 78 42 14 (étude fermée le samedi)
A VENDRE

PLEYBER CHRIST :

- Au Bourg : en viager occupé, maison d'habitation de type V, avec garage et jardin.
- A 1 km du centre, maison récente, remises, garage et jardin de plus de 900 m².
- Digonec-Duncaillière (lours et fondal). Ces deux cases retraites.
- En lotissement - lots à bâtir de 654 m² à 958 m².

PLUJOUNEUR MENZ :

- Maison de campagne en partie restaurée, avec grand terrain.
- Au Bourg : local commercial.

GUIMILLAU :

- Au Bourg : maison d'habitation ayant dépendances et jardin.
- A la campagne : maison rénovée, dépendances, jardin.

belles annonces
La ligne (35 signes ou espaces) : 15 F
+ tva (17,60 %) = 17,64 F

DEMANDES D'EMPLOI

• Yves Guillot, 25 ans, cherche EMPLOI maintenance, réassortisseur, convoyeur, aide-vendeur, aide-cuisinier, représentant ou similaire, même temporaire. - B.P. 404, 10000 Bruxelles.

• Urgent, femme seule, divorcée, recherche NANTES emploi téléopératrice, réceptionniste, accueil. Tél. (40) 46 67 93.

• J.F. 21 ans, B.T.S. SECOR trilingue (all.-anglais) cher. emploi en Bretagne. Tél. (98) 87 42 56.

• Jeune fille, 20 ans, Bac B français, anglais, allemand, dactylo, cherche emploi administratif. Permis de conduire. Tél. 05.20.58.Nantes.

• CUISINIER, 35 ans, bonnes références, cherche place région 44. Ecrire Thobie, 10, rue Fortina, 44420 Piriac-sur-Mer.

OFFRES D'EMPLOI

• Groupe Fabricants Funéraires Fleuristes Cadeaux confie exclusivement AGENT COMMERCIAL ou REPRESENTANT I.EI. DECORFLORA - LAMOTE - 84500.

• Cherche INGENIEUR diplômé école sup. mécanique, poss. expérience similaire, prendra en main la responsab. commerc. de l'entreprise. Si qualités personnelles, possib. d'être appelé à succession du PDS. Ecrire à André Plessy, CAPFOR - BP 846 44020 NANTES Cedex.

SOPEL société bretonne d'édition recherche DE SUITE sur les 5 départements bretons pour ses supports Armor Magazine, bulletins municipaux, revues cantonales, plans, guides, etc.

COURTIER LIBRE EN PUBLICITE indépendant Haut niveau. Libre rapidement pourcentage permettant gains élevés à élément performant. Envoyer candidature avec C.V. à : SOPEL B.P. 123 - 22400 Lamballe - Tél. (96) 31 20 37

- Groupe Drouot rech. pour Ouest candidat titulaire maîtr. droit ou sciences écon ou diplômé ESC pour après formation, assumer fonction INSPEC. TEUR resp. animation, formation et recrut. agents généraux d'ass. Salaire d'emb. 90 000 F, voiture fournie, post. cadre. Rens. : M. Dubois, Groupe Drouot, 78161 Marly-le-Roi.
- Recherche artisans tâcheurs plombiers chauffagistes pour travaux région Nantes. Tél. (41) 46 76 44.
- Recherches NANTES et 44 excell. COURTIER LIBRE en publicite poss. voiture, contact humain. Fortes commissions. Ecrire au C.V. à : SOPEL B.P. 123 - 22400 Lamballe. Tél. (96) 31 20 37.
- 22 - Léhon - 8 infirm. psychiat. (9028) - Lannion - ingénieur électron. Informatique 8000 F (0315) - Plozevet - 2 our. dessous 00 1, smic (0547)
- 29 - Sud Finist. Acheteur cadre, 130 à 160 000 F/an (4215) - Dampier - 1 agent maîtrise TEINTURE am. 70 à 90 000 F/an (4138) - Brest - 1 chef atel. menuiserie am. 6 000 F (3563) - 35 - Retiers - électromécanic. 0022 - 4 400 F (8754) - Coesmes - docteur vétérinaire, 9 000 F (8751) - L. Hermitage - mécanic.

DIVERS

- Séjours de SKI à Superbesse du 26 déc. au 2 janv. et du 20 au 27 février. TC 1328 F ski de fond, 1573 ski de piste. MJC du Grand Cordel, rue Mirabeau, Rennes. (93 42 67).
- A vendre occasion : 1^{er} CHAUDIERE fonte 50 000 calories avec brûleur à mazout marque Franklin. Pourrait être équipée pour fonctionner au bois. 2^e. GENERATEUR AIR CHAUD, très bon état, équipé de ventilateur et de brûleur à mazout automatique - puissance 25 000 CH. Convient pour chauffer atelier. Ecr. Armor-magazine n° 1501 ou tél. 16 (96) 31 20 37.
- A vendre salle à manger bretonne, parfait état, buffet haut, largeur 2,10 m, table rectangulaire 1,50 m, plus 50 + 50, 6 chaises peintes. Tél. (16.1) 822.90.90.

armor immobilier
La ligne (35 signes ou espaces) : 20 F
+ tva (17,60 %) = 23,52 F
ou le mm colonne 10 F + tva 11,76 F

- Rech. à louer à VANNES pour école DIWAN grande SALLE ou 2 moyennes, chauffées, avec cour ou espace vert ou jardin. Urgent. S'adr. à François Louis, Prad ar Rohig, Vannes (47 40 41).
- A louer BREST, Saint-Martin, LOCAL récent de 300 m² usage atelier ou entrepôt, dont 50 m² de bureaux, bien agencés. Eau, élec. téléph. sanit. Tél. (98) 44 21 94.
- A louer GUER 700 m² bâtiments sur terrain 1 030 m² compr. local 550 m² (50 m x 11) avec deux bureaux et 150 m² dépend. Anciens Ets Floth, 56380 Guer. Tél. (97) 22 00 13.
- Vend sud Nantes, maison 6 pièces, 120 m², séjour 45 m², avec grande cheminée, 3 chambres, salle de jeux, terrain 2 200 m², prix à reprendre. Tél. (6) 012 31 64.
- A vendre pied MENEZ-HOM dans village en rénovation, corps de ferme en excellent état, 120 000 F. M. Kerhascot (99) 46 43 51.
- Particulier vend maison Petit Port, 6 pièces, tout confort, cave, grenier, jardin, garage 3 voitures. Tél. (40) 76 52 29 de 18 h à 20 h.
- A louer : 800 m² BATIMENT industriel près Port St-Malo - carrelé en partie. Tél. (99) 81 88 78.
- Particulier recherche location bureau 2/3 pièces, proximité centre NANTES. Tél. (16 99) 59 77 49 JB.
- HUELGOAT, fonds commerce chaussures, articles sport, avec murs et habitation - bon emplacement. Me Gouglas, 3, rue de Berrien, 29218 Huelgoat. Tél. 99 71 08.
- Maison à vendre à l'île de Groix, avec cuisine aménagée, jardin clos aménagé 600 m², téléph. Libre de suite, 350 000 F. Paul Barron, bât. 43, Kérandon, 29110 Concarnéau.
- Loue MAISON 6 personnes, confort Aizen (Golfe Morbihan) prox. mer, port de plaisance, possib. semaine, quinze ou mois, août, septembre. Tél. (99) 30 25 53.
- 10 km LORIENT, près plages, vue sur mer, à louer, juleit, seul, VILLA meublée tout confort, pour 5/6 personnes, 2 log. distincts. Tél. (16 97) 64 10 31, le matin.

clés de contact de vos futurs marchés

en Bretagne



KOMPASS REGIONAL

met à votre disposition région par région l'inventaire économique le plus complet

Cet ouvrage fait partie de la collection des 19 KOMPASS REGIONALX couvrant l'ensemble de la France traité par fichier informatique il se présente :

Par fabrications
Une nomenclature de produits et services de 2 000 termes permet de couvrir l'ensemble des recherches de fournisseurs. La sous-traitance régionale fait l'objet d'une analyse très détaillée.

Par firmes
Classés par départements et localités, les entreprises et établissements sont présentés et analysés d'une façon très précise :
• forme juridique, • noms des dirigeants, • capital, • chiffre d'affaires, etc.

Un ouvrage sûr, simple, efficace pour trouver un fournisseur à proximité

LES KOMPASS REGIONALX sont des éditions



22, av. F.-D.-Roosevelt, 75008 PARIS, tél. : 359.37.59

BON DE COMMANDE A RETOURNER A LA S.N.E.I., 22, avenue F.-D.-Roosevelt, 75008 PARIS.

Veuillez m'adresser exemplaire(s) du KOMPASS Régional BRETAGNE, au prix de 355,80 F, TTC, franco de port.

Nom Fonction

Firme (nom et adresse complète) Signature

Cjoint, chèque de F. Cachet

Pour l'achat de toute autre région, n'hésitez pas à nous contacter

EUROMARCHE



L'HYPERMARCHÉ DE LORIENT



Le spécialiste des produits frais

15 BOUTIQUES - PARKING GEANT - 1 500 PLACES
CENTRE AUTO - ESSENCE - CAFETERIA FLUNCH

centre commercial K2

Route de l'Aéroport, Keryado - LORIENT - Tél. : (97) 83.09.21

DISCOTHEQUE *force 7*

EPARGNEZ PRATIQUE

*" VOUS SAVEZ
OÙ VOUS ALLEZ "*



Crédit Mutuel de Bretagne

L'ESPRIT D'EQUIPE. LE SENS DU CONSEIL.

SNCF

Les Pyrénées
tout schuss
avec le train



2 nouvelles relations hebdomadaires

QUIMPER - LA TOUR de CAROL
en couchettes directes au départ de REDON

QUIMPER - LANNEMEZAN *
en couchettes directes au départ de NANTES

— Départ chaque samedi du 18 décembre 82 au
16 avril 1983

* ARRETS A : PAU - LOURDES - TARBES, permettant d'accéder à toutes les stations.

Renseignez-vous dans les gares et Agences de Voyages.